L Gribin

LA

BONNE FOI ITALIENNE

TRAHIE

DEPUIS BRENNUS JUSQU'À NAPOLÉON III

PAR

ANTOINE SCARCELLA-PERINO

AUX FRAIS DE L'AUTEUR

SE VEND

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES D'ITALIE

B 22
1
84
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE - FIRENZE

Digitized by Google

LA

BONNE FOI ITALIENNE

TRAHIE

DEPUIS BRENNUS JUSQU'À NAPOLÉON III

PAR

ANTOINE SCARCELLA-PERINO

MILAN, 1860

AUX FRAIS DE L'AUTEUR

SE VEND CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES D'ITALIE

Digitized by Google

Bi 22. 1. 84

Digitized by Google

CHAPITRE I.

L'Histoire est une toile tragique où tous les peuples laissent leur empreinte. Si le trait caractéristique est marqué avec du sang, c'est signe que ce peuple est malade; s'il est marqué avec de la boue, c'est qu'il est à la veille ou de se transformer ou de périr (1).

Les Français, presque généralement, ressentent de l'aversion pour l'étude des langues étrangères; ils préfèrent la littérature française à tout autre: aussi, l'Histoire habillée à la française leur plaît-elle de préférence.

Pour eux, la vérité, pure de toute erreur, ne se trouve nulle part que dans leur propre langue. Tant il est vrai, que dans un volume d'Hilaire-le-Gai, intitulé *Un million de bêtises*, on y trouve, dans son *étonnement fondé*, les paroles suivantes:

« Dans les temps que la France victorieuse sous Louis XIV soutenait une guerre qui coûtait excessivement, on était obligé de doubler les impôts et les subsides. Un paysan avait grand' peine à digérer qu'on eût augmenté sa cote: = Quoi, disait-il, nous gagnons, et nous mettons toujours au jeu ? = »

Quoi, pourrait-on dire aujourd'hui; Nous avons gagné en Crimée, et les Fonds publics baissaient toujours !

Comment, nous avons remporté à Solferino une glorieuse victoire, et nous avons demandé, comme en Crimée, la paix au vaincu !

(1) Louis Blanc, *Révolution de février* 1848.

Vit-on jamais une pareille chose!

Ah, bah! ce sont des niaiseries, dont les plumes françaises ne tiennent aucun compte. Le fait est que les Français gagnent toujours, et sont victorieux partout.

Pour me convaincre de cette vérité, je consulte l'histoire d'Italie, ma patrie. Appuyé sur les écrivains les plus dignes de foi, Italiens, Français et Allemands, je vais tracer les faits les plus saillants et les plus dignes de remarque, me servant de la langue française, comme la plus accréditée en France. Tâche, sans doute, bien épineuse pour moi, puisqu'elle m'est peu familière.

Si le lecteur ne trouve dans mon récit ni le génie, ni la beauté du style, il reconnaîtra, du moins, ma bonne volonté et ma franchise.

Les Gaulois, l'an 390 avant J. C., passèrent les Alpes. Après avoir défaits les Romains, Brennus, sans pitié fit un horrible carnage des habitants de Rome sans épargner ni le sexe, ni l'âge. Rome fut réduite en cendres par l'orgueilleux vainqueur, et n'offrit plus que des ruines. Il ne resta de cette belle et grande ville que le seul Capitole. Brennus, qui n'aimait pas faire les choses à demi, voulut achever son ouvrage. Manlius, avec l'intrépidité du désespoir, soutint l'horrible assaut des Gaulois, et sauva ce Palladium de la destruction à laquelle l'instinct brutal livrait ces barbares. Aussi, Manlius, à cause de sa bravoure, fut nommé *Capitolinus*.

Brennus, repoussé du Capitole, demanda mille livres d'or; et, voulant donner aux Romains une preuve de la probité gauloise, commença par fausser les poids des balances. On avait beau entasser or sur or, le poids ne s'y trouvait jamais. Les poids d'alors pesaient en vérité comme les programmes d'aujourd'hui. Brennus, impatienté, tire sa lourde épée; et, avec l'aplomb et l'orgueil d'un vainqueur, il la jette sur le plateau, s'écriant: « Pesez aussi mon épée. Aux vaincus tout poids doit être leger. »

Camille, indigné de la conduite de l'insatiable vainqueur, s'écria: « Remportez cet or au Capitole »; et se tournant vers Brennus: « C'est par l'épée, et non pas avec de l'or, qu'on doit se rendre maître de Rome. »

Et aussitôt, Camille, avec une poignée de Romains, chassa l'avide Gaulois, qui se vit ainsi frustré de son trésor.

Cette manière de répondre et d'agir d'alors n'est plus celle d'aujourd'hui.

Cent-soixante-cinq ans s'écoulèrent à peine, que les Gaulois repassent les Alpes et reviennent à la charge. Ils ravagent l'Etrurie, et se portent à trois étapes de Rome. Les Romains, qui les avaient pesé au carat, sans se perdre en paroles comme aujourd'hui, leur livrent bataille et en firent un horrible carnage. Quarante-mille Gaulois restèrent étendus sur le terrain. Dix-mille prisonniers furent conduits à Rome. Et, comme il n'y a pas de fête sans lendemain, le jour suivant les Romains poursuivirent les fuyards et les écrasèrent tout-à-fait. Marcel tua de ses propres mains Viridomare, leur roi.

Les Romains, après l'audacieuse entreprise de Brennus, comprirent qu'avec de pareils gens il ne fallait pas prendre de gants blancs. Avec eux il faut agir et se depêcher.

Sachant d'ailleurs, qu'en Syrie, dans les guerres de Ptolémée Evergète et Séléucus les Gaulois avaient trop soif de l'or des vaincus comme du sang des vainqueurs (1), Jules César, pour mettre un frein à cette soif insatiable, s'empara de la Gaule, et rendit ces bons vivants tributaires de Rome.

Quelle différence entre le savoir faire de ce temps-là au savoir faire de nos jours!

Pouvons-nous, aujourd'hui, nous flatter d'avoir la valeur de nos pères? Et n'ont-ils pas droit de rougir de nous?

Camille, Marcel, Manlius, voilà les hommes célèbres qui sûrent sauver la liberté, la patrie. Mais aujourd'hui, sans sentiment pour l'une, comme sans vertu pour l'autre, l'homme, comme un fer rouillé qui a perdu son éclat, est insensible à cet amour sacré. — Patrie! — C'est un nom; voilà tout. — Liberté! — Fi donc! c'est encore un vain nom. — Ah, malheureux pécheur! tu te traînes courbé le front chargé de honte; attaché à l'erreur, ne sachant ce que tu veux, fratricide, tu sacrifies la cause nationale.

Avant Constantin-le-Grand, les Goths sortirent du Septentrion, de la Scandinavie, qui nous appelons aujourd'hui le Danemarc, la Suède et la Norwège, firent une irruption dans l'empire ro-

(1) Ugo Foscolo, *La Chioma di Berenice.*

main pour se procurer une meilleure position. A la mort d'Hermanaric leur roi, ils se partagèrent en deux corps: ceux qui habitaient les régions orientales, vers le Pont-Euxin (Mer-noire) guidés par Winitaire, furent appelés Ostrogoths; les autres qui se dirigèrent vers l'Occident, guidés par Athanaric, furent nommés Westrigoths ou Wisigoths.

A la mort d'Athanaric, Théodose-le-Grand sut contenir les Wisigoths, en en faisant un corps à part, qu'il enrôla sous ses enseignes, comme auxiliaires. Mais ensuite, les Wisigoths ayant élu Alaric pour leur roi, et guidés par cet homme audacieux, ils franchirent la Pannonie et la Norique, et vinrent fondre sur l'Italie, portant sur leur passage la dévastation et la désolation, saccagèrent Rome et toutes les villes jusqu'à l'extrême pointe de la Peninsule, où ils furent arrêtés, au détroit de Messine. Honorius, empereur d'Occident, pour faire la paix avec ces brigands, donna en mariage sa sœur Placidie à Ataulphe, qui avait succédé à Alaric, mort à Cosenza (Calabre). Cette union eut pour but de les éloigner de l'Italie; et pour les y décider, il leur céda l'Aquitaine (aujourd'hui les quatre départements, Landes, Gers, Gironde, Lot et Garonne). Les Wisigoths voulurent s'étendre dans les autres provinces de la Gaule, qui étaient opprimées par les Vandales; mais Clovis, roi des Francs, ne pouvant supporter ces intrus, les chassa et les refoula en Espagne, d'où ils furent plus tard chassés par les Sarrasins, l'an 716.

Les Ostrogoths, attaqués et défaits par Balamir, roi des Huns (race Mogole), furent soumis à son obéissance, après qu'il eut tué Winitaire, leur roi. Par l'ordre des Huns, les Ostrogoths furent souvent obligés de se battre contre les Wisigoths, leurs parents. A la mort d'Attila finit entièrement la domination des Huns en Orient; car, Ardaric, roi des Gépides (d'après Vopisco, d'origine Goths), profitant de la discorde des enfants d'Attila, qui se disputaient la succession du royaume, en fit un horrible carnage.

Marcien, qui avait succédé à Théodore-le-Jeune dans l'empire d'Orient, l'an 450, assigna aux Gépides la Dace, aujourd'hui la Transilvanie, qui était auparavant la résidence des Huns, et donna la Pannonie aux Ostrogoths, qui avaient Walamir pour roi.

Digitized by Google

Dans ce temps-là, l'Italie fut profondément agitée et opprimée par les empereurs qui se succédèrent avec une rapidité étonnante, depuis Valentinien III, tué en 455, jusqu'à Augustule, l'an 475. Rome fut de nouveau saccagée, pendant quatorze jours, par les Vandales de Génseric, qu' Eudoxie fit venir de Carthage pour se venger de Pétrone Maxime, auteur de la mort de Valentinien, son mari. Les Hérules et les Thoringes, guidés par Odoacre, sûrent profiter de ce désordre pour se jeter sur l'Italie. Ainsi finit avec Augustule l'empire des Romains en Occident, l'an 476, car Odoacre ne prit plus que le titre de roi.

Quatorze ans après, Théodoric, neveu de Walamir, fut envoyé en Italie par Zénon, empereur d'Orient, qui avait succédé à Léon-le-Trâce, l'an 474. Théodoric défit Odoacre, en l'an 489, et fut proclamé, par l'empereur Zénon, roi des Goths et des Romains, et fixa sa résidence à Ravenne, l'an 493, renonçant au titre d'empereur d'Occident, qu'il pouvait s'attribuer à juste raison.

Anastase, qui succéda à Zenon, confirma Théodoric dans ses titres de roi, et maintint avec lui une constante et cordiale amitié.

L'invasion des Ostrogoths en Italie fut moins funeste encore que celle des Francs dans la Gaule; car, ceux-ci se proclamèrent maîtres absolus des personnes et de la propriété (1), réduisant tous les indigènes des Gaules à l'état de serfs et d'esclaves attachés à la glèbe (2).

L'Italie fut beaucoup mieux traitée par ces barbares, que la France; car, en Italie la condition des personnes et la propriété furent scrupuleusement respectées comme choses sacrées. Théodoric, bien loin de se conduire en prince étranger, se faisait un plaisir et une gloire de vivre à la romaine, conservant les lois et les institutions du peuple conquis. Nous avons de ceci une nouvelle preuve dans un fait arrivé en Sicile du temps de Guillaume II; en effet, les habitants de Caccamo vinrent un jour se plaindre au roi Guillaume de ce que Jean Lavardin, Franc, opprimait les paysans, en leur enlevant la moitié de leurs revenus, suivant, disaient-ils, l'usage des Francs. N'ayant pu rien obtenir de l'avarice de ce seigneur, les Siciliens, indignés, s'écrié-

(1) Loyseau, *Des Seigneurs*.
(2) Pierre Giannone, *Hist. de Naples*, liv. III, chap. 2, § 5, page 231.

rent : qu'ils étaient libres et qu'on ne devait pas les traiter en esclaves comme on le faisait en France. *Ut universi populi Siciliæ redditus annuos et exactiones solvere cogerentur juxta Galliæ consuetudinem quæ cives liberos non haberet* (1).

Les Français ou Francs, habitants de la Franconie, au Septentrion de l'Allemagne, voulurent, eux-aussi, changer de pays. Guidés par Pharamond, leur roi, ils passent le Rhin et envahissent les Gaules, vers l'an 419. Clodion, son fils, se fixa vers les rives du Rhin, et Mérovée se porta jusqu'à Lutèce, aujourd'hui Paris.

A peine les Francs se furent-ils emparés de la Gaule, qu'ils confisquèrent toutes les terres à leur profit, confondant ainsi le haut et suprême domaine de l'état et de la propriété privée (2). Leur chef s'arrogea les plus grandes terres, et distribua les autres aux principaux capitaines de l'expédition; donnant à l'un une province entière, à titre de Duché ; à l'autre un pays de frontière avec le titre de Marquis; à celui-ci une ville avec son territoire avec titre de Comte ; à celui-là un château et village avec ses terres à titre de Baronnie, dépouillant ainsi tous les indigènes de leurs propriétés. Quant aux institutions et lois civiles, déjà en vigueur dans les Gaules, ils en firent main basse et les abolirent entièrement.

Il n'en fut pas ainsi en Italie, quoiqu'elle fût sous la domination des Goths ; car Théodoric respecta la propriété, laissa les terres libres entre les mains de ceux qui les possédaient, et ne se permit jamais de les distribuer à ses amis. Les provinces comme les villes furent, comme auparavant, administrées par les mêmes officiers, suivant le système de Valentinien et des autres empereurs d'Occident.

Charles Moliné, écrivain français (3), dit, que les Francs furent les premiers à introduire la féodalité dans les Gaules. Les Longobards, à leur exemple, l'introduisirent, d'abord, en Lombardie, puis après dans toute l'Italie (4).

La mode des ducs, comtes, marquis, barons, et de toute la kyrielle des noms et prénoms de l'arbre féodal, plante funeste

(1) Pierre Giannone, *Hist. de Naples*, liv. III, chap. 2, § 5, page 231.
(2) Loyseau, *Des Seigneurs*.
(3) Moliné, *in Consuet.* Paris, Titre des fiefs, num. 13.
(4) Pierre Giannone, *Hist. de Naples*, liv. IV, chap. 1, § 3.

à l'humanité, nous vint de France, et nous fut colportée par les Longobards.

Mais laissons la féodalité qui, grâces à Dieu, a disparu pour toujours, et revenons aux Goths. Ceux-ci furent chassés par Bélisaire, qui défit Vitigès, roi des Goths, comm'il avait défait Gélimer, roi des Vandales. Rome, détruite par Totila, est reprise par Bélisaire. Rome, étant retombée au pouvoir de Totila, Narsès, aussi brave capitaine que Bélisaire, lui livre bataille et fait un horrible massacre des Ostrogoths, sans épargner Totila, lui-même. Les débris de son armée se refugèrent à Pavie, où ils élurent Teia pour roi. Celui-ci, s'étant porté jusqu'aux pieds du Vésuve, et s'étant solidement retranché sur les rives du fleuve Sangro, fut forcé de se battre contre Narsès qui, après avoir fait une horrible boucherie des Goths, tua Teia, aussi. Après dix-huit ans de guerre, les Goths furent chassés de l'Italie, l'an 553, après soixante-quatre ans de domination.

En 538 Théodobert premier, roi des Francs, se fit céder la Bavière par Vitigès pour prix des secours qu'il lui promit contre Justinien; mais ayant reçu en même temps de l'argent de celui-ci pour trahir Vitigès, il franchit les Alpes pillant à la fois amis et ennemis (1).

Après la mort de Théodebert, en 555, Leuthaire et Bucellin tentent un coup en Italie. Le premier envahit les Pouilles et les Calabres; l'autre, la Sicile.

L'armée de Leuthaire toute entière fut attaquée d'une maladie pestilentielle qui la réduisit au néant. L'armée de Bucellin n'eut pas un meilleur sort; car elle fut entièrement écrasée et anéantie par Narsès.

C'est une chose digne de remarque, que la première fois que les Français tentèrent de faire la conquête d'Italie, ils y trouvèrent leur cimetière; tant est vrai ce que dit Pierre Giannone (2): « Que les Lys de France, si souvent plantés en Italie, n'ont jamais pu y prendre de profondes racines. »

Les Lys de France transportés en Italie se sont toujours transformés en lits de mort.

L'Italie étant passée sous la domination des Grecs et des empereurs d'Orient, Justin, qui avait succédé à Justinien, l'an 565,

(1) Bouillet, *Dictionnaire d'Histoire.*
(2) *Histoire de Naples*, liv. III, chap. 4, § 111.

révoque Narsès et donne à Longin le gouvernement de l'Italie; celui-ci introduisit une nouvelle forme dans le gouvernement; il supprima à Rome les consuls et le sénat, réduisant cette ville à un simple duché, dépendant de l'exarchat de Ravenne. Narsès, indigné de ce qu'on ne lui tenait aucun compte de ses services, appela en Italie Alboin, roi des Longbards, qui était alors dans la Pannonie. Les Longobards (1) ne se firent pas prier; ils accoururent aussitôt et entrèrent en Italie, le 2 avril 568, laissant aux Huns leur pays, qui prit ensuite le nom de Hongrie.

Alboin fit son entrée à Milan, se créant roi d'Italie, et faisant de ce pays autant de duchés qu'il y avait de villes.

L'Italie, en 568, se vit, tout à la fois, dominée par les Longobards, les Grecs et les Sarrasins, comme elle est encore dominée aujourd'hui, 1860, par les Anglais, les Français et les Autrichiens (2).

Maurice de Cappadoce, successeur de Tibère (582), ayant obtenu l'alliance de Childebert II, à force d'or, déclare la guerre aux Longobards et destitue Longin comme incapable de résister aux irruptions de l'ennemi, et y envoie Smaragde avec un corps d'armée.

Childebert passe les Alpes à la tête d'une brillante armée; et, au lieu de se battre contre Autharis, roi des Longobards, il se laisse séduire par l'appât de l'or; et, acceptant les attrayantes propositions du roi longobard, il conclut la paix avec lui.

Maurice, frustré dans son attente, et indigné de la conduite de Childebert, qui prenait l'argent de toutes mains, lui intima d'avoir à lui restituer les sommes énormes qu'il lui avait fait passer, comme gage de l'alliance qu'il avait contractée pour chasser les Longobards, ou bien qu'il s'acquittât de sa promesse. Childebert, piqué de ce reproche, et craignant le ressentiment de l'empereur qu'il avait trahi de la manière la plus indigne, se décida à repasser les Alpes pour retremper l'honneur de ses

(1) Les Longobards tirent leur origine des Goths. La Scandinavie fut la mère commune des Vandales, Ostrogoths, Wisigoths, Gépides et Longobards. Giornandes appelle la Scandinavie, *Vagina gentium*. De la division des Gépides sortirent les Longobards; car d'après ce que dit Saimasio, les Gépides se nommaient aussi Longobards à cause de leur longue barbe. Dans leur langage *lang* signifie long; *bart*, barbe. PAUL WARNEFRIDO, CONSTANTIN PORFIROGENITO, OTHON DE FRISINGEN, GUNTERO, CROTHIO, PIERRE GIANNONE.

(2) Malte, Nice et la Corse, Vénise.

armes dans le sang des Longobards. Autharis, se voyant alors trahi par Childebert, lui livre bataille et mit en déroute son armée. Les fuyards furent dispersés, et ceux qui échappèrent à la fureur d'Autharis périrent victimes de la faim et des rigueurs de la saison.

Childebert, revenu de sa confusion, veut prendre une revanche; il revient en Italie avec une armée beaucoup plus formidable que la première et la seconde fois. Papie, un des chefs de l'armée de Childebert, s'empare de la ville *Ticinium*, la baptise de son nom, c'est pour cela qu'aujourd'hui elle s'appelle Pavie (1), et voilà quelle fut la grande conquête de cette armée formidable; mais à peine les Français furent-ils maîtres de cette place, que la dyssenterie, éclaircissant les rangs de leur armée, les obligea de se retirer et de remettre la partie à temps plus opportun (2).

Malgré que le vaillant Autharis fut presque maître de l'Italie, Rome et les provinces qui forment aujourd'hui le royaume des Deux-Siciles obéissaient toujours à l'exarque de Ravenne, qui dépendait de l'empereur d'Orient, Léon l'Isaurien; celui-ci devint odieux aux Romains par son édit contre les images du culte. Le pape Grégoire II s'opposa à cette iconomaquie impériale. Luitprand, roi des Longobards, se fait défenseur des images; mais le pape, se défiant de la piété de cet homme ambitieux, demande le secours de la naissante République de Venise. Les Vénitiens chassèrent Luitprand de Ravenne, qui s'en était déjà emparé en vertu de son zèle pour les images. L'exarchat fut rétabli; et Paul, envoyé par Léon l'Isaurien en qualité d'exarque, en 725, reçut l'ordre secret d'attenter à la vie du pape Grégoire, à cause de son opposition à l'édit de l'empereur.

Sur ces entrefaites, Luitprand se déclara en faveur du pape et des Romains; car, il entrait dans ses intérêts et dans sa politique de diviser les deux partis pour les affaiblir et les écraser ensuite l'un après l'autre. Politique de tous les temps et de tous les lieux.

Léon l'Isaurien, indigné du mépris que l'on faisait de son édit contre les images, prononça la déchéance du souverain

(1) Sigon., *De Reg. Italie*, liv. I, an 590.
(2) Pierre Giannone, liv. IV, chap. 111.

pontife Grégoire. Celui-ci, pour se venger, recourut aux armes spirituelles, et excommunia l'empereur, l'exarque et tous ceux qui partageaient son erreur, engageant toutes les villes de l'empire à se tenir fermes et inébranlables dans la foi catholique, sans tenir compte de l'édit de l'empereur.

A la parole du chef de l'Église, les Romains prirent les armes; la guerre civile s'alluma et les deux partis s'entregorgèrent. Le parti du pape, qui était le plus fort, fit un horrible carnage des Grecs, et fit, surtout, tomber sa fureur sur Paul, l'exarque, qui fut tué, lui-aussi, dans la mêlée.

Les Romains, alors, secouèrent le joug de l'empereur d'Orient. Ce fut à cette époque que l'astucieux Luitprand, pieux protecteur des images, sut s'agrandir sur les ruines des uns et des autres pour s'emparer des villes de la Romagne et de la Marche, qui dépendaient de l'exarchat de Ravenne, profitant du prétexte de la religion pour s'enrichir aux dépens des autres, suivant la politique humaine.

A peine les Romains eurent-ils recouvré leur liberté, qu'ils choisirent leurs magistrats et prêtèrent serment de fidélité au chef de l'Eglise. Ce fut cet interrègne qui servit ensuite de pierre-angulaire pour établir et créer la domination temporelle des pontifes romains.

Le pape Grégoire, voyant que Léon l'Isaurien se déchaînait de plus en plus contre le culte des images, approuva le gouvernement provisoire et défendit de payer les tributs à l'empereur grec (1).

A cette nouvelle du refus de l'impôt, l'empereur devint furieux, et envoya une armée pour punir le téméraire pontife, trouvant que les Romains avaient grand tort do vouloir à tout prix recouvrer leur liberté (comme si la liberté n'était pas le premier de tous les biens, et le droit le plus inaliénable), tandis que lui, empereur, ne rougissait pas de remplir l'Orient d'horreurs et de massacres, dans le but impie et ridicule d'anéantir le culte des images.

Le pape Grégoire, voyant la tempête qui le menaçait, et comptant peu sur la protection de Luitprand, malgré le masque religieux dont il s'était couvert, fit appel à la France, et trouva dans Charles Martel (majordôme de Childéric III) un

(1) Pierre Giannone, liv. V, § 4.

Mécène pour soutenir ses droits. Le pape Grégoire II n'eut pas le temps de recueillir les fruits de sa politique, et mourut l'an 731.

Quelques écrivains prétendent que ce fut Grégoire III, son successeur, qui appela Charles Martel en Italie. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut l'un ou l'autre de ces deux pontifes qui invita les Français à s'immiscer dans les affaires de l'Italie.

Depuis cette époque l'Italie n'a pu se guérir de la lèpre hideuse des interventions. Nous sommes en 1860, et nous trouvons encore les Français à Rome.

En 741, Zacharie succéda à Grégoire III, et Constantin Copronyme succéda à Léon, son père, et le surpassa en impiété.

A la mort de Charles Martel, qui gouvernait la France au nom de l'imbécille Childéric, Pépin son fils s'empara de la couronne: avec toute l'astuce d'une politique ambitieuse, il fit appel au pontife Zacharie pour faire légitimer son usurpation. L'évêque Werspurgense lui servit d'intermédiaire auprès du pape(1), qui ne se fit pas scrupule de dépouiller Childéric pour transférer la couronne de France sur la tête de Pépin. Les Français, déliés de leur serment, furent donc livrés à Pépin comme un vil troupeau. En reconnaissance de ce service signalé Pépin promit à Zacharie sa haute protection et des prompts secours contre ses ennemis, et particulièrement contre les Longobards.

Et pour éterniser la mémoire d'une pareille munificence, ou plutôt d'une spoliation inouie, Zacharie promulgua le décret suivant.

« Childéric III est déchu du trône de France comm'étant un roi inepte. Les Français sont délivrés du sermet de fidélité. Pépin prendra la place de Childéric. »

A peine la décrétale fut-elle connue et légalement publiée, que les Français réunis à Soissons, chassèrent leur roi légitime, et proclamèrent Pépin roi de France. A fin de concilier le respect, l'obéissance et la vénération au nouveau roi, Boniface, archevêque de Mayence, lui fit sur le front la sainte onction (2). Et c'est ainsi que l'on commit la plus grande des spoliations à l'ombre de l'autel sous l'encens mystérieux de

(1) Paul Æmile, *De Reb. Franc.* Pierre Giannone, liv. V, chap. 1, page 404.
(2) Pepin fut le premier roi de France qui reçut la sainte-onction.

la religion, sanctionnant ainsi ce qui paraît à tout le monde souverainement injuste. Le pauvre et malheureux Childéric fut enfermé dans un couvent où, malgré lui, il finit ses jours.

C'est de cette manière que Zacharie fit passer le sceptre des Mérovings dans les mains des Carlovings.

237 ans après, les Français chassèrent Charles de Lorraine, dernier rejeton des Carlovings, et choisirent Hugues Capet pour leur roi.

Après la mort de Zacharie, le clergé et le peuple romain élurent Étienne II, qui ne vécut que trois jours; ils élurent ensuite Étienne III, ce qui prouve qu'à cette époque le peuple romain conjointement avec le clergé avaient le droit d'élire les papes.

Astolphe, qui avait succédé à Luitprand, assiégea Ravenne, s'en rendit maître, ainsi que des autres villes de l'Exarchat et de la Pentapoli, et vint menacer Rome. Le pape Étienne, se voyant serré de près, vint en France pour réclamer la protection de Pépin: celui-ci profita de l'occasion pour se faire de nouveau consacrer roi de France par les mains du pape, afin de se rendre plus vénérable à ses sujets; et pour sanctionner de plus en plus l'usurpation qu'il avait consommée, il fit encore sacrer dans l'église de Saint-Denys Charles et Charleman ses enfans. En reconnaissance de l'honneur qu'il venait de recevoir, Pépin promit de chasser Astolphe et de donner à Saint-Pierre l'Exarchat de Ravenne et la Pentapoli. Alors Étienne, tout rayonnant de joie, dit à Pepin: « Ce sera pour le bien de votre âme. » La promesse de la donation fut jurée et stipulée par Pépin et signée par ses enfants.

Pépin, fidèle à sa promesse, descend en Italie, défait Astolphe, lui enlève Ravenne avec une vingtaine d'autres villes, et en fait don à Saint-Pierre, l'an de grâce 754. Comm'on voit, Pépin fut extrêmement libéral, comme tous ceux qui distribuent le bien d'autrui.

Grâce à Pépin, le pape Étienne devint prince temporel.

La protection de Pépin pour l'Eglise, comme celle de Luitprand pour les images, et comme toutes celles qui ont eu la religion pour prétexte, ont toujours réussi au profit des, soi-disant, protecteurs du principe religieux. Charles, fils de Pépin, se rendit maître de l'Italie, et les prétentions des Français sur ce malheureux pays n'ont pas encore cessées de nos jours.

Napoléon Premier répondait à Pie VII que « l'état de l'Église n'était qu'un fief de la couronne de France. »

Les Français, comme les prêtres, ont l'habitude de considérer comme droit ce qu'ils ont d'abord reçu come une simple courtoisie.

Astolphe ne se tint pas pour battu, il voulut prendre sa revanche et vint assiéger la ville de Rome. Ce fut alors que le pape Étienne III prit la plume de Saint-Pierre, et sous son nom écrivit trois lettres pressantes à son ami Pépin pour qu'il vînt tout-de-suite protéger le *Béat-Pierre* auquel il avait fait le régal pour lui ouvrir le paradis: *Petrus vocatus apostolus a Jesu Christo Dei vivi filio, etc. Viris excellentissimis Pepino, Carolo et Carolomanno tribus regis, etc. Ego Petrus apostolus a Christo Dei vivi filio, vocatus sum supernæ clementiæ arbitrio, etc.* (1).

A une invitation aussi pressante Pépin se mit en marche, et défit l'armée d'Astolphe, qui se rétire à Pavie. Étienne III, *Petrus apostolus*, délivré de son ennemi, remercia Pépin et réunit le sceptre aux clefs de Saint-Pierre.

Didier, dernier roi des Longobards, voulant se venger, attaque le soi-disant patrimoine de Saint-Pierre, et porte la devastation jusqu'aux portes de Rome. Le pape Adrien, sans perdre de temps, s'adresse à Charles, successeur de Pépin, le priant de venir à son secours, et de s'emparer de l'Italie. Charles, comme un oiseau de proie, fond sur l'Italie, défait Didier et l'assiége dans sa ville de Pavie; et heureux de son triomphe, va à Rome, l'an 774, pour y faire ses pâques avec le pape Adrieu. C'est alors que Charles, au milieu des joies pascales, confirme la donation de Pépin par un nouvel acte redigé par son tabellion, Etério, et placa lui-même le dit acto sur l'autel de Saint-Pierre. *Super altari beati Petri manu propria posuit* (2).

Pavie, réduite aux extrémités par la faim et par la peste, se rendit à Charles, qui fit prisonnier Didier, sa femme et ses enfants, et les conduisit en France. Ce vainqueur fortuné, se voyant maître des provinces qui constituent aujourd'hui la Lombardie, prit le titre modeste de roi d'Italie.

(1) Franco du Chesne, vol. 3, *Hist. Franc.*, page 705 et suite. Alemann de Pariet *Lateranens*, chap. 10. Pierre Giannone, liv. V, chap. 11, § 11.
(2) L. Ostiense, lib 1, chap. 12.

Malgré que Charles se sentit maître de la Germanie, de la Gaule, de la Lombardie et de l'Espagne, il reconnut qu'il lui manquait encore un nom plus glorieux, c'est-à-dire le titre d'empereur.

C'est probablement pour imiter ce souverain que Napoléon Premier, après avoir rempli l'univers du bruit de son nom, voulut se créer empereur.

Le pape Léon III, pour faire sa cour à son ami Charles, inventa une nouvelle cérémonie pour le consacrer empereur. Ce couronnement, qui se fit avec beaucoup de pompe et de solennité, servit ensuite de prétexte aux pontifes romains pour s'arroger le droit de créer les empereurs romains. Ce que Léon III fit en faveur de Charles, en l'élevant à la dignité impériale de simple patricien qu'il était, ses successeurs le considérèrent ensuite comme un droit inaliénable et inhérent au Saint-Siége. C'est ainsi que fut accomplie la translation de l'Empire d'Occident entre les mains des rois de France.

L'ambitieux Charlemagne (car c'est à cette occasion qu'il prit le nom de *Magne*), après avoir reçu le diadème impérial des mains pontificales, crut qu'il le transmettrait à sa postérité; mais ni l'Espagne, ni l'Angleterre, ni les Grands de France mêmes ne voulurent le reconnaître *Empereur Romain:* par cela même qu'une cérémonie ne donne ni les empires, ni les royaumes, mais suppose, comme a fort bien dit Pierre Giannone, celui qui le veut empereur ou roi. Les empereurs d'Orient ne donnèrent jamais à Charlemagne ni à ses successeurs le titre d'empereur, ni celui de roi d'Italie; ils l'appelèrent simplement roi de France.

Les Romains, qui avaient secoué le joug des empereurs grecs, ne le reconnurent pas non plus pour leur empereur. Ils s'étaient débarrassés de la teigne et ne voulurent pas subir une tyrannie pire que la gâle.

Le patrimoine de Saint-Pierre doit son origine à l'usurpateur Pépin, qui avait dépouillé l'exarque de Ravenne pour en faire cadeau au *Beato Petro* pour le bien de son âme. Cette donation fut confirmée par Charlemagne, qui ne se fit pas plus de scrupule que son père pour donner ce qui ne lui appartenait pas.

Hélas! comme les choses de ce monde sont caduques et capricieuses! L'empire du puissant Charlemagne, malgré l'égide de la sanction et consécration pontificale, périt presque avec lui; et l'empire de l'Église grandit sans lui!

La dignité impériale s'éteignit avec Charles-le-Gros, mort en janvier 888, sans enfants. La France alors, et la Germanie commencèrent à constituer leur nationalité; mais l'Italie, comme a bien dit César Balbo, l'Italie, toujours divisée et malheureuse, n'ayant ni peuple formé et puissant, ni féodalité nationale, puisque ses marquis, ses comtes et ses ducs étaient Français ou Allemands, ne put se constituer en nation, surtout à cause de la discorde des peuples et la perfidie des princes qui la déchiraient continuellement. Le latin, au milieu de tant de langues étrangères, finit par ne plus s'entendre.

Bérenger, fils d'Éberhard, duc de Frioul, et Guy, duc de Spolète, se disputent la royauté. Bérenger, en février 888, s'empare de la couronne d'Italie. Guy, qui avait tenté envain de s'emparer du royaume de France, revint en Italie avec une nombreuse armée française, défit Bérenger et lui arrache la couronne et se fit proclamer empereur par le pape Étienne V, l'an 891. A la mort de ce pontife, surgirent des difficultés pour la nomination de son successeur. Le parti de Guy élut Sergius, et le parti de Bérenger se déclara pour Formose.

Bérenger sollicite le secours d'Arnoul, roi de Germanie, qui chasse Guy et remet la couronne à Bérenger; mais bientôt celui-ci est chassé de nouveau par Lambert, fils de Guy. Bérenger s'adresse de nouveau à Arnoul, le priant de venir à son secours; celui-ci s'empressa de descendre en Italie, s'empara de Rome, en chassa le pape Sergius, dépouilla Bérenger de ses États et se fit couronner empereur par le pape Formose, qui sanctionna son usurpation l'an 896.

Arnoul, malgré sa nouvelle dignité impériale, tomba malade et retourna en Germanie. C'est alors que Lambert et Bérenger, corrigés par l'expérience du passé, reprirent vigueur et en bons amis se partagèrent l'Italie; Lambert prit la partie occidentale, et Bérenger la partie orientale.

Dans ce triste épisode d'intrigues, la Barque de Saint-Pierre allait à la dérive sans règle et sans timon.

A la mort de Formose, Étienne VI annulle tous les actes de son prédécesseur. Le cadavre de Formose fut ignominieusement jeté dans le Tibre par les adhérents du pape Sergius. Étienne déclara nulle l'élection d'Arnoul et conféra à Lambert la dignité impériale avec l'onction.. Ce malheureux pape fut, en 897, empoisonné et égorgé par le parti qui lui était con-

traire. Romain, élu pape, annulle tout ce que son prédécesseur avait fait. Vint ensuite Théodore, qui suivit la même ligne de conduite que son prédécesseur. Pendant les vingt jours de son pontificat il rappela dans Rome tous ceux qu' Étienne en avait chassés. A la mort de Théodore, les deux partis élurent chacun leur pape. Un parti choisit de nouveau Sergius, et l'autre élut Jean IX. Ces deux papes se firent une guerre acharnée et n'épargnèrent pas leurs ennemis. Jean IX chassa de Rome son compétiteur et tous ceux de son parti.

Pauvre Italie! jamais les discordes de l'Eglise romaine ne furent plus funestes à ton indépendance et à ta nationalité.

Après la mort de Lambert et celle d'Arnoul, Bérenger recouvra son royaume. On aurait cru que cette fois-ci les Italiens, mieux éclairés par l'expérience du passé, pourraient s'entendre pour recouvrer leur liberté et constituer leur nationalité, mais ils eurent encore la maladresse de s'adresser à Ludovic, regnant en Provence. Ce prince chassa Bérenger et se fit proclamer empereur par le pape Bénoît IV. Bérenger, à son tour, attaque Ludovic et le fait prisonnier, et pousse la cruauté jusqu'à lui arracher les yeux. Après ce glorieux exploit il se fit couronner empereur par Jean X, en 915.

Six ans après, les Italiens, mécontents de leur empereur, s'adressent à Rodolphe, roi de Bourgogne, pour qu'il vienne les en débarrasser. Bérenger fut tué à Vérone, l'an 924; et, après une guerre cruelle et sanguinaire, Rodolphe se fit proclamer roi d'Italie. Les Italiens, mécontents de leur nouveau souverain, offrirent la couronne à Hugues, duc de Bourgogne; celui-ci fut chassé à son tour à cause de sa cruauté. Et, chose étonnante, ils redemandent leur ancien Rodolphe! Rodolphe alors, les regardant avec indignation: « Allez au diable! » leur dit-il. Les Italiens, ne sachant plus à quel saint se vouer, offrirent la couronne à Arnaulphe, duc de Bavière; mais celui-ci, craignant une forte résistence de la part d'Hugues, refusa aussi. Les Italiens, malgré tous les refus qu'ils avaient essuyés, offrirent encore le diadème à Bérenger, marquis d'Ivrée, neveu di Bérenger I, et celui-ci l'accepta et fut couronné roi d'Italie l'an 950.

Othon-le-Grand, fils de Henri, roi de Germanie, en 961 mit fin à ce misérable état de choses qui durait depuis soixante ans. Comm'on voit, ce fut toujours la mésintelligence et la désunion qui empêchèrent l'Italie de travailler à sa nationalité.

Cette division, qui fut si fatale à l'Italie, dure malheureusement encore, et l'empêchera toujours de se rendre libre. Ce peuple illustre, digne d'un meilleur sort, ne formera une seule et même nation que lorsque, renonçant à toutes ses divisions internes, et à son esprit de municipalisme, l'union et la concorde feront disparaître les anciens dissentiments, et ne feront plus d'un peuple entier qu'un cœur et qu'une âme.

César Balbo, persuadé que tout appui étranger ne sera jamais une force nationale, a bien dit que l'Italie n'obtiendra son indépendance complète, que lorsque le peuple et les princes se détacheront de l'influence étrangère.

Othon fut le premier empereur tudesque. Léon VIII, en 964, lui adjugea l'empire romain à perpétuité, pour lui et ses successeurs. Son fils, Othon II, convoitant les Pouilles, les Calabres et les provinces qui forment aujourd'hui le royaume des Deux-Siciles, et qui obéissaient encore aux empereurs grecs, voulut, comme son père, s'en emparer, mais il fut complètement défait dans les environs de Tarente, l'an 982.

A la mort d'Henri III, son fils, décédé sans enfans, le collége des électeurs élut Henri, duc de Bavière. Les Italiens voyant qu'Othon III n'avait pas d'enfants, essayèrent de constituer l'Italie. Ils proclamèrent, à Pavie, Ardouin, fils de Dodone, marquis d'Ivrée; mais aussitôt la noire discorde s'en mêle et gâte tout.

L'archevêque de Milan, Arnaulphe, fort mécontent de l'élection d'Ardouin, qui s'était faite sans sa permission, fait un appel à Henri, pour qu'il vienne le chasser (1).

L'exemple de Léon III, qui disposait des couronnes, ne fut pas sans influence sur l'esprit des évêques; car, eux-aussi, se rendirent les arbitres des couronnes, et se crurent en droit de faire et défaire les rois, disposant ainsi à leur gré des royaumes et des empires pour les distribuer selon leur bon plaisir.

Henri descend en Italie à la tête d'une forte armée et s'empare de Vérone. Ardouin, assiégé dans Pavie, ne peut défendre cette ville, qui fut indignement saccagée, et réduite en cendres (2).

Henri vint ensuite à Rome recevoir la couronne impériale

(1) S'il faut ajouter foi à Sigonio, Arnaulphe réunit en conseil ses évêques et des magnats. Il déposa Ardouin, conférant le royaume d'Italie à Henri II.

(2) PÉLÉGRIN. Appendice, *Hist. des Princes Longobards.*

des mains de Bénoît VIII, et l'indépendence d'Italie fut encore, grâce à monseigneur et à Sa Sainteté, réléguée dans le livre des songes.

Sur ces entrefaites les Normands sortirent de la Scandinavie, *vagina gentium*, firent irruption en France et mirent le siége à la ville de Paris. Charles-le-Simple, pour avoir la paix, d'après le dire de Dudon de Saint-Quintin, donna en mariage sa fille Gisla à Rollon, leur chef, avec la Neustrie, aujourd'hui la Normandie, pour dot.

La bonne femme fait le bon mari. Rollon abandonne l'idolâtrie et embrasse la religion chrétienne, l'an 900. Tenu sur les fonts baptismaux par Robert, comte de Poitiers, Rollon quitte son nom et prend celui de son parrain.

Les Normands, devenus chrétiens, passent en Italie pour aller à Jérusalem visiter les Lieux-saints.

Ayant goûté les aménités du beau ciel d'Italie, les Normands voulurent se caser dans ce beau pays; ils y bâtirent une ville à Aversa, dans le royaume de Naples, et ce fut-là le pied-à-terre de ces bons religieux, qui allaient en pélérinage tantôt au Mont-Gargan, renommé par l'apparition angélique, et tantôt à Mont-Cassin, célèbre par les miracles de Saint-Bénoît.

Rainulphe, qui prit le titre de comte d'Aversa, invita encore d'autres pélérins de la Neustrie à venir partager les délices de ce pays.

En 1038, presque tous les Normands voulurent prendre part au banquet. Guidés par Tancrède, Guillaume, Dragon et Umfred, les Normands travestis en pélérins, la cloche à la main et le sac au dos, s'emparent de la Pouille (1). Tancrède, surnommé Bras-de-fer, à cause de sa grande bravoure, prit le titre de comte de Pouille, l'an 1043.

A la nouvelle de ce succès, la pieuse Normandie, sous prétexte de pélérinage, se jeta toute entière sur les Pouilles et les Calabres.

Dans ce temps-là l'empereur Henri II, qui avait succédé à Conrade, vint à Rome pour y rétablir l'ordre. Il chasse Bénoît IX, Sylvestre III et Grégoire VI, et fit élire Clément II, qui lui posa

(1) Olderic. Vital, liv. III. *Sub specie peregrinorum peras et baculos portantes (ne caperentur a Romanis) in Apuliam abierunt.* Guil. *Hist. Hierosolim.* liv. III, chap. 2. Dufresne. P. Giannone. liv. IX, chap. 11, § 11. pag. 157.

Digitized by Google

sur la tête le diadème impérial et donna ensuite l'investiture des Pouilles aux princes normands.

Le droit d'investiture appartenait aux empereurs romains.

Les papes, à l'exemple de Zacharie, une fois devenus, grâce à Pépin, princes temporels, employèrent ensuite les armes spirituelles et temporelles pour s'arroger le droit d'investiture. Ils prétendirent que le royaume des Deux-Siciles, qui obéissait autrefois aux empereurs d'Orient, n'était qu'un fief de l'Église, et en conséquence de cette injuste prétention, ils traitèrent le peuple de ce royaume ni plus ni moins que s'il eut été vassal ou sujet de la Cour romaine.

De cette stupide prétention dérivent toutes les révolutions qui affligèrent ce malheureux pays et les invitations faites maintes et maintes fois aux princes étrangers pour s'emparer de ce royaume.

Léon IX, malgré qu'il fût en odeur de sainteté, est le premier à élever cette prétention.

A la tête d'une forte armée d'Allemands, que ce pontife demanda à Henri II, il envahit les Pouilles pour subjuguer les Normands; mais ceux-ci, conduits par Richard et Robert Guiscard, quoique inférieurs en nombre à l'armée pontificale, composée d'Allemands, de Grecs et d'Italiens, l'écrasent entièrement, et le pape, fait prisonnier, rougit d'une guerre si contraire à son auguste caractère, pleure amèrement sur ses mésaventures, et est fort heureux qu'on lui permette de retourner à Rome, après avoir reçu une si dure leçon. Il rendit son âme à Dieu en 1054 (1).

On raconte, que Léon IX, avant de mourir, avait donné aux Normands l'investiture des Pouilles, des Calabres et de la Sicile; et que ceux-ci lui avaient rendu hommage de ces provinces, comme fief dépendant du Saint-siége.

Et voilà comment les pontifes romains s'arrogèrent le droit d'investiture.

Robert Guiscard, profitant des désordres qui agitaient l'Orient, consolida son pouvoir dans les Calabres.

Nicolas II recourut aux armes spirituelles pour se rendre maître de la ville de Troja; mais Robert ne fit pas grand cas de l'excommunication papale.

(1) *Omnibus tandem in ipso certamine trucidatis Normanni Dei judicio existere victores.* Léon Ostiense. P. Giannone, liv. IX, chap. 111, pag. 175.

Nicolas, voyant que ses foudres n'effrayaient pas les Normands, et qu'il n'était pas facile d'obtenir d'eux ce qu'il en attendait, s'apercevant, d'ailleurs, qu'il avait perdu l'estime et la confiance des empereurs d'Occident, à cause du droit d'investiture qu'il voulait s'arroger, se reconcilia avec Robert, à condition que celui-ci sanctionnerait en faveur de l'Eglise romaine la prérogative de l'investiture. Robert promit au pape tout ce qu'il voulut et celui-ci l'absout de l'excommunication.

On convoqua un Concile à Melfi pour reformer les mœurs des ecclésiastiques.

Le pape confirma à Robert et à Richard les titres qu'ils avaient, conférant ensuite le titre de duc de Sicile à Robert s'il en chassait les Grecs et les Sarrasins. Richard fut reconnu prince de Capoue. On décréta encore dans ce Concile, que Robert et Richard, ainsi que leurs successeurs, prêteraient serment de fidélité au Saint-siége, et que Robert payerait chaque année la somme de *douze deniers* pour chaque couple de bœufs (1).

Robert, ayant reçu l'investiture des Provinces appartenant aux empereurs d'Orient, prête serment de fidélité au pape Nicolas. *Ego Robertus Dei gratia et S. Petri, dux Apuliæ et Calabriæ atque utroque subveniente futurus Siciliæ, etc.*

On vit donc en 1059 les papes disposer en maîtres des couronnes, déposseder les rois, et les empereurs à leur gré, et distribuer les titres et donner les investitures, et exigeant le serment de fidélité des provinces et des royaumes, dont on devait encore faire la conquête.

Voilà l'origine des prétendus droits des papes sur le royaume des Deux-Siciles, et voilà pourquoi ils en disposèrent si souvent selon leur caprice et leur intérêt, mettant les peuples à l'encan et les livrant au dernier enchérisseur.

Roger, frère de Robert, allèché par l'odeur de la brioche, encore toute chaude, s'empare de la Sicile, et les empereurs d'Orient, qui en étaient les légitimes possesseurs, s'en lavent les mains, grâce à l'eau bénite du pape Nicolas.

En 1073, à la mort d'Alexandre II, successeur de Nicolas, le clergé et le peuple romain élurent le fameux Hildebrand, qui prit le nom de Grégoire VII.

Ce pape, voyant les terres de l'Eglise menacées par Robert,

(1) Léon Ostiense, liv. III, chap. 16. P. Giannone, liv. X, pag. 196.

qui déjà occupe une partie de la Marche d'Ancône, fulmine l'excommunication contre le prince téméraire et ses adhérents.

Robert irrité, assiége Bénévent, mais l'abbé Didier apaisa la sainte colère de l'un, et calma l'âme blessée de l'autre. Pour se reconcilier, le pontife absout le prince, et le prince cède Bénévent au pontife (1).

La ville de Bénévent passa au pouvoir de l'Eglise romaine en 1078, et fut le prix de l'absolution de Robert.

Ce ne fut donc ni Pépin ni Charlemagne qui firent ce cadeau à l'Eglise.

L'empereur Henri III, voyant de mauvais œil que les papes s'étaient arrogé le droit d'investiture, et l'avaient privé de concourir à l'élection des papes, indigné surtout de ce que la comtesse Méthilde avait fait don à l'Eglise de plusieurs terres et châteaux, convoqua un Concile à Vormathie pour mettre un frein aux prétentions de l'Eglise. Grégoire, accusé de crimes énormes, fut déposé. Sa Sainteté, cruellement humiliée par ce Concile, ne perdit pas son temps, elle se hâta à son tour de convoquer un Concile à Rome; et, là, excommuniant tous les évêques qui l'avaient déposé, il destitue Henri III du royaume de Germanie et d'Italie, et délie ses sujets du serment de fidélité, leur recommandant de ne plus lui obéir; et pour combler la mesure de ses grâces, Sa Sainteté engagea tous les princes à prendre les armes contre lui.

Cette sainte-décrétale, toute empreinte d'une *charité vraiment évangélique*, mit en flammes toute l'Allemagne.

Henri, consterné et menacé de tous côtés, passe les Alpes et va à Canossa se jeter aux pieds de Grégoire, qui, après l'avoir fait attendre trois jours dans l'attitude la plus humiliante, c'est-à-dire, à pieds nus, daigne enfin le recevoir et lui accorde son pardon. Mais à peine de retour à Rome, le charitable pontife renouvelle l'anathème et donne le royaume d'Allemagne à Rodolphe, duc de Souabe, invitant les princes à le reconnaître pour empereur (2).

Henri, se voyant dépouillé par le pontife, déclare la guerre à Rodolphe. Il y eut un horrible carnage de part et d'autre, et Rodolphe n'eut pas le temps de jouir de son investiture; car,

(1) Pierre Giannone, liv. X, pag. 214.

(2) Sigonio, an 1077 et 1080. P. Giannone, liv. X, chap. 5 page 215 et 216.

il fut tué le second jour de la bataille, et son armée complètement défaite.

Les armes d'Henri, qui furent maudites par le pape, furent bénies par le ciel. Quelle leçon pour Grégoire VII!

Henri, après avoir triomphé de son rival, vint en Italie à la tête d'une formidable armée, et s'empare de Rome. Grégoire alors se renferme dans le château Saint-Ange, implore le secours de Robert; celui-ci, engagé en Orient, où il était allé pour se venger de la conduite indigne de Nicéphore Botoniate qui avait châtré son propre fils, marié avec Hélène, sa fille, ne pouvant résister aux prières de Grégoire, s'embarque aussitôt, fait son entrée à Rome, en chasse l'empereur Henri, et rend au pontife sa liberté.

Grégoire, ne se croyant plus en sureté à Rome, suivit son libérateur dans les Pouilles, et se retira à Salerne où, livré à ses remords, il ne pensa plus à Rome.

Le même Grégoire, pour reconnaître l'insigne bienfait qu'il venait de recevoir de Robert, lui renouvela l'investiture du duché de Pouille, des Calabres et de Sicile.

CHAPITRE II.

Le lecteur n'aura pas oublié, que d'après le témoignage de Charles Moliné, ce furent les Francs qui introduisirent la féodalité dans les Gaules; et que les villes et les villages furent distribués aux grands et petits seigneurs, ce qui leur permit de nager dans l'abondance en vivant des sueurs des marchands et des laboureurs.

Vive la France qui nous a donné une pépinière de maîtres et seigneurs, et qui fit du peuple un tas de serfs et d'esclaves!

Le droit était méconnu. Vers la moitié du douzième siècle l'Italie propagea en France l'étude de la jurisprudence romaine; et Piacentino de Montepessulo fut le premier à professer en France la jurisprudence (1).

Roger, qui venait de France, fut le premier à nous apporter la féodalité avec les misères de la servitude. Un si bel ordre de

(1) P. Giannone, *Hist. de Naples*, liv. XII, ch. I, pag. 416.

choses méritait sans doute le beau titre de Grand-Comte de Sicile. Augustin Inveges rapporte (voir les Annales de Palerme, an 1096) que Roger fut poussé à se nommer Grand-Comte, à cause qu'il avait créé Simon, son fils, comte de Butera (Sicile). C'est donc Roger qui fut le premier à introduire en Sicile la mode française, l'usage des Comtes, des Marquis et des Barons.

Le pape Urbain II, en reconnaissance de ce que le Grand-Comte avait chassé les Sarrasins de la Sicile et soumis l'Eglise Orientale, créa Roger légat du Saint-siége en Sicile. La bulle est datée de Salerne, l'an 1098.

Cette glorieuse prérogative ne fut concédée à nul autre prince de la chrétienté hormis à Roger, Grand-Comte de Sicile (1).

C'est à cause de ce privilége que le monarque de ce royaume a toujours conservé la suprématie spirituelle dans les choses de l'Eglise.

C'est-là la base fondamentale de la monarchie Sicilienne; aussi les successeurs de Roger et les rois d'Aragon, venus ensuite, se sont maintenus en possession de cette noble et grande prérogative, malgré tous les efforts de la Cour de Rome pour les en dépouiller.

Guillaume, duc de Pouille, étant mort sans enfants, la branche de Robert Guiscard s'éteignit avec lui, et Roger II, qui avait succédé à son père en 1101, prit possession de l'État tout entier, en sa qualité d'oncle et cousin, et fut acclamé par le peuple, après avoir reçu l'investiture d'Honoré II, *Rex Siciliæ, Principatus Capuæ, Ducatus Apuliæ.*

A la mort d'Honoré II, arrivée en 1130, il se forma deux factions qui élurent chacune leur pape. Anaclet II, un de ces papes, décerna la couronne à Roger par le moyen d'une bulle, qui lui donnait l'investiture du duché de Naples, qui obéissait encore aux empereurs d'Orient - *Et Siciliam caput regni constituimus.* Innocent II, l'autre pape, au lieu d'une couronne, lui lance l'anathème, et invite Lauthaire II, successeur d'Henri IV, à s'emparer de ses États.

Lauthaire ne fut pas sourd à cette gracieuse invitation, il se rendit en Italie et s'empara de plusieurs provinces; mais bientôt il fut forcé par Roger d'abandonner sa proie et de rentrer en Allemagne.

(1) Malaterra, liv. IV, chap. 29. Pierre Giannone, liv. X, chap. 8, pag. 235.

Le pape Innocent, fort contrarié de cet échec, l'invite de nouveau à revenir en Italie; celui-ci, toujours docile à la voix du pontife, descend avec une armée formidable et s'empare de la Pouille.

A l'élection du nouveau duc de cette province, Lauthaire et Innocent eurent une dispute fort grave. Ce dernier prétendait que l'investiture appartenait de droit au pape; Lauthaire, au contraire, soutenait que cette province dépendait de l'Empire, et par conséquent que l'empereur seul devait en donner l'investiture. La ville de Salerne fut encore un sujet de discussion; l'empereur disait qu'elle faisait partie de ses états, et le pontife prétendait qu'elle appartenait à l'Eglise. C'est au milieu de ce grand conflict, et vers la fin du 1137 que mourût Lauthaire.

L'année suivante, à la mort d'Anaclet, Innocent, devenu maître de l'une et l'autre clef, réexcommunia Roger, se mit à la tête d'une armée, et, en soldat courageux, va combattre contre lui; mais Roger, sans se déconcerter, accepte la bataille près de Galluccio (21 juillet 1139), met en déroute l'armée papale et s'empare d'Innocent II, qu'il fait prisonnier (1).

Léon IX et Innocent II contribuèrent, par leur manie de faire la guerre, à l'asservissement de l'Italie, et devinrent eux-mêmes captifs de leurs vainqueurs; ce qui ne fut ni glorieux ni consolant pour l'Eglise.

Roger, malgré ses victoires, demanda la paix au saint-père, et se réconcilia avec lui, s'agenouillant à ses pieds pour recevoir l'investiture de la royauté de Sicile, du duché de la Pouille, et de la principauté de Capoue, promettant de payer annuellement à l'Eglise le cens d'usage de six-cents schifats.

Après la paix, Naples se soumit à Roger; de sorte que les provinces, depuis le Tibre jusqu'au détroit de Messine, dépendaient du roi de Sicile, qui avait Palerme pour capitale. En effet, Anaclet II, qui fut le premier à fonder ce royaume, dit dans sa bulle: *Et Siciliam caput regni constituimus* (2).

Alphonse d'Aragon fut le premier qui se dit: *Rex utriusque Siciliæ.*

(1) Camille Pellegrin. Falcone. L'anonyme Cassinais. Chronique de l'archevêque Romuald, et de Othon de Frisingen, et les Lettres de Saint-Bernard, abbé de Clairveaux. Le cardinal Baronio et Pierre Giannone, liv. XI, c. 111, pag. 323.

(2) P. Giannone, liv. XI, chap. 4, pag. 331.

Pendant que la partie méridionale de l'Italie se constituait en monarchie sous un seul sceptre, la Toscane et la Lombardie étaient en guerre, les peuples se tiraillaient entr'eux, et les villes, aigries les unes contre les autres, s'entredéchiraient. Rome faisait la guerre à Tivoli, Milan à Crémone et à Côme; Pavie se déchaînait contre Vérone; celle-ci, à son tour, contre Padoue, qui, à son tour, faisait la guerre à Venise; celle-ci, de son côté, faisait la guerre à Ravenne.

Plaisance et Milan se liguèrent contre Parme et Crémone; Modène, Reggio et Parme contre Bologne; Bologne et Faenza contre Ravenne, Imola et Forli; Vérone et Vicence contre Trévise et Padoue; Venise contre Pise; Pise et Florence contre Lucques et Sienne.

Toutes ces villes, divisées entr'elles, et se prononçant tantôt pour, tantôt contre l'empereur, le forcèrent souvent à descendre en Italie.

En 1154, à la mort de Roger II, Guillaume, son fils, se fit couronner roi de Sicile, sans se soucier de l'investiture du pape, ce qui contraria beaucoup Adrien IV, d'origine anglaise: aussi, ce pape, vivement piqué d'une telle conduite, excommunia Guillaume, qui vint assiéger Bénévent.

Frédéric Barberousse, qui avait succédé à son oncle, Conrade III, devenu l'ennemi implacable de Guillaume, se ligue avec Emmanuel Comnène, empereur d'Orient, pour lui déclarer la guerre.

Sa Sainteté britannique faisait insurger les barons de l'état, les Pouilles et les Calabres; et, à la tête d'une nombreuse armée, envahit le royaume de Guillaume pour lui donner le coup de grâce. L'empereur Comnène de son côté envoie dans les Pouilles une armée commandée par Michel Paléologue pour appuyer Sa Sainteté. Guillaume alors, serré de près par les Grecs et les soldats de l'Eglise, demande la paix; mais la charité du pape fut inflexible. Le refus du pape, au lieu d'intimider Guillaume, lui rendit son courage et sa valeur; il se mit à la tête de ses troupes et défit les Grecs d'Orient et les soldats du pape; chassant de ses États ceux qui avaient échappé à son épée. Cette sanglante bataille fut livrée à Brindis, Terre d'Otrante, l'an 1156.

Adrien, comme un rossignol à qui on a coupé la langue, assiégé à Bénévent, où il s'était rendu, et ne pouvant plus en

trouver la porte pour sortir sans la permission de Guillaume, lui demande la paix. Ce qui lui fut accordé à sa grande satisfaction.

Alors Adrien absout Guillaume de l'excommunication dans l'eglise de Saint-Marcien; et en généreux Anglais, lui donne une investiture beaucoup plus étendue que ne l'avaient fait ses prédecesseurs, l'investissant aussi de Salerne, d'Amalfi, de Naples et de tout le royaume.

Le traité de paix fut signé en 1156 à Bénévent (1).

Frédéric, mécontent de cette paix, et fort irrité de ce que plusieurs villes d'Italie avaient fermé leurs portes à Lauthaire II, devint de plus en plus ennemi de l'Italie; il brûle Chieri, Asti, et Tortone, fait garrotter Arnald de Brescia accusé d'hérésie, le livre à Rome, où il est impitoyablement brûlé. Frédéric se rendit ensuite a Rome, tint l'étrier à Sa Sainteté, et se fit couronner au Vatican, en 1155. Il combattit ensuite les Romains qui s'étaient soulevés contre lui, brûle Spolète et s'en retourne en Germanie.

Adrien s'initiant à une politique un peu plus italienne, rompit avec Frédéric, en lui écrivant *qu'il devait l'empire à l'Eglise Romaine,* et qu'il ne l'avait reçu que comme un *bénéfice de l'Eglise.* A ce reproche, qui cachait le vrai mot de fief, Frédéric devint furieux. Adrien, intimidé par les menaces de Frédéric, se retracte, lui écrivant de nouveau que par le mot *bénéfice,* il avait voulu dire: *Pro bono et facto junctum.*

Frédéric, en 1158, redescend en Italie avec cent-mille fantassins, et quinze mille hommes de cavalerie pour en finir avec les Italiens et surtout avec les Milanais. Il assiége Milan. Les Milanais, malgré plusieurs sorties qu'ils firent contre ce formidable ennemi, succombent enfin; après deux mois de siége ils sont forcés de capituler. Frédéric n'exigea d'eux que les régales et le serment de fidélité et laissa à la ville ses consuls.

Frédéric va ouvrir une nouvelle diète à Roncaglia; chemin faisant, il voit un château magnifique, et s'écrie: « A qui appartient ce beau château? » — « A votre majesté, » répondirent les flatteurs, en ajoutant « qu'il était maître de tout. » Quelques-uns d'entr'eux étant d'un avis contraire, Frédéric dit: « Eh bien, la chose sera jugée à Roncaglia. »

(1) P. Giannone, liv. XII, pag. 410.

Sous Lauthaire II, et en 1137, les Pisans saccagèrent Amalfi et y trouvèrent les Pandectes de Justinien perdues depuis six siècles.

Irnerio avait fait à Bologne beaucoup d'élèves de jurisprudence. Les Pandectes disaient: « Que l'empereur Antonin se nommait signeur de l'univers et que toutes les choses étaient du prince. »

Il ne fut pas difficile de persuader à Frédéric qu'il était le maître du monde et de la propriété privée, bien que Bulgarus, qui avait envisagé la question au point de vue des acquisitions, se fut opposé à Martinus, qui, soit par déférence, soit par crainte ou servilité, avait pris le Code et les Pandectes de Justinien au pied de la lettre. Frédéric approuve le servile légiste Martinus et se déclare en sa faveur; quoique Sénèque eût distingué la propriété privée de la propriété publique et éminente (1).

Il faut convenir que les jurisconsultes de ce temps-là ne connaissaient ni le droit de prescription, ni le droit imprescriptible des nations, qui ne pouvait être dépouillées de leur propre liberté et propriété.

On a beaucoup disputé, et on disputera encore, si tous les moyens sont bons pour recouvrer sa propriété comme sa liberté; mais quel que soit l'imprudence et l'illégitimité des moyens, on ne parviendra jamais à effacer le droit primitif. César Balbo avait bien raison de dire dans son Histoire d'Italie: « Si tu m'as volé mon bien et que je tente de te tuer, je fais mal, c'est vrai; mais le bien qui me fut volé sera toujours le mien. »

Cette belle maxime de jurisprudence n'était pas du goût de Frédéric, ni de Napoléon Premier non plus; celui-ci, malgré son code, qui respectait la propriété, ne craignit pas de s'emparer de Rome, en 1808, comme Barberousse s'était emparé du château. Pie VII, dépouillé, eut beau crier: Aux voleurs! il fut relegué à Fontainebleau.

Il est bon d'observer que les jurisconsultes étaient du parti de l'empereur, à cause de la servilité naturelle aux légistes.

« Tout au contraire, ce fut, dit Edgar Quinet, chez les légistes italiens, le leurre d'un patriotisme érudit qui, méconnaissant le monde réel, ne voyait la nationalité italienne que dans

(1) Sénèque, *des Bénéf.*, liv. VII, chap. 4. Bynkershoek, *Question. Droit public.*, 2, chap. 15.

la restauration des temps de Théodore et de Justinien. Les poètes l'emportèrent encore sur les jurisconsultes dans ce retour vers le passé, et cette fureur d'enthousiasme pour un droit fantastique. Personne plus que le Dante ne confirme l'Italie dans le rêve de la restauration de l'empire romain » (1).

Monsieur Quinet ajoute: « Le sentiment de l'universalité du droit-romain venait de l'idée de la monarchie universelle, qui était propre aux Italiens » ..... « Sur cela les jurisconsultes pensaient exactement comme les poètes et les chroniqueurs. Je voudrais pouvoir citer toutes les choses extraordinaires que dit Barthole à ce sujet » ..... « Les expressions de Barthole sont presque les mêmes que celles du Dante: le même esprit gibelin est dans l'un comme dans l'autre. »

Rien moins que cela. La Divine Comédie de Dante ne diffère en rien des extravagances de Barthole.

« Par-là, poursuit monsieur Quinet, on voit clairement la raison pour laquelle les glossateurs de la grande époque étaient presque tous gibelins. A la diète de Roncaglia, les quatre grands docteurs, Bulgarus, Martinus, Jacobus et Hugo, surnommés les Lys des lois, parcequ'ils conservaient la bonne odeur de l'antiquité, avaient tous été du parti de l'empereur, prêts à lui abandonner l'Italie, non par servilité, mais par système (2).

Il me semble qu'Edgar Quinet s'est éloigné de la vérité historique; car, à Roncaglia, si les quatre *Lys des lois* assistèrent au congrès, deux seulement prirent la parole; et si Martinus, par crainte, amour ou servilité, se conforma aux désirs de Frédéric, Bulgarus, au contraire, condamna cette fausse doctrine, ne pouvant croire que l'empereur fût maître du monde ainsi que des propriétés particulières. Frédéric trouva plus commode d'approuver l'opinion de Martinus, qui lui était si avantageuse (3).

« Les jurisconsultes des temps postérieurs soutinrent l'opinion de Martinus; et Barthole arriva jusqu'à dire: « Que celui qui soutient le contraire était hérétique » (4).

(1) Edgar Quinet, *Les Révolutions d'Italie*, liv. I, chap. 4.

(2) *Ibid.*, liv. II, chap. 3.

(3) Pierre Giannone, *Hist. de Naples*, liv. XII, chap. 1, pag. 417. Glos et Odofr. A bene Zénone, 3, c. *De quadrien. præscript.*, *et in præfat. dig.* Othon Morena. Pancir. *De clar. LL. interpret.* lib. II, chap. 14. Ugolinus auctor decimæ collationis diversus fuit ab Hugone a Porta Ravegnana, una ex quatuor. J. C. adhibit in consil. a Freder. I. Vid. Asti *della Rag. civil.* 1, 2, chap. 7. Heinec. *Hist. juris.* 1, 1, chap. 6, § 421. Ex. Odofr. in Auth. Cassa. C. de Sacros. Eccl.

(4) Barthole, *In Extravagant. Ad reprimendum in glos. totius orbis.*

Ce fut sans doute pour ne pas passer pour hérétiques que les légistes français au XIXme siècle, serviles envers Napoléon III, en suivant la doctrine de Martinus et de Barthole, rendirent la sentence qui autorisait la confiscation des biens de la famille d'Orléans.

Cela établi, la question est celle-ci, dit monsieur Quinet : « Pourquoi la science du droit romain brille-t-elle en Italie dans l'époque encore barbare du deuxième siècle, quand tout le reste est dans l'ombre? Pourquoi elle déclina au quinzième siècle, elle disparaît quand la conscience positive de l'antiquité s'accroît de mille découvertes, quand le génie national atteint sa virilité dans les lettres et dans les arts? »

A cette grave question, personne ne répond, si ce n'est monsieur Quinet qui se flatte d'avoir trouvé lui-même la clef dans l'histoire de la conscience d'Italie. « Les historiens, répond monsieur Quinet, c'est vrai qu'ils ne connaissaient pas l'histoire pour puiser leur critique et leur science; mais l'histoire vivait en eux; car, ils se regardaient eux-mêmes comme des citoyens romains; ils retrouvèrent l'antiquité par une sorte d'intuition, à laquelle l'érudition n'a pas toujours su atteindre dans les temps brillants qui ont suivi; ils ne se séparaient pas de la société antique qu'ils croyaient voir ressusciter sous leurs yeux » .... Ainsi leur science était une intuition; elle naissait de l'idée que l'empire romain durait toujours et qu'ils interprétaient la justice en son nom. Ce qui a été pour les modernes le résultat d'un immense travail, était, pour les glossateurs italiens, le fruit immédiat d'une inspiration naïve.

« La dernière conquête de la science moderne était chez eux le premier produit de l'instinct » (1).

Mais cette inspiration naïve, cette intuition, cet instinct, pourquoi ne l'avez-vous pas eu, vous Français, qui n'aviez pas de guerre, tandis que les Italiens étaient toujours assaillis, tantôt par les Normands et par les Souabes, tantôt par les empereurs Téutons et par les Sarrasins? Pourquoi n'avez vous eu l'intuition de la boussole, de la poudre à canon, de la découverte d'Amérique, de l'invention de l'imprimerie, vous, qui vous vantez de tout?

(1) Ed. Quinet, *Les Révolut. d'Italie*, liv. II, chap. 3.

Monsieur Quinet conclut: « La restauration de l'empire entraînant après soi la restauration du droit romain, ces deux idées qui avaient éclaté ensemble, devaient aussi s'évanouir ensemble.... L'espoir tombé, tombe aussi le génie des glossateurs..... Le parti gibelin entraîna avec lui dans sa chute la base historique du droit; le parti guelfe, la sanction morale. Dans cette double ruine, l'Italie perdit la conscience » (1).

Monsieur Quinet, avec l'histoire de Florence, juge toute l'Italie. Tout ce qu'il dit a trait à cet esclandre sanctionné à Rome par Alexandre VI, et consommé à Florence en 1498: la mort mystique de Jerôme Savonarola. S'il eut fixé son attention vers le midi de l'Italie, il aurait remarqué au quinzième siècle quelque chose de surprenant. Il aurait reconnu qu'Alphonse Premier, roi de Naples et de Sicile, ordonnait par son édit du 13 août 1449, que tout recours en appel non seulement pour ceux du royaume des Deux-Siciles, mais encore pour tous ceux de ses états et provinces, c'est-à-dire de Valence, Aragon, Majorque, Corse, Sardaigne, Barcelone et Roussillon, fussent portés tous à Naples par devant le tribunal suprême, appelé alors: Sacré-Conseil de Sainte-Claire (2). Toppi en rapporte les paroles: *Quibus decrevimus omnes causas Regnorum nostrorum Occiduorum et Regni nostri Siciliæ ultra Pharum esse remittendas.*

Telle était l'état de la jurisprudence au quinzième siècle qu'on voyait déjà à Naples une Cour d'Appel.

Il est vrai qu'au seizième siècle la jurisprudence n'avait pas en Italie cette netteté, cette lucidité, qui lui fut donnée en France. Les guerres de Charles VIII, de Louis XII, de François Premier, lui firent oublier l'érudition de l'histoire romaine. Faut-il dire pour cela que l'Italie était inférieure aux autres nations sous le rapport de la jurisprudence?

La France eut à cette époque le fameux Guillaume Budée, elle eut François Duaren, Charles Molinée, Jaco Guiacio, Antoine Gonzio, François Ottoman, Pierre Pilée; mais l'Italie, et surtout Naples, eut aussi les siens. Antoine Capece, Barthelemy Camerario, son élève, qui, tombé dans la disgrace de Charles-Quint, fut reçu en France, et élévé par François Premier au grade de conseiller. Celui-ci, mal récompensé de ses services,

(1) E. Quinet, *Les Rév. d'Italie*, lib. II, chap. 3.
(2) Pierre Giannone, *Hist. de Naples*, lib. XXVI, chap. 4.

Digitized by Google

se retira à Rome où, cordialement reçu par le pape Paul IV, il fut admis dans son conseil (1). Un autre élève de Capece, Sigismond Loffredo, fut appelé en Espagne au suprême Conseil d'Aragon, comme régent de Naples; Cicco Loffredo, lui aussi fameux jurisconsulte, Jerôme Severino, Thomas Salernitano, Jean-André De Curte, Scipion Capece, Marino Freccia, Jacopucio De Franchis, Ant. Baratuccio, Jean-Thomas Minadoi, Thomas Grammatico, Jean-Ange Pisanello, Saturnitano, Villano, Revertera, Camille De Curtis, Jean-Ant. Lanario, Annibal Moles, Charles Tappia, Fulvio de Constanzo et Vincent De Franchis, ce dernier, en 1591, conseiller de Philippe II, roi d'Espagne, fut par lui élu régent dans le suprême Conseil d'Italie. Ses décisions le rendirent illustre en Europe. Il mourut à Naples en 1600.

Il est vrai qu'en ce temps-là, la jurisprudence fleurissait beaucoup plus dans les universités que dans les tribunaux, surtout en France. Quant à la matière féodale, inconnue aux Romains, les jurisconsultes napolitains la connaissaient beaucoup mieux que les autres nations. Les fidécommis éprouvèrent à Naples une altération fort remarquable. Les majorats et les primogénitures, presqu'inconnus aux anciens, se rendirent si fréquents qu'ils remplirent la jurisprudence de nouveaux noms, de nouvelles disputes et de nouveaux traités. L'emphytéose, le change de la monnaie, les assurances, les prêts à-la-grosse firent composer de nouveaux traités et de nouveaux commentaires; de sorte que cette partie-là est réputée aujourd'hui comme une des principales de la nouvelle jurisprudence. La doctrine des dots, sous le rapport des lucres dotaux, bien différente des anciennes donations, *propter nuptias*, reçut aussi de nouveaux mots d'*antefato*, de donatifs, de *meffio* et *catamefio*, etc. Pierre Giannone (liv. XXXIV, chap. 8, pag. 164 et suivantes) en donne un bien long catalogue.

Si monsieur Quinet se fût donné la peine d'étudier le dixseptième siècle, il aurait vu le plaidoyer que François d'Andrea publia dans sa *Réponse au traité des raisons*, etc., au sujet des prétentions de Louis XIV sur le Brabant et autres états de Flandre à la mort de Philippe IV d'Espagne, en 1667. Les jurisconsultes napolitains furent à ce sujet bien supérieurs en érudition

(1) Pierre Giannone, *Hist. de Naples*, liv. XXXII, chap. 8, pag. 616.

aux legistes français (1). Il aurait encore remarqué Gaetano Argento et Domenico Aulisio également célèbres.

Il aurait trouvé aussi Nicolini, Napolitain, célèbre jurisconsulte, Ignace Magnani, qui professait publiquement le droit. Il aurait vu au dixhuitième siècle Gaetano Filangieri, dont la science, comme une grande lumière, attirait les regards de l'Europe; tandis qu'à Milan le célèbre Beccaria, avec son livre *Des Délits et des Peines*, ouvrait une ère nouvelle à la réforme des lois criminelles.

Pour revenir à mon sujet, Frédéric, maître suprême, impose à la noblesse et aux villes de la Lombardie des lois fort rigoureuses. Il leur ôte le pouvoir de nommer des magistrats; il leur impose des officiers de son choix, auxquels on donna le nom de *Podestats*.

Cet ordre de choses dura peu, car Milan, Brescia et Crème se révoltèrent.

En 1159, Frédéric assiégea cette dernière ville qui eut le courage de résister pendant six mois; ses sorties contre l'ennemi toujours heureuses, furent couronnées par la victoire. Frédéric, irrité de ne pouvoir s'emparer de cette ville, fait pendre les prisonniers aux yeux des assiégés; Frédéric, en monstre qu'il était, tue les ôtages adultes, et pousse la cruauté jusqu'à attacher les enfans du pays au bélier, dont il se servait pour abattre les remparts, forçant ainsi les défenseurs à massacrer leurs propres enfants pour sauver leur ville; c'est alors que les malheureux assiégés s'écrièrent: « Que tous ceux qui meurent pour la patrie soient-bénis! » et, à ce cri redoublant leur courage, mirent en fuite l'empereur et son armée.

On aurait dû croire que la terre, abreuvée de ce sang innocent, ne ferait des Italiens qu'une seule famille, mais malheureusement il n'en fut pas ainsi. Les villes impériales restèrent insensibles; et les villes jalouses restèrent étrangères l'une à l'autre, comme elles l'étaient auparavant. Tant il est vrai, que cette malheureuse ville, exténuée et abandonnée par ses voisins, fut forcée de se rendre, le 26 janvier 1160, au cruel Frédéric, contre lequel elle ne pouvait plus lutter; et demanda pour toute grâce au vainqueur d'être protégée contre l'en-

(1) Pierre Giannone, liv. XXXIX, chap. I, pag. 329 et 330.

vicuse Crémone sa voisine. Hélas! cette faveur lui fut encore refusée (1).

Crème, la sublime Crème, fut pillée et incendiée par les Crémonais, qui, pour mettre le comble à leur cruauté, la rasèrent et la détruisirent de fond en comble.

Frédéric revint à Milan: les Tudesques furent battus à Bassano et à Balquignano.

A la mort du pape Adrien (septembre 1159) deux papes furent élus. Alexandre III et Victor IV, antipape. Frédéric reconnaît et accepta Victor, refusant Alexandre, qui fut reconnu par la chrétientée.

La guerre prit alors un caractère de religion.

Frédéric, ayant en 1161 réuni une nouvelle armée, marche sur Milan et en forme le siége. Après neuf mois de resistence, cette ville affamée se rend à discrétion. Frédéric, avant d'y entrer, en fait sortir tous les habitans; et pour assouvir sa stupide cruauté, donne à chaque ville voisine et rivale un quartier à détruire.

En 1162, Frédéric retourne en Germanie, mais l'année suivante il redescend encore pour dompter l'Italie qui avait brisé le joug impérial.

Vérone, Vicence, Padoue et Venise se liguent contre l'ennemi commun. Frédéric marche sur Vérone, mais il en est repoussé et va prendre son quartier d'hiver en Germanie.

Le pape Alexandre s'allia avec Guillaume II, roi de Sicile.

Frédéric, mécontent de cette alliance, descend en Italie pour la quatrième fois à la tête d'une armée formidable. Après avoir passé six mois près de Bologne sans oser assaillir aucune ville, il marche sur Rome, et le pape se sauve à Bénévent. Rome ouvre ses portes aux Tudesques. Là, les fièvres endémiques moissonnèrent une partie de l'armée, ce qui força Frédéric de se rétirer en Toscane.

Le premier décembre 1167, le plus beau jour de l'histoire d'Italie, Crémone, Bergame, Brescia, Mantoue, Ferrare, Milan, Lodi, Plaisance, Parme, Modène et Bologne formèrent une ligue avec Vérone, Vicence, Padoue, Trévise et Venise, jurant ensemble de revendiquer leurs droits méconnus, et de refouler l'oppresseur étranger.

(1) César Balbo, *Hist. d'Italie.*

A la vue de cette puissante Liguo, Frédéric se retira traversant le Mont-Cénis.

Novare, Verceil, Côme, Asti et Tortone, s'étant unis à la Ligue, il ne resta à l'empereur que Pavie et le marquisat de Montferrat.

C'est alors que fut bâtie Alexandrie, et on lui donna le nom du pape leur allié.

En 1168, Ravenne, Rimini, Imola et Forli s'unirent aussi à la Ligue. Mais hélas! à cette belle union et naissante concorde manquaient encore deux choses, deux idées, comme a fort bien dit César Balbo, *Indépendance et Italie!* La vertu suprême de ces deux idées était hors de cause. Les Italiens ne l'avaient pas encore senti; ils n'en avaient pas même le germe. L'absence de ces deux armes formidables rendirent inutiles les hauts-faits d'armes des Italiens.

Gènes, jalouso de Pise, en jura la perte. La Toscane, Luques, Sienne, Pistoie se déclarèrent en faveur de Gènes; Florence et Prato en faveur de Pise; de sorte que aucune de ces villes ne voulut adhérer à la *Concorde*. Bien plus, puisqu'il faut tout dire, malagré que ma plume s'y refuse, on voit dans le pacte de confédération, que Crémone s'était reservé le droit de s'opposer à la reconstruction de la malheureuse ville de Crème.

En 1174, Frédéric descend, pour la cinquième fois, en Italie par le Mont-Cénis; brule Suse, prend Asti et vient assiéger Alexandrie; cette ville se défendit héroïquement, et Frédéric, après quatre mois d'un siége inutile, se retire à Pavie.

Frédéric, connaissant la puissance de Guillaume, roi de Sicile, lui offre sa fille en mariage pour prix de son alliance avec lui; Guillaume s'y refuse. Frédéric, furieux d'un pareil refus, fit venir d'Allemagne une nouvelle armée. Les Milanais vont à sa rencontre, lui livrent bataille à Legnano, le 29 mai 1176, et remportent une des plus belles et des plus brillantes victoires dont il soit parlé dans l'histoire d'Italie, quoiqu'en dise monsieur Edgar Quinet dans ses *Révolutions d'Italie*.

Avant l'action, les Lombards s'agenouillent et demandent à Dieu la victoire, et ils so relèvent tous, bien résolus de vaincre ou de mourir. La victoire, longtemps disputée, fut complète, et les Tudesques furent entièrement détruits. Frédéric, désarçonné, tomba de cheval, et se sauve à grande peine avec un

petit nombre des siens et se rend à Pavie, où sa femme, le croyant mort, le pleurait depuis quatre jours.

Frédéric, plus habile négociateur que grand capitaine, se réconcilie à Venise avec le pape Alexandre, et conclut une trêve de six ans avec les Lombards et de quinze ans avec Guillaume (1).

Frédéric, suivant l'usage, se prosterne aux pieds d'Alexandre: celui-ci les lui pose sur la tête en disant: *Super aspidem et basiliscum.* L'empereur, se relevant, lui répondit: *Non tibi, sed Petro.* Alexandre alors ajoute: *Et mihi et Petro.* Ce fait, vrai ou controuvé, était, dit César Balbo, dans les mœurs de ce temps-là.

Frédéric, après avoir signé la paix, repassa les Alpes.

L'antipape Caliste III, partisan de Frédéric, fit aussi sa soumission aux pieds d'Alexandre, et le schisme, qui avait duré dix-huit ans, cessa en 1178.

Les Italiens, pendant cette paix qui fut signée à Constance, laissèrent échapper la plus belle occasion, qui depuis sept siècles se fut présentée, pour proclamer leur indépendance et pour rendre l'Italie aux Italiens.

Enfin, Frédéric descend, pour la sixième et dernière fois, en 1184. Cet empereur marie son fils Henri avec Costance, fille posthume du Grand Roger, tante et héritière de Guillaume II, roi de Sicile. Ce mariage fut une source funeste de longues guerres et de grandes calamités pour l'Italie.

Frédéric, combattant en Asie contre Saladin, meurt en 1190, dans les eaux du Sélef (*Sydnus*). Son successeur, Henri VI, héritier de Guillaume II, mort sans enfants en 1189, eut la Sicilie en partage. Tancrède, comte de Lecce, fils naturel de Roger, la lui dispute. Henri envoie une armée d'Allemands contre ce rival; cette armée fut défaite et les fuyards repassèrent les monts; mais Henri, honteux de sa défaite, repasse les Alpes avec une plus forte armée, et assiége Naples, où la grande chaleur de la saison fit périr une partie de son armée, ce qui l'obligea de rentrer en Allemagne.

L'impératrice Constance fut faite prisonnière par Tancrède, qui la renvoya à son mari comblée de présents.

Dans ce temps-là, la guerre civile se rallume en Lombardie

(1) P. Giannone, liv. XIII, chap. 1, pag. 462.

avec une nouvelle fureur. Les provinces de Naples, infestées par les troupes tudesques, auxquelles s'unirent les Florentins, furent mises à feu et à sang. La Terre de Labour, et surtout la Province de Molise, furent dévastées, et la ville de Venafro, et les châteaux d'alentour, où l'on fit beaucoup de prisonniers, furent entièrement détruits (1).

Tancrède, après avoir chassé les uns et les autres, et rétabli l'ordre dans la Pouille, expira à Palerme vers la fin de 1193.

A Tancrède succéda son fils Guillaume III.

Henri redescend en Italie. Naples, d'accord avec les Pisans envoyés par Henri, lui ouvre les portes. Salerne, qui voulut résister, fut impitoyablement pillée, et ceux de ses habitans qui avaient échappé au massacre, furent ou exilés, ou emprisonnés.

Henri, devenu roi de Sicile, dépouille les peuples sans pitié, et en devint le tyran, rendant le nom tudesque extrêmement odieux à tous les habitans, et surtout à sa femme, qui, dit-on, voyant l'horrible extermination des Normands, conjura contre lui. Henri fait arracher les yeux et fait couper les parties génitales à l'infortuné Guillaume (2).

Après ce bel exploit, Henri s'en retourne en Allemagne emmenant avec lui Guillaume prisonnier, sans avoir pitié de son malheureux état.

Ce nouvel intrus emporta avec lui tous les trésors, toutes les pierres précieuses et le riche mobilier de la maison royale. Les vases d'or et d'argent, les chaises, les tables et les lits du même métal, les riches draperies d'or et de pourpre; tout, en un mot, ce qu'il y avait de précieux fut chargé sur cent-soixante sommiers et devint la proie de ce spoliateur à la grande douleur des Siciliens (3).

C'est en vertu d'un mariage, que les Deux-Siciles passèrent entre les mains des Souabes.

Henri, après avoir réuni une armée de soixante mille hommes, redescend de nouveau en Italie, dans l'année 1196, pour exterminer les Normands. Ce prince cruel fit attacher à la queue d'un

(1) P. Giannone, liv. XIV, page 15.

(2) Idem, liv. XIV, chap. 1, page 21. Sigon. Muratori. Roger Hoved. *Annales d'Angleterre*, page 770, etc.

(3) Capecelatro, liv. IV. Carusi, *Hist. de Sicile*, part. II, vol. 1, 1, 7. *Gestes d'Innocent III*, § 9. *Chronique Fossæ. nov.* an 1195. Sicard. Crem., pag. 6, 7. P. Giannone, liv. XIV, chap. 1. Arnauld Lubec, 4, chap. 20.

cheval le comte Richard, beau-frère de Tancrède, et le fit traîner dans les rues au milieu de la boue, et le fit ensuite pendre par les pieds. Après avoir vecu deux jours au milieu de ces cruels tourments, Henri lui fit attacher par son bouffon une grosse pierre au cou et il fut achevé de cette manière (1).

Henri commit en Italie des barbaries inouies: il fit faire des couronnes et les fit enfoncer avec des pointes de fer dans la tête de ceux qui avaient couronné Tancrède, et les fit périr au milieu de ces tortures, n'épargnant pas même les enfants.

Ce monstre fit arracher les yeux et couper les parties génitales à Margariton, duc de Durazzo, prince de Tarente (2).

Henri, ce fléau de l'espèce humaine, ne se serait point arrêté-là, si Dieu, indigné de ses cruautés, ne lui eut dit: Où vas tu?.....

Ce fut le 29 septembre 1197 qu'Henri alla rendre compte à Dieu de ses actions.

A ce tyran succéda Frédéric II, son fils. Sa mère, Constance, par son testament du 27 novembre 1198, le mit, lui et son royaume, sous la tutelle du pape Innocent III. C'est alors que celui-ci réunit dans ses mains le pouvoir spirituel et royal des provinces de Naples et de Sicile. *Vice regia.*

Frédéric, devenu majeur, et voyant les innovations qu'Innocent III avait faites dans les élections des évêques, ainsi que dans les anciens priviléges des rois de Sicile, concédés à Guillaume par Adrien IV, se plaignit amèrement de cette usurpation. Les empiètements d'Honorius III, de Grégoire IX et d'Innocent IV, qui voulaient dépouiller Frédéric de ses droits, causèrent beaucoup de désordres et d'agitations.

Le pape Innocent ne se contenta pas de réclamer l'investiture de ce royaume, il prétendit encore en être le seigneur et maître. Il déclara ouvertement, que la propriété de ces provinces appartenait au Siége apostolique (3).

Innocent ne se fit pas scrupule de donner à Gualtier, comte de Brenna, le comté de Lecce et la principauté de Tarente.

(1) *Chronique Fossæ. nov.* Richard de Saint Germain, an. 1197. P. Giannone, liv. XIV, chap. 1, page 24.

(2) Arnauld Lubec. 5, c. 11. P. Giannone, liv. XIV, chap. 1, page 24.

(3) Innocent III, liv. I, épîtres 558, 563, 566; liv. II, épîtres 192, 243. P. Giannone, lib. XV, page 46.

Il deposa avec le même aplomb Conrad de Marley, créé comte de Sora par Hnri VI, disposant du comté en faveur de son frère Richard. Il déposa Othon IV pour déférer la couronne royale et impériale à Frédéric II (Aix-la-Chapelle, an 1212).

Sur ces entrefaites les habitans de la ville d'Albi, chef-lieu du département du Tarn (France), favorisés par le comte de Toulouse, prêchent une nouvelle doctrine contraire à la foi (1). Pour abattre cette hydre naissante, Innocent III charge Dominique Gusman et François d'Assise de prêcher contre les hérétiques. Dominique Gusman fut fondateur de l'Ordre des Dominicains, et François d'Assise, de l'Ordre des Frères-Mineurs.

C'est à Albi que naquit l'inquisition.

Frédéric promulgua, en 1224 et en 1251, quatre édits qui condamnaient les hérétiques obstinés à être brûlés vifs, et à la prison perpétuelle les pénitents, ordonnant aux ecclésiastiques de rechercher et désigner les coupables d'érésie, et aux juges séculiers d'en infliger les peines, et de leur prêter main forte (2): Dominique Gusman eut l'honneur d'être le premier inquisiteur!

Après la mort de Frédéric II, Innocent IV permit aux ecclésiastiques de la Lombardie et de plusieurs autres provinces d'y ériger le tribunal de l'inquisition.

Ainsi, après la féodalité, nous eûmes l'inquisition, grâce à la doctrine répandue en France par les Albigeois. Faut-il, après cela, s'étonner du culte de la déesse Raison, proclamée par la première République française, et du socialisme et communisme mis en doctrine par la seconde?

(1) Fleury, cit. 4, discours § 14. *Hist. de l'Inquisition*, vol. 1, liv. II. P. Giannone, liv. XV, chap. 4, pag. 80.

(2) Pierre de Vineis, liv. 1, chap. 25, 26, 27. Philip. à Limborch, *Hist. de l'Inquisition*, liv. 1, chap. 2. Raynault, an 1131. Fleury, *Hist. Ecclés.* liv. LXVIII, n, 65. P. Giannone, liv. XV, chap. 4, page 81.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Florence avait dans le douzième siècle renversé la noblesse, et proclamé la suprématie du travail. Dieu ne demande pas à l'homme ce qu'il a possedé de terre, mais ce qu'il a fait sur la terre: aussi la loi ne demande pas au citoyen ce qu'il possède, mais bien ce qu'il fait. Principe que l'Europe est loin d'avoir atteint au dix-neuvième siècle: principe tout opposé à celui de l'Angleterre, qui se dit la plus libre, fondant le droit constitutionnel moderne sur l'homme qui possède. La libre Angleterre accepte que l'homme soit mesuré et prisé par la propriété. Edgar Quinet dit: « Les barons anglais qui s'emancipaient après avoir conquis le sol, se reconnurent entr'eux à la marque de la propriété. Ceux auxquels les terres avaient été arrachées, finirent par voir des maîtres légitimes dans ceux qui les possédaient. L'âme se ravalant par dégrés sous une conquête prolongée, la créature humaine cessa de se compter pour quelque chose dans la cité. Une lande, un rocher, un manoir obtinrent le droit que l'homme avait perdu; il se trouva dominé, destitué par la glèbe, et la propriété devint le signe distinctif de la vie politique. Cette idée, passant de la féodalité dans le droit constitutionnel moderne, il fallut posséder un coin de terre pour être quelque chose; et, de nos jours, les peuples qui se disent les plus libres portent encore au front ce stigmate du servage (1). »

Le principe du travail, comme premier élément de richesse, fut sanctionné à Florence dans le douzième siècle.

On décréta, en présence de Dieu créateur, que tous les hommes étaient égaux devant la mort, et que tous devaient travailler. La loi supprima la noblesse et priva du beau titre de citoyen et du bénéfice des emplois tous ceux qui ne renonceraient pas à leurs habitudes de mollesse. Alors les nobles déchirèrent leurs titres, changèrent leur nom, et coururent s'inscrire sur le Livre des arts et métiers.

La noblesse, devenue plébéienne, fut reçue dans la cité de

(1) *Les Revolutions d'Italie*, liv. I, chap. 11.

Florence sous une condition toute singulière : que si un noble, admis au rang des plébéiens, se rendait coupable d'un meurtre, il serait retranché du peuple et rejeté à perpétuité parmi les Grands (1). Etre marqué de noblesse c'était le plus grand châtiment; c'était d'ensévelir l'homme vivant.

La France se vante de sa fameuse nuit du 4 août. Ce nouveau-né du quatre août est bien jeune à côté du douzième siècle de Florence.

Edgar Quinet avoue, « que l'antiquité avait tenu le travail à déshonneur, pendant que l'Italie le réhabilitait jusqu'à en faire le principe du droit social. Et quand cette contrée n'eût rien fait autre chose, une si éclatante désobéissance à un joug que les meilleurs convoitent ou acceptent aujourd'hui sans sourciller, rachèterait de plus grands vices que les siens. Je répète, que l'homme en Italie, malgré toutes ses chutes, conserva cette fierté individuelle de ne vouloir pas être mesuré ni primé par la propriété et par la terre » (2).

Mais hélas! A peine la bourgeoisie a-t-elle, grâce au concours du peuple, vaincu la vieille noblesse, qu'elle se déchaîne contre le peuple avec une puissance de haine que rien ne lasse. Le républicain Varchi ne tolère pas même que le peuple pense à la chose publique.

Liguée, en 1342, avec la noblesse, déjà pénétrée dans la cité, la bourgeoisie confère la tyrannie au duc d'Athènes, à condition qu'il annullât le peuple. Le duc, une fois établi, se retourne contre tous. Il tombe à son tour, et le pouvoir est partagé entre les grands et les petits métiers. Mais le grand pèse sur le petit et détruit l'équilibre. Le peuple, poussé au désespoir, saisit l'occasion d'une question de salaire, et renverse le règne de l'oligarchie bourgeoise. La victoire des cardeurs, teinturiers, tisserands, tailleurs, du petit-peuple en un mot, fut passagère, et fut durement expiée, par cela-même que la bourgeoisie, pour se venger de ses humiliations, inaugura la terreur contre lui. Le peuple couvrait la moitié des emplois, et il en fut aussitôt dépouillé.

Les proscriptions et les échafauds dépeuplèrent Florence.

Nonobstant toutes ses cruautés, la bourgeoisie n'était pas

(1) Giovanni Villani, liv. XXII.
(2) *Les Révol. d'Italie*, liv. I, chap. 11.

tranquille. En proie à ses remords, elle rend à la noblesse les honneurs et l'autorité dont elle avait été dépouillée. Sylvestre et Côme de Médicis, en habiles politiques, lui épargnèrent cet opprobre ; ils caressèrent le peuple pour le dompter, et l'endormirent par des apparences, et s'en servirent sans le désespérer ni l'anéantir (1).

A la suite de cette nouvelle politique, la patrie devint la proie des riches ; le peuple fut tellement écrasé par l'orgueil et l'avarice des Grands, que Pierre de Médicis en fut lui-même effrayé, et voulut réagir contre l'oligarchie des riches.

Cette bourgeoisie, qui, jusqu'en 1388, avait lutté contre l'empereur, se prononce tout-à-coup pour lui ; et livre sans combat la souveraineté de l'état à Charles IV.

Ce fut le premier pas vers le gouvernement des Archiducs.

Cet acte d'hommage-lige constitua l'émigration de la grosse bourgeoisie sous les drapeaux de l'ennemi gibelin ; tout comme en France, au dixneuvième siècle, elle émigrat sur les terrain des Traités de 1815 et de la Sainte-Alliance, avec cette différence, dit monsieur Quinet, « que l'oligarchie des Riches, en Italie, s'unissant par des mariages à la Noblesse de race, y emprunta véritablement une partie de son sang et de son génie. En second lieu, la religion, par un enthousiasme désintéressé, y assura le beau dans les arts, les sciences, la civilisation, en un mot, un idéal éternel lui prêta quelque chose de sa durée. Tandis que la grosse bourgeoisie du dixneuvième siècle, en ne s'appuyant sur aucun autre fond que l'argent, entreprit une chose non seulement nouvelle dans le monde, mais téméraire ; car, d'abandonner à ses adversaires, Dieu, la patrie, l'humanité, l'héroïsme, la beauté, la science, l'art, c'est en vérité se dépouiller outre mesure, et faire la part trop belle à la fortune impatiente du *Peuple maigre* (2). »

Ces grosses bourgeoisies industrielles s'aperçurent les premières que la misère exercée comme moyen politique, pouvait anéantir comme l'exil et l'échafaud. Elles croyaient se rendre maîtres de la situation en dépouillant le parti populaire : aussi, la terreur et la misère sont restées le fait permanent.

Florence, donc, devenue coquette, un peu trop décolletée, par une

(1) Machiavelli, *Hist. de Florence.*
(2) *Les Révolutions d'Italie*, liv. 1, chap. 11.

impulsion de sentimentalité toute empreinte d'intérêt au cours de la place, introduisait chez elle la faction étrangère des guelfes et gibelins, née en Allemagne en 1139, sous l'empereur Conrad III (1).

Les gibelins, du nom de Gibel, ou de Ghibeling, ville qui donna le jour à Henri, fils de Conrad, étaient du parti impérial. Les guelfes, du nom de Guelf, duc de Bavière, étaient du parti papal.

La faction funeste des guelfes et des gibelins se propagea en Italie (2), et voilà comment.

Messer Buondelmonte, noble florentin, avait fait des promesses de mariage à une fille des Amedei, famille patricienne. Une dame de la famille Donati, florentine coquette, sans égards pour la promesse faite par Buondelmonte, conçut le projet d'empêcher ce mariage, en lui offrant sa fille unique avec une riche dot. Le jeune florentin, passant un jour sous les fenêtres de la Donati, celle-ci le salue gracieusement et très *florentinesquement*, et puis elle descend et s'entretient avec lui sur le peu de mérite de sa fiancée: « Voilà ma fille! lui dit-elle, elle est beaucoup plus digne de vous que votre fiancée. » A ces paroles flatteuses, à la vue, surtout, de la fille, parée de toutes ses grâces, et riche de fortune, le noble florentin renonce, aussitôt, à ses premières amours, et se laisse séduire par les flatteurs appâts de la riche héritière, et l'épouse.

L'injure faite à la famille des Amedei fut bientôt vengée par le sang de l'étourdi Florentin; car, se promenant, le jour de Pâques 1215, sur le *Ponte-Vecchio*, il y fut tué par Moscado Uberti. A la nouvelle de cet assassinat, qui se repandit rapidement, le peuple et la noblesse indignés se partagèrent en deux camps, qui s'appelèrent ensuite guelfes et gibelins. A la tête des premiers étaient les Buondelmonti; et les Uberti et les Amedei à la tête des seconds. Alors la guerre civile avec toutes ses horreurs éclata, et embrasa une partie de l'Italie. C'est ainsi que les Italiens concouraient à leur propre ruine. Une Florentine, Donati, introduisit la guerre civile en Italie; et une autre Flo-

(1) Othon de Frisingen, Inveges en 1232. *Hist. Palerm.* vol. 3. Sigon. Muratori.

(2) Malaspina, cap. 104 et 105. Giov. Villani, liv. V, chap. 38. Muratori, dissert. 51. P. Giannone, liv. XVI.

rentine, Cathérine de Médicis, produisit en France la Saint-Barthélemy.

La discorde entre les papes et les empereurs acheva la désunion. Les guelfes se prononcèrent en faveur des papes, et les gibelins pour les empereurs; les papes, pour diminuer les forces impériales, attisaient les partis les uns contre les autres (1).

CHAPITRE IV.

Revenons maintenant à la politique de la Cour de Rome. Honorius III, ayant succédé à Innocent III, suivit la même ligne de conduite que son prédécesseur contre Frédéric II qui s'opposait à l'immunité de l'Eglise comme contraire à l'ancienne discipline, soutenant de toutes ses forces les anciens priviléges des rois de Sicile.

Grégoire IX soutint les mêmes prétentions; ce pontife, oubliant tout ce que Frédéric avait fait contre les hérétiques de France, lui lance l'anathème parce qu'il avait retardé son expédition contre le Soldan, bien qu'une grave infirmité dont il fut atteint, dût l'excuser de ce retard.

Frédéric, à peine rétabli, se mit à l'œuvre, il ramasse l'argent des eglises et des ecclésiastiques et part pour la guerre sainte. Grégoire voulait bien délivrer le Saint-Sépulcre, mais il ne voulait pas faire contribuer ni l'Eglise, ni les ecclésiastiques.

Frédéric part pour la Palestine le 11 juin 1228. Et pendant qu'il délivrait le Sépulcre de Notre-Seigneur, le pape Grégoire, sans doute pour appuyer la sainte entreprise, excite les Milanais et la Ligue Lombarde à s'unir à lui. Avec ce secours il forma une nombreus armée à laquelle il donna le nom de *Milice du Christ*, il envahit la Pouille et les états de celui-même qui combattait en Palestine pour le triomphe de la religion (2).

Frédéric, apprénant que la Milice du Christ avait envahi ses états et provoqué la révolte dans plusieurs de ses provinces qui

(1) Muratori, Dissert. 51. P. Giannone, liv. XVI, page 91.

(2) Sigon, an 1228. P. Giannone, liv. XVI, chap. 6. Muratori, Richard, Saint Germain, Raynald.

étaient ravagées par les capitaines du pape, beaucoup plus turcs que ceux qu'il combattait, conclut aussitôt la paix avec le Soldan, qui lui restitue Jérusalem, dont il était héritier en vertu de son mariage avec Jola de Lusignan, fille héritière de l'ancien roi de Jérusalem (voilà pourquoi les rois des Deux Siciles s'appellent rois de Jérusalem), et vole au secours de son peuple.

A peine arrive-t-il en Terre de Labour, que l'armée papale, qui assiégeait Guiazzo, frisonna de peur et prit la fuite. Force fut alors à Sa-Sainteté de faire la paix avec Frédéric, qui pardonna aux Lombards, aux Toscans et aux Français tous ligués au pape et qui formaient sa belle milice.

Frédéric, absout de l'excommunication, s'asseoit à table avec Sa-Sainteté, à Anagni, le premier septembre 1230; le choc des verres sembla sceller la paix et donner un peu de répit à l'humanité cruellement travaillée. Vain espoir! Les Milanais, la Ligue-Lombarde, en somme, la Milice du Christ toute entière, poussée de nouveau par le pape Grégoire, recommença les hostilités contre Frédéric, qui avait encore l'esprit calme et comptait toujours sur la réconciliation jurée à Anagni.

A cette nouvelle inattendue, Frédéric redescend pour la troisième fois et, le 27 novembre 1237, livre bataille à Cortenova, mettant les Milanais en pleine déroute. Bien que Frédéric n'eût osé assaillir Milan, qui lui avait toujours fermé ses portes, toutes les autres villes de la Lombardie furent assujeties à son obéissance.

Après cette défaite, le pape Grégoire excommunie de nouveau Frédéric, et délivre ses sujets du serment de fidélité. Puis il lance l'interdict contre tous ceux qui lui auraient obéi (1).

Mathieu Paris dit : que Grégoire écrivit à Robert, frère de Louis IX roi de France, pour lui offrir l'empire (2).

Frédéric, se voyant ainsi frappé des foudres du Vatican, évoque tous les saints du paradis pour calmer Sa Sainteté. Il envoie à Rome l'évêque de Sainte Agathe et l'évêque de Calvi pour apaiser Sa Mansuétude fort en colère contre lui. Sa Bénignité, insensible aux prières des deux évêques, les renvoie, et ne voulut pas même entendre le nom ni le prénom de cet impénitent endurci et ennemi de l'immunité de l'Eglise (3).

(1) Matthieu Paris, an 1239. Ratnald, P. Giannone, liv. XVII, chap. I.
(2) Idem, an 1239. Fleury, *Hist. Ecclés.*, 81, n. 36.
(3) Richard de Saint-Germain, an. 1239. P. Giannone, liv. XVII, chap 1.

Frédéric, très-mécontent du pape, et voyant d'ailleurs que les prêtres, violant la constitution des rois Normands, ses prédécesseurs, avaient tellement multiplié le nombre des églises et des couvents, qu'ils avaient envahi presque toutes les propriétés, et qu'il n'y avait plus de ville ou château, petit ou grand dans le royaume, qui ne fût devenu la propriété du clergé, défendit aux prêtres d'acquérir des immeubles.

Cette loi si sage qui irrita le pape Grégoire, n'était pourtant que le renouvellement de l'ancienne constitution du royaume. Tant il est vrai, que les évêques d'Erbipoli, de Worms, de Verceil et de Parme, au sujet de l'accusation que Grégoire IX fit à Frédéric II, « d'avoir depouillé les Templiers es les Hospitaliers des biens immeubles qu'ils possédaient » répondirent : « que Frédéric ne fit autre chose que révoquer quelques achats qu'ils avaient fait en Sicile des biens de la bourgeoisie, contraire à l'ordonnance de cette ancienne constitution qui, en Sicile, avait toujours eu vigueur et observance. »

Les paroles de l'accusation ainsi que la réponse sont reportées par Goldasto (*Collect. Const. Imper.*, vol. II, édition Francfort. an 1713, page 79), par Lünig (vol. II, *Du Code Diplomatique d'Italie*, page 882), et par P. Giannone (liv. II, chap. VIII, § IV, page 191 et 192).

Les hostilités recommencèrent. Grégoire déchaina de nouveau l'anathème contre Frédéric qui menaçait le Patrimoine de l'Église, et qui déjà avait mis sa main sacrilége sur Bénévent. Grégoire alors prêche la croisade des peuples contre Frédéric et convoque un concile à Rome en 1240.

Sur ces entrefaites, Jean Colonna, cardinal de Sainte-Praxède, légat dans les Marches, s'unit à Frédéric et lui soumit bon nombre de châteaux près de Rome.

La famille des Colonna devint funeste à l'autorité papale, comme on le verra dans l'histoire.

Les prélats étrangers s'acheminèrent vers Rome pour assister au concile convoqué par Grégoire. Arrivés à Gênes, qui était guelfe et qui tenait par conséquant du parti du pape, ils décidèrent d'achever le voyage par mer, de crainte d'être molestés par Frédéric. Les bons prélats, navignant sur des galères génoises, furent bientôt abordés à la Meloria, petite île près de Livourne, par vingt galères du royaume de Naples et par l'escadre des Pisans. A la vue du péril qui les menaçait, les

prélats perdirent leur gaieté. Le trois mai 1241 les galères génoises furent attaquées, trois d'elles furent coulées bas, et vingt-deux autres capturées. On fit plus de quatre mille prisonniers; trois légats, tous les prélats, et plusieurs ambassadeurs eurent le même sort. Parmi les prélats prisonniers on remarquait l'archevêque de Rouan et beaucoup d'évêques anglais et français. Plusieurs prélats d'un rang inférieur furent jetés à la mer avec une grosse pierre au cou: les autres furent conduits dans les prisons de Naples et de Salerne, où plusieurs d'entr'eux moururent de faim (1).

En 1284, les Génois voulurent prendre la revanche sur les Pisans, et leur livrèrent bataille au même endroit, à la Méloria; le combat fut sanglant pour les Pisans et fut la ruine de leur marine.

Hélas! Sur mer comme sur terre, en tout lieu, en tout temps, le sang italien, versé par le fer italien, fit rougir le Cocyte, qui dans tous les siècle sent le fratricide!

La défaite de la Méloria affligea tellement le pape Grégoire, qu'il en mourut de chagrin.

Son successeur, Innocent IV, armé des clefs et couvert de sa tiare, écrivit, en 1243, des lettres apostoliques à Frédéric pour lui signifier que son premier devoir étant de soutenir les droits de l'Église, il lui déclarait qu'il le considérait comme son ennemi. — «Merci de la franchise»! a dû lui répondre Frédéric.

Innocent exigea, d'abord, de l'empereur la mise en liberté des prélats et des ecclésiastiques qu'il avait capturé; en second lieu, qu'il se lavât des accusations qui pesaient sur lui, et que s'il avait offensé l'Église, qu'il fasse amende honorable.

Frédéric, à ces prétentions, bondit comme un chien de Terre-Neuve, il menace, et veut mordre. Sa Sainteté effrayée s'enfuit à Gènes, sa ville natale; et l'année suivante, 1245, elle convoqua un concile à Lyon.

Là, Frédéric fut dépouillé de son empire. Ses sujets furent déliés du serment de fidélité, et on menaça de l'excommunication quiconque lui resterait fidèle. On ordonna ensuite de convoquer le collége des électeurs pour élire un nouvel empereur.

Le pape Innocent, avec ses grandes clefs, ouvrit les cataractes

(1) Matthieu Paris. Richard de Saint-Germain. Caffari Cubio, *Vie d'Innocent IV*. Sigonio. Raynald. Muratori, an 1241. P. Giannone, liv. XVII, chap. 11.

du Niagara pour perdre Frédéric. Il s'en suivit de ce déluge, que plusieurs villes firent pied de girouette, et abandonnèrent Frédéric, et plusieurs barons tramèrent même contre lui. Frédéric, foudroyé, anéanti et abandonné par tout le monde, implore la paix au pape. Sa-Sainteté n'accorde ni trève, ni grâce à cet homme, accusé du crime énorme d'avoir châtré, suivant l'usage des Sarrasins, des hommes destinés à garder les femmes de son sérail (1).

Frédéric, qui avait guerroyé contre les Turcs, avait importé dans ses états cet usage digne des Musulmans.

Innocent IV n'épargna rien pour armer Conrad contre Frédéric, son père (2). Achitofel ne fit-il pas révolter Absalon contre David, son père? Bertrand de Bornio ne conseilla-t-il pas à Jean, roi de France, de se soulever contre son père, Henri, roi d'Angleterre?

La guerre se rallume dans tous les coins de l'Italie. La Lombardie est ravagée par Enzo, fils naturel de Frédéric. Parme se révolte et bat Frédéric. Bologne met en déroute les impériaux, fait prisonnier Enzo, qui meurt dans sa prison. Les Bolognais, fiers de ce triomphe, subjuguent plusieurs villes de la Lombardie et de la Romagne, pendant que Frédéric triomphe aussi sur l'Adige et la Brenta. Le sang coule en tout lieu; la confusion règne partout: Naples est pour les gibelins; Rome pour les guelfes; la Toscane est tantôt pour les uns, tantôt pour les autres; Bologne est pour les guelfes; Padoue pour les gibelins. En somme, on s'entredéchire, on s'égorge partout. On ne voit que victoires et défaites sanglantes, sans compter les actes d'une inutile et stupide barbarie. Ce désordre et cet affreux carnage durèrent jusqu'à la mort de Frédéric (13 décembre 1250).

Le Dante Alighieri représente ce méchant prince au milieu de l'Enfer.

Manfred, bâtard de Frédéric II, qui aspirait à la couronne de Pouille et de Sicile, fut soupçonné de lui avoir donné la mort. Cuspiniano ajoute, que pour s'en débarrasser au plutôt, ce fils dénaturé l'étouffât dans son lit avec son propre oreiller.

Pendant quarante ans les Italiens, hélas! se battirent entr'eux

(1) P. Giannone, liv. XVII, chap. 3.

(2) Malaspina, chap. 133. Giov. Villani, liv. VI, chap. 25. Matthieu Paris, an 1247 et 1248. Raynald et P. Giannone, liv. XVII, chap. 4, pag. 190. Sigonio.

sans aucun principe, comme sans aucune idée, versant leur sang sans avoir dans leur lutte un but bien défini.

Les guerres du treizième siècle furent bien différentes de celle du dixneuvième. En 1848 les Français, mécontents du gouvernement constitutionnel, voulurent la république. Passe encore, si elle eût été sage; mais non! on la voulait démocratique et sociale. Les Français voulaient l'impossible par le mal, comme a fort bien dit Alphonse De Lamartine.

Le Communisme et le Socialisme, disait César Balbo, sont des idées barbares en paroles barbares. Et nous Italiens, nous voulions, en 1848, comme nous le voulons en 1860, l'Unité avant d'avoir notre Indépendance, nous voulons l'inaccessible, l'impossible.

Quand nous sera-t-il donc donné de ne pas pécher par excès, et de saisir l'occasion favorable pour constituer notre nationalité?

Le pape Innocent, après la mort de Frédéric, qui l'avait si cavalièrement dépouillé de son royaume dans le concile de Lyon, adjugea à l'Église les douze provinces du royaume des Deux-Siciles, persuadé, que Frédéric ayant été déposé, ses enfants ne pouvaient plus recueillir son héritage. Par ce beau syllogisme le pape se crut autorisé de happer ce morçeau qui était si friand. Alors le pape excite les barons et les populations du royaume à la révolte (1). Et non content d'avoir levé l'étendard de la rébellion, il va à Gènes pour presser ses compatriots à s'unir à lui contre les Napolitains.

Foggia, Andria, Barlette, Avellino, Capoue, Nole, Aversa et Naples même, craignant l'excommunication, pour sauver leur âme, sacrifient la patrie, et se soulèvent contre Conrad, fils et héritier de Frédéric.

Conrad, en 1251, à la tête d'une forte armée de Tudesques, descend en Italie pour mettre ordre à cette pieuse insurrection. Après avoir réglé les affaires de la Lombardie, et voulant esquiver la Romagne et la Toscane, qui étaient pour le pape, il s'embarque sur des galères vénitiennes, et met pied à terre à Sipont, ancienne ville près de Manfrédonia.

Manfred, qui gouvernait la Pouille et la Sicile, alla rejoindre Conrad, et dans un clin-d'œil tout rentra dans l'ordre, hormis Naples, encouragée par le pape, qui lui promettait de prompts

(1) P. Giannone, liv. XVIII, page 224.

secours et indulgences en abondance; mais, hélas! Naples est bientôt assiégée par mer par les galères siciliennes, et par terre par les troupes tudesques. Les assiégés ont beau faire dire au pape Innocent qu'ils meurent de faim, et qu'ils ne peuvent plus tenir; mais Sa-Sainteté, en Génois généreux, leur envoie bénédictions sur bénédictions et le Paradis tout confi, gardant pour lui les pâtes de Gènes, pensant que les bons Napolitains ne devaient pas manquer de *maccheroni*.

Naples résista pendant longtemps, mais, enfin, affamée et exténuée entièrement, fut forcée de se rendre (1253).

Cette malheureuse ville fut impitoyablement saccagée par les Tudesques, qui firent subir le même sort à Arpino, Sessa, Aquino, Saint-Germain et autres villes rebelles. Conrad pérmit à ses Tudesques toutes les barbaries dignes de leur nom contre les habitants de Naples, les forçant même à abattre de leurs mains les murs de la ville (1).

Innocent, forcé de renoncer aux belles provinces du royaume des Deux-Siciles, les offrit, non plus à Robert fils de Louis IX, comme avait fait son prédécesseur, mais il les offrit à Richard, frère d'Henri III, roi d'Angleterre, et puis ensuite à Edmond, fils du même Henri, comme si les peuples d'un royaume étaient un vil bétail qu'on peut livrer à son bon plaisir.

Grégoire IX et Innocent IV étaient de l'école du pape Zacharie qui disposait des couronnes à son gré.

Leurs Béatitudes jetaient la malheureuse Naples tantôt dans la gueule d'un loup, tantôt dans celle d'un léopard.

Ni Robert, ni Richard, ni Edmond ne voulurent accepter ce beau cadeau.

Conrad, après avoir marqué tous ses pas par de nouvelles cruautés, s'en retourne en Germanie, où il fut assailli d'une fièvre, qui l'emporta le 21 mai 1254.

Manfred fut encore soupçonné de l'avoir empoisonné.

Conradin, son fils, à peine âgé d'un an, devint l'héritier du royaume de Naples, et le marquis Berthold Honebruck fut nommé gouverneur.

Innocent IV, sans respecter l'âge du jeune héritier, et sans écouter les Légats de Conradin, qui lui demandaient la paix,

(1) Matthieu Spinelli. Bart. Neocastro. Constanzo. Capecelatro. Muratori. Gio. Villani. P. Giannone.

et le royaume qui appartenait à ce prince, leur répondit « que le royaume était dévolu à l'Église apostolique romaine, et qu'il en prendrait possession, sauf à examiner plus tard, à sa majorité, les prétentions de Conradin, et que la Siége Apostolique aurait examiné s'il était digne de la couronne ou non » (1).

Innocent, sans perdre du temps, envahit le royaume des Deux-Siciles. A ce coup inattendu, Berthold, glacé d'effroi, sans cœur et sans courage, cède le poste, et Manfred prit les rênes du gouvernement.

Innocent, qui s'est cru maître absolu de ce royaume, en vertu d'un nouveau droit confectionné au concile de Lyon, et en homme adroit qui avait étudié la discipline légale, la raison civile, et le droit canon à l'académie de Boulogne, dispose en maître de ce qui ne lui appartient nullement, comme s'il le tenait de Dieu.

Innocent, toujours généreux, donne à Borrello d'Anglone l'investiture du comté de Lésine, qui appartenait à Manfred; et à Marc Ziano, fils de Pierre, doge de Venise, il donne le comté de Lecce, qui appartenait à Tigrisio de Mudigliana (2). Il dépouille, ensuite, Manfred de la principauté de Tarente pour la régaler à Frangipane. Enfin, il gratifie largement, tantôt un baron, tantôt l'autre, pour s'en faire des valets obéissants.

La politique de cette époque ne diffère en rien de celle d'aujourd'hui. Avec l'argent, les emplois, les croix-d'honneur et les femmes sans pudeur on corrompt les peuples et les villes. On peut même dire, qu'en fait de politique nous sommes plus raffinés, et nous surpassons les prêtres de ce temps-là.

C'est par cette politique qu'Innocent fit de grands progrès dans le royaume. A Capoue on conjurait contre la vie de Manfred. Berthold Honebruck, honnête marquis, autant que peut l'être un Autrichien, avait bien promis d'envoyer à Manfred des secours d'hommes et d'argent, mais s'occupant avant tout de faire butin en imposant les villes outre mesure, il oublia ses promesses.

Les Tudesques, avares et rapaces comme lui, bientôt corrompus par l'argent, n'obéirent plus qu'au chef de l'Église.

(1) Raynald, an 1254, N. 47. P. Giannone, liv. XVIII, chap. 3, pag. 254.
(2) Ugnello, vol. IX, pag. 109.

Manfred, se voyant entouré d'ennemis, les uns cachés, les autres ouvertement prononcés, joue au plus fin, et, en fesse-mathieu, s'humilie aux pieds de Sa-Sainteté pour la faire tomber dans le piége.

Agenouillé aux pieds du pape, Manfred l'adore; et puis, avec une astuce admirable, il prend la bride de son cheval et le conduit jusqu'au pont du Garillan.

Innocent, quoique rusé, accepte tout les hommages de Manfred; et le croyant tout dévoué à sa personne, le nomma Vicaire du Phare, de Molise et de Bénévent (1).

Le pape, accueilli par les populations, qui ne pouvaient plus supporter les rapines et le jong des Tudesques, éparpilla ses troupes dans les provinces les plus riches, selon le conseil perfide de Manfred.

L'astucieux Manfred, voyant que les Tudesques s'étaient éloignés, et profitant de la dissémination des troupes qu'il avait adroitement conseillée, et aidé par les Sarrasins de Lucera qui lui étaient dévoués, il frappe à droite et à gauche, et chasse du royaume de Naples les soldats du pape, qui étaient sans ordre et sans discipline (2).

Sa-Bénignité, qui respirait tous les matins la fraîche brise de Naples, étant un jour importuné par le message qui lui apportait la triste nouvelle, s'écria: O le coquin! O infâme scélérat!!!

Pour ne pas perdre son temps en offrant une seconde fois le royaume à l'Angleterre, il s'adressa à Charles d'Anjou, frère du roi de France, et lui envoie son secrétaire Albert de Parme pour traiter cette affaire. Mais le roi Louis, fort impliqué dans la guerre d'Orient, ne voulut rien conclure.

Malgré cet échec, le sécrétaire resta encore en France une douzaine d'années, toujours pour solliciter l'invasion étrangère en Italie (3).

Enfin, le pape Innocent IV, mortifié de tant de refus, et accablé par Manfred toujours victorieux, mourut à Naples dans le

(1) Tutini. P. Giannone, liv. XVIII, chap. 3.

(2) Raynald, Muratori, Capecelatro, P. Giannone. liv. XVIII, chap. 3, pag. 243. Summonte. Pierre de la Vigne, *Épitres*.

(3) Tutini, *Des Contest.*, page 61. Raynald, *Annales Ecclésiast.*, vol. 13, an 1253 et 1255. Muratori, an 1253. P. Giannone, liv. XVIII, chap. 3, page 243 et 244.

mois de décembre 1254, laissant un bien triste souvenir de son amour paternel pour l'Italie, et de grandes prétentions sur Naples à ses successeurs, leur donnant l'exemple de l'invasion étrangère.

A Innocent succéda Alexandre IV, qui se fixa aussi à Naples. Ce pontife ne voulant pas renoncer au projet de son prédécesseur, invitait toujours Charles, comte de Provence, à l'invasion de Naples. Maître Albert a beau solliciter pour cette œuvre pieuse et charitable, Charles lui répond: que pour le moment il ne se sent pas disposé à accepter ce beau royaume, mais qu'il y pensera.

A ce nouveau refus, Alexandre, se tournant vers l'Angleterre, envoie l'investiture du royaume de Pouille à Edmond, fils d'Henri.

Alexandre veut renouer, en 1255, l'œuvre interrompue en 1254 par la mort d'Innocent (1). Il frappe à toutes les portes, et personne ne lui répond. Alors, que fait-il? il invite le roi d'Angleterre, le roi de Norvège et bien d'autres monarques, qui avaient fait le vœu de guerroyer contre les infidèles, à venir en Italie pour faire la conquête de la Pouille et de la Sicile en faveur de l'Église (2).

Alexandre IV, en bon père des fidèles, ne rougit pas d'appeler les princes à une guerre contre les chrétiens, ses propres enfants. Il eut plus de charité pour les infidèles que pour les siens.

Les Calabres et la Sicile se révoltent contre Manfred. Barthélemy Pignatelli, archevêque de Cosenza, publie contre lui la croisade des peuples, accordant à tous la rémission des péchés, et répandant les indulgences à pleines mains, comme s'il s'agissait d'une croisade contre les Turcs (3).

Manfred, toujours sur ses gardes, éteignit bientôt ce feu de paille; et le pape, déçu dans son attente, se retira à Viterbe, doux comme un agneau.

Comme les choses de ce monde changent! Naples qui, hier

(1) Lunig, *Code Italien. Diplom.*, vol. 2, pag. 915. Hume, *Hist. d'Angleterre*, vol. 1, chap. 12. P. Giannone, liv. XVIII, chap. 2, page 233, et chap. 4, page 247. Raynald, an 1255.

(2) Rimer. Hume id. Raynald, an 1255. Muratori, an 1255. Fleury, *Hist. Eccles.*, vol. 84, n. 36. P. Giannone, liv. XVIII, chap. 4, page 247 et 248.

(3) P. Giannone, liv. XVIII, chap. 4, page 252.

encore, pour ne pas encourir l'excommunication d'Innocent, secouait le joug de Conrad, ne craint plus aujourd'hui les foudres d'Alexandre, et ouvre ses portes à Manfred (1).

Les Napolitains ne voulurent plus entendre parler du pouvoir temporel des prêtres.

Le bruit de la mort de Conradin ayant couru, Manfred profita de cette occasion pour se faire couronner roi de Sicile, à Palerme, 11 août 1258.

Le pape Alexandre, vivement contrarié du bonheur de Manfred, s'adresse encore à Henri III pour le prier d'accepter la couronne des Deux-Siciles pour Edmond, son fils bien aimé (1257).

Il écrivit aussi à l'évêque d'Erford pour demander des hommes et de l'argent pour chasser Manfred (2).

Mathieu Paris raconte, qu'Henri fut sensible aux offres d'Alexandre: mais il eut voulu que les Anglais l'eussent aidé.

Il réunit à cette occasion un Parlement où Edmond parut vêtu à la Pouillaise (3).

Mais les Anglais, essentiellement positifs, n'y consentirent pas. En somme, le marché de Naples, commencé en 1254, par le pape Innocent, et repris en 1255, et puis ensuite en 1257 par Alexandre, mourut en Angleterre de mal phthisique ou du *spléen*, l'an de grâce 1259 (4).

Enfin, malgré tous les refus essuyés, Alexandre s'adresse encore à Louis IX qui le paye de la même monnaie.

Alexandre, pour se venger, déclare Manfred rebelle et ennemi de l'Église, amis des Sarrasins et digne de toutes les censures pour avoir renfermé son légat Ruffino dans une obscure prison, et surtout pour avoir mis les mains sur les biens de l'Église.

Manfred fut excommunié sans rémission, et pour combler la mesure de ses grâces, le pape lança l'interdict contre toutes les villes et les lieux qui lui auraient servi d'abri (5).

(1) Omnino Constanzo, liv. I. P. Giannone, liv. XVIII, chap. 4, page 256.
(2) Lunig, *Code Ital. Diplom.*, vol. 2, page 927. Hume, ibidem.
(3) Inveyes, *Annales de Palerme*, vol. 3.
(4) Raynald. Fleury, *Hist. Eccles.* Hume, *Hist. d'Anglet.*, vol. 1, chap. 12. P. Giannone, liv. XVIII, chap. 4.
(5) Chiocciarelli, Manuscrit, *Juridiction*, vol. 1. Tutino, Connétable, page 63 et 64. Mathieu Paris. Capecelatro. Raynald. P. Giannone. liv. XIX.

Ces foudres n'effrayèrent personne; les prélats du royaume ne les respectèrent pas plus que le peuple. Manfred, aussi, continua son chemin sans y faire attention, appuyant de ses troupes la faction gibeline en Lombardie comme à Florence.

Après la bataille de Montaperti (4 septembre 1260) chantée par Dante, Florence s'attacha au parti des gibelins.

Sur ces entrefaites, on apprend que Conradin n'est pas mort; cette nouvelle n'empêcha pas Manfred de suivre son train royal. Et, telle fut la haute réputation qu'il se fit par ses manières nobles et généreuses, que Jacques, roi d'Aragon, maria Pierre, son fils aîné, à Constance, fille de Manfred.

La prospérité toujours croissante de Manfred fut pour Alexandre un poison qui le conduisit au tombeau (Viterbe en 1260).

Urbain IV, son successeur, de nation française, tout bouillant de colère, pour commencer la guerre contre Manfred, le déclare tyran, hérétique et ennemi de l'Eglise.

Manfred, voyant qu'avec les gens de cette nation on ne saurait trop prendre ses mesures, envoie ses Sarrasins infester l'État de l'Église. Un pape, français surtout, ne pouvait souffrir un pareil affront: aussi ce pape s'adresse-t-il au roi de France, le suppliant à chaudes larmes de vouloir accepter l'investiture du royaume pour un de ses trois enfants mineurs; mais le monarque était trop juste et trop saint pour accepter une pareille proposition; il ne voulait pas scandaliser le monde entier en envahissant, sans un juste motif, un royaume qui ne lui appartenait pas.

A ce refus, le pape s'irrite, et fait publier en France la croisade contre Manfred avec force indulgences plénières et force rémission de péchés à tous ceux qui auraient pris les armes contre ce prince pervers.

Le Légat apostolique soudoya un grand nombre de soldats, qui descendirent en Italie sous la conduite de Robert comte de Flandre. Ce capitaine fut reçu bien cordialement par le pape Urbain, qui se trouvait à Viterbe, et il le combla de louanges et de bénédictions, le chargeant de ne pas épargner Manfred. Et en effet, le comte, docile à la voix du pontife, se jette avec impétuosité à la poursuite de Manfred et le repousse au de là du Garillan.

Pendant que Robert se dispose à passer ce fleuve, tout-à-coup, Urbain l'invite à se porter à Rome, qui s'était révoltée.

Manfred, alors, sans perdre son temps, se mit à la tête de ses Sarrasins, et marche sur Rome pour appuyer les rebelles. Il harcela tellement les Français, que ceux-ci, fatigués d'être privés de leur solde, s'en retournèrent dans leur pays chargés d'indulgences et de bénédictions (1).

Cet échec contrista fort l'esprit de Sa Sainteté, qui alla frapper de nouveau à la porte de Charles d'Anjou. Barthélemy Pignatelli lui fut envoyé en qualité de Légat apostolique, pour lui offrir la couronne du royaume de Pouille et de Sicile.

Cette fois-ci l'affaire réussit au gré de Sa-Sainteté. La langue française finit par s'entendre.

Le pape Urbain avait à peine reçu cette consolante nouvelle, qu'il mourut (1264); et l'invasion étrangère fut ajournée.

CHAPITRE V.

Les épisodes qui ont trait à mon sujet remontent au mois de février 1265: époque à laquelle le cardinal de Narbonne, qui eut femme et enfants, fut crée pape, et prit le nom de Clément IV.

Celui-ci, Français et vassal de Charles, comte de Provence, envoie à son suzerain l'investiture du royaume et le supplie d'en prendre immediatement possession; Charles descend aussitôt en Italie, et se rend à Rome en passant par Parme, qui lui ouvre ses portes en vertu des intelligences qu'il avait avec Guy de Monfort et le Crémonais Buoso de Duera.

Le peuple romain reçut Charles avec beaucoup d'enthousiasme, et poussa l'oubli de sa propre liberté jusqu'à lui conférer la dignité sénatoriale à perpétuité (2).

(1) Omnino Constanzo. Summonte, vol. 2, chap. 10. Raynald, an 1261. P. Giannone, liv. XIX, chap. 1, page 269 et 270.

(2) Mathieu Spinelli. De Giovenazzo. Omnino Constanzo. Summonte. Raynald. Muratori. Capecelatro. Sigonio. P. Giannone, liv. XIX, chap. 11.

Telle fut la légèreté des Italiens pour les étrangers, que Charles, lui-seul, valut plus à leurs yeux qu'une armée.

C'est un prince valeureux, grand, magnanime, etc., etc.

Tous les guelfes, connus et inconnus, allèrent offrir leurs services à Charles, concourant ainsi à l'asservissement de la commune patrie.

Guido Guerra, Florentin et vaillant capitaine républicain, accourut aussi avec sa cohorte de 400 guelfes sous les étendards de Charles, pour contribuer à l'asservissement de ses frères.

Dante place dans son Enfer (Chant VI) ce vaillant capitaine, à cause de ses vices impurs, et le condamne à l'infamie éternelle parce qu'il vendit son bras aux oppresseurs de l'Italie.

La jalousie et l'envie flétrirent toujours la grandeur nationale en flattant la grandeur étrangère, et en asservissant l'Italie à l'orgueil des ses oppresseurs.

Charles reçut à Rome la couronne des Deux-Siciles le 6 janvier 1266, signant à Clément IV une Charte de vassalage composée de vingt-cinq articles (1).

Par l'article III de la Charte, Charles prêta serment de vassalage à l'Église. Par l'article X il se déclara tributaire envers l'Église de la somme de huit-mille onces d'or, payable chaque année le jour de la Saint-Pierre, avec régal d'un beau cheval blanc.

Par l'article XVI il ordonna de restituer aux églises du royaume tous les biens qui leur avaient appartenus.

A l'article XVII il stipulait: que toutes les églises et prélats jouiraient de la liberté ecclésiastique, et auraient droit aux élections; et que ni Charles ni ses successeurs ne pourraient s'en mêler; pas plus que des postulations et provisions.

Par l'article XVIII il fut convenu: que les procès ecclésiastiques seraient jugés par les tribunaux ordinaires; et que le pourvoi en appel serait dévolu au Siége apostolique.

Par l'article XIX on revoqua tous les statuts contraires à la liberté des ecclésiastiques.

(1) Summonte, liv. II, chap. 12. Inveges, *Annales de Palerme*, lib. III, an 1265. Chiocciarelli. Manuscrit. *Juridiction*. Raynald, an 1265. Andrée d'Isernio. P. Giannone, liv. XIX, chap. 11, et Marin de Caramanico.

Par l'article XX on décréta : que les prêtres ne pourraient être cités par devant aucun tribunal séculier, ni pour les différends civiles, ni criminels, sauf pour ce qui pouvait avoir rapport aux fiefs.

Par ce XX article, la Pouille et la Sicile furent traitées comme la France.

Par le XXI article, les églises et les ecclésiastiques furent exempts de tout impôt.

Les princes d'Anjou poussèrent l'exemption de l'impôt jusqu'aux concubines des clercs.

Charles II, Robert, son fils, Jeanne Première, Charles III de Durazzo, Jeanne IIe ordonnèrent que les concubines des clercs jouiraient des immunités ecclésiastiques et seraient jugées par les prélats de l'Église, par la raison que *Concubina clerici efficitur servitrix Ecclesiæ* (1).

Charles, ce Grand Charles, raya donc d'un seul trait de plume la bulle du pape Urbain II, qui conférait à Roger, roi de Sicile, le titre et les droits de légat apostolique dans ses États, et sacrifia aussi toutes les prérogatives et privilèges qu'Adrien IV avait accordé aux rois de Sicile, les reconnaissant maîtres pour le spirituel comme pour le temporel.

Fort de l'appui que lui prête Charles, Clément IV déclare la guerre à Manfred.

Charles s'avance! Manfred, trahi par son beau-frère Richard, comte de Caserte, qui abandonna le passage du Garillan, fut obligé de se replier sur Bénévent.

Là, il eut une bataille sanglante. Manfred, trahi et abandonné par les Pouillais, qui se laissèrent corrompre par Charles, et ne pouvant lutter contre lui avec le petit nombre qui lui restait, se jette au milieu de la mêlée et fut enséveli sous un monceau de cadavres et ne fut retrouvé que trois jours après le combat.

Pompée Venturi assure que Guido Guerra fut l'auteur principal de la victoire de Charles (2).

Le cadavre de l'infortuné Manfred fut jeté, par ordre de Clément, dans le fleuve Verdi, aujourd'hui Marino.

(1) Chiocciarelli, Manuscrit. *Juridiction*, vol. 10. Andrée d'Isernio. *Ad Const. majestati nostræ*, liv. III, tom. 83. P. Giannone, liv. XIX, chap. 5, page 322 et 323.

(2) Pompée Venturi, *Commentaire du Dante*. Enfer, chant. XVI.

Les Français manquaient d'argent, mais ils en trouvèrent bientôt en pillant la ville et commettant toutes sortes de cruautés, sans épargner ni âge, ni sexe, ni condition.

Les Français s'emparèrent du royaume sans que personne s'y opposât; et le peuple, trompé par l'espérance qu'il serait affranchi de tous ses impôts, courait au devant de Sa Majesté lui offrant ses blés et ses produits, et criant: Vive le Roi! Vive la Reine!

Tout le monde dans le royaume criait: Vive la liberté française!

La Sicile arbora aussi le drapeau blanc. Charles y envoya Philippe de Monfort, qui s'en rendit maître comme par prestige et sans coup férir.

Vivre libre, sans impôts, dans la richesse et la paix, voilà quelles étaient les belles promesses qu'on faisait à ces peuples la veille de la fête.

Ces belles espérances, helas! ne furent qu'un rêve!

Les Français, devenus maîtres, devinrent fiers, insolents et cruels. Bien loin de diminuer les impôts, ils les aggravent d'une manière insupportable, enlevant à leurs nouveaux peuples la peau, le sang et la moëlle des os. *Subjectos gravant indebite, ac vis importabilia onera imponentes, exigendo plus debito, cruorem eliciunt ac medullas* (1).

Cette mode française d'écorcher les gens tout vifs, fit pousser des cris douloureux. Toutes les cœurs jettèrent un dernier soupir: *O Rex Manfrede!*

Charles, d'origine française, rétablit la féodalité dans tout le royaume; cette innovation était d'autant plus odieuse, que Frédéric II et Manfred l'avaient déjà habilement muselée.

Ce nouveau roi, en digne vassal de l'Église, avait signé l'asservissement du royaume en faveur des prêtres.

Bref, il inféoda l'espèce humaine à la mode française.

Prêtres, Ignorance, Esclavage!

La rapine, les cruantés de ces barons, espèce de *Gauthiers-sans-avoir*, forcèrent les peuples de recourir à Conradin, dernier rejeton des Souabes, afin qu'il vint chasser ces dominateurs insatiables.

(1) L'Ononime, *Des choses et gestes de Manfred*. P. Giannone, lib. XIX, chap. 4, page 291.

Conradin, à peine âgé de seize ans, vole à leur secours. Frédéric, duc d'Autriche, l'accompagne avec une escorte de dix mille hommes de cavalerie. Les Pisans et les Siénnais s'unissent à cette croisade.

A l'approche de Conradin, les Pouilles, les Calabres et la Sicile reprennent leur courage. Un fait d'armes a lieu à Arezzo contre les Français. Guillaume-l'Étendard et Guillaume Biselve, voulant s'opposer à Conradin, furent repoussés avec de grandes pertes. Guillaume-l'Étendard se sauva comm'il put avec trois-cents des siens, pendant que Biselve, avec le peu de Français qui échappa au carnage, fut fait prisonnier (1).

Presque toutes les provinces du royaume saluèrent cette victoire, et s'unirent à Conradin; et les Sarrasins de Lucera, fort mécontents des Français, ne furent pas les derniers.

Le pape Clément, qui de Viterbe voit avec peine les progrès de Conradin, excommunie tout à la fois chiens Autrichiens, Turcs et Chrétiens (2).

Clément IV, Français et surplus Provençal, ne pouvait pas mieux servir Charles dans ce moment critique, et pour le remercier de tout ce qu'il avait fait en sa faveur, il le crée gouverneur de la Toscane et vicaire général de l'empire.

Quant à Conradin, il l'excommunia, le déclarant rebelle à l'Église et déchu de toute prétention. Mais Sa-Charité ne s'arrête pas-là; il comble d'indulgences et de bénédictions tous ceux qui prendraient les armes contre lui.

Les Siciliens, ne faisant aucun cas ni des bénédictions, ni des malédictions du pape, se lèvent en masse, et mettent en fuite Fulcon, vicaire de l'île, après avoir défait son armée.

Le pape, à cette nouvelle devint furieux; il proclame la croisade et excommunie tous les peuples qui auraient favorisé Conradin. Don Henri de Castille, fidèle à Conradin, fut excommunié aussi, et privé de la dignité sénatoriale qui fut conférée à Charles pour dix ans (3).

Conradin, après avoir traversé Rome, pénètre dans les Abrus-

(1) Malespina, chap. XIX. Gio. Villani, liv. VII, chap. 24. Constanzo, liv. I. Summonte, liv. III, chap. 1. P. Giannone, liv. XIX, chap. 4.

(2) Lunig, *Code Ital. Diplom.*, vol. 2. page 971. P. Giannone, liv. XIX, chap. 4, page 295.

(3) Raynald, an 1268, n. 14. P. Giannone, liv. XIX, chap. 4, page 297. Muratori, an 1268.

ses et porte son camp à Tagliacozzo. Charles, quoique inférieur en nombre, lui livre bataille. L'action fut sanglante et acharnée pour les Français. Charles, voyant le désastre des siens, qui fuyaient de toute part, veut s'élancer au milieu de la mêlée avec sa réserve qu'il avait eu soin de cacher dans une vallée. Il en est retenu par Alard de Saint-Valery, qui s'était distingué en Orient dans la guerre contre les Infidèles. « Le moment n'est pas encore arrivé », lui dit-il. L'armée de Conradin étant ensuite toute occupée à poursuivre les fuyards, et à dépouiller les morts et les blessés : « C'est à présent le moment », dit Alard ; alors Charles, fondant comme un épervier sur l'ennemi, le mit en pleine déroute, et sa victoire fut complète.

Ce jour-là, 23 août 1268, fut fatal et décisif pour la maison des Souabes.

Conradin et le duc d'Autriche, fuyant travestis, furent reconnus et pris.

Charles d'Anjou, en digne descendant d'Hugues Capet, qui était fils d'un boucher, les livre au bourreau (1).

Lamé Fleury dit : « que Charles voulut couvrir son crime d'une ombre de justice. Il appela des juges guelfes, et en forma un tribunal, chargé d'avance de condamner à la mort ce prince généreux, dont le seul tort était d'avoir combattu pour recouvrer l'héritage de ses pères. Un seul des juges osa prononcer cette peine cruelle. A peine eut-il achevé la lecture de la sentence de mort en public, qu'un chevalier, François Robert de Flandre, s'élança sur lui et le frappa de son poignard : « Il ne t'appartient pas, misérable, de condamner à la mort si noble et si gentil seigneur. » Le juge tomba mort ; tout le monde le vit expirer sans compassion . . . . (2).

Conradin, avant de subir le dernier supplice, jeta au milieu de la foule un de ses gants, qui fut aussitôt relevé et porté à Constance, fille de Manfred, reine d'Aragon et cousine de Conradin. Elle le reçut avec respect et s'engagea à venger la mort de son malheureux parent. Cette provocation du jeune prince

(1) Chiamato fui di là Ugo Ciapetta ;
Di me son nati i Filippi e i Luigi,
Per cui novellamente è Francia retta.
Figliuol fui d'un beccajo di Parigi,
Quando li regi antichi venner meno.

DANTE, *Purgatoire*, chant XX.

(2) *Histoire du moyen âge.*

mourant devint par la suite la cause de longues guerres entre la France et l'Espagne (1).

Charles fut on ne peut plus cruel, scélérat et barbare. Pour prolonger les gémonies au malheureux Conradin, il ordonna qu'il fût témoin oculaire de la décapitation de Frédéric, duc d'Autriche, et sa tête sanglante lui fut présentée par le bourreau. O spectacle effrayant!

Conradin prit cette tête, et la serrant sur son cœur, il la baignait de ses larmes, s'accusant d'avoir arraché à sa mère ce fils infortuné (2).

Ma plume se refuse à retracer la longue série des cruautés que l'implacable Charles exerça sur les rebelles et sur les prisonniers. Un grand nombre d'entr'eux fut pendu, les autres furent passés au fil de l'épée, sauf quelques-uns qui furent condamnés à périr dans les prisons.

Les Français portèrent partout la désolation, la destruction et l'incendie. Toutes les villes rebelles furent saccagées. Aversa, Potenza, Corneto et presque tous les châteaux de la Pouille et de la Basilicata furent détruits (3).

Ce roi redoubla de fureur contre la Sicile. Ce monstre fit arracher les yeux à Conrad d'Antioche et à plusieurs autres seigneurs, partisans de Conradin, et les fit pendre ensuite. Il réduisit les Siciliens à un état de misère et d'esclavage que l'art le plus diabolique ne pourrait surpasser.

Les Français insolents et rapaces aggravent le pays de nouveaux impôts, et outragent l'honneur des femmes et des filles, sans se faire scrupule de dépouiller les habitants de leurs propriétés (4).

O bonne foi italienne comme tu fus trahie!

Charles, non content de toutes les fureurs qu'il avait exercées, ayant su que Manfredin et Béatrix, enfants de Manfred, et Hélène, leur mère, s'étaient réfugiés à Lucera, place fortifiée par les Sarrasins, attaque ce dernier refuge d'une famille qui

(1) Lamé Fleury, *Histoire du moyen âge.*

(2) P. Giannone, liv. XIX, chap. 4, page 304.

(3) Sab. Malespina, liv. IV, chap. 18. Gio. Villani, lib. VII, chap. 30 Muratori, an 1268. Summonte, lib. III, chap. 1. Capecelatro, partie 4. P. Giannone, liv. XIX, chap. 4, page 230 et 299.

(4) Gio. Villani, lib. VII, chap. 30. Sab. Malespina, lib. IV, chap. 18. P. Giannone, liv. XIX, chap. 4, page 301.

est dans la désolation, et jette la mère et les enfants dans les prisons de Naples. Le fils et la mère furent tués dans l'obscurité des prisons du château-de-l'OEuf (1).

Ce roi barbare ne fit grâce de la vie qu'à Béatrix, la laissant en prison.

Charles, maître absolu de la Pouille et de la Sicile, voulut habituer les peuples aux modes et aux fantaisies françaises.

Toujours vassal des prêtres, il répandit ses largesses sur tous les tonsurés du royaume, les exemptant de l'impôt, comme il l'avait déjà fait en faveur des ecclésiastiques, leur permettant de se marier et de ne plus s'occuper de l'Église, selon la mode de France. Charles Loyseau raconte que, « presque tous les Français étaient de la juridiction ecclésiastique, quasi tous tonsurés, pour être exempts de la justice du roi ou de leurs seigneurs » (2).

Philippe le Hardi, pour empêcher que la France ne devint toute tonsurée, ordonna, en 1274, que tout clerc, une fois marié, fût soumis à l'impôt. Cette simple ordonnance suffit pour faire disparaître la tonsure, qui prit le vol des Alpes pour se rendre en Sicile, où le privilége fut étendu jusqu'aux concubines des prêtres qui étaient tenues en grande et haute considération par les rois et les reines de la famille d'Anyou, qui leur accordèrent l'exemption de l'impôt et du *Forum* séculier.

En France la connaissance des testaments appartenait aux prêtres comme matière de conscience. Le corps du défunt testateur à peine livré à l'église pour recevoir la sépulture, l'Église se constituait maîtresse des meubles du défunt pour le repos de son âme.

A ce sujet Carles Loyseau nous apprend: « qu'en France les ecclésiastiques ne voulaient nullement donner sépulture à personne avant qu'ils n'eussent eu dans leurs mains le testament, ou, à défaut de testament, ils n'eussent obtenu permis spécial de l'évêque qui les eût autorisés à donner sépulture à celui-là, mort ab-intestat. » (Voir. *Des Seigneurs et Justices Ecclesiastiques*, chap. XV.)

Il était d'usage en France, que les héritiers, pour sauver

(1) Summonte, liv. II, chap. 10. P. Giannone, liv. XIX, chap. 4, page 300. Ricord. Malespina, chap. 197. Gio. Villani, lib. VII, chap. 11. Capecelatro. part. 3.

(2) Charles Loyseau, *Des Seigneurs. et justice ecclésiast.*, chap. 13.

Digitized by Google

l'honneur du défunt mort sans testament, demandassent permission à l'évêque de tester pour lui, *ad pias causas.*

Les ecclésiastiques forçaient alors les héritiers à prendre des arbitres pour déterminer la somme que le défunt eût ligué à l'Église (1).

Ces fantaisies françaises, Charles voulut les introduire en Sicile, pour rendre libres ses nouveaux peuples et les civiliser à la française.

Frédéric II et Manfred ne comprirent jamais cette manière de faire; c'est pour cela qu'ils s'attirèrent la haine des prêtres.

Madame l'Inquisition, qui déjà mettait à la torture une partie de l'Italie, s'offrit à Charles avec toutes ses aménités; et celui-ci, fier de pouvoir complaire au clergé, l'introduisit en Sicile, et par ses ordonnances de 1269, 1271 et 1278, chargea ses ministres de lui prêter assistance et main forte ainsi qu'à ses commissaires inquisiteurs.

Charles II, son fils, encouragea l'Inquisition par ses édits de 1295. Et en 1307 il écrivit à son fils, Philippe, prince d'Acaye et de Tarente, pour l'informer que Clément V, ayant, en vertu d'un bref, autorisé Robert, duc de Calabre et vicaire général du royaume, à incarcérer tous les chevaliers et Templiers accusés d'érésie, et à séquestrer leurs biens, il devait en faire autant dans son royaume, à l'exemple du roi de France.

Ce décret fut mis en exécution dans la principauté d'Acaye comme en Calabre (2).

Robert, en 1334 et 1335, la reine Jeanne Première, en 1343, Ludovic, en 1352, et Jeanne II, en 1381 et 1382, sanctionnèrent les mêmes spoliations.

Les Anjou nous modelèrent la justice sur celle de France: tenant l'épée d'une main et l'étole de l'autre.

Ils accordèrent aux prêtres le droit de juger tous les procès où la mauvaise foi pouvait y entrer, sous prétexte qu'ils étaient les modérateurs de l'âme et de la conscience, et par conséquent qu'ils en devaient être les seuls juges.

Les prêtres évoquèrent aussi au tribunal ecclésiastique toutes

(1) Fleury et Van-Espen. *Hist. Ecclés.*, titre 2, chap. 2. Muratori, *dissert.* Boehmer, *Jus Ecclés.* P. Giannone, liv. XIX, chap. 5.

(2) Chiocciarelli, Manuscrit, *Jurisp.*, vol. 8. P. Giannone, liv. XIX, chap. 5, page 336.

les causes qui ne pouvaient être jugées sans l'intervention du serment.

Si parmi les acteurs d'un procès figurait un clerc, il devenait de la compétence des ecclésiastiques.

Dans tous les procès difficiles, et surtout en cas de diversité d'opinions, il fallait s'adresser aux tribunaux de l'Église.

Si on avait la moindre suspicion sur le compte d'un juge laïque, cela suffisait pour que le procès fût dévolu au tribunal ecclésiastique.

Ces mêmes abus existaient en France comme en Espagne. Voir Charles Loyseau sur la justice ecclésiastique.

Les prêtres jugeaient les procès des pauvres, des étrangers, des veuves et des orphelins.

Les prêtres inventèrent aussi un tribunal mixte pour les crimes de bigamie, usure, sacrilége, adultère, inceste, concubinage, blasphème, sortilége, parjure, comme pour les dîmes et legs-pies (1).

Enfin, les prêtres voulurent juger aussi tout ce qui avait rapport au mariage, sous prétexte que celui-ci avait été élevé à la dignité de sacrement.

Toutes ces belles institutions françaises, les Anjou les introduisirent dans le royaume de Sicile.

La France, en 1371 et 1839, abolit cette juridiction barbare, mais les rois français la conservèrent en Italie, laissant à l'étôle toutes ses vieilles prérogatives.

Les Anjou, grands protecteurs des franciscains et des dominicains, leur donnèrent plusieurs couvents.

Charles II aimait aussi les sœurs dominicaines et les attira dans son royaume.

Le nombre des couvents devint tellement nombreux, que les papes, eux-mêmes, furent obligés (Voir le Bullaire Romain) d'établir et de fixer une certaine distance d'un couvent à l'autre pour mettre un terme aux jalousies dont ils étaient animés les uns envers les autres (2).

Le royaume des Deux-Siciles fut par les Français converti en une pépinière générale de capucins et de sœurs converses de tout ordre et de tout genre.

(1) Fleury, *Discours sur l'Hist. Ecclés.* Boehmer, *Jus ecclés.* Van Espen part. 3, titre IV. P. Giannone, liv. XIX, chap. 5, page 328 et 329.

(2) P. Giannone, liv. XIX, chap. 5, page 347.

En somme, comptant les Français, les capucins, les frères, les converses, les tonsurés et les concubines, il ne restait au peuple de l'ancien royaume de Manfred que les yeux pour pleurer. Tout fut réformé à la française.

Charles voulut changer jusqu'aux noms; en effet il donna à la ville de Manfrédonia, bâtie par Manfred, le nom de Sipont; mais malgré ses efforts et ceux des papes, Manfrédonia a conservé son nom jusqu'à nos jours.

Quelle folie de vouloir changer des noms que, ni les baïonnettes ni la force du temps n'effaceront jamais de la mémorie des peuples!

Un nom résume un principe. Le principe c'est l'infini; on a beau le contrarier; les générations se succèdent, et il est toujours vivant qui parle au cœur de l'homme. Et comme le cœur est le principe, il est le premier qui a vie et le dernier à mourir. *Primum vivens et ultimum moriens.*

Au résumé, ce monarque, en vertu de la Magna-Carta, donna aux prêtres beaucoup plus qu'il n'avait promis à Clément IV, son cher compatriote.

Réputant impie, injurieuse la loi de Frédéric, qu'interdisait aux prêtres les acquisitions excessives qu'ils faisaient dans le royaume, au nom de *Do, Dico, Abdico*, il dépouilla les séculiers pour enrichir le clergé.

Charles ne fut pas moins généreux envers ses barons. Il combla de ses faveurs les Gauthier-sans-avoir, ainsi que plusieurs autres seigneurs français, d'abord pour sa sûreté, et en suite pour faire dominer l'élément français (1).

Ce prince fut bien prodigue envers ses Provençaux et camarades d'aventure; il leur donna plus de cent-soixante et dix villes, terres et châteaux; il leur conféra les dignités, les hauts emplois avec les privilèges féodaux, confisquant les biens des barons, qui avaient fidèlement servi Manfred, pour les distribuer aux siens. Et ils furent tellement repus du bien volé, que pour consolider leurs nouveaux fiefs, ils introduisirent dans le royaume le droit français, *Jus Francorum* (2).

Si les Français, avec leurs abus et leurs innovations, étaient

(1) Angelo de Constanzo, vol. 1. Summonte, vol. 3, chap. 1. Capecelatro, part. 4. P. Giannone, liv. XX, page 354.

(2) P. Giannone, liv. XX, chap. 3.

un vrai fléau pour l'Italie méridionale, la partie du septentrion, à cause de ses divisions et des partis qui la déchiraient, n'était pas moins malheureuse.

Au milieu du chaos du treizième siècle, l'Italie relevait pourtant sa tête, et la civilisation commençait à percer avec ses idées, ses arts et sa poésie gigantesque. Dante naquit la même année que Charles d'Anjou descendit en Italie (1265).

Pétrarque, Bocace, Giotto, Arnolfo di Lapo et Nicole Pisano faisaient fleurir la langue, les lettres et les arts.

Malgré cet affranchissement de l'esprit, la jalousie et l'envie maintenaient la discorde en Italie.

Charles, solidement établi en Sicile, voulait aussi s'emparer de Constantinople, sans doute pour réformer les Grecs à la française. La mort de Clément IV ne lui permit pas de réaliser ce beau rêve.

L'élection de Grégoire X (1 septembre 1271), qui n'avait plus pour Charles la même affection et les mêmes tendances, lui fit sentir plus vivement encore la perte qu'il venait de faire de son cher compatriote, Clément IV.

Charles, pour se rapprocher de sa Provence, et pour être plus à portée de secourir le pape et de protéger les guelfes, dont l'un était l'apôtre, et l'autre l'épée, transféra sa cour de Palerme à Naples.

Pendant que ce roi embellissait Naples, Grégoire passa à meilleure vie; et on élut à sa place un Bourguignon qui prit le nom d'Innocent V. A cette nouvelle, la joie de Charles fut grande! Mais, hélas! cette joie fut de courte durée; car ce nouveau pape ne tarda pas d'aller rejoindre son prédécesseur.

Après Adrien V et Jean XXI, on nomma Nicolas III. Celui-ci demanda à Charles une de ses filles en mariage pour son neveu.

Celui-ci, pur sang français, et plein d'orgueil, lui répond un *non* tout sec.

A ce refus Sa-Sainteté révoque le privilége et le titre de vicaire général de l'empire, que ce roi avait reçu de Clément IV; il lui ôte la dignité sénatoriale de Rome, et fait une loi, par laquelle aucun roi, ni fils de roi, ne pourrait dorénavant exercer ces charges.

Charles se soucia peu de tout cela; il s'occupait sérieusement des Grecs, et voulait chasser Michel Paléologue de Constantinople; pendant que lui tenait Rome et l'Italie dans l'oppression.

Il avait déjà subjugué les Florentins, sans tenir compte des services que ceux-ci lui avaient rendus lors de la bataille de Bénévent. Il ne traita pas mieux les autres villes guelfes ses alliées.

A la mort de Nicolas, Charles, désirant un pape de sa nation, fit élire Martin IV à force d'intrigues et de dons. Cette élection de Martin IV, que d'autres nomment Martin II, fut imposée aux cardinaux.

Fier de ce triomphe, Charles se sentit des ailes pour voler à Constantinople. Mais, hélas! Il avait compté sans son hôte!

Sur le point de partir, Charles est arrêté par les troubles qui éclatèrent dans son royaume.

La Sicile, abandonnée à la rapine et aux cruels traitements des Français, et ne pouvant plus supporter les vexations qui pesaint sur elle, s'adressa dans sa détresse a Constance, reine d'Aragon, qui avait conservé le gant et le souvenir de Conradin, son cousin.

Jean, seigneur de Procida, supplia l'empereur Paléologue de s'unir à Pierre d'Aragon, époux de Constance, et de venir au secours des Siciliens, qui voulaient, à tout prix, briser le joug infâme qui pésait sur eux, et qui avaient juré de mourir tous ensemble, plutôt que de vivre encore un jour sous la servitude désonorante des Français, et surtout, sous le régime de Guillaume-l'Étendard, gouverneur de l'île, qui poussait l'instinct sanguinaire et rapace jusqu'à être plus cruel que la cruauté-même (1).

Les Siciliens ne tardèrent pas à se lever comme un seul homme, et firent bien vite de ces nouveaux citoyens un hâchis épouvantable, n'épargnant pas-même les femmes de l'île mariées à des Français, ni les femmes enceintes, ni les enfants (2).

Les Vêpres Siciliennes, qui eurent lieu, le second jour de Pâques (30 mars 1282), n'épargnèrent parmi les Français que le seul baron de Porcelet, qui était un honnête homme. On commença le massacre par Drouet. Cet effronté s'était permis

(1) « Hic enim Gulielmus vir erat sanguinis, miles atrox, pugil ferox, sævusque pugnator, contra infideles regios omni crudelitate crudelior, et totius pietatis et misericordiæ vilipensor, cœpitque hiante gula, velut lethifer hydrus, lacus ranarum Siciliæ circumvire. » MALASPINA, chap. 1, page 854.

(2) P. GIANNONE, liv. XX, chap. 6, page 405.

de porter ses mains impures sous les jupes d'une dame qui se promenait au bras de son époux. A cet affront sans pareil, le Mongibel ouvrit ses cratères! la terre trembla, et l'honneur outragé fut lavé dans le sang de huit mille Français (1).

D'un Dieu suprême l'infaillible justice foudroya les oppresseurs de cette terre.

La brûme de six siècles, qui a passé dessus, a pétrifié la date de ce grand palmier, dont les lettres, tracées à la flamme du cratère, resplendissant du Vrai Eternel, apprend au passant que l'œuvre d'Encélade est l'œuvre d'un peuple digne de la liberté.

C'est en effet de la Sicile qu'est parti le signal des dernières révolutions que ont ébranlé l'Europe, a dit Edgar Quinet (2).

A cette nouvelle, Charles veut se venger et mettre la Sicile à feu et à sang.

Il renonce à ses projets sur Constantinople, et part avec son armée pour écraser les Siciliens. Alors Pierre d'Aragon jette le masque, débarque à Trapani et met en fuite l'armée de Charles qui assiégeait Messine.

Pierre d'Aragon, pour achever sa victoire, donne l'ordre à Roger de Loria de poursuivre l'armée fugitive. Ce brave marin incendia, vis-à-vis de Messine et dans les eaux de Reggio, plus de quatre-vingts navires de charge, et captura vingt-neuf galères (3).

Charles va à Rome pour solliciter du pape Martin le secours des armes spirituelles. Celui-ci, avec beaucoup de zèle, l'exauce aussitôt, et fulmine l'anathème contre tous les Siciliens, qui, hélas! étaient bien coupables, puisqu'ils ne voulaient plus se laisser écorcher tout vifs par ses dignes compatriotes.

Il excommunia aussi et déposa Pierre d'Aragon, donnant l'investiture des royaumes d'Aragon et de Valence à Charles-de-Valois, fils cadet de Philippe III, roi de France (4).

(1) P. Giannone, lib. XX, chap 6, page 405. Henri Leo, *Hist. d'Italie*, liv. IX, chap. 1, § 11. Barthélémy de Neocastro, *Ecrivain contemporain*, chap. 1, page 1027.

(2) *Rév. d'Italie*, liv. V, chap. 3, page 508.

(3) P. Giannone, liv. XX, chap. 6, page 409.

(4) Raynald, an 1282 n. 13 et 23; an 1283, n. 2, 5, 15; an 1284, n. 11. Lunig., *Code diplom. Italien*, vol. 11, page 999. P. Giannone, liv. XX, chap. 7, page 428 et 429. Capecelatro, partie 4, liv. 1.

Digitized by Google

Les Siciliens, animés de l'amour sacrée de la patrie, et sous l'égide de Dieu, ne font aucun cas des foudres du pape; ils défendent avec courage la vie, la propriété et l'honneur de leurs femmes.

Le roi partit pour la France et laissa son fils, Charles, prince de Salerne, à la tête de son armée.

Philippe-le-Hardi, fier de la nouvelle investiture que venait de recevoir son fils, s'achemine pour s'emparer des royaumes d'Aragon et de Valence, et prend, en passant, Perpignan, Roses et Gironne. Pierre d'Aragon, quoique inférieur en forces, veut le repousser; mais son armée est mise en déroute, et lui-même, blessé, se sauve à Ville-Franche, où il mourut quelque temps après (11 novembre 1285).

Philippe se serait probablement rendu maître du royaume, si la peste n'eut fait périr une partie de son armée. Ce qui lui restait de soldats fut mis en fuite près de Roses par Roger de Loria, qui brûla une partie de sa flotte. Après ce nouveau malheur Philippe se sauva à Perpignan, où il mourut couvert de honte et accablé de douleur (23 septembre 1285).

Ce prince infortuné laissa à son fils Philippe-le-Bel les Lys de France un peu flétris (1), et à Charles-de-Valois un passavent pour aller où il pourra chercher une terre.

Avant le fait important de Roses, Roger de Loria, étant en Sicile, eut vent que le roi Charles formait en Provence une armée considérable pour fondre, de concert avec le Prince de Salerne, sur cette île. Roger forma le projet d'aller à sa rencontre et de battre les deux flottes, l'une après l'autre. Cet amiral se présente à l'embouchure du port de Naples avec quarante-cinq galères; d'autres disent vingt-huit; et feignant une retraite, attire au large le prince de Salerne, trop confiant, lui détruit sa flotte et le fait prisonnier. L'action fut très-vive et obstinée, et n'en finit pas moins par la défaite complète des Français. Le général Bruson et Guillaume-l'Étendard furent au nombre des prisonniers (2).

(1) E quel nasetto, che stretto a consiglio
Par con colui ch'ha sì benigno aspetto,
Morì fuggendo e disfiorando il giglio.
DANTE, *Purgatoire*, chant VII.

(2) JOACHIM MALASPINE, chap. 223. GIO. VILLANI, lib. VII, chap. 92. CONSTANZO. CAPECELATRO. SUMMONTE. RAYNALD. MURATORI, an 1284. P. GIANNONE, liv. XX, chap. 8.

Roger, couvert de gloire, se présente à Naples et délivre Béatrix, fille de Manfred, qui, depuis quinze ans, gémissait dans les prisons du château de l'Œuf.

La reine Constance, qui était à Palerme, fut trois jours à se persuader que la délivrance de sa sœur n'était pas un rêve, et qu'elle aurait encore le bonheur de l'embrasser.

Le peuple sicilien, voyant le prince de Salerne prisonnier, voulait se venger sur lui, et le traiter comme Charles avait traité Conradin; mais la reine Constance s'y opposa, et l'envoya en Espagne, à son époux, pour le soustraire à la fureur du peuple.

Cette générosité faisait un étrange contraste avec la cruauté de Charles.

La pitié et la clémence jaillirent du cœur d'une faible femme, tandis que l'âme virile de Charles n'écoutait que l'instinct de la cruauté; aussi, fut-il abhorré de Dieu et des hommes.

Ce roi reçut à Gaète la triste nouvelle de la défaite de son fils; et voulant se venger en tyran, il fit décapiter cent-cinquante Napolitains du parti de Roger (1).

Ce prince, de plus en plus furieux, part avec sa flotte pour exercer de nouvelles cruautés sur les pauvres Siciliens. Et, comme les jours sont comptés dans le Livre de la Parque hargneuse, impitoyable pour les rois comme pour leurs sujets, il est, tout-à-coup, arrêté au milieu de ses beaux projets. La bile l'étouffa à Foggia (janvier 1285).

Voilà ce que fit un gant jeté et remis entre les mains d'une femme! Qui eût dit à Charles, le jour qu'il s'amusait à faire décapiter les princes, ses prisonniers, que ce gant jeté par une des victimes, serait relevé par une main puissante, qui devait lui faire subir les plus cruels revers!

Le roi Charles, avant d'aller rejoindre son ami Clément à l'autre monde, demanda pardon à Dieu de la *Charte* qu'il avait donné. Et d'ailleurs, il ne l'avait signée que pour se rendre agréable à l'Église: tant les hommes semblent se faire illusion, et croient éluder Dieu, en appelant mérite et sacrifice ce qu'ils ne font que dans l'intérêt de leur ambition!

Charles, prince de Salerne, rendu à la liberté par les bons offices d'Édouard, roi d'Angleterre, qui s'était porté à Oléron

(1) P. Giannone, liv. XX, chap. 8.

(Béarn) pour lui servir de médiateur auprès d'Alphonse, qui avait succédé au trône d'Aragon, signa un traité (an 1288), où fut stipulée une trève de trois ans entre Philippe, roi de France, Alphonse, et Charles, prince de Salerne. Il fut même convenu que Charles-de-Valois céderait à Alphonse toutes les terres que Philippe son père lui avait enlevées dans le Roussillon (1). Voir les Actes d'Angleterre.

A peine Charles II eut-il recouvré sa liberté, qu'il s'unit à Philippe, recommençant les hostilités contre Alphonse; celui-ci se plaint à Édouard (Voir les deux lettres d'Alphonse à Édouard, rapportées par *Fœdera convent.*, pages 450 et 457).

En 1291 ils firent un autre traité, et dans l'intérêt de conciliation, on stipula le mariage de Charles-de-Valois avec la fille du prince de Salerne, qui lui donna pour dot le duché d'Anjou, et en compensation de ce duché on lui donna la Sicile.

Les Vêpres Siciliennes, sur le tapis de la diplomatie, furent considérées comme un jeu d'enfants.

Alphonse mourut sans enfants, et Jacques, son frère, qui était roi de Sicile, prit aussi la couronne d'Aragon. Et celui-ci, comme Alphonse, pour complaire à la diplomatie, céda la Sicile à Charles, prince de Salerne (5 juin 1295).

Les papes Martin IV, Honoré IV, Nicolas IV, Boniface VIII, en somme la Sacristie ainsi que la Diplomatie, trafiquèrent des Siciliens. Ainsi il ne restait à ces pauvres gens d'autre salut que l'oppression française.

Les Siciliens, dont la haine implacable débordait bouillante comme la lave d'un volcan, auraient plutôt préféré le pal turc; aussi, sans perte de temps, ils se choisissent pour roi Frédéric, fils de Pierre d'Aragon, et s'arment pour repousser quiconque s'opposera à leur liberté (25 mars 1295).

Le fameux Roger de Loria, faisant la girouette, abandonne les Siciliens et s'attache à la fortune de Charles.

Le pape Boniface VIII, comme s'il était revêtu du pouvoir impérial, en souverain absolu du monde entier, ordonne aux Siciliens de se soumettre à la Magna-Carta.

« Voici, les deux glaives, dit-il, *Ecce duo gladii hic!* Au nom de ces deux glaives soumettez-vous, je vous l'ordonne! » (Le glaive spirituel et le glaive temporel.)

(1) Constanzo. *Fœdera convent.*, etc. *Inter reges Angliæ et alios*, page 342. P. Giannone, liv. XXI, chap. 11.

Il engage Jacques, roi d'Aragon, à venir au secours de Charles de Naples, lui envoyant, à titre de récompense, l'investiture de la Sardaigne et de la Corse (1).

Jacques d'Aragon, heureux de cette nouvelle donation, retire ses Aragonais et ses Catalans de la Sicile (2) et va à Naples rejoindre son beau frère Robert, avec trente-six galères, sans compter les navires de charge, et les réunit à la flotte de ce dernier; ce qui forma une armée navale de quatre-vingts galères, et plus de quatre-vingt-dix navires de charge (3).

Avec cet appareil belliqueux, accompagné des bénédictions pontificales, le roi, le duc Robert et Roger de Loria partent de Naples et vont assaillir la Sicile (24 août 1298).

Cette expédition attira sur elle la malédiction du Ciel!

Les Siciliens, enflammés du saint amour de la famille et de la patrie, forts de leur droit de vivre libres, s'unissent comme un seul homme pour repousser les oppresseurs. Avec l'épée de l'Ange exterminateur, ils humilient ces présomptueux conquérants qui voulaient asservir leur patrie.

Après de vaines tentatives, Jacques fut forcé de se retirer. Surpris par une tempête, qui dispersa une grande partie de sa flotte dans les eaux de l'île de Lipari, il fut heureux de pouvoir se réfugier à Naples. Inconsolable d'un si malheureux résultat, il en fit une maladie; mais à peine rétabli, il fit voile pour l'Espagne pour se préparer à une seconde expédition. En effet, il revint, le 24 juin 1299, avec Robert et Philippe, fils de Charles II, toujours pour subjuguer la Sicile. Roger de Loria fut nommé commandant général de l'expédition.

Frédéric sort du port de Messine avec soixante galères siciliennes et va au devant des deux armées ennemies. Le combat fut long et meurtrier. Les Siciliens, malgré leur valeur, furent défaits par Roger de Loria, qui captura ou coula bas toutes leurs galères, à l'exception de douze, qui se sauvèrent à Messine avec le roi.

Jacques d'Aragon, blessé dans ce combat, s'en retourne en Espagne, laissant Roger de Loria à la tête de son armée.

(1) Lunig., vol. 2, sect. 3 *De Sardiniæ regno*, page 1415. Henri Leo, liv. IX, chap. 2, § 1.

(2) Nicole Speciale, liv. III, chap. 12, vol. 10. Constanzo, liv. III. P. Giannone, liv. XXI, chap. 3, pag. 497.

(3) P. Giannone, liv. XXI, chap. 3.

Après ce grand désastre, les Siciliens ne perdirent point courage; pleins de confiance dans le droit qu'ils avaient à la liberté, ils n'avaient tous qu'une seule et même idée : Vivre libres ou mourir. Aussi, se défendirent-ils contre la France, la Pouille, l'Espagne, et contre les deux glaives formidables de Boniface VIII.

Philippe, prince de Tarente, ayant reçu de son père douze galères et plusieurs navires de charge, livra un combat naval à la Falconara, près de Trapani (1 décembre 1299).

O sotte vanité de la puissance humaine ! La flotte alliée fut mise en déroute, et Philippe est fait prisonnier !

Les Siciliens furent sublimes comme le devoir.

Cette journée fut glorieuse pour la Sicile qui, livrée à ses propres forces, sut conserver sa liberté.

Robert, duc de Calabre, s'en retourne à Naples pour porter la triste nouvelle à son père.

Pendant que tout ceci se passait à l'extrémité de l'Italie méridionale, le parti guelfe s'entredéchirait en Toscane. A Pistoye, à Florence les guelfes exaltés s'appelèrent Noirs, pour se distinguer des guelfes modérés, qui prirent le nom de Blancs. Ceux-ci, par cela même qu'ils étaient modérés, étaient accusés d'être un peu trop gibelins.

Charles-de-Valois, qui avait reçu de Martin IV l'investiture des royaumes d'Aragon et de Valence, voulut, en vrai chevalier aventurier, concilier les deux couleurs (les noirs et les blancs). Arrivé à Florence, sous prétexte de pacifier les Blancs et les Noirs, il ne fit que les diviser d'avantage et jeta les malheureux Florentins dans une nouvelle guerre. Falcieri Corboli, podestat, corrumpu par l'argent des Noirs, fit un horrible massacre des Blancs (1302) (1).

Charles-de-Valois, après avoir perdu son temps à Florence, s'achemine vers Naples, et part avec l'armée du pape et la sienne pour se joindre à Charles afin d'asservir la Sicile.

Ce chevalier aventureux, avec ses mille-six-cents hommes de cavalerie débarque à Val-de-Mazzara. A peine arrivé il menace les Siciliens d'une extermination générale. — Le temps du pardon

(1) Cacciator di quei lupi in su la riva
Del fiero fiume, e tutti gli sgomenta;
Vende la carne loro, essendo viva,
Poscia gli ancide, come antica belva.
DANTE, *Purgatoire*, Chant XIV.

est passé, dit-il, le moment de la vengeance est venue! — Eh bien! malgré ses désirs de vengéance, il ne put faire de mal à personne. Dans son impuissance d'accomplir son dessin il se porte vers Sciacca. Là, il jure et promet encore d'exterminer tous les Siciliens, mais les fortes chaleurs et la peste qui décimèrent son armée ne lui permirent pas de faire usage de son grand sabre.

Le malheureux état de son armée l'obbligea à faire la paix.

Enfin cette paix fut conclue à Castronovo le 19 août 1302.

Dans ce traité de paix il fut convenu, que Frédéric serait roi de Sicile, et qu'il épouserait Léonore, fille de Charles II, et que le même Charles aiderait Frédéric à faire la conquête de l'île de Sardaigne, à condition qu'après cette prise, il lui restituerait la Sicile, et qu'ensuite il partirait avec Charles-de-Valois pour conquerir Constantinople, promise à ce dernier par le pape Boniface VIII (1).

Et comme Jacques d'Aragon s'empara de la Sardaigne, en vertu de l'investiture donnée par le même Boniface, le traité de Castronovo se fondit comme une boule de savon.

Le pauvre Charles-de-Valois ne fut pas heureux dans ses entreprises; il échoua à Florence comme en Sicile. Ses projets sur Constantinople n'eurent pas un meilleur sort.

Ce prince, toujours errant et toujours à la recherche de quelque royaume, a bien mérité (comme dit Dante dans son Purgatoire, chant XX) le titre de Charles-sans-terre.

« Non terra, ma peccato e onta. »

Les Siciliens, ayant secoué le joug des Français, les prétentions de Rome n'eurent plus aucun poids. Les princes d'Aragon furent jaloux des libertés de l'Église Sicilienne. Le pape Boniface, au traité de Castronuovo, n'osa pas hasarder un article qui eut pu changer les conditions du clergé.

Frédéric eut le bon esprit de rétablir les droits et priviléges ecclésiastiques tels qu'ils étaient du temps des Normands et des Souabes (2).

(1) Henri Leo, *Hist. d'Italie*, liv. IX, chap. 2, § 1. Lebret, *Hist. d'Italie*, vol. 3, page 604. Nicole Speciale, liv. 1, page 1042. Gio. Villani, liv. VIII, chap. 49. P. Giannone, liv. XXI, chap. 4.

(2) De Grégoire, *Considération sur l'Hist. de Sicile*, l. c. vol. 2, page 333.

La Magna-Carta, que Clément IV avait reçu des mains de Charles Premier, disparut sous Charles Second.

A la mort de Charles II (1309) son fils Robert lui succéda. Ce grand roi fit maintes et maintes tentatives pour reprendre la Sicile : toutes ses entreprises, comme les vagues d'une mer irritée, vinrent se briser contre ce rocher.

Robert ne fut pas moins catholique que son père ; car, si celui-là, après avoir richement doté l'église de Saint-Nicolas, à Bari, assistait au chœur comme chanoine (1), son fils, de son côté, fit bâtir à Naples le monastère de Sainte-Claire et un autre couvent pour les conventuels.

Ces pieux souverains croyaient, sans doute, racheter les spoliations et cruautés qu'ils exerçaient sans scrupule, en dotant des églises et bâtissant des couvents.

Le pieux Robert fut soupçonné d'avoir empoisonné son frère Charles Martel, pour monter sur le trône (2).

Voilà comme les scélérats s'abusent et croient faire quelque chose d'agréable à Dieu en bâtissant des églises et des couvents avec les sueurs du peuple.

Les Anjou, tout en s'attachant l'Église par leurs largesses, dépouillaient sans pitié les peuples.

Pendant qu'à Naples s'élévaient des couvents et des monastères, en France on parlait pour la première fois des libertés de l'Église Gallicane.

Le roi de France tança vertement le chef de l'Église Romaine, Boniface VIII, au sujet de sa bulle, dite *Cœna Domini*. Sismondi, historien, quoique non catholique, fut scandalisé de voir pour la première fois la France se déclarer pour certaines, soi-disant, libertés de l'Église Gallicane, qu'il nomma : *Droit du clergé de France de sacrifier la conscience même au vouloir du maître séculier, et de repousser la protection d'un chef étranger et indépendant contre la tyrannie* (3).

Boniface VIII voulait, en vertu de cette bulle, s'immiscer un peu trop dans les affaires temporelles des princes étrangers, et exercer une espèce de suveraineté. Philippe-le-Bel, pour s'opposer aux impiétements du pape, énoncés, envoye

(1) P. Giannone, liv. XXI, chap. 5, page 511.
(2) Ibid., chap. 6, page 503, et liv. XXII, chap. 1, page 8.
(3) César Balbo, *Hist. d'Italie*.

à Rome Guillaume Nogaret, chevalier français ; celui-ci, de concert avec Sciarra Colonna, va surprendre le pontife à Anagni, s'empare de lui et le menace. On dit même, que Colonna eut l'impudence de lui donner un soufflet.

Et si le peuple ne se fût soulevé à cet excès d'infamie sans nom, et ne le délivrait de sa prison, où il était enfermé depuis trois jours, Nogaret se serait fait un plaisir de conduire en France le chef de l'Église, âgé de quatre-vingt-six ans, pour le faire voir à son maître.

Boniface, profondément affligé de ses malheurs, mourut peu de jours après (1303).

Bénoit XI, son successeur, ne vécut que quelques mois. On dit qu'il fut empoisonné.

Philippe-le-Bel, par ses intrigues, fit élire un pape français, qui prit le nom de Clément V, lequel, pour complaire à son souverain, se fixa à Avignon, où il transféra le Siége apostolique.

Figurez-vous comment devaient aller les affaires d'Italie avec un pape Gascon d'origine, et à la solde de Philippe-le-Bel!

Ce temps-là fut appelé la captivité de Babylone.

Pour laisser à Rome un gérant, Clément nomma Robert comte de la Romagne et vicaire général de l'Église.

Ce prince, qui devint le protecteur infatigable des guelfes noirs, accepta la haute dignité qui lui était offerte.

Les Florentins, protégés par ce prince, corrompirent à force d'argent Bernard de Montepulciano, frère dominicain, afin qu'il fit périr Henri VII qui était descendu en Italie, et avait pris à Rome la couronne impériale malgré Robert. Pierre Giannone nous assure que l'infâme dominicain se servit d'une hostie consacrée et empoisonnée pour lui donner la mort(1).

Robert, malgré tous ses efforts, n'eut pas la consolation de mettre les pieds en Sicile ; il mourut le 19 janvier 1343.

Au royaume de Pouille succéda Jeanne, fille de Charles, duc de Calabre, mort sans enfants mâles.

Jeanne, en vaillante Française, laisse sa quenouille et s'empare de l'épée pour faire la guerre à la Sicile. Les Siciliens, sans égard pour la belle Française, la repoussent.

(1) P. Giannone, liv. XXI, chap. 1, et liv. XXII, chap. 1. Cuspiniano, page 366. Tritemio. Baluz., *Miscel.*, vol. 2, page 163. Leibnit, *Code de jure Gent.*, vol. 1, n. 87. Raynald, an 1313. Muratori, an 1313.

A cette époque, dans l'Italie supérieure les mercénaires, qui étaient à la solde des podestats, s'unirent aux forces de l'empereur, à celles du pape et de tous les seigneurs féodaux, qui étaient autant de tyrans.

Ces forces désordonnées et sans lien entr'elles, loin de former un tout compacte et une force nationale, ne tendaient qu'à sa dissolution.

L'unité, la nationalité, l'indépendance qui n'avait pu s'accomplir avant le douzième siècle, était alors plus que jamais dans l'impossibilité de les réaliser par le moyen de ces aventuriers mercénaires, qui se vendaient tantôt à l'un, tantôt à l'autre.

Avouons-le franchement: l'Italie, malgré sa haute civilisation, ne sut jamais réunir ses forces pour constituer sa nationalité, et cependant, les autres nations se raffermissaient en s'unissant à un centre commun, et constituaient, par-là, leur indépendance et leur nationalité.

Au quatorzième siècle l'Italie n'avait ni cet esprit public, ni cette force militaire, ni cet amour de la patrie qui font les nations.

Les aventuriers aragonais, après la paix de 1302 signée par Robert et Frédéric, formèrent une compagnie nombreuse, dite des Almogavari, mot arabe, aussi barbare que le fut leur conduite.

Les aventuriers tudesques, qu'Henri VII et Ludovic-le-Bavarois avaient amenés en Italie, y restèrent aussi, et se formèrent en grandes troupes, et offrirent leurs services à ceux qui les payait le mieux, se vendant ainsi aux petits tyrans, comme a Uguccione della Fagiola, Castruccio Castracane, Can Grande, Mathieu et Galéas Visconti.

A ces compagnies de mercénaires il faut ajouter celle de Jean-de-Bohême.

Ces compagnies étaient indépendantes des villes et des seigneurs. Une d'elles s'appela la *Colombe*, et ravagea la Toscane en 1338. Une autre s'appelait *Saint-Georges;* celle-ci, guidée par Lodrisio Visconti, fut détruite par Lucchino Visconti dans une bataille donnée à Parabiago en 1339. Une troisième s'appelait la *Grande Compagnie;* celle-ci ravagea la Toscane et la Romagne; elle était commandée par De Panigo, et De Cusano, Italiens, et par le duc Guarnieri; ce féroce Tudesque, afin qu'on ne se méprit pas sur ses belle qualités, avait

écrit sur sa cuirasse, en lettres d'argent, ces paroles effrayantes: « Ennemi de Dieu et de toute miséricorde. » Cette troisième compagnie fut heureusement dissoute à force d'argent et de menaces.

L'introduction de ces mercénaires étrangers en Italie fut pour elle une vraie peste qui fit disparaître toute vertu militaire. Ces compagnies de brigands, qui se donnaient au plus offrant, furent fatales à l'Italie et à sa nationalité. Cet état de choses dura deux siècles ; et les Italiens alors perdirent l'habitude du maniement des armes.

Florence et Venise, tout occupées de leur trafic, firent la guerre avec les florins, et non avec leurs propres armes.

Le siége de Florence, dit César Balbo, ne fut qu'une exception passagère.

Revenons à la reine Jeanne. Cette reine, mariée avec André d'Anjou, frère de Ludovic d'Hongrie, fut accusée d'avoir fait étrangler son mari, pour se remarier avec Louis de Tarente. Ludovic, voulant venger la mort de son frère, part pour l'Italie à la tête de ses Hongrois; attaque ce dernier à Capoue, et mit en fuite son armée, commandée par Nicole Acciajoli, florentin (1).

Jeanne partit pour la Provence le 18 janvier 1348, et Ludovic, victorieux, entra à Naples. Après avoir séjourné quatre mois dans cette ville, il s'en retourne dans son pays, laissant la direction de l'état entre les mains de ses Hongrois.

Peut-on mieux dépouiller un pays, que de l'abandonner à la rapacité de telle sorte de gens?

La littérature et les mœurs se corrompirent à l'exemple de la cour de Jeanne, qui était une vraie école d'immoralité. Le droit civil fut torturé au gré de la cupidité, et n'opposa plus de barière à l'injustice.

Les Italiens ont tojours été victimes tantôt par la legèreté, tantôt par les caprices et l'ambition de leurs souverains.

Quand nous sera-t-il donné d'être sages?

Tant de races barbares se sont succédées en Italie, qu'il n'y reste plus des romains ni la forme ni la figure, ni les vertus ni les vices.

O Italie! quand verras-tu tes enfants tous réunis, ne formant qu'un cœur, qu'une âme, s'écrier: Plus de désunion, créons-nous une patrie!

(1) Henri Leo, *Hist. d'Italie*, liv. IX, chap. 3, § 2.

Digitized by Google

Jeanne, ayant soudoyé les bandes tudesques, que Ludovic avait congédié, voulut reconquérir son royaume, qui était devenu la proie des Tudesques, des Provençaux et des Hongrois, qui pillaient et ravageaient sans pitié les villes ainsi que les villages.

Le royaume étant réduit à la dernière misère par les factions qui le déchiraient, Clément V proposa un traité de paix pour pacifier les esprits (1352). Par ce traité on restituait à Jeanne la couronne de Pouille, et celle-ci promettait à Ludovic trois-cent-mille florins d'or, qui ne furent jamais payés (1).

Wolfart, chef des bandes soudoyées par la reine Jeanne, était insatiable, et c'est pour cela qu'on le pria de rentrer dans son pays, et ce ne fut qu'à force d'argent qu'on le décida à prendre ce parti (2).

Jeanne, à peine remise sur son trône, recommence la guerre pour reprendre la Sicile; son mari et le grand sénéchal Nicole Acciajoli commandent ses troupes et assiègent Frédéric dans la ville de Catane. La guerre ne fut pas favorable à ses armes; car, elle dut se retirer à Naples avec son mari. Son armée fut battue, et Raymond de Balzo, comte camerlingue, fut fait prisonnier. Jeanne donna ses bijoux pour racheter Raymond (3).

Le 31 mars 1372 la reine fit un traité, par lequel elle reconnaissait l'indépendance de la Sicile, à condition que le roi s'appellerait *Rex Trinacriæ* (4).

La Sicile se vit enfin libre après quatre-vingt-dix ans de guerre que lui firent les d'Anjou.

Quelle tenacité insensée pour asservir un peuple! que de sang il fallut verser pour être libre!

La reine Jeanne perdit son époux et se remaria en troisièmes nôces avec Jacques d'Aragon. Elle perdit bientôt celui-ci aussi et convola en quatrièmes nôces en épousant le duc Othon de Brunswick (1376).

Après la mort de Grégoire XI, qui avait rétabli le siége apostolique à Rome, succeda Urbain VI. Celui-ci déposa bientôt Jeanne pour avoir recueilli et fêté dans son royaume l'antipape

(1) Henri Leo, liv. IX, chap. 3.
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibidem.*
(4) Baluz, *Vie des Papes d'Avignon*, vol. 1, page 432 et 1122. P. Giannone, liv. XXIII, chap. 2. Raynald, an 1371, et 1373. Muratori, an 1372. Constanzo, liv. 7. Carusi, *Hist. de Sicile.* Fleury, *Hist. Ecclés*, liv. 97, n. 26.

Clément VII, créé par le schisme de 1378, dont nous parlerons bientôt; il chargea Charles Durazzo d'aller s'emparer de la couronne. Celle-ci continue à fêter l'antipape allemand, et refuse toujours de reconnaître Urbain, qui était Napolitain.

Charles de Durazzo ne se fit point prier. Appuyé par le roi d'Hongrie, il fond sur Naples et se rend maître en peu de temps du royaume (16 juillet 1381).

Durazzo donne l'ordre de se défaire de la reine; on l'étrangle dans sa prison (le 22 mai 1382), comme celle-ci avait fait étrangler son premier mari.

Jeanne avant de mourir, n'ayant point d'enfants, donna son royaume à Louis d'Anjou, frère de Charles V, roi de France (1) (29 juin 1380).

Une bulle de Clément VII confirme cette donation.

Au commencement du schisme les papes nous donnèrent un spectacle curieux, dit Pierre Giannone. Urbain VI à Rome donne l'investiture de Naples à Charles de Durazzo; pendant que Clément VII, à Avignon, par une autre bulle, la donnait à Louis, duc d'Anjou. Par une seconde bulle, Clément VII donna aux États de l'Église le nom de Royaume Adriatique, *Regnum Adriæ*, en donnant l'investiture de roi au même Louis d'Anjou, à ses héritiers et successeurs (2).

On voit que la France n'était pas étrangère à toutes ces intrigues, et qu'elle voulait faire de la Méditerranée un Lac français; comme il semblerait le vouloir faire Napoléon III, qui aujourd'hui, 1860, tient un pied à Nice, et l'autre à Civita-Vecchia, sans parler de la Corse.

La France avait bien raison de s'attacher à Clément VII, puisqu'il était si généreux envers elle.

Louis d'Anjou, à la tête d'une puissante armée, bénie par le pape d'Avignon, passe les Alpes et se rend à Caserte pour s'emparer du royaume. Charles de Durazzo, n'étant pas assez fort pour lui resister, lui coupe les vivres. Au milieu de sa pénurie Louis meurt à Bisceglia, terre de Bari (20 septembre 1384), et ses Français repassent les monts.

Ludovic d'Hongrie étant mort sans enfants mâles, Charles de Durazzo, à force d'intrigues, se fit proclamer roi d'Hongrie.

(1) Lunig, page 1242 et suiv.
(2) P. Giannone, liv. XXIII, chap. 5.

Elisabeth, veuve de Ludovic, voyant que Marie, sa fille, était privée du trône, le fait assassiner dans son propre palais par Blaise Forgaci.

Charles de Durazzo laissa deux enfants, Ladislas et Jeanne.

Sur ces entrefaites, Marie de Blois, veuve de Louis d'Anjou, accompagnée des bénédictions du pape d'Avignon, descend en Italie avec une forte armée et s'empare de Naples. Charles, comte du Maine, frère de Louis II, dans une sortie qu'il fit contre le comte de Lecce, fut fait prisonnier et enfermé à Tarante (1).

La guerre se rallume; Ladislas reprend Naples (1400). Louis II s'en retourne en Provence.

Mais, encouragé par l'antipape Alexandre V, qui lui donne l'investiture de Naples, et fort de l'appui qui lui prêtait Florence, revient à Naples.

Quelle folie de la part des Florentins de s'unir aux étranger pour asservir l'Italie!

En 1266, comme nous avons dit plus haut, un Guido Guerra, à la tête de 400 guelfes, s'unit à Charles d'Anjou et décida à Bénévent du sort de Manfred. En 1411, les bandes de Braccio Montone, de Sforza de Cotignola et de Paul Orsino s'unissent à Louis II pour opprimer Ladislas.

Dans une bataille sanglante, qui fut donné à Cepperano (19 mai 1411), Louis fut vainqueur et chassa Ladislas de ses États. Mais, sans argent, abandonné par le pape Alexandre, qui oscillait au Concile de Constance, et n'ayant su profiter de sa victoire, fut obligé de repasser les monts. Il mourut peu après, laissant trois enfants, Louis, René, et un autre.

Alors, Ladislas reprend courage, entre à Rome pour contrarier le pape Alexandre, et puis il s'achemine vers Pérouse pour humilier la république de Florence. Celle-ci, dans sa consternation, se hâte de lui envoyer des ambassadeurs. Ladislas, n'ayant donné aux ambassadeurs que des réponses évasives et ambiguës, Florence, sans armée, voyant sa ruine imminente, recourt à un stratagème infâme.

Ayant su que Ladislas était fort amoureux de la fille d'un médecin de Pérouse, elle corrompt le père à force d'argent afin qu'il le fisse périr. On dit que ce père barbare donna à sa fille

(1) Henri Leo, liv. IX, chap. 3, § 3.

une pommade pour oindre ses parties génitales, l'assurant que par l'emploi de cette composition Ladislas éprouverait avec elle un tel plaisir, qu'il ne s'en séparerait jamais. Cette pommade empoisonnée devait faire périr la fille et son amant (1).

Le poison fut tellement efficace, que Ladislas devint infirme; partit pour Naples, où il morut trois jours après (6 août 1414).

Voyez de quelles armes se servit la république florentine!

L'empereur Henri VII, comme nous avons déjà dit, fut empoisonné, en recevant à Buonconvento l'hostie des mains d'un dominicain, corrompu par les Florentins.

Florence a touché le pinacle des crimes. Elle a rendu un Dieu impie en consacrant le meurtre. Elle a fait l'amour infâme, honorant le parricide qui commet un régicide.

Il faut croire que la Providence, pour sauver la morale, a voulu la rapetisser, et la circonscrire comme un lazaret infect. Cette coquette Florence, qui eut autre fois un grand commerce au moyen de ses tissus de soie et de laine, sans vie propre, se voit aujourd'hui réduite à attendre la rosée, ce *tant quidem* casuel du séjour des étrangers qui la ravivent six mois de l'année.

A la mort de Ladislas, Naples eut une autre Jeanne pour reine; celle-ci était fille de Charles de Durazzo et nièce de Jeanne la première.

Elle était philosophe à la mode des Épicuriens; elle ne rêvait que plaisirs et s'en procurait le plus qu'elle pouvait. Elle trouvait dans la volupté une compensation des soucis et des peines qui lui donnait la royauté.

Jeanne voulait faire plusieurs heureux à la fois, elle partageait ses faveurs entre son mari, Jacques, comte de la Marcia, et son maître-d'hôtel, Pandolfello Alopo; elle se servait même de ce dernier pour gouverner le royaume.

Le maître-d'hôtel Pandolfello, cubiculaire de la reine, prit donc les rênes de l'État, et sa sœur, Cathérinella, qui était la favorite de la reine, partagea son pouvoir suprême.

Figurez-vous donc comment devait être gouverné ce pauvre royaume!

Jacques, comte de la Marcia, issu de la famille royale de France, à peine marié, voulut se débarrasser de l'amant de sa femme; il le fit pendre et écarteler. La reine, indignée du

(1) P. Giannone, liv. XXIV, chap. 8.

supplice qu'on avait infligé à son bien-aimé, se choisit un autre cubiculaire dans la personne de Sergianni Caracciolo, qu'elle éleva, sur-le-champ, à la dignité de grand-sénéchal du royaume.

Et pour empêcher son époux de jouer quelque tour à son nouveau favori, elle l'emprisonna dans ses propres appartements (1).

Les femmes font les bons maris, avons-nous dit à la page 20. Ainsi, Jacques dans sa prison devint bon et tout-à-fait inoffensif, et supportait tout patiemment.

Jacques, roi sans autorité, réformé par sa femme, et fatigué de ce jeu, rentre en France et se fait moine, priant Dieu pour sa chère épouse, qui avait cinquante ans *sonnés*.

Le grand-sénéchal, Sergianni, n'eut pas une fin plus heureuse que son prédécesseur Pandolfello; car, dégoûté de la reine, devenue hideuse et répugnante à cause de sa vieillesse, fut assommé à coups de haches dans sa propre chambre à la suite d'un festin.

Sur ces entrefaites, Louis III, fils de Louis II, veut, avec une puissante armée, s'emparer du royaume de Naples; mais Alphonse d'Aragon, plus avisé que lui, fait échouer son projet en entrant à Naples le 7 juillet 1421, et en chasse la reine Jeanne.

Alphonse d'Aragon, qui avait reminiscence du gant, de ce gant dont nous avons parlé, chassa de Naples toute la famille d'Anjou, y compris René, son dernier rejeton.

Ce gant fut pour cette famille une vraie peau de Nessus: il la fit disparaître du royaume de Naples pour toujours (1442).

Cette famille d'Anjou fut pour la Sicile une cause constante de guerres et de calamités, qui ne durèrent pas moins de quatre-vingt-dix ans.

Quant à Naples, l'invasion étrangère, suivie de toutes ses guerres et spoliations, l'agita pendant cent-soixante-seize ans, durée de sa domination.

En Sicile la tyrannie des Français fut tellement hideuse et insupportable, que les Siciliens en conservent le souvenir encore de nos jours.

Depuis six siècles le nom des Vêpres Siciliennes résonne encore à leurs oreilles.

(1) P. Giannone, liv. XXV, chap. 2.

Digitized by Google

La translation du Saint-Siége de Rome à Avignon fut le résultat des intrigues françaises et de leur mauvais génie.

Pendant soixante et douze ans, c'est-à-dire, depuis 1305 jusqu'à 1377, le pouvoir spirituel fut, pour ainsi dire, vendu et livré au pouvoir temporel.

Le schisme dans l'Église fut l'œuvre de ce même génie.

Trois papes contemporains ont déchiré l'Église et divisé les consciences pendant quarante ans, nous disons pendant cinquante et un an, jusqu'à l'incarcération de Clément VIII en Espagne.

CHAPITRE VI.

Nous avons parlé d'Urbain IV, Clément IV et Martin IV, et de tout ce que les papes français ont fait à Rome en faveur des Anjou. Parlons, maintenant, des papes français siégeant en France.

Clément V, élu pape par les intrigues de Philippe-le-Bel, avait pactisé d'avance avec lui, comme Jason avec Antiochus, roi de Syrie (1). Il se fit sacrer à Lyon, malgré l'opposition de la plupart des cardinaux, et transféra le siége-apostolique à Avignon. Par ordre de son maître (le roi de France) il cassa la bulle *Unam Sanctam*, lancée par Boniface VIII, le fit passer pour insensé, annulant toutes les sentences qu'il avait fait publier. Pour complaire au roi, il supprima l'Ordre des Templiers, sous prétexte qu'ils étaient devenus séditieux contre Philippe-le-Bel. On assure que le vrai motif de la suppression était de partager leurs dépouilles avec le roi.

On disait aussi que les riches revenus des Templiers serviraient à l'expédition en faveur des Lieux-Saints, mais ce n'était aussi qu'un prétexte (2).

Les principaux Templiers furent impitoyablement livrés au bûcher, sans épargner le grand-maître, Jacques Molay (3).

(1) Les Machabées, liv. II, chap. 4.

(2) P. Giannone, liv. XXII, chap. 8, pag. 63. Étienne Baluz, *La vie des papes à Avignon*, pag. 589. Gio. Villani, liv. VIII, chap. 921. Alberico de Rosate.

(3) Bouillet, *Dictionnaire universel d'Histoire.*

Digitized by Google

Clément, français, créa plusieurs cardinaux de sa nation, tous dévoués au roi.

Quoique gascon, Clément V fut fidèle à tout ce qu'il avait promis à son roi, et mourut à Roquemaure (avril 1314) après neuf ans de pontificat.

Dante, dans son Enfer (chant XIX) le traite sans ménagement. Gio. Villani et Saint-Antonin, archevêque de Florence, ne le ménagèrent pas non plus. On disait qu'il était avare, cruel, simoniaque et luxurieux; qu'il avit pour concubine Brunisinde, femme d'une rare beauté, fille du comte Fuxense et mère du cardinal Taillerand (1).

Les cardinaux se réunirent pour élire un nouveau pape, mais ils ne pouvaient s'entendre, car les cardinaux français voulaient un pontife de leur nation, et conserver le siége à Avignon, tandis que les cardinaux italiens voulaient un pape italien qui siégeât à Rome.

Le peuple français, guidé par les neveux du pape défunt, voyant que le nouveau pape ne sortait pas encore de l'urne électorale, faisait un grand tumulte à la porte du conclave, et voulait qu'on lui livrât les cardinaux italiens; alors on mit le feu au conclave, et les cardinaux se sauvèrent bien vite par une porte secrète (2).

Philippe-le-Bel, malgré ses efforts, ne put réunir les cardinaux, trop effrayés pour se laisser enfermer dans un conclave.

Louis Utari, successeur de Philippe-le-Bel, réussit enfin à les rassembler dans le couvent des Frères Prêcheurs à Lyon.

« Vous ne sortirez de là que quand vous aurez nommé le pape », leur dit Sa Majesté très-chrétienne.

Les cardinaux, après quarante jours de conclave, proclamèrent Jean XXII (François du Cahors).

Celui-ci prit la tiare à Lyon en 1316, et se fixa à Avignon.

Ce pape, au dire de Gio. Villani, était fils d'un pauvre savatier, et continuait de tirer la savate en tout et partout pour faire de l'argent et accumuler trésors sur trésors. Toujours prêt à recevoir, il ne savait pas dépenser. Le même Gio. Villani assure, qu'à la mort de ce pape, son frère trouva dans ses caves

(1) P. Giannone, liv. XXII, chap. 8, pag. 62.

(2) Étienne Baluz, *Vie des papes à Avignon*, vol. I, pag. 6, 62, 3 à 114, 151, 152; et vol. II, pag. 287. Gio. Villani, vol. IX, chap. 79. P. Giannone, liv. XXII, chap. VIII, pag. 61.

dix-huit millions en argent, et sept autres millions en vases précieux et en bijoux.

Ce pontife ne connaissait que le culte du veau-d'or. Pour lui la foi et la doctrine de l'Evangile consistaient dans les oblations, les dîmes, les taxes, les collectes et la pourpre. Il pensait, en un mot, que le patrimoine du Christ n'était autre chose que les royaumes, les châteaux, les biens-fonds et les richesses (1).

Ludovic de Bavière, fort scandalisé de ce mage Simon, le fit déposer et déclarer hérétique.

Le pontificat de Jean XXII dura dix-huit ans, et ne finit qu'en décembre 1334.

Jacques Fournier, français, fut élu pape et prit le nom de Bénoît XII.

Les historiens accusèrent ce pape d'avoir été fort avare, dur, cruel, méfiant et tenace; aimant les bouffons et les conversations licencieuses. On l'accuse aussi d'avoir violé la sœur de Pétrarque et d'avoir été grand buveur comme son prédécesseur; d'où sortit le proverbe: *Bibamus papaliter* (2).

Il mourut en 1342 et on lui fit l'epitaphe suivante :

Iste fuit Nero, laicis mors, vipera clero,
Devius a vero, cuppa repleta mero.

Clément VI, qui succéda à Bénoît XII, ne valut guère mieux que lui.

Nous ne parlons pas des autres papes qui vinrent après lui.

Grégoire XI transféra le siége à Rome. A la mort de celui-ci fut élu Urbain VI napolitain (1378).

Les cardinaux français, poussés par Charles V roi de France, et par Jeanne première reine de Naples, anullèrent cette élection et déclarèrent le Siége-apostolique vacant, sous prétexte que ce pape avait été nommé sous l'influence de la plèbe et non par le suffrage libre. La question fut bientôt décidée; car, sur seize cardinaux, il n'y en avait que quatre Italiens, les autres étaient tous Français et dévoués à leur roi (3).

On refusa le pape Urbain parce qu'il était Italien, parce qu'il voulait réformer les abus des cardinaux français, et qu'il con-

(1) P. Giannone, liv. XXII, chap. VIII.

(2) Baluz, *Vie de Bénoît XII*, vol. I, pag. 250. P. Giannone, liv XXII, chap. 8,

(3) P. Giannone, liv. XXIII, chap. 4.

damnait hautement la simonie, et parce qu'enfin le peuple, à l'élection du pape, avait crié: Romano lo vogliamo! (1).

Les cardinaux français quittent Rome et se rendent à Anagni pour faire la guerre à Urbain VI.

Robert, cardinal de Génève, sondoye des Bretons pour compte des cardinaux français, et s'unissant au commandant du château Saint-Ange, qui était aussi un Français, marche contre Urbain; mais les bandes italiennes, qui ne pouvaient plus souffrir les excès de ces mercénaires étrangers, les mirent en déroute à Pont-Salaro (2).

Après cette défaite les cardinaux français se réunissent à Fondi; et d'accord avec Charles, roi de France et Jeanne de Naples, ils créent un second pape, en proclamant Robert de Génève, qui prit le nom de Clément VII (20 août 1378).

Les Français, par cette nouvelle élection, nous régalèrent le schisme avec toutes ses fureurs.

L'Espagne, la France et Naples se déclarent pour Clément VII. L'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, la Scandinavie, l'Angleterre, le Portugal et une partie de l'Italie se déclarent en faveur d'Urbain VI.

Clément VII fait à Urbain une guerre acharnée. Les deux papes se livrent bataille à Marino (avril 1379). Les bandes mercénaires de Clément furent mises en pleine déroute par le comte Alberico de Barblano, qui commandait les bandes italiennes. Le lendemain de cette défaite la garnison du château Saint-Ange se rendit (3).

Clément, le désespoir dans le cœur, se retire en Provence et rétablit son ancien lustre au Siége-apostolique d'Avignon.

Le schisme continue et les papes d'Avignon ne cessent de souffler le feu en Italie.

A Urbain VI succède Boniface IX, et à celui-ci Innocent VII, qui fut élu à condition qu'il renoncerait à la papauté, si celui d'Avignon en ferait autant pour rétablir l'unité dans l'Église (1404).

Temps perdu! Paroles jetées au vent!

A la mort d'Innocent fut élu Grégoire XII (13 novembre 1406),

(1) Henri Leo, liv. VIII, chap. 3, § 4.

(2) *Ibidem.*

(3) *Ibidem. Chronique de Bologne*, chap. 1, pag. 520.

à la condition expresse qu'il renoncerait à sa dignité pour obliger Bénolt XIII à en faire autant.

Hélas! Le pape ultramontain ne comprend pas ce langage de conciliation. Il n'entend que d'une oreille, comme il ne parle qu'une langue. On propose un congrès à Savone, mais ce fut sans succès; car Boucicaut, gouverneur de Gènes, conseillait aux Romains de se déclarer en faveur de Bénolt; mais ceux-ci n'en firent rien.

Le parti antipapiste veut réunir un concile général à Pise, et l'Université de Paris y consent; mais Grégoire propose un concile à Aquilée. Les cardinaux français abandonnent Bénolt et se réunissent à ceux de Pise.

Bénolt, abandonné des siens, se retire à Perpignan, où il convoque un autre concile. A force de conciles on parvient à ne rien concilier du tout.

A cette époque la barque mystique de Saint-Pierre naviguait dans une mer orageuse, comme la barque de Caron dans une mer de boue.

Les cardinaux réunis à Pise citent les deux papes à comparaître devant le concile; mais ni Bénolt ni Grégoire ne repondirent à l'appel. Ainsi le concile les déclara-t-il contumaces et déchus du pouvoir pontifical, défendant à tous les peuples de leur obéir (28 mars 1409).

Les cardinaux, après avoir déposé les deux papes, élurent Alexandre V, qui fut vrai pape (25 juin 1409).

On aurait du espérer que l'Église allait respirer; mais malheureusement le schisme ne fit qu'augmenter; car, au lieu d'un pape on en eut trois.

Les États de Ladislas reconnurent Grégoire; Bénolt fut reconnu par le royaume d'Aragon, Castille, Écosse et les États du comte d'Armagnac. Alexandre eut le reste de la chrétienté.

Le concile de Pise, au lieu de la paix, ne nous donna qu'un monstre à trois têtes.

Alexandre V mourut un an après (3 mai 1410).

Le cardinal Balthazar Cossa fut accusé d'avoir contribué à sa mort par le moyen du poison. Le pape Grégoire, lui-même, qui connaissait le naturel pervers de cet homme ambitieux, l'appela: *perditionis alumnum* (1).

(1) Raynald, 1, 6, page 340. Henri Leo, liv. VIII, chap. 3, § 5.

Quatorze jours après on élut l'antipape Balthazar Cossa, qui prit le nom de Jean XXIII.

Ennuyé de ces scandales, Sigismond, roi des Romains, fit convoquer un concile général à Constance, et le pape Jean, qui ne s'était élevé qu'à force d'intrigues, y fut déposé, et fut obligé de prendre la fuite. Grégoire, de son côté, abdiqua, mais Bénoît, toujours obstiné, ne voulut point céder, et se retira en Espagne.

Bénoît fut aussi déposé le 26 juillet 1417.

Odon Colonna fut élu pape à l'unanimité, le jour de la Saint-Martin 1417, et prit le nom de Martin V. A son élection disparut le schisme, qui avait désolé l'Église pendant quarante ans.

Il restait pourtant en Espagne une petite queue de ce monstre; car, Bénoît, qui s'y était retiré, voulait mourir pape. Sa mort, qui eut lieu en 1424, permit enfin à Martin V de respirer un peu.

Les deux cardinaux qui avaient accompagné Bénoît, s'obstinèrent à nommer un pape et proclamèrent un chanoine de Barcelonne, qui prit le nom de Clément VIII.

Clément se hâte de créer un grand nombre de cardinaux.

Ces nombreuses promotions ne firent pas plaisir au pape Martin.

On était fort surpris qu'Alphonse V, roi d'Aragon, souffrît dans ses États un pareil esclandre.

Alphonse, contrarié de ce que Martin V avait donné l'investiture du royaume de Naples à Louis III d'Anjou, soutenait Clément par esprit de vengeance.

Pour réussir dans ses projets, Martin se réconcilie avec Alphonse (en 1429) et charge le cardinal de Foix de se rendre auprès de Clément VIII pour l'engager, dans l'intérêt de l'Église, à renoncer à sa prétendue papauté.

Clément, pressé tout-à-la fois par Alphonse et par Martin, répondit: Je fais ce sacrifice pour le bien de la paix!

Les deux cardinaux de Clément furent écroués et verrouillés, et dûrent renoncer à leur dignité pour recouvrer leur propre liberté.

C'est alors que disparut tout-à-fait le schisme, qui avait duré cinquante et un an (depuis Clément VII, 1378, jusqu'à Clément VIII, 1429.) (1).

(1) Raynald. Muratori. Fleury, *Hist. Ecclés.* P. Giannone, liv. XXV, chap. 5.

On doit donc au mauvais génie français, toujours possédé par le démon de la spéculation, ces cinquante et un an de schisme et de scandales.

Philippe-le-Bel, après l'atroce insulte faite à Boniface VIII, avait, comme nous avons dit, pactisé avec Clément V, que le Saint-Siége serait transféré à Avignon.

Cette convention illicite fut cause que Rome fut privée de ce Siége pendant soixante et douze ans, sans parler des désordres qui en furent la suite.

Charles V, roi de France, ne fut pas moins coupable que Philippe-le-Bel; car, à l'élection d'Urbain VI il excita les cardinaux français à la révolte, et à créer un autre pape, qui devait siéger à Avignon.

Bref, on eut pendant cent-vingt et un ans, depuis Clément V jusqu'à Clément VIII, bien de scandales causés par l'influence française.

La république française renouvela l'injure à Pie VI, octogénaire, l'emmenant captif à Valence, où il mourut martyr; elle fut plus cruelle que Philippe-le-Bel. L'empereur Napoléon Premier, après le Concordat, fut aussi injuste envers Pie VII, que l'avait été la république envers Pie VI.

D'après ces frappants antécédents, n'est-ce pas une chose ridicule que de dire, que les Français sont aujourd'hui à Rome pour protéger l'autorité temporelle du pape!

Depuis douze ans que vous êtes à Rome qu'avez-vous fait?

Vous avez rendu l'autorité temporelle plus odieuse, voilà-tout!

Les Légations étaient en pleine révolte, et vous à Rome l'arme au bras, vous avez assisté impassibles au massacre de Pérouse (1859). Victor Emmanuel s'empare des États romains (1860), et vous, protecteurs du Saint-Siége, vous faites semblant de ne pas y être.

CHAPITRE VII.

Après le départ des Anjou, Naples et Sicile respirèrent enfin; comme deux prisonniers qui viennent d'échapper aux tortures et aux prisons; elles s'embrassèrent de joie pour ne former qu'une seule famille sous le sceptre d'Alphonse Premier.

Ce prince, qui prit le nom de roi des Deux-Siciles, s'occupa avec beaucoup de zèle du soulagement de ses peuples qui avaient été pendant si longtemps pressurés par leurs oppresseurs.

Alphonse encouragea l'industrie et les lettres, et fit prospérer le commerce. Et, chose étonnante (à cette époque), il érigea à Naples, comme nous avons dit, un tribunal, nommé le Sacré-Conseil-de-Sainte-Claire, et ordonnait, par son décret du 15 août 1449, que tous les recours en appel, non seulement du royaume des Deux-Siciles, mais encore de tous ses États, tels que le royaume d'Aragon, de Valence, Majorque, Corse, Sardaigne, et le comté de Barcelone et Roussillon seraient déférés à ce tribunal suprême.

Cela nous prouve qu'en 1449 le royaume des Deux-Siciles était déjà bien avancé sous le rapport de la doctrine judiciaire.

Alphonse mourut le 27 juin 1458, emportant les regrets de tout son peuple, et surtout de Naples, où il avait établi sa résidence.

Ferdinand, son fils naturel, qui fut légitimé, eut la couronne de Naples seulement. La Sicile et l'Aragon furent, par testament d'Alphonse, données à don Juan, roi de Navarre, son frère cadet.

Ce prince fut mécontent de ce qu'on avait donné Naples à son frère bâtard.

Le pape Caliste III, par sa bulle du 12 juillet 1458, révoque l'investiture donnée à Alphonse par Eugène IV et Nicolas V, ses prédécesseurs.

Pour consommer la spoliation, Caliste déclare que Ferdinand, n'étant qu'un fils naturel, ne pouvait être l'héritier d'une couronne, et décrète que le royaume de Naples appartiendra à l'Église romaine.

En voyant qu'un pape annullait ce que les deux autres pa-

pes ses prédécesseurs avaient sanctionné, les consciences furent ébranlées; on était d'autant plus scandalisé de cette belle morale qu'on savait que Caliste était redevable à Alphonse de la suprême dignité.

Pour récompenser le père des services signalés qu'il en avait reçu, il dépouilla son fils (1).

Pie II, successeur de Caliste, annullant la bulle du 12 juillet de son prédécesseur, redonna l'investiture du royaume à Ferdinand.

A peine ce prince avait-il pris possession de ses États, que Jean d'Anjou, fils de René, voulut l'en dépouiller; mais ce ne fut qu'un feu de paille, et Jean fut bientôt chassé comme l'avait été son père René.

Ferdinand, après avoir triomphé de ses ennemis, au lieu de porter paisiblement sa belle couronne, devint cruel, avare et ambitieux; et voulut chercher querelle aux Florentins.

CHAPITRE VIII.

Revenons à Florence. Cette république, par un suprême effort qu'elle fit en 1378, s'affranchit, pour un instant, du servage de la grosse-bourgeoisie: et voici comment.

La noblesse, s'étant faite nommer aux principales magistratures, devint odieuse à la grosse-bourgeoisie. Sylvestre Médicis, qui représentait la classe des nouveaux enrichis, ne voulant plus à aucun prix tolérer la domination de la noblesse, renonça, le 18 juin 1377, à sa charge de gonfalonier de justice.

Alors le petit-peuple et les petits métiers, excités par des émissaires, courent aux armes, arborant l'ancienne bannière qu'ils avaient reçu du duc d'Athènes, sur laquelle était peint un ange, parcourent les rues et mettent le feu aux palais de leurs antagonistes.

Le gouvernement, effrayé, veut satisfaire la grosse-bourgeoisie; il ordonne que tous les gibelins et tous les suspects à la

(1) P. Giannone, liv. XXVII. Ange Constanzo.

Digitized by Google

bourgeoisie guelfe soient exclus de toute fonction publique. C'était abolir le décret concernant l'élection des nobles, qui avait été la principale cause de la révolution.

Le petit-peuple, les corporations des petits métiers, ne recevant aucune satisfaction, provoquent une assemblée d'ouvriers sur la place du marché. Cette assemblée exige que tous les magistras élus soient déposés sur-le-champ, et que l'on procède à de nouvelles élections.

La nuite du 4 août et le vingt juin 1789 des Français n'étaient donc que du *rococo* de quatre et de six siècles.

Et observez encore, s'il vous plaît, que cette prétendue innovation de 1789 fut proposée par un Florentin (Gabriel Honoré Richetti, comte de Mirabeau).

On procéda donc à un nouveau scrutin, et le résultat fut tel qu'on l'espérait. Les magistratures furent données à la grosse-bourgeoisie guelfe.

Le peuple, joué la première fois, bafoué la seconde, sans pouvoir remédier à ses maux, s'abandonne au désespoir.

La nouvelle de la paix conclue avec le pape au prix de deux-cent-cinquante-mille florins, mit une trêve à l'agitation qui régnait à Florence.

La tranquillité de la ville ne dura pas longtemps. La seigneurie eut vent d'une conspiration. On arrêta Simoncino, désigné comme chef. Il révéla tout. Il avoua franchement, que les ouvriers voulaient s'affranchir de la sujétion des fabricants et des patrons, qui les frustraient de la meilleure partie de leurs salaires (1). Il désigne par leurs noms les chefs de la conspiration. Un nom surprit tout le monde, ce fut celui de Sylvestre de Médicis.

Malgré la révélation, les seigneurs s'avisèrent de faire subir la torture à Simoncino dans la cour même du palais de la Seigneurie.

Au premier cri du patient un ouvrier qui raccommodait l'horloge du palais, se faisant jour à travers les gardes, parcourt les rues en criant: « Aux armes! *I priori fanno carne!* »

Les prieurs interrogent Sylvestre Médicis, lequel, aguerri dans toutes les ruses de la bourgeoisie florentine, répond, sans se déconcerter: que les suspects étaient venus en effet lui confier leur projet, mais qu'il les avait repoussés comme funestes à l'État. « Je n'ignore pas, ajouta-t-il, qu'il eût mieux valu vous révéler à l'instant-même ce qui je savais; mais le peu d'impor-

tance de ces gens me fit dédaigner de vous parler de leurs ménées. »

(Cette même réponse fut donnée à Léopold II, grand duc de Toscane, par son gouvernement quelques jours avant, la veille-même du 27 avril 1859.)

En vertu de sa belle réponse, Sylvestre Médicis, chef de la révolte, fut absou, comme furent absous les ministres de Léopold II qui autorisaient d'insérer dans le Moniteur Toscan tout ce que les journaux étrangers publiaient d'odieux contre Ferdinand II, roi de Naples, frère de la grande duchesse.

Le cri d'alarme donc se répandit dans toute la ville. Le peuple, réuni sur la place, lance une pluie de pierres et de flèches contre les fénêtres du palais de la Seigneurie. Les soldats, intimidés, ne bougent pas plus que des statues. Pas un des gonfaloniers ne vint au secours des seigneurs, comme en 1859 pas un homme capable se montra pour donner un sage conseil au grand duc, qui fut obligé de quitter la Toscane.

En 1378, comme en 1859, le gouvernement tombe sous l'inertie.

Le 20 juillet 1378, Florence devint le théâtre d'une guerre civile sanglante. L'incendie et le pillage portèrent la désolation partout.

La grosse-bourgeoisie révolutionnaire, qui avait soulevé le peuple contre les nobles, commença à se repentir, voyant que le peuple était résolu à faire tourner la révolution à son profit.

Les Métiers ne se contentent plus d'avoir des consuls, ils veulent des prieurs et se mettre eux-mêmes à la tête du gouvernement. Le riches se répandaient dans les campagnes faisant courir les bruits les plus absurdes pour exciter les paysans contre les ouvriers.

Le gouvernement, ne sachant plus à quel saint se vouer, supplie Sylvestre Médicis et Alberti d'apaiser le tumulte. Et ceux-ci ne font que l'exciter d'avantage.

Bientôt, il ne resta plus aux prieurs que l'enceinte du palais, où, fortifiés et bien approvisionnés, ils résolurent tous à mourir en braves sur leur chaise curule plutôt que de se rendre; mais, ces pères-conscrits, après deux heures de combat, se rendirent (21 juillet 1378).

Le gonfalonier, cœur vil, dit Edgar Quinet, pleurait sur sa femme et sur son fils. Les autres seigneurs semblaient morts et glacés ; car ils se sentaient abandonnés de tout le monde.

Digitized by Google

Le palais, étant au pouvoir des petits-métiers, Michel Lando, ouvrier cardeur, qui était entré le premier, nus pieds, fut élu gonfalonier de justice et seigneur.

La première idée de Michel Lando, élevé par le peuple au pouvoir suprême, fut de se débarrasser de ce même peuple.

Pour concilier tous les intérêts, Michel Lando distribue les magistratures par portions égales entre les nobles, les bourgeois et le petit-peuple. Il crut, comme a fort bien dit monsieur Quinet, que plus la révolution se ferait humble devant ses adversaires, plus elle désarmerait leurs rancunes. Il croyait, par-là, la faire accepter par les grands.

Hélas! cette distribution d'emplois, qui devait contenter tout le monde, ne satisfit personne. De là, la ruine des Ciompi (1). L'égalité fit perdre la liberté.

Le nom d'égalité, qui sonne si doux à l'oreille du peuple qui, courbé par la fatigue, vit de privations, n'a plus la même harmonie pour la grasse-bourgeoisie, qui s'enrichit insolemment des sueurs du travailleur.

Michel Lando, ébloui par sa grandeur, intimidé de son insuffisance, cherchat son appui parmi ses adversaires: craignant ses ennemis, il fut grand et généreux envers eux. Ceux-ci, plus fins, en profitèrent sans lui savoir gré de sa générosité.

Le petit-peuple, voyant que Michel Lando lui faisait une trop maigre part dans les emplois, reprend les armes contre lui pour punir sa trahison.

Mais il oublia que la noblesse et la grosse-bourgeoisie étaient ses vrais ennemis.

Cette discorde mit la bourgeoisie à son aise, et lui permit de se rallier autour de la bannière de Michel Lando, son bienfaiteur.

Le peuple en armes s'élance pour forcer le palais de la Seigneurie. Mais les choses étaient bien changées. D'abord, les classes inférieures s'étaient divisées; ensuite, un grand nombre de bourgeois guelfes, revenus de leur peur, s'étaient rangés autour de Michel Lando, l'appelant leur sauveur.

Michel Lando, appuyé par la bourgeoisie, attaque ceux qui,

(1) *Ciompi* est le nom que se donna le peuple, qui s'était mis à la tête de la révolution.

la veille étaient ses amis, et la défaite des Ciompi fut complète.

La démocratie florentine se détruisait elle-même le lendemain de son triomphe.

Le peuple, n'ayant osé exclure des emplois ses adversaires naturels, comme l'avait fait la bourgeoisie, périt par générosité et par faiblesse.

Michel Lando, n'osant user de la victoire, la cède à Sylvestro de Médicis, qui fonda alors l'éternel asservissement du peuple (1).

La grosse-bourgeoisie, grandissant en audace, veut exclure tout le peuple des emplois. Deux ouvriers, qui étaient encore dans la magistrature, *Tira* et *Baroccio*, sont remplacés par deux bourgeois. On décide aussi que dorénavant il n'y aurait que deux corporations, celle des teinturiers et celle des tailleurs; puis on abolit le suffrage du peuple. Le nom de Michel Lando servait à couvrir les représailles de l'oligarchie, en attendant qu'il devint lui-même la victime de ceux qu'il avait épargné et relevé. En effet, peu de temps après, Michel Lando fut exilé à Chioggia, où il mourut dans l'opprobre.

Dès 1378 à 1400 le peuple florentin disparaissait par les proscriptions, la terreur et l'échafaud.

La révolution des Ciompi éleva les Médicis, et fut pour eux le germe d'un pouvoir absolu. Disons pourtant, pour rendre hommage à la vérité, que Cosme et Laurent de Médicis furent les protecteurs des lettres et des arts.

Monsieur Quinet a dit « que dans chacune des révolutions des peuples catholiques du Midi de l'Europe ces deux hommes apparaissent à Gènes, à Sienne; partout un Michel Lando et un Sylvestre Médicis; partout le petit peuple ingénu, et le bourgeois ennobli et rusé. L'issue est toujours la même. Le peuple disparaît dans son triomphe; et à sa place surgit un maître. Après 1378 les Médicis, comme après 1793 Napoléon Premier » (2).

Mais la révolution de 1793 fut loin d'être faible et généreuse.

(1) Machiavelli, *Hist. Florentine*, liv. III. Gino Capponi, *Tumulte des Ciompi. Chronique Siennaise, Chronique Pisane.* Scipion Ammirato, liv. XIV. Boninsegni, *Hist. Florentine*, liv. IV. Pignotti, vol. VI, chap. 4. Sismondi, *Rép. Italiennes*, vol. VII, chap. 50. E. Quinet, liv. I, chap. 13.

(2) Edgar Quinet, *Révol. d'Italie*, liv. I, chap. 13.

La terreur en est une preuve. Comment périt-elle donc? Ce fut par un excès de cruauté.

La république de 1848, beaucoup mieux avisée, ne fut ni trop faible ni trop cruelle. Comment se fait-il donc qu'après quatre siècles d'expérience, elle fut encore plus ingénue, et plus naïve que celle des Ciompi? Fut-ce donc pour se complaire dans l'emploi du bleu impérial que sept millions et demi de vœux proclamèrent le neveu du Grand homme?

Monsieur Quinet ne nous dit rien sur les deux dernières révolutions de Rome et de Venise. Qui les a trahies? Par quelles armes furent-elles tuées? Rome succomba par celle de la France, que monsieur Quinet appelle la Lance de Minerve, pendant que la massue de Caïn écrasait la malheureuse Venise!

Peut-on croire, aujourd'hui (1860), que l'armée française, qui est à Rome, soit favorable à l'Italie? Peut-on croire que la lance qu'a fait la plaie guérit la plaie? Ne semble-t-il pas que la France veuille s'établir à Civita-Vecchia pour réaliser l'antique idée du Lac-français?

Vous savez, monsieur Quinet, tout ce qui se passait à Rome en 1848, puisque vous dites dans votre avertissement que le tocsin du 24 février a interrompu votre ouvrage à la fin du chapitre de la Révolution des Ciompi; dites nous donc, nous vous prions, s'il ne manquait que votre vœu à l'indépendance italienne, le donneriez-vous?

Mais les destins de l'Italie sont entre les mains de la providence, et cela me console.

CHAPITRE IX.

Reprenons le fil de notre histoire, et revenons à Ferdinand Premier, roi de Naples.

Ce prince voulut faire la guerre aux Florentins. Était-ce pour venger la mort de Ladislas et d'Henri VII? ou bien voulait-il les humilier et les corriger?

Les Florentins, menacés d'une guerre, se liguent avec les Vénitiens et appellent les Turcs à leur secours; ils invitent Mahomet II de faire la conquête de Naples (1).

On ne comprend pas comment les Florentins pouvaient appeler ces barbares en Italie!

Ne devaient-ils pas craindre, qu'après avoir ravagé le royaume de Naples, ils ravageraient aussi leur pays?

Galéas Marie Sforza, duc de Milan, s'unit aussi aux Florentins; mais il fut assassiné par trois nobles milanais, en 1476.

Ferdinand, pour diviser les Florentins, de concert avec le pape Sixte IV, conseillèrent à François-dei-Pazzi de tramer une conspiration contre Julien et Laurent-de-Médicis. Les conjurés échouèrent dans leur entreprise, et on ne put se défaire que de Julien; Laurent, son frère, légèrement blessé, eut le bonheur de se sauver (1478).

L'armée de Ferdinand, commandée par Alphonse, duc de Calabre, et appuyée par les Siennais, envahit la république de Florence. Cette guerre fut longue et cruelle, et pendant deux ans le sol italien fut abreuvé de sang fratricide.

Laurent de Médicis, à bout de ses ressources, est obligé d'accepter la paix, et va la signer à Naples en 1480.

Les Vénitiens, mécontents de cette paix, renouvellent à Mahomet II l'invitation de s'emparer du royaume de Naples, en lui offrant les munitions de guerre et de bouche dont il aurait besoin. On dit aussi, que les Florentins, malgré la foi jurée, étaient secrètement d'accord avec les Vénitiens pour se venger de Ferdinand (2).

Ferdinand avait touché les vipères, et celles-ci devaient le piquer.

Mahomet, irrité contre Ferdinand, qui secourait l'île de Rhôdes pendant que celui-ci l'assiégeait, et alléché par les offres que lui firent les Vénitiens, se hâte de lever le siége et d'envoyer son armée, commandée par Acmet-Pacha, en Pouille.

Cette armée assiége Otrante, qui, malgré sa valeureuse défense, fut prise d'assaut et succombe après quinze jours de resistence.

La ville de Constantinople seule pouvait prévoir quel serait le sort d'Otrante à l'entrée de ces barbares!

(1) Camille Porzio. P. Giannone, liv. XXVII, chap. 5. Angelo Constanzo.
(2) P. Giannone, liv. XXVII, chap. 5.

Digitized by Google

La ville fut pillée, les vierges et les femmes violées sans pitié; on passa par les armes plus de huit-cents habitants, et tout ce que la voracité des vainqueurs avait épargné devint la proie des flammes (1).

La cruelle et barbare conduite des Mahométans jeta la consternation dans tout le royaume.

A ce désastre, Ferdinand rappela l'armée qui était en Toscane. Alphonse arrive à Otrante et les Turcs s'enfuient (10 août 1481).

Plusieurs autres princes chrétiens, le roi Henri II, de France, et le pape Paul IV, son allié, appelèrent, en 1557, ces mécréans à leur secours, contre Naples, à l'exemple des Vénitiens et des Florentins, comme on le verra par la suite.

Dieu a puni Venise pour avoir appelé les infidèles en Italie. Venise, malgré ses efforts surhumains, est encore enchaînée; et, comme Prométhée, elle est dévorée par le vautour.

Innocent VIII, qui succéda à Sixte IV (24 août 1484), voulant investir de quelque fief son fils naturel, Franceschetto, s'unit aux barons, qui conspiraient contre Ferdinand, et lui fit la guerre. Ce pape avait promis l'investiture du royaume de Naples à un autre René, fils de Violante (2). Ce cher René se faisant trop attendre, Innocent perdit patience, et offrit l'investiture à Charles VIII, roi de France, en 1489 (3).

En attendant, la paix se fit entre Innocent et Ferdinand, et comme gage de cette paix on maria Frédéric d'Aragon avec Battistine, nièce de Sa-Sainteté (4).

Par ce mariage, Charles VIII fut forcé d'ajourner l'acceptation de l'offre que lui avait faite le pape.

Les étrangers, chose étonnante! n'ont jamais pu s'empêcher d'intervenir dans les affaires de l'Italie. Il est vrai qu'ils furent appelés, tantôt par leur propre cupidité, tantôt par les papes, et tantôt par les princes italiens, eux-mêmes, jaloux les uns des autres.

(1) P. Giannone, liv. XXVIII, page 337.
(2) *Ibidem*, chap. 1.
(3) *Ibidem*.
(4) Platina. *Vie d'Innocent VIII*. Zurita, *Annales d'Arag.*, liv. 20. De Mariana, *Hist. d'Espagne*, liv. XX, chap. 18. Raynald. Muratori, an 1492. Constanzo. Giannone, liv. XXVIII, chap. 1.

Ferdinand de Naples, ayant intimé l'ordre à Ludovic Sforza de ne plus gouverner le duché de Milan au nom de son neveu, Jean Galéas, et de lui laisser sa liberté d'action, Ludovic, voulant conserver le pouvoir, appelle Charles VIII à son secours.

Voilà donc ce roi, appélé en Italie par le pape Innocent VIII et par Ludovic Sforza.

Charles, avec l'argent que lui avait prêté le duc de Savoie, avec les bijoux de la marquise de Montferrat, qu'il mit en gage pour deux-cent-quarante mille ducats (1), et les secours qu'il espérait de Ludovic, se met en marche pour l'Italie (23 août 1494). Ce fut alors que ce généreux prince nous régala, avec les misères de la guerre, une maladie jusqu'alors inconnue, le mal vénérien, appelé par les Italiens *mal francese* (2).

Asti fut la première ville gratifiée d'une forte contribution d'argent. De là les Français passent à Turin, puis à Pise, puis après à Florence, où Charles publia son programme, en déclarant, qu'il allait conquérir le royaume de Naples, non seulement pour faire valoir ses anciens droits, mais encore pour marcher ensuite sur Constantinople et venger les chrétiens de tout ce qu'ils avaient souffert de la part des Turcs; il finissait par demander le passage, des secours et des vivres pour son armée (3).

Les Italiens d'alors, comme les Italiens d'aujourd'hui, ajoutent foi aux programmes des souverains français qui sont tous frappés au même coin. L'Italie de 1859 ouvre ses portes à Napoléon III, comme Ludovic Sforza les ouvrit à Charles VIII en 1494.

Florence, donc, fut aussi soulagée de la fièvre des maremmes par une saignée de cent-cinquante mille ducats.

Cette ville avait chassé Pierre de Médicis qui avait livré à Charles la forteresse de Pise pour faciliter son passage (9 novembre 1494).

Charles VIII voulait rétablir les Médicis: mais les Florentins, enonçant à leur esprit de faction, se réunirent tous pour re-

(1) F. Guicciardini, *Hist. d'Italie*, lib. I, chap. 3. Ranke, *Hist. des peuples Romains et Allemands*, vol. I, page 32.

(2) F. Guicciardini, *Hist. d'Italie*, liv. II, chap. 5, dit: qu'à l'arrivée de l'armée de Charles VIII, l'Italie fut atteinte de cette funeste maladie, qu'on dit avoir été apportée par les Espagnols venus au secours de Naples; mais les Français la répandirent dans toute l'Italie.

(3) Ce programme est rapporté par Lunig.

nouveler la lutte de 1378; mais ce saint enthousiasme se convertit le lendemain en fureur contre leur propre libérateur.

Jerôme Savonarola, moine dominicain, qui pressentait la ruine de sa belle Florence, convoque le peuple à la cathédrale sous la voûte splendide de Brunelleschi, et par ses sermons pleins de patriotisme et de charité, il l'exhorte à l'union, lui recommandant d'être plus humain, plus juste et plus vertueux pour se prémunir contre les calamités qui allaient frapper leur commune patrie.

Il avait prophétisé l'invasion des Français.

Le menu peuple en fut fort ému, et pleura d'avance sur le triste avenir qui lui était réservé. Il jure de défendre la propriété et la famille, et persuadé que personne ne pourrait détroner Dieu, il faut, dit-il, « que Jésus-Christ soit le président de la république. » Ainsi le Créateur de toute chose fut élu chef suprême de la république.

La grosse bourgeoisie se moque de la chûte de la patrie, et croit déshonorer le peuple en lui donnant le surnom de Pleureur (*Piagnoni*).

Les nobles et la bourgeoisie reçurent celui d'Enragés (*Arrabbiati*).

Les partisans des Médicis s'appelaient les Gris (*Bigi*, et puis *Palleschi*) du nom des boules, qui étaient les armoiries des Médicis.

Comment, la bourgeosie n'aurait-elle pas détesté le dominicain, qui parlait de sacrifices, et voulait ramener la république aux formes de l'égalité chrétienne?

Les riches marchands et tous les partisans des Médicis se réunirent pour le perdre.

« Voyez un peu, disaient-ils, voyez cet importun qui prêche contre nos concubines, qui veut mettre un frein à nos caprices, qui rappelle aux riches la simplicité et l'égalité. »

C'est un hérétique! Et, comme tel il fut excommunié et jugé à Rome par Alexandre VI (Borgia).

A la suite de ce jugement, un franciscain (François de Pouille) proposa au dominicain l'épreuve du feu, c'est-à-dire, qu'ils passeraient l'un et l'autre sur un bûcher allumé, et celui des deux qui en sortirait sain et sauf aurait raison.

Le peuple, croyant donc que le Ciel aurait fait un miracle en faveur de Savonarola, lui imposa l'épreuve.

Le dominicain, contre toute attente, s'y refuse en disant:

« qu'il ne veut pas tenter Dieu. » A ce refus un autre dominicain se présente pour soutenir l'épreuve. Il est salué par des acclamations enthousiastes, mais celui-ci chicane sur la forme : il veut bien passer dans les flammes, mais avec le Saint-Sacrement à la main. Le franciscain s'y oppose.

Pendant toutes ces subtilités le feu s'éteignit et les moines n'eurent pas à risquer un poil de leur barbe.

La multitude, qui se crut jouée, se met en fureur, et de l'adoration elle passa à l'exécration. Le triomphe des nobles et de la bourgeoisie fut complet; puisque le lendemain, le peuple, plus enragé que les *Arrabbiati* mêmes, donna l'assaut au couvent de Saint-Marc et s'empara de Savonarola, du frère Dominique et d'un autre moine, nommé Sylvestre.

Le 23 mai 1498, après avoir été interrogés et torturés, ils furent brûlés vifs sur la place de la Seigneurie, comme le fut Arnauld de Brescia, à Rome, sur la place du Peuple (1).

Ce peuple, qui pleurait au sermon du bon père Savonarola, après l'avoir brûlé jette ses cendres dans l'Arno.

Ce grave esclandre des Florentins servit à M. Quinet de prétexte pour peindre l'Italie avec des couleurs fantasques.

« De-là, dit-il, au seizième siècle un vide immense, l'absence même de l'idée du droit, une société qui ne s'appuye sur rien, pas même sur ses rêves . . . . . »

« Le peuple, destitué de l'idée du droit, n'était plus qu'une ombre de société; cette ombre devait tomber d'elle-même, et se dissoudre au premier souffle de l'étranger » (2).

Il est vrai que Ludovic Sforza et les papes Innocent VIII et Alexandre Borgia, pour satisfaire leur coupable ambition, provoquèrent l'invasion étrangère. Il est même vrai que Florence lui ouvrit ses portes et que les Médicis lui cédèrent les forteresses; mais il est vrai aussi que *ce vide immense, cette absence de l'idée du droit, ce rien, cette ombre qui n'est pas même un rêve* se changea bientôt en valeur et en courage, en chassant les Français le lendemain de leur banquet en Italie.

M. Quinet, avec son petit air badin, affecte d'ignorer que toutes les fois que les Français sont venus en Italie, la conquête de ce beau pays leur a été facile, à cause de sa bonne

(1) Cesar Balbo, *Hist. d'Italie.*

(2) Edgar Quinet, *Les Révolutions d'Italie*, liv. II, chap. 2.

foi. Mais s'il y eut des Ludovic Sforza pour les appeler, il y eut aussi la valeur italienne pour les en chasser.

Revenons à l'invasion de Charles VIII.

Florence fut donc la seconde ville qui fut allegée de cent-cinquante mille ducats.

Charles VIII, s'apercevant que la grosse-bourgeoisie lui témoignait de la sympathie, lui demanda d'autres secours en argent. Pierre Capponi, florentin fort habile en négociations, en rougit; et envoie au diable le prince trop effronté. *Saches*, lui dit Capponi, *que si tu as des trompettes, j'ai des cloches.* Alors il s'approche, lui arrache la convention, la déchire, et lui jette les morceaux à la figure.

Charles fut stupéfait de cette audace.

Pierre Capponi fit voir qu'il n'avait pas forligné des Latins.

Malgré cela, Florence finit par s'entendre avec Charles, et lui fournit des hommes et de l'argent pour marcher contre Naples.

Pierre Capponi fut sublime. Le peuple, dégénéré, fut avare et superbe, ingrat et cruel.

Pise, par haine contre Florence, se livre gratuitement à Charles VIII, qui lui promet sa protection. Sienne lui ouvre ses portes, et ce roi se rend à Rome. De là, envoie des émissaires dans le royaume de Naples pour lui gagner le peuple et lui en faciliter la conquête.

Alphonse II, qui avait succédé à Ferdinand, voyant que les Italiens fêtaient et choyaient l'étranger qui venait pour les dévorer, perdit tout espoir; sans force et sans courage, il abdique en faveur de Ferdinand II, son fils, et se retire à Messine, où la flamme du cratère était toujours la même.

Charles entre dans le royaume de Naples sans coup férir, grâce à la légèreté des peuples toujours possédés du démon de la nouveauté.

Son entrée triomphante dans la capitale eut lieu le 22 février 1498.

Ferdinand s'était déjà sauvé à l'île d'Ischia, et de-là il passa à Messine, où il fut cordialement accueilli.

Pendant qu'on fêtait Ferdinand en Sicile, Charles, à son tour, était fêté à Naples. Jamais enthousiasme plus naïf ne parut chez un peuple que l'on croyait mort à la vie sociale.

Ferdinand consulte Alphonse, son père, sur les moyens à prendre pour reconquérir le royaume, et s'adresse à Ferdinand-

le-Catholique pour avoir des secours; mais celui-ci, qui n'avait pas vu sans indignation la couronne de Naples sur la tête d'un bâtard, envoya Gonsalve Ernandez d'Aghilart à la tête d'une puissante armée. Ce capitaine débarqua en Calabrie et remporta plusieurs victoires sur les Français.

Les Napolitains ne tardèrent pas de tourner le dos aux Français. L'insolence, avec laquelle ils traitaient le peuple, et les extorsions qu'ils exerçaient, les firent bientôt abhorrer (Voir Coniio, pag. 478).

Monsieur d'Argenton, qui était ambassadeur à Venise, dit: « Que Charles, dès son entrée à Naples jusqu'à son départ, ne fit autre que s'amuser et s'abandonner aux plaisirs, pendant que ses officiers, se livraient à la rapine et ne pensaient qu'à amasser de l'argent. »

Les Français considéraient la conquête de Naples comme une bonne vache à lait, un quine gagné à la loterie (1).

Ils ne considéraient plus les Italiens comme des hommes, ils les traitaient comme des bêtes de somme (2).

Les Français, en demandant le passage aux divers États d'Italie, leur promettaient monts et merveilles; mais, comme à l'ordinaire, ils manquèrent de parole. Ils avaient promis le duché de Milan à Ludovic Sforza, en recompense de sa trahison; mais celui-ci fut chassé par le duc d'Orléans, qui veut s'en rendre maître. Les Français voulaient retenir toutes les villes qu'ils occupaient militairement. Les ports de Livourne et de Gênes leur plaisaient trop pour les restituer, car ils voulaient faire de la Méditerranée un Lac-français.

Venise, Milan, Rome et Naples, se voyant trompées dans leur bonne foi, se liguent contre celui qui leur avait fait tant de belles promesses, et qui, en réalité, ne pensait qu'à les dépouiller, et qui, selon les paroles d'Edgar Quinet, faisait de l'Italie une affaire de galanterie et de pillage (3).

Florence, malgré que Charles VIII refusât de lui rendre ses forteresses, et malgré la protestation solennelle faite par Capponi, s'abstient de se liguer avec les autres villes d'Italie; au contraire, elle donne des hommes et de l'argent à l'oppresseur.

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 2. P. Giannone, liv. XXIX, chap. 2.

(2) Il ne sembla pas aux Français que les Italiens fussent des hommes (Commines, historien français, *Mémoires*, liv. VII, page 229).

(3) *Les Révolutions d'Italie*, liv. II, chap. 6.

L'envie et la jalousie que les Italiens se portaient le uns contre les autres, servirent toujours à augmenter l'oppression étrangère. Ce n'est plus Crémone qui aiguise le fer de Barberousse contre Crème, c'est Florence qui donne son or et son sang pour faire égorger ses frères de Naples.

Trois mois après son triomphe, Charles revient à Rome pour y recevoir l'investiture. Le pape Alexandre VI, pour ne pas la lui octroyer, se retire à Viterbe. Charles va donc à Viterbe, et le pape s'enfuit de nouveau. Ce roi, voyant qu'on se jouait de lui, envoie au diable l'investiture et le pape, et s'en va.

En passant par Toscanella les habitants, ayant été accusés d'avoir tué un soldat de son avant-garde, furent massacrés sans pitié. Cette ville et Montefiascone furent saccagées (1).

Pontremoli fut encore plus maltraitée que les villes précédentes, sous le prétexte qu'on avait tué un Français à la suite d'une dispute, lors du premier passage de Charles (2).

Charles avait dit dans son programme qu'il venait pour aller exterminer les Turcs, mais ce furent les Chrétiens qu'il extermina.

De nos jours, Napoléon III disait: « L'Empire c'est la paix, » ce qui voulait dire: « l'Empire c'est l'épée. »

En attendant, Ferdinand ayant réuni quatre-vingt voiles, sans argent et sans d'autres soldats que ses marins, mais puissant par la puissante volonté des peuples, appareille pour Naples (3).

Le 7 juillet 1495 il aborde à la Magdeleine, près de Naples.

Gilbert, duc de Montpensier, lieutenant-général, sort de la capitale avec son armée pour infliger une dure leçon à cet étourdi.

Instruit par l'expérience du passé, il vole comme un éclair. Les Napolitains, allégés de ce lourd fardeau, tombent sur les Français restés en garnison, les passent par les armes, s'emparent des portes de la ville, et s'empressent de les ouvrir à Ferdinand, qui entre au milieu des acclamations du peuple. L'écho de ces cris frénétiques se fit entendre dans toutes les

(1) Giovio. Bembo. Guicciardini.

(2) Guicciardini, liv. II, chap. 3. Henri Leo, liv. XI, chap. 1, § 11.

(3) Corio dit: « que Ferdinand n'avait pas cent hommes de troupe, et pas même cent ducats en argent dans cette expédition. » (Cela me semble exagéré.)

villes du royaume, qui s'insurgèrent aussitôt, se débarrassant des Français.

Gonsalve Ernandez purgea les Calabres de tous ces pillards. *Jean s'en alla comm'il était venu.*

Les Français firent des efforts inouis pour sauver leur honneur, leur ancienne réputation, mais repoussés de toute part, ils furent traités comme des lépreux. Couverts de honte, ils se renfèrment dans Castel-Nuovo et n'osent plus se montrer.

Le 7 juillet fut pour les Français un jour bien triste, sur mer comme sur terre. A Rapallo, près de Gènes, l'escadre française, commandée par monseigneur de Miolans, fut attaquée par François Spinola, qui commandait l'escadre génoise. Après un cruel combat la flotte française fut brûlée et anéantie. Monseigneur de Miolans fut fait prisonnier.

La veille de cette bataille (6 juillet) avait été encore plus désastreuse pour Charles; car, ce prince, à peine arrivé sur les rives du Taro, fut défait par l'armée vénitienne et de la Ligue. La bataille fut sanglante. Les Français perdirent leurs bagages, et une partie des tentes du roi; Charles se trouvant dans des moments périlleux, imitant Roland, quand son épée s'est brisée, appelle Saint-Dénis et Saint-Martin à son secours; et en effet il échappa comme par miracle. Le Bâtard Bourbon fut fait prisonnier avec cinq-cents des siens (1).

Quoique le roi Charles ait pu passer le Taro, on ne peut pas lui attribuer l'honneur de la victoire, puisqu'il y laissa ses équipages. Quoiqu'en disent quelques historiens, les Vénitiens ne furent pas moins vainqueurs, car le camp de l'ennemi resta en leur pouvoir.

Le pauvre duc d'Orléans aussi, qui voulait se rendre maître de Milan, fut assiégé à Novare par Ludovic Sforza et fut forcé de renoncer à ses prétentions.

Enfin, Charles VIII signa la paix le 9 octobre 1498 et s'en retourna en France.

Pendant qu'on traitait, Gilbert, duc de Montpensier, se voyant à bout de ressources, promet sur sa parole d'honneur de rendre

(1) Giovio dit: que les Français perdirent tout leur bagage. Benedetto ajoute, que l'on trouva dans la tente du roi un Album des portraits des maîtresses du roi (méretrices).

les forts, Castel-Nuovo et dell'Uovo, si dans trente jours il n'est pas secouru (1).

Gilbert, malgré la foi jurée, s'échappe de nuit avec deux-mille-cinq-cents des siens et s'en va à Salerne, laissant quelques soldats dans les forteresses pour masquer sa déloyale évasion (2).

Après cette première preuve de son manque de foi, le Lucullus de France en donne une autre, en ne cédant les forts qu'un mois après le terme fixé.

Ferdinand mit le siége devant Aversa, où Gilbert s'était renfermé, et le fait prisonnier, le 20 juillet 1496. En suite, Ferdinand le fait conduire à Pouzzoles pour l'embarquer pour la France avec les débris de son armée. Mais le départ étant retardé, le mauvais air du pays le fit périr avec une partie de ses soldats. Cinq-cents hommes à peine retournèrent en France (3).

C'es ainsi que finit cette mémorable campagne.

Charles VIII, inconsolable, mourut d'un coup d'apoplexie le 8 avril 1498, sans enfants.

Le duc d'Orléans, proclamé Louis XII, prit le sceptre de France et ne renonça pas aux projets de son prédécesseur.

Après la mort de Ferdinand, décédé aussi sans enfants, en 1496, son oncle Frédéric devint roi de Naples.

Louis XII, en qualité d'héritier de madame Valentine, son aïeule, avait des prétentions sur Milan: aussi ce prince, en montant sur le trône, prit-il le titre de roi de France, de roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, et celui de duc de Milan (4).

D'un seul trait de plume, et sans tirer l'épée, Louis XII s'emparait du Sud et du Nord de l'Italie.

Pour réaliser ses beaux projets il entre en négociation avec Ferdinand d'Espagne rélativement au partage du royaume de Naples (5).

Il fut convenu entre ces deux souverains, et au nom du Seigneur, qu'ils iraient ensemble faire la conquête de ce ro-

(1) Sismondi, chap. 1, page 369. Guicciardini, liv. II, chap. 5, page 233. Henri Leo, liv. XI, chap. 1, § 2.

(2) Guicciardini, liv. II, chap 5.

(3) *Ibidem*, liv. III, chap. 3. Sismondi, page 403.

(4) Giannone, liv. XIX, chap. 3.

(5) *Ibidem*, liv. XIX, chap. 3.

yaume; que le duché de Calabre et la Pouille appartiendraient à Ferdinand; et que Louis aurait la ville de Naples, Gaète, et toutes les autres villes de la Terre-de-Labour, ainsi que les Abrusses, avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem.

Le revenu de la douane, le péage des chèvres de la Pouille serait partagé entr'eux (1).

Ce traité porte la date de Grenade, 11 novembre 1500 (2).

Le prétexte était toujours celui de marcher contre les Infidèles.

Ces deux rois, dont un s'appelait Très-Chrétien et l'autre Catholique, eurent encore l'insigne effronterie de couvrir du manteau de la religion la plus infâme des spoliations (3).

L'on se sert toujours du mot religion pour crucifier les peuples et les charger de chaînes.

Le 13 août 1499 Louis XII, après s'être allié avec la république de Venise, contre Ludovic Sforza, envoie en Italie une puissante armée, commandée par Évérard d'Aubigny et par Louis de Luxembourg, comte de Ligny.

Les Français pillent, en passant, les villes d'Asti, d'Alexandrie et de Valence. A Tortone ils massacrent les habitans et les soldats. Ludovic, au désespoir, fait appel aux Milanais.

Les Français passent le Pô et s'emparent de Mortara. Les Vénitiens, de leur côté, avancent jusqu'à Lodi.

Ludovic, pressé de toute part, va demander du secours à l'empereur Maximilien. A cette nouvelle, Milan et Gènes arborent les couleurs françaises, et tout le duché, grâce aux chefs qui se laissèrent corrompre, se rend à l'armée française.

Les Milanais, comme les Napolitains, ne tardèrent pas à sentir la douceur et les aménités du joug français. Ils leur avaient promis la liberté, et leur portaient l'esclavage.

(1) P. Giannone, liv. XIX, chap. 3.

(2) Frédéric Léonard, *Recueil des Traités de paix et trêves faites par les rois de France*. Imprimé à Paris l'an 1693. Camille Tutini, *Traité des amiraux du royaume* P. Giannone, liv. XXIX, chap. 3.

(3) Ferdinand, pour avoir chassé les Mores de Grenade, fut appelé Roi catholique. Le pape lui aurait accordé le titre de Très-chrétien si les cardinaux français ne s'y étaient opposés. — Bacon de Verulamio raconte: que Ferdinand, après avoir chassé les Mores, en donna avis à Henri VII, roi d'Angleterre, et que celui-ci en fut si flatté, que dans son zèle religieux il composa lui-même les hymnes que l'on devait chanter le jour qu'il prit possession de la ville. Bacon, *Hist. d'Henri VII*. — Reccarede, Westrogoth, roi d'Espagne, fut aussi appelé Roi catholique, pour avoir renoncé à l'arianisme et embrassé le catholicisme.

Ils se dégoûtèrent tellement de leurs nouveaux maîtres qu'ils soudoyèrent huit-mille Suisses et cinq-cents Bourguignons pour venir à leur secours (1); ceux-ci, sans que les Français s'en doutassent, passent les monts et s'emparent de Côme; alors Milan, au bruit du tocsin, se soulève, prend les armes et chasse les Français, qui se retirent à Novare pour attendre des renforts.

Ludovic reprit Milan avec la même facilité que Ferdinand avait repris Naples. Il propose la paix avec la république de Venise; mais celle-ci la refuse.

Il reclame aussi à la république de Florence les trente-six-mille ducats qu'il lui avait prêté; celle-ci s'y refuse également (2), les ayant déjà fait passer aux Français.

Les Français sont chassés de Novare.

Le duc de Valéntinois (César Borgia), fils du pape Alexandre VI, étant au service de Sa Majesté Très-chrétienne, fond avec ses Suisses et sa cavalerie sur Tortone, qui était au pouvoir de Ludovic. Cette ville infortunée fut pillée. Le duc passe ensuite à Alexandrie pour empêcher la défection des Suisses qui, faute d'être payés, passaient au service de Ludovic.

Sur ces entrefaites un gros corps d'armée, qui arrive de France, ayant monsigneur de la Trémouille à la tête, vint assiéger Novare.

Les capitaines suisses à la solde de Ludovic, d'intelligence secrète avec ceux de Louis, l'abandonnent, ne voulant pas se battre; alors Ludovic demande d'être au moins conduit en lieu de sureté. Déguisé en simple soldat, marchant avec eux, oh abomination! il est dénoncé à l'ennemi par ses mêmes Suisses (3).

Cette trahison infâme livra ce malheureux prince à ses ennemis, le 10 avril 1500. Il est conduit à Lyon et emprisonné dans la tour de Loches par ordre de Louis XII, où, après dix ans de détention, il mourut.

Si une première verité, si minime qu'elle soit, en fait réjaillir mille autres, ce malheureux résultat d'avoir appelé l'étranger aurait dû suffisamment instruire les peuples et les princes.

Cette vieille fresque qu'on trouve dans les monuments histo-

(1) Guicciardini.
(2) Henri Leo, liv. XI, chap. 2.
(3) Guicciardini, liv. IV, chap. 5.

riques de l'Italie, aurait dû dessiller les yeux à plus d'un prince italien, pour ne point se laisser entraîner par des promesses illusoires. Mais cet étroit esprit de municipalisme, soit des républiques, soit des seigneuries, soit des principautés, royautés et papauté, toujours sans ensemble, toujours sans centre de force, a produit et produira toujours ce chaos, dans lequel, les uns aux prises avec les autres se rendent serfs et les uns et les autres.

Voilà, Louis XII, par ce dénouement, devenu duc de Milan.

Ayant réalisé la première partie du grand plan, et cela, grâce à la république de Venise qui le soutint, il se met en marche pour en accomplir l'autre, et chasser les Turcs de l'Europe comme il donna à entendre. Le pape Alexandre VI le bénit des deux mains, et d'autant plus volontiers il lui prodigue l'eau bénite, qu'étant très-fâché contre Frédéric de Naples, pour avoir refusé sa fille en mariage à son fils César Borgia, cardinal de Valence (1), il approuve, non seulement le traité de Grenade, mais, par une bulle du 25 juin 1501, il donne l'investiture de Naples à Louis et à Ferdinand, à chacun pour la part qui était convenue entr'eux (2).

César Borgia, ex cardinal, enrôlé sous les drapeaux français, fier de porter le titre de duc de Valentinois, se met en campagne avec sa cavalerie et ses Suisses; il pénètre dans les États de l'Église, et se rend maître de Pesaro et de Rimini. De là, il tourne vers Faenza, d'où il est repoussé très-brusquement, et contraint de s'enfuir. Il revient, cinq mois après, et il assiége cette ville. Il en est encore repoussé. Enfin, Faenza est forcée de se rendre aux forces toujours croissantes de cet homme pervers, qui ambitionnait une principauté en voulant l'élever sur les ruines de sa propre patrie; et en effet, voilà César Borgia créé duc de Romagne par grâce de Sa-Sainteté, son bon papa (3).

Les Français pénètrent en Toscane, et sans motif comme sans excuse, ils s'avancent jusqu'à six milles de Florence, qui est leur alliée. (Entre amis on ne se gêne pas.) Ainsi, sans plus

(1) P. Giannone, liv. XXIX, chap. 3.

(2) *Ibidem*, Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 2. Sismondi, liv. I. page 119. Cette bulle se lit dans Chiocciarelli.

(3) Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 2.

de façon, ils pillent et incendient le pays entre Signa et Campi, comme si Florence eût été leur ennemie.

Cette république ne méritait, certes, point un tel traitement. Elle, qui a eu tant de condescendences pour eux; elle, qui leur a donné cinq-cents hommes et tant d'argent pour la conquête de Naples; elle, enfin, qui s'est engagée de leur compter les trente-six-milles ducats qu'elle devait à Ludovic Sforza!

Les Français marchent à grandes journées sur Naples. Frédéric, ignorant tout ce qui s'était passé à Grenade, sollicite Gonsalves, qui se tenait en Sicile, où il avait été envoyé par Ferdinand avec soixante voiles, douze-cents chevaux et huit-cents soldats de choix, feignant de le secourir, tandis que le projet était de le dépouiller (1). Frédéric sollicita, donc, le grand-capitaine de venir à son secours, et lui livre quelques-unes des places des Calabres qu'il lui avait demandées sous le prétexte d'abriter ses soldats; mais la vérité était qu'il voulait s'emparer avec plus de facilité de la portion convenue par le traité de Grenade (2).

Frédéric, sans méfiance contre la bonne foi de son oncle, espérait être secouru par l'armée qu'il lui avait envoyée, et croyait pouvoir resister aux Français avec bien plus de succès que ne l'avait fait Ferdinand II contre Charles VIII.

Les Français s'avancent. Saint-Germain, ainsi que plusieurs autres villes, se soulèvent. Gonsalves ne se montre point; Frédéric, au désespoir, assailli de toute part, est trahi par Ferdinand, son cher oncle!

A ce trait d'inique trahison, toutes les lampes dédiées à la Sainte-Vierge, afin qu'elle protégeât le roi très-chrétien et Ferdinand le catholique, tous deux vénérés comme envoyés par le Ciel pour chasser les Musulmans, lampes et cierges s'éteignirent, tout devint obscurité!

La perfidie, en diadème royal à Rome, s'est fait un jeu pour perdre l'Italie.

Frédéric, voyant enfin Gonsalves démasquer toutes ses batteries contre lui, se décida de resister à Capoue.

Les Français, n'ayant trouvé de résistance nulle part, y arrivent et attaquent la place. D'Aubigny et le duc de Valentinois

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 2.
(2) P. Giannone, liv. XIX, chap. 3.

furent repoussés à plusieurs reprises. Mais, hélas! après plusieurs jours de siége elle fut forcée de se rendre. Un entretien eut lieu pour fixer les conditions de la capitulation. Soit mauvaise surveillance, ou trop de bonne foi, les Français y entrent par surprise et pillent cette malheureuse ville, massacrant cruellement sept-mille habitans (1). Tous ceux qui cherchaient à fuir furent pris et jetés dans les prisons. Les atrocités exercées sur les femmes repugnent à dire et font tomber la plume des mains. Les filles consacrées aux autels furent inhumainement déflorées par ces monstres ribands. Plusieurs d'elles furent emmenées et vendues à Rome. De cet infâme crime ils en ont fait une plus infâme usure dans la Ville-Sainte. Plusieurs femmes, ce jour à jamais ineffaçable dans l'histoire (le 24 juillet 1501), et que tout Italien doit porter gravé dans son cœur, plusieurs femmes, pour sauver l'honneur de leurs maris, tués ou emprisonnés, se sont jetées dans des puits (2).

Monsieur Edgar Quinet (*Les Révolutions d'Italie*), qui déclame tant contre le duc de Valentinois, garde un silence parfait sur cette odieuse circonstance. Est-ce parceque, étant au service de Louis XII, l'honneur en serait flétri?

Les armes chrétiennes à Capoue se sont couvertes d'une infamie éternelle.

D'Aubigny, fier de ce triomphe, marche sur Aversa. Frédéric cède à ce héros les terres et les forteresses stipulées dans le partage convenu à Grenade.

Naples céda aussi, frappée de soixante-mille ducats d'imposition (3).

A Capoue l'Italie, atteinte au cœur, pousse un profond soupir, et s'écrie.

— Où es-tu, ô Ludovic Sforza? Regardes ton ouvrage!

— Rome! à quoi t'ont servi tes prétentions?

— Venise! qu'as tu recueilli du sang que tu as versé, et de l'or que tu as prodigué?

— Florence! qu'as-tu récolté de ton haineuse jalousie?

— Ruines et solitude! *In solitudine vacat terra!* a dit Grégoire I.

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 2.
(2) Guicciardini, liv. V, chap. 2.
(3) P. Giannone, liv. XXIX, chap. 3.

La seconde partie du plan accomplie, Louis XII, roi de France, de Naples, de Jérusalem, et duc de Milan, veut régler avec son complice, Ferdinand. Comme il arrive souvent aux larrons quand ils en viennent au partage, il surgit un grave différend entr'eux. Les mêmes, qui s'étaient si bien entendus à Grenade, ne purent nullement se mettre d'accord à Naples. Ils se quérellent sur les limites et sur le péage des chèvres. Louis XII voulait tout pour lui (1).

Louis d'Armagnac, duc de Nemours, vice-roi de Naples, se sentant bien plus fort que Gonsalves, lui déclare la guerre et s'empare des terres, lesquelles, par l'acte signé à Grenade, devaient appartenir au roi catholique. L'intention du roi très-chrétien étant de faire la guerre aux Turcs, son lieutenant traita Gonsalves à la turque. Et si l'Espagnol ne se fût éloigné à cette agression, il aurait été étouffé à la cosaque. Gonsalves se retira à Barlette.

Bajazet II, qui voit tout cela étant sur l'autre rivage de l'Adriatique, rit de bon cœur.

« Tiens, tiens! là-bas, la foi chrétienne est tariffée par autant de sang humain qu'il y a de couples de chèvres portées sur le registre de la douane!

» Mon père, Mahomet II, a fait la guerre, et il l'a faite en guerrier: il s'empara de deux empires, de douze royaumes, et enleva aux chrétiens plus de deux-cents villes, et fut proclamé empereur des Turcs. Mais ces piteux rois très-chrétiens, qui braillent toujours de nous exterminer, s'égorgent entr'eux pour quelques chèvres.

» C'est que l'on croit toujours savoir ce qui se passe chez son voisin, et l'on se trompe. » —

Bajazet, qui ne savait pas que les rois très-chrétiens faisaient la guerre pour une idée, s'est aussi trompé. Ce n'était point pour le nombre des moutons, c'était pour le Lac-français; idée qui leur trotte depuis longtemps dans la tête. Cela prouve que les Français ont eu toujours de l'eau dans le cerveau.

D'Armagnac, donc, fier de son premier succès, assiége Gonsalves renfermé à Barlette.

En attendant, la ville de Cosenza est pillée par l'armée du vice-roi, qui se tient prêt à porter le dernier coup à Barlette

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 3.

et pouvoir chanter victoire. Enivrés par l'espoir de ce futur triomphe, les Français, partout où ils passent, offensent les mœurs, foulent aux pieds les croyances, et poussent la licence à un degré bestial.

Insolents au dernier point, on les abhorre partout. A Castellaneto, gros bourg près de Barlette, les habitants, fatigués de tant d'arrogance et de tant d'injures, se soulèvent tous comme un seul homme et désarment la garnison française (1).

Gonsalves, ayant appris que d'Armagnac était allé châtier les soulevés de Castellaneto, et sachant qu'à Rubos, village à quatre lieues de Barlette, se tenait monseigneur de la Palisse avec bon nombre de lanciers et autres troupes, il va l'assaillir de nuit; et telle fut l'impétuosité des Espagnols et des Italiens, que les Français, déroutés et désordonnés, furent tous faits prisonniers avec monseigneur de la Palisse lui-même (2).

On en était là pour porter le dernier coup à Gonsalves, lorsque un accident imprévu vint le détourner.

A un repas que Gonsalves donna aux prisonniers de Rubos, *Guy de la Mothe*, un de ceux, dont la langue vipérine qui, sans savoir où elle va mordre, s'élance contre celui qui lui est courtois, vantard insolent, offense l'honneur italien.

— « *Les Italiens sont de pauvres gens de guerre!* etc., etc. »

— « Tu as impudemment menti! » lui crie Prosper Colonna. « Tu dois une réparation solennelle à la vérité offensée; ainsi treize des tiens contre treize des miens régleront ce différend. » Et plein d'un superbe mépris il lui jette le gant (3).

Hector Fieramosca, de Capoue
Jean Capaccio } Romains.
Jean Bracalone } Romains.
Hector Giovenale } Romains.
Marc Carellario, de Naples.
François Salomon } Siciliens.
Guillaume Albimonte } Siciliens.
Mariano, de Sarno.
Romanello, de Forli.
Ludovic Aminale, de Terni.
Miale, de Troje.
Riccio et Fanfulla, de Parme.

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 2. § 3, pag. 61.
(2) Guicciardini, liv. V, chap. 5. Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 3.
(3) Giovio.

Voilà le nom des treize Italiens que l'istoire nous transmet.

Aucun de la république florentine, aucun de la république de Venise, au moment où l'honneur national, profondement blessé, demande une solennelle réparation!

A cet affront, l'Italie (*cadavre*) revint de sous terre!

— Que demande-t-elle?

— De confondre de son regard l'oppresseur audacieux!

Barlette fut le terrain choisi pour cette grande épreuve.

Le champ s'ouvre, Hector Fieramosca, le cœur gros des injures faites à sa patrie, foudre lancée par la main d'un Dieu juste, ébranle d'un choc affreux la muraille altière et luisante d'acier. Un tourbillon de poussière enveloppe les combattans. Dans cette terrible combustion on n'entend que l'éclat de l'ire; dans le cœur est le nom de Marie; le nom d'Italie jusqu'au ciel s'éleva!

La vertu italienne ce jour-là (8 avril 1503) fit rejaillir l'antique lustre des Latins. Les Treize Français, couverts de poussière et de honte, sont ammenés prisonniers à Gonsalves, qui leur dit: « A Dieu ne plaise que je veuille insulter au mauvais sort d'hommes aussi vaillants que vous. Les armes sont journalières, et celui qui a vaincu aujourd'hui, peut être battu demain. Je ne vous dirai point de respecter, dorénavant, la valeur italienne; après de semblables faits mes paroles seraient superflues. Je vous dirais seulement, afin que vous appreniez à l'avenir à respecter la valeur et la vertu partout où elles se trouvent. Rappelez-vous que Dieu les a distribuées parmi les hommes, et ne les a point accordées, comme un privilége, à votre nation. Et que le vrai courage est uni à la modestie, et déshonoré par la vanterie » (1).

O tout-puissant Rédempteur! Bonté infinie, rend à cette malheureuse Italie l'arme invincible, l'union!

L'issue de cette journée jeta le découragement dans toute l'armée française; et pour surplus, Pierre Navarro, général espagnol, allant rejoindre Gonsalves, rencontra le duc d'Asti, qui devait s'unir au corps principal de l'armée française; il engagea la bataille et mit en pleine déroute ce corps en faisant prisonnier le duc même (2).

(1) Guicciardini, liv. V, chap. 5. Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 3. Maxime d'Azeglio, *Disfida di Barletta*, chap. 19.

(2) Henri Leo, lib. XI, chap. 2, § 3. Guicciardini, liv. V, chap. 5.

Un autre fait vint abattre le moral des Français. Dans les eaux d'Otrante une de leurs escadres, commandée par Pierre-Jean Provençal, chevalier de Rhodes, ayant aperçu la flotte espagnole, commandée par Villamarina, dans la crainte d'être pris, le brave Provençal fit couler bas ses propres galères, et avec les équipages il se sauva à terre (1).

Encore un autre fait. Ferdinand d'Andrades, allant pour s'unir aux troupes de Hugues de Cardona, qui avaient éprouvé un échec près de Terranova (Calabre) par l'armée d'Aubigny, rencontré par celui-ci, fut obligé d'accepter le combat, près de Seminara. L'action fut acharnée et fort désastreuse pour les Français, qui furent culbutés et dispersés. Ça eut lieu le 21 avril 1503. D'Abricort, le duc de Somme, ainsi que plusieurs autres capitaines et barons du royaume qui combattaient avec les Français, furent faits prisonniers. D'Aubigny, avec les débris de son armée, alla s'enfermer dans le fort d'Angitula, où il fut assiégé et contreint de se rendre (2).

Dans ces entrefaites, Gonsalves, un peu mieux consolidé, marche contre le duc d'Armagnac qui, s'étant aperçu de ce mouvement, quitte Canose et se dirige sur Cirignola pour le dévancer. Mais le général espagnol, bien plus expéditif, arrive avant lui; et, se voyant encore inférieur en nombre, distribue les siens dans un champ de fenouil, qui les cachait. D'Armagnac, aussitôt arrivé, l'attaque, et avec une telle impétuosité, que le feu prit aux munitions des Espagnols. Gonsalves, intrépide soldat, par une habile manœuvre enveloppe l'ennemi. Les Français commencent à s'ébranler, plient et fuyent en désordre.

Louis d'Armagnac fut tué d'un coup d'arquebuse. Plusieurs chefs français périrent, et une grande quantité d'autres furent faits prisonniers. Les Français perdirent tous leurs bagages, et toute l'artillerie (3). Cette bataille eut lieu le 28 avril 1503.

Gonsalves, victorieux, le mois après fit son entrée à Naples (14 mai suivant).

L'annonce de ces tristes événements frappa Louis XII. Celui-ci, sans se laisser décourager, envoie, sur-le-champ, monseigneur De la Trémouille avec une plus nombreuse armée que la pre-

(1) Guicciardini, lib V.
(2) Guicciardini, lib. V, chap. 5. Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 3.
(3) Guicciardini, liv. I, page 101. Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 3.

mière, ainsi qu'une flotte si puissante qu'on n'en avait jamais vu de pareille.

Cette armée, traverse toute l'Italie sans trouver un seul Italien qui lui eût dit: Arrière! Ce fut un étranger, Gonsalves, qui la repoussa en lui faisant éprouver d'immenses pertes.

Les Français, voyant l'impossibilité de passer par Saint-Germain, prennent le chemin de Pontecorvo pour aller prendre leurs quartiers à Fondi (sur le Garillan). Voilà, qu'ils trouvent Gonsalves sur l'autre rivage qui, pendant la nuit, jette un pont à quattre milles au dessus d'eux, et opère son passage, le 17 décembre 1503.

Le combat s'engage avec acharnement. Les Français y perdent la majeure partie de leurs munitions, et neuf pièces de grosse artillerie. Grand nombre d'eux sont tués, et encore un plus grand nombre blessés et abandonnés. Poursuivis par la cavalerie de Prosper Colonna, ils sont vivement poussés jusqu'à Mola-de-Gaète, où, accueillis par l'arrière-garde des Espagnols, ils sont chargés de toute part et forcés de se débander dans tous les sens.

Dans ce second combat un grand nombre de Français périrent; beaucoup d'eux furent faits prisonniers, et ils perdirent toute leur artillerie et plus de mille chevaux. Les débris de toute cette formidable armée se rétirèrent à Gaète qui était encore entre leurs mains. Gonsalves s'empare aussitôt du faubourg et de la colline; et le premier janvier 1504 Gaète se rend (1).

La défaite de monsigneur De la Trémouille, au Garillan, est d'autant plus surprenante, que, supérieur en nombre et bien mieux approvisionné que ne l'était Gonsalves, son armée fut presque détruite, et cela sans trop d'effusion de sang du côté des vainqueurs (2).

Un lugubre voile s'étend sur Paris, sur le roi et sur toute la cour à cette funeste nouvelle, qui forçait Louis XII à renoncer à ses prétentions sur Naples, ainsi qu'au titre de roi de ce royaume.

Ferdinand de Naples étant mort à Tours (1504), ainsi que la reine Isabelle de Castille, on signa la paix, à Blois, le 12 octobre 1505, par le mariage de Ferdinand d'Espagne avec Ger-

(1) F. Guicciardini, lib. I, page 162. Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 4.
(2) F. Guicciardini, liv. VI, chap. 2.

maine de Foix, nièce du roi de France. Celui-ci céda ses prétentions et le titre de roi des Deux-Siciles et de Jérusalem.

Louis XII, ne conservant plus que le titre de duc de Milan, s'étant allié au Congrès de Cambrai, le 10 décembre 1508, avec l'empereur Maximilien, tourne ses armes contre Vénise, qui avait été son alliée. Ils convinrent de contraindre Venise à restituer à l'Église, Rimini, Cervia, Faenza, Forli, Imola et Cesena; à l'Empire, Padoue, Vicence et Vérone; à la maison d'Autriche, Roveredo, Trévise et le Frioul; à lui, comme roi de France et duc de Milan, Brescia, Bergame, Crème, Crémone, Ghiaradadda, avec toutes les autres dépendances de l'ancien duché de Milan; au roi de Naples, Trani, Brindisi, Otrante, Gallipoli, Mola, Monopoli et Polignano; au roi de Hongrie, en cas qu'il fût entré dans la confédération, toutes les terres de la Dalmatie et de l'Esclavonie qui, par le passé, appartenaient à la Hongrie; au duc de Savoie, Cypre; aux maisons d'Este et de Gonzaga, les possessions qu'on leur avait enlevées (1).

Louis XII, roi très-chrétien, combina à Cambrai, avec Maximilien, la même spoliation contre Venise, qu'il avait signée à Grenade, contre Frédéric de Naples.

Infamie à Grenade! Infamie à Cambrai!

Et pourtant, Louis avait solennellement promis à Venise, afin qu'elle refusât à Maximilien le passage en Italie, de lui garantir perpétuellement toutes les possessions qu'elle avait en terre-ferme.

Cette infâme trahison envers son alliée eut déjà un commencement un an avant le Congrès de Cambrai. En Mai 1507, Louis XII eut un entretien en Savoie avec Ferdinand-le-Catholique, dont le but était la conquête et le partage de tout ce qui appartenait à Venise en terre-ferme (2).

Edgar Quinet dit: « Quelques écrivains altèrent les faits pour forger de nouveaux titres à l'oppression de l'Italie. . . . . Je compris pourquoi les républiques victorieuses étaient restées volontairement vassales. . . . . Dès lors, je puis rendre raison des anomalies étranges, propres à l'Italie, qui semblent des monstres dans l'histoire . . . . (3) ».

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 5.
(2) *Ibidem*, page 228 et 230.
(3) *Les Révolutions d'Italie.*

Certes, ce fut une étrange anomalie, que celle de Ludovic Sforza d'appeler Charles VIII; et plus étrange encore fut celle de Venise de s'allier à Louis XII contre le même Sforza qu'il fit mourir en prison. Mais, un attentat pareil à celui de Grenade, et puis l'autre de Cambrai contre la propre alliée, ce sont des monstruosités, contre lesquelles aucune république peut resister. Elles sont devenues vassales parceque la France a été atroce, en portant la hache contr'elles, en trahissant leur bonne foi.

Et d'ailleurs, M. Quinot en convient en s'écriant: « quelle fut la conduite des Français? Ils détruisent Venise à Vaïla; ils laissent d'étruire Florence. . . . La France a concouru pour sa part à accabler les restes de la nationalité italienne » (1).

Louis XII comment a-t-il servi Pise qui s'était soustraite à la tyrannie de Florence? Il lui promit de la prendre sous sa protection. Mais helas! Il la vendit à ses oppresseurs au prix de cent-cinquante mille ducats (2).

Jusqu'à 1860 l'histoire est là, elle n'altère rien. En 1849, la France républicaine fondit sur Rome république sous prétexte de rétablir Pie IX dans le pouvoir temporel. En 1860, la France impériale (*Le Pape et le Congrès,* brochure, imprimée à Paris) trouva fort raisonnable de laisser dépouiller le pape des Légations. Pie IX ne s'est aperçu qu'onze ans après d'être trompé. Espérons que les faits s'arrêteront-là.

Monsieur Quinet dit aussi : « Le corps de l'histoire de l'Italie lui échappait; c'est un fil qui se roupt à chaque pas.... Pendant que la Gaule, renouvelée par ses envahisseurs mêmes, s'appelle France, la Bretagne Angleterre, l'Ibérie Espagne, il n'y a plus d'Italie; et ce qui reste ne peut s'appeler ni Gothie ni Lombardie. »

Il est vrai que l'Italie a subi d'étranges anomalies, motivées, peut-être, par les empreintes quo les races barbares y ont laissées. Comme l'Ibérie, la Gaule et la Bretagne, une tête de peuple, un centre d'autorité pouvait alors facilement reconstruire une Italie sur les ruines de l'ancienne. On a eu tort de ne pas l'avoir fait alors, et de la laisser se suicider sous les Hérules, sous les Goths, sous les Longobards ainsi que sous les Francs.

(1) Edgar Quinet, *Les Révolutions d'Italie*, liv. II, chap. 6.
(2) Guicciardini, lib. VIII, chap. 1. Henri Leo, liv. XI, chap. 2, § 5.

L'Italie, fort malheureusement pour elle, s'est reveillée trop tard, en présence de nations jalouses pour qu'elle devienne nation.

La France, que vous avez appelée *la lance de Minerve*, frappant coup sur coup pour réaliser son rêve, de faire de la Méditerranée un lac français, perce l'Italie, qui porte dans son sein le germe de sa nationalité. L'Alcyon, qui a fait son nid sur l'Océan, fait trafic et de la paix et de la guerre, qu'elle allume elle-même, en tyrannisant l'Italie, à laquelle il vend des armes et de la charpie tout à la fois. Et le Vautour Téuton, comparant l'Italie à un bel artichaut, aime la manger feuille par feuille.

La France, l'Angleterre et l'Autriche sont donc les trois clous qui retiennent l'Italie attachée à la croix.

Monsieur Quinet dit: « que la papauté, comme toujours, a livré la nationalité italienne... « On accuse les papes Grégoire, Zacharie, Léon, Étienne, et Adrien, d'avoir montré aux étrangers le chemin de l'Italie. »

A cet égard, il me semble qu'il passe sous silence des points de l'histoire, et c'est pour cela qu'il en perd le fil, et que le corps de l'histoire lui échappe. » Monsieur Quinet ne dit mot des papes français, qui ont sollicité la France de fondre sur l'Italie; il passe également sous silence le scandaleux trafic que ces papes-là firent avec les rois de France pendant soixante-douze ans que dura le siége apostolique à Avignon; il se tait également, à l'égard du schisme de l'Église, que pendant cinquante et un an les papes français furent cause de tant de guerres et de misères occasionnés à l'Italie; en oubliant ces points-là, il est tout naturel que le fil se rompe et que le corps de l'histoire lui échappe.

Soyons donc de bonne foi, et avouez que la France a été injuste en frappant de mort l'Italie toutes les fois qu'elle a cherché à renaître. Et afin qu'elle fût percée d'outre en outre, en 1849, la République française, alliée à l'Autriche, a eu la basse complaisance de se déguiser en Tartufe pour frapper Rome république, non pas avec la lance, mais avec le poignard caché.

Mais, hélas! Les destins sont écrits! Et si la France ne veut absolument pas qu'il y ait entr'elle et l'Autriche un État fort (*La France ne pouvoir nullement souffrir la formation d'un*

grand état entre l'Autriche et elle), paroles de monsieur Alphonse de Lamartine (1), l'expérience nous a montré, que toutes les fois que la France a frappé l'Italie, l'arme s'est emoussée, et ses projets n'eurent que de funestes effets pour elle. Les blessures que la France fait à l'Italie deviennent les siennes. Si l'Italie ne peut renaître, ou qu'elle soit condamnée à mourir, la France ne vivra que de sa vie, ou mourra de sa mort.

Après les faits de Grenade et de Cambrai qu'une nation offensée doit regarder comme encore vivant, un Italien, qui sent palpiter dans son cœur sa chère Italie, peut-il, en 1860, trop se fier de cette France qui, républicaine en 1848, trompa Rome en faveur du pouvoir temporel de Pie IX qu'elle trompa aussi, en 1860, en faveur de Victor-Emmanuel II, qui ayant obtenu le suffrage des populations romaines, passa à Naples pour y recueillir celui de ce royaume, dont le jeune roi, François II, forcé de se renfermer à Gaète, se défend ayant été abusé par la France impériale. Voir la lettre de ce roi qu'il adressa à Sa Majesté impériale Napoléon III, datée du mois d'août 1860.

En ce moment, 1860, que nous mettons sous presse, nous voudrions bien nous tromper, pour dire: qu'à Magenta et à Solferino le sang français épargna le sang italien, comme en Crimée le sang italien épargna le sang français. Mais hélas! la pauvre Nice et la Savoie furent deux perles que la France arracha à l'Italie, au même instant que par un programme daté des Tuileries le 3 mai 1859, Napoléon déclara: l'Italie appartenir aux Italiens!

Revenons à l'histoire, Louis XII donc, à Cambrai, ne faisant aucune différence entre l'ami et l'ennemi, lève le poignard contre Venise, son alliée.

Venise, qui contrastait seule aux Turcs, attaquée à Aignadel (Vaïla), le 14 mai 1509, fut mortellement blessée par la France, son ancienne alliée. Elle fut dépouillée de toutes ses terres.

La reine de l'Adriatique réduite aux extrêmes, fut grande et magnanime envers tous ses sujets de terre-ferme, en les déliant du serment d'obéissance. Ceux-ci, indignés d'un tel procédé de la part de la France, se soulèvent contr'elle, et repoussent ses armées.

Le pape Jules II, qui avait succédé à Pie III, aussitôt qu'il fut maître des villes qui lui furent assignés par le traité de

(1) *Histoire de la Révolution de* 1848.

Cambrai, se détache de la France. Louis, qui n'avait pu conserver que Gênes et Milan, fort courroucé contre le pape, veut réunir un concile de prélats gallicans à Orléans pour lui soustraire l'obéissance de ses sujets. Et pour que lui soit regardé comme vrai roi très-chrétien, il envoie une forte armée assiéger Bologne, où se trouvait Sa-Sainteté et son Collége. Sans le secours des Vénitiens le pape aurait été fait prisonnier avec tous ses cardinaux. Le pape Jules, sauvé du péril, monte sur sa mule, et brandissant la croix, va mettre le siége à la Mirandola et s'en empare (1); et cela, non sans honte pour la réputation de l'armée française, dont le général Chaumont, vice-roi de Milan, en mourut de chagrin à Caravaggio.

Louis XII, frustré dans ses belles espérances, vu qu'il ne lui restait du traité de Cambrai que le déshonneur, comme de celui de Grenade que l'humiliation, en Roland furieux, il frappe de pieds, et convoque à Pise un concile pour décrier Jules comme « *simoniaque, de mœurs infâmes et perdus.* » — Et cela pourquoi ? — Pour avoir dit aux Français de débarrasser l'Italie, qu'il serait temps qu'ils restassent chez eux.

Et c'est à cause de cela qu'il cherche à mettre le schisme dans l'Église ?

Comme de tout temps, ne pouvant parvenir par les armes à réaliser l'antique idee du Lac, on tacha d'y réussir par l'intrigue, la fraude et la division des consciences.

Le pape, à ces menaces, convoque un concile universel, dit Latéranens, vu qu'il eut lieu dans l'église de Saint-Jean-Latéran.

Le concile de Pise fut ouvert et fermé le même jour à cause du petit nombre des prélats qui s'y étaient rendus, et qui furent honteux de se montrer. On a proposé de le rouvrir à Milan, où il n'eut pas un meilleur sort. Le cardinal de Santa-Croce, promoteur et président, ainsi que les prélats, furent hués par la populations.

Ce fut alors que Louis devint frénétique, et il ordonna sur-le-champ à son neveu, Gaston-de-Foix, duc de Nemours, de partir à la tête d'une armée et reprendre Brescia. Après un combat long et meurtrier, les Français s'en rendirent maîtres. Le chevalier Bayard fut grièvement blessé. Cette malheureuse

(1) Deux hommes furent tués dans la cuisine même du pape par un boulet dirigé par les assiégeants. GUICCIARDINI, liv. I, page 205 et 206.

ville fut livrée au pillage pendant sept jours. Les Français firent un horrible massacre des habitans et des Vénitiens qui la défendaient. On évalue à huit mille au moins le nombre des tués(1). Les objets pillés furent évalués à trois millions d'écus (2). Les filles et les femmes furent violées et déshonorées.

Le roi très-chrétien, fier de ce succès, ordonna d'aller de suite fondre sur Rome. Ravenne est investie et attaquée; Gaston-de-Foix est repoussé avec une forte perte. Le jour après, dimanche de Pâques 1512, les Napolitains, les Espagnols, les Vénitiens et les Romains passent le Ronco et attaquent les Français; l'action dura longtemps et fut sanglante, Gaston y fut tué; monseigneur de Lautrec, couvert de blessures, fut abandonné comme mort; mais il parvint à se sauver. Cependant, les Français furent vainqueurs. La cavalerie française, harassée de fatique, ne put poursuivre les confédérés, qui se retirèrent sans être molestés (3).

La mort de Gaston-de-Foix et de tant d'autres chefs attrista l'armée.

Quoique M. Quinet vante les Français pour avoir gagné la bataille du Ronco ou de Ravenne (4), il ne fait aucune mention qu'ils furent appuyés par Alphonse d'Este avec son artillerie, 700 lanciers et ses fantassins tudesques; en suite, par l'infanterie italienne guidée par Frédéric de Bozzolo, de la maison de Gonzague, et de 300 hommes d'armes que Florence leur fournit.

Ravenne, réduite aux extrêmes, entre en pourparler pour se rendre. Pendant qu'on traitait de la reddition, un chef d'infanterie française, nommé Jacques, entre avec sa compagnie dans la ville par une brèche faite aux remparts, et toute l'armée le suit. Comme Capoue, Ravenne fut déloyalement surprise, et impitoyablement pillée (5).

Par ce fait, la victoire du Ronco fut ternie; ce que M. Quinet oublie de rapporter.

Le concile Latéranens s'ouvrit le 3 mai 1512. Henri VIII d'Angleterre, voyant de mauvais œil un semblable procédé de la part d'un roi très-chrétien, hostile à l'Église, fait remettre

(1) Sismondi, page 177.
(2) Guicciardini.
(3) Henri Leo, liv. XI, chap. 3, page 257 et 258. Guicciardini. Sismondi.
(4) *Les Rév. d'Italie*, liv. II, chap. 6, pag. 326.
(5) Henri Leo, liv. XI, chap. 3, page 258.

les passeports à l'ambassadeur français; ne voulant pas permettre qu'un souverain, qui persécute le Saint-Siége, eût un représentant à la cour d'un roi dévoué à l'Église.

Les Français, voyant se former un orage contr'eux, se retirent de l'Italie; ainsi, Maximilien, fils de Ludovic Sforza, fut proclamé duc de Milan, et les Vénitiens reprirent ce que par le traité de Cambrai leur avait été arraché.

Une fois les Français hors de l'Italie, les confédérés veulent régler leur compte avec la république florentine, qui avait toujours fait cause commune avec les premiers.

Ils veulent lui faire goûter l'hysope pour son amour envers les Français. Le pape Jules eut égard pour elle; il l'engage de faire partie de la Ligue italienne contre la France. Pécheresse endurcie, elle veut mourir impénitente. Par-là on s'aperçut qu'elle était malade. Alors, on lui envoya don Ramond de Cardonne, capitaine espagnol, pour la mettre au régime. Aussitôt qu'elle sut l'approche de cet homme caustique, elle fut saisie de frissons, comme si elle eût vu un reptile. « Ne vous effrayez pas, lui dit don Ramond; je ne vous demande que cent-quarante-mille ducats; vous entretiendrez deux-cents Espagnols, et vous recevrez les Médicis que vous avez chassés » (1).

La malade, qui avait appri que don Ramond avait pris d'assaut la ville de Prato (qui n'est qu'à deux lieues d'elle), où il avait fait égorger 2000 personnes (2), avala l'hysope tout d'un trait, et consentit à tout ce que l'Espagnol lui prescrivit.

Louis XII, inconsolable d'avoir été contraint de quitter l'Italie, et fort affligé de voir sa chère Florence avec cent-quarante-mille ducats de moins, qui lui auraient pu servir au besoin, et encore bien plus vexé par les Suisses, qui ne voulaient plus le servir, parce qu'il leur avait refusé l'augmentation de vingt-mille francs par an, qu'ils avaient demandé; fort mécontent de lui-même d'avoir répondu à ces braves montagnards par des mots impropres, abandonné, privé du titre de duc de Milan, ainsi que de celui de roi de Naples et de Jerusalem, il ne sait plus ou donner de la tête.

« Ah! Il est vrai! se dit-il. J'ai commis une faute, d'avoir été

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 3, page 262 et 263.

(2) *Ibid.* Machiavelli dit 4000. Buonaccorsi dit 5000. Guicciardini s'accorde avec Leo.

si avare envers les Suisses, qui me faisaient gagner des batailles! Il faut tâcher d'y remédier. »

Louis XII s'abaissa jusqu'à leur offrir les forteresses de Lugano et de Locarno pour que ses ambassadeurs fussent reçus par la république helvétique (1).

Malgré toutes ces concessions, les Suisses ne voulurent rien entendre de Sa Majesté.

La même chose eut lieu, en 1860, au sujet de l'annexion de la Savoie à la France, à l'égard du Chablais et du Faussigny. Les Suisses, aux concessions proposées par Napoléon III, répondirent qu'ils n'en voulaient rien savoir, et qu'ils s'entendraient avec les Puissances.

Abandonné par les Suisses, Louis XII dans l'embarras, se sentant manquer un fort appui, chercha à se rapprocher de l'Autriche, et s'étudia même de faire la paix avec Venise qu'il avait si iniquement trahie à Cambrai. — Et cela pourquoi? — Pour remettre les pieds en Italie.

Il amadoue les Vénitiens par des promesses fallacieuses; et il était d'autant plus persuadé de la naïveté des sénateurs vénitiens à s'y laisser prendre, qu'il ne fit plus aucun cas de l'Autriche. Et, d'ailleurs, l'expérience lui avait appris, par quels périls il avait passé en se fiant à la politique inconstante de cette puissance.

La Russie en a eu une preuve pendant la guerre que lui firent la France et l'Angleterre en 1854.

Eh bien! Les Vénitiens, qui avaient fait la funeste expérience de l'amitié de la France, chose étonnante! ils se liguent de nouveau avec elle. Cet accord eut lieu le 13 mars 1513.

Appuyé par Venise, Louis XII envoie en Italie le maréchal Louis de la Trémouille à la tête d'une puissante armée. La flotte française s'empare de Gênes, et pille la ville de la Spezia. Milan fut repris, et il n'y eut plus que Novare qui résistait.

Le maréchal français, après ce premier triomphe, écrivit à Louis XII: *Que bientôt il lui aurait envoyé Maximilien, comme il lui avait envoyé Ludovic* (2).

D'après ce preux phénoménal, qui avait envoyé le père, et que promet d'en faire autant du fils, il ne restait plus que le Saint-Esprit à envoyer en France.

(1) Guicciardini, liv. XI, chap. 4. H. Leo, liv. XI, chap. 3, page 263.
(2) Ranke, page 399.

Les Français attaquent Novare; les Suisses, qui la défendaient, leur firent dire: *d'épargner leur munition; et puisqu'ils veulent la prendre d'assaut, ils leur ouvriront les portes.* »

Et en effet, ils les leur ouvrirent (1).

Monsieur de la Trémouille, se fondant sur ce qu'il avait écrit, ordonne l'assaut le 5 juin 1513. Mais, hélas! il fut repoussé; et, éprouvant des pertes considérables, défait et en déroute, il est obligé de se retirer à la Riotta, à deux milles de là.

Les Suisses, encouragés, et honteux de porter sur le front l'infamie d'avoir, il y a treize ans, trahi Ludovic Sforza, veulent effacer par le sang français l'ignominieuse tâche. La honte d'avoir livré le père les enflammes en faveur du fils; et quoique inférieurs de bien plus de moitié en nombre, sans artillerie et sans cavalerie, le lendemain matin, 6 juin 1513, ils fondent sur l'ennemi dans ses propres retranchements, ils se jettent à corps-perdu sur l'artillerie qui les fulmine de front. La haine les éxcite, et ils tombent comme la foudre sur les pièces, et ils s'en emparent. La panthère, à qui l'on aurait enlevé ses petits, ne se serait pas élancée avec autant de férocité que ces braves, blessés dans leur honneur, mirent d'impétuosité pour apprendre à ces vaniteux d'être plus modestes en parlant et en écrivant.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, maîtres de toute l'artillerie, ils la retournent contre leurs ennemis. Les Français, foudroyés et attaqués de toute part, fuyent en désordre, vivement poursuivis les piques aux reins. Plus de dix mille Français trouvèrent la mort dans ce terrible combat. La cavalerie réussit à se sauver, parceque les Suisses n'en avaient point pour la poursuivre. Les Français perdirent tout leur bagage, et vingt-deux pièces d'artillerie attelées. Quinze-cents Suisses périrent dans cette héroïque action (2). Leur commandant, Jaco Mœtti, y périt aussi.

Sa Majesté, qui attendait d'un moment à l'autre Maximilien, oh désenchantement! elle voit arriver monsieur de la Trémouille fort abattu, et encore plus méconnaissable de ce qu'il l'était le 17 décembre 1503, en revenant après la défaite au Garillan.

Après cette désastreuse déroute, les débris de l'armée française repassèrent les Alpes.

(1) Henri Leo, lib. XI, chap. 3, § 2, page 267.
(2) *Ibidem*, page 268. Mayer de Kno, l. c., page 315.

Attristé par ce terrible coup, Louis XII s'éteignit le premier janvier 1515. Et voilà à quoi aboutirent les glorieuses campagnes de ce monarque ainsi que celles de Charles VIII.

CHAPITRE X.

François-Premier monta sur le trône de France; et aussitôt qu'il y est assis, comme ses prédécesseurs, il sent le même prurit pour l'Italie. Et nous voilà à recommencer.

D'abord, comme Louis XII, il s'arroge le titre de duc de Milan, et sous le même prétexte de chasser les Turcs de l'Europe, allié à la république de Venise, il franchit les Alpes maritimes et les monts de la Gothie et s'empare d'Alexandrie et de Tortone. De Vercceil François se dirige sur Milan et campe à trois lieues de cette ville, à Marignan.

Les Suisses, que voyent les mauvaises dispositions prises par ce nouveau venu, toujours dépourvus de cavalerie, sortent de la ville et vont lui faire un accueil convenable dans son propre camp, fortifié et défendu par soixante et quatorze pièces d'artillerie.

Ces rustres, sortis des montagnes, croient avoir à faire à des loups; et, en ours mal-léchés, il se jettent avidement sur les Français. Au premier choc l'avant-garde, commandée par le duc de Bourbon, fut culbutée et fuit en désordre; la cavalerie, conduite par le marquis de Fleuranges, fut rejetée et eut à souffrir de fortes pertes. Les Suisses, s'étant emparé de huit pièces d'artillerie, ils les tournent contre les Français.

Le chevalier Bayard, qui avait été blessé à Brescia, Bayard, qui s'abstint de se battre au défi de Barlette prétextant qu'il avait la fièvre-tierce, ce même Bayard, découragé en présence d'une telle confusion, prit la fuite avec les autres (1). Le nouveau duc de Milan se retira tout déconcerté, François-Premier fut protégé à Marignan par Saint-Dénis et par Saint-Martin, comme le fut Charles VIII sur la rive du Taro. Les Français

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 3, § 2, page 275 et 276.

abandonnèrent douze pièces d'artillerie et se laissèrent prendre dix drapeaux.

Le lendemain au point du jour les Suisses recommencent le combat; sous le feu très-vif de l'artillerie ils s'avancent et rompent les rangs des *Bandes-noires* au service de la France. Les Français se pressent et donnent un assaut général; les Suisses soutiennent le choc sans broncher. Inférieurs en nombre et mal pourvus d'artillerie, ils tiennent pied et combattent avec une valeur surhumaine, quand, tout-à-coup, les Vénitiens, appélés dans la nuit par les Français de venir à leur secours, arrivent de Lodi. Malgré la cavalerie vénitienne, l'aile droite et l'aile gauche de l'armée française furent repoussées. Les Suisses veulent porter un dernier coup: alors les Français lâchent les écluses du Lambro, et les Suisses se trouvent dans l'eau jusqu'aux genoux. Par ce fait, force fut de se taire et de se retirer sur Milan, ce qui eut lieu sans que personne se fut hasardé de les poursuivre. Ils jetèrent dans les fossées quinze pièces de grosse artillerie qu'ils avaient enlevé à l'ennemi (1).

Sans le secours des eaux du Lambro et des Vénitiens, les Français auraient infailliblement succombés à Malegnan.

Ce grand trait historique de vaillance fut terni par ces braves montagnards eux-mêmes.

Voyant que le duc Maximilien n'avait pas de quoi leur payer la solde de trois mois qu'il leur devait, drapeau flottant, ils sortent de Milan; et, au son des fifres et des trompettes, frappant l'air du cri *point d'argent, point de Suisses*, ils rentrent chez eux.

Milan sans défense et Maximilien abandonné, cette ville fut forcée de se rendre.

François-Premier y fit son entrée le 16 octobre 1515.

Tout le blâme ne retombe certes pas sur les Suisses. L'Italie est le sol des Italiens, ainsi, c'est à eux à le défendre contre l'invasion étrangère: mais au contraire, ils l'appuyent par leur argent et en versant leur propre sang. — A-t-on jamais vu cela nulle part? — Florence par ses *Bandes-noires*, Venise, se liguant, les yeux bandés, avec l'étranger, *ont toujours bien mérité de la patrie.*

François I, devenu duc de Milan comme Louis XII, s'en re-

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 3, § 11, page 276. F. Guicciardini, *Archives*, page 171 et 177.

tourne en France, attendant la bonne saison pour faire la conquête de Naples et de Jérusalem.

Soit-il Charles, soit-il Louis ou François, l'idée est toujours la même, celle de faire la guerre aux Turcs en dépouillant les chrétiens.

La mort de Ferdinand d'Aragon, qui eut lieu le 16 janvier 1516, rendit le moment propice pour faire ses apprêts et marcher sur Naples, sous prétexte de chasser de l'Europe Selim, qui venait de remporter une brillante victoire sur Ismal Sofi, roi de Perse, et une autre en Sorie et en Égypte, où il fit tuer le Soldan, après avoir anéanti les Mamelucks.

Toute la chrétienté était alarmée des progrès de cet infidèle qui, comme un torrent, menaçait de se répandre sur toute l'Europe. Et il n'y avait d'autre digue à lui opposer que l'épée de François-Premier, roi très-chrétien.

Le grand défenseur s'empresse, avant tout, de s'emparer de Naples. En Lombardie il avait laissé, pour gérer les affaires publiques, Odet de Foix, monseigneur de Lautrec, qui, faute de prévoyance, se laissa enlever Milan, Lodi, Pavie, Plaisance et Côme par le marquis de Pescara (novembre 1521); ainsi, il fut obligé de se réfugier à Bergame (1).

A ce revers le grand monarque pensa encore bien moins de chasser les Turcs.

Le pape Léon X (Jean de Médicis), qui avait succédé à Jules II, avait beau gémir, et envoyer aux rois chrétiens lettres sur lettres pour les supplier de prendre les armes contre les infidèles: ce fut du temps perdu. François I, tout absorbé par ses affaires d'Italie, se souciait fort peu des Musulmans.

Pendant ce temps-là survint la mort de l'empereur Maximilien. A cette nouvelle, François s'arme de ruse et de fraude pour enlever à Charles, roi d'Espagne, légitime héritier, comme petit-fils du défunt, la couronne impériale. Il fait mille promesses et envoie force argent à Francfort pour tâcher de corrompre les électeurs.

Charles, fort touché d'un si fraternel amour de la part de François, qui se donnait tant de peine pour le frustrer de la couronne impériale, crut mieux employer son argent en for-

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 3, § 2, page 287. Paruta, l. c., page 328. Guicciardini.

mant une armée, et de se présenter avec elle à Francfort et veiller lui-même sur ses affaires (1). Cela produisit une vive impression sur l'esprit des électeurs; et, tous ceux qui avaient déjà reçu de l'argent de François furent les premiers à voter pour Charles.

Le marquis de Brandebourg, qui avait empoché de fortes sommes, vota bravement pour lui-même. Monsieur le marquis de Brandebourg n'avait pas seulement promis à François son propre vote, mais aussi celui de son frère, l'archiduc de Mayence (2).

Le 28 juin 1519 Charles d'Autriche, roi d'Espagne, fut élu empereur, et prit le nom de Charles-Quint.

François, quoique trompé dans ses belles espérances à Francfort, fut plus heureux que Louis XII auprès des Suisses, qui accordèrent l'accès à ses ambassadeurs. Cette réconciliation fut pour lui plus avantageuse que s'il eut gagné plusieurs batailles. Il obtint dix-huit-mille Suisses à sa solde, et il les envoya de suite, avec René, bâtard de Savoie, rejoindre monseigneur de Lautrec, qui faisait tous ses efforts pour reprendre Milan.

De Lautrec, par une stratégie fort ingénieuse, attaqua Prosper Colonna, qui se tenait à la Bicocca, à une lieue de Milan. Le 29 avril 1522 la bataille s'engage; l'action est longue, sanglante et obstinée de part et d'autre. De Lautrec, qui voulait vaincre à tout prix, fit déguiser les siens par la marque de ses adversaires, il leur fit mettre sur la tunique la croix rouge; qui était celle des soldats de Prosper Colonna. Celui-ci, qui s'aperçut du stratagème de son loyal ennemi, se rappelant toujours les mots injurieux de Guy de la Mothe tenus à Barlette, ordonne aux siens de mettre sur leur casque des épis ou de l'herbe (3). Le combat, alors, devint beaucoup plus acharné; après une horrible boucherie de part et d'autre, les Suisses et les Français, qui avaient grandement souffert, se retirèrent à Monza (4).

Monsieur de Lautrec, ayant perdu l'espoir de récupérer Milan, se retira derrière l'Adda. Les Suisses, ayant perdu dans

(1) Dans cette occasion Naples offrit à Charles trois-cent mille ducats. P. Giannone, liv. XXXI, chap. 2, page 485.

(2) P. Giannone, liv. XXXI, chap. 1, page 478.

(3) Capella. F. Guicciardini, liv. XIV, chap. 5.

(4) Guicciardini, liv. XIV, chap. V, page 78. Capella.

cette bataille trois-mille hommes et vingt-deux capitaines, repassèrent les monts. René et un grand nombre de capitaines français abandonnèrent aussi monseigneur de Lautrec. Celui-ci, seul, quitté par tout le monde, reprit le chemin des Alpes. Thomas de Foix, seigneur de Lescun, frère de monseigneur de Lautrec, le suivit de près; de sorte que, de toute cette belle armée il ne resta en Italie que le mauvais renom.

Et voilà derechef, le duché de Milan, ainsi que la royauté de Naples et de Jérusalem, qui se sont fondus comme la neige au soleil.

Par toutes ces catastrophes, Sa-Majesté très-chrétienne ne perd pas courage; et elle persévère d'autant plus dans l'idée de reconquérir le duché et la royauté qui lui ont échappé, qu'autorisée par les gouvernements des Cantons suisses de lever autant d'hommes qu'elle en désire, elle s'était proposée de verser toute la Suisse et la France sur l'Italie pour se venger de ses humiliations.

La nouvelle, que les Mahometans s'étaient rendus maîtres de Rhodes, excita Sa-Majesté, c'est-à-dire, lui fournit le prétexte de revenir en Italie.

Le roi Francois, en correspondance secrète avec le cardinal Soderini, qui faisait partie du Conseil privé de Sa-Sainteté; encouragé par ce pieux prélat d'aller attaquer la Sicile, afin d'y attirer les forces de l'empereur Charles, et à la fois, fondre sur Milan, dont la conquête serait devenue plus facile, vu que les troupes de l'empereur auraient été occupées à défendre l'île; mais ce beau plan ayant été découvert par des lettres, qui furent interceptées, Sa-Majesté se voyant dans l'impossibilité d'attaquer l'Italie aux deux extrémités, conçut le projet de l'assaillir par le flanc.

Le roi ordonne, alors, à l'amiral de Bonnivet de passer les Alpes à la tête d'une nombreuse armée. Bonnivet est à un mille de Milan! Il la touche presque du doigt, et, comme Tantale, il ne peut pas l'atteindre de la main. Furieux et exaspéré, il ordonne à Bayard d'aller s'emparer de Lodi. Le preux chevalier avec 500 lanciers et 8000 fantassins s'en rendit maître. De là il va attaquer Crémone; il donne un premier, un second, un troisième assaut, mais, toujours repoussé, il renonce d'en donner un quatrième. Après avoir pillé Caravaggio (1), il se retire à Soncino, et puis à Robecco.

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 4, page 303.

L'amiral Bonnivet, se tenant toujours à un mille de Milan, n'osant pas l'attaquer en brave soldat, eut recours à la fraude. Il parvint à corrompre un des chefs des *Bandes-noires* de Jean de Médicis, appelé Morgante de Parme, lequel devait lui livrer une des portes de la ville. A l'heure donnée, Bonnivet, se croyant sûr de son fait, s'approche gaiement; mais quelle fut sa surprise de se voir reçu par une grêle de balles qui le forcèrent à battre en retraite honteusement! (1) Après ce fait, il crut convenable d'aller avec le gros de son armée camper entre Rosate et Abbiategrasso.

L'amiral, pour sortir de cette fâcheuse situation, veut tenter un coup sur Arona, afin d'assurer le passage aux Suisses, qu'il attendait, et sur lesquels il comptait de vaincre bien plus sûrement que avec les Français, dont il en avait congédié une partie, *les regardant comme inutiles* (2).

A cette retraite, Jean de Médicis attaque les Français, qui étaient restés à Marignan, et les en chasse. Le marquis de Pescara, commandant en chef, sort aussi de Milan, et va surprendre Bayard, campé, comme nous avons dit, à Robecco, à dix-sept milles de là. Il fondit si inopinément sur lui, qu'il lui prit la moitié de ses chevau-légers et la majeure partie de son infanterie; après cela il revint à Milan avec autant de célérité qu'il avait mis de promptitude pour tomber sur l'ennemi; et comme cela il ne laissa pas le temps à Bonnivet, qui se trovait avec le gros de l'armée française à Abbiategrasso (qui n'est qu'à deux milles de Robecco), de l'inquieter dans son retour à Milan (3).

L'amiral de Bonnivet, apprenant ces deux faits d'armes, passés si prèt de lui, ne put revenir de sa stupeur; et il fut si vivement affecté, que dans sa colère il fit brûler Rosate, et crut

(1) Monseigneur De Bonnivet s'attribua à gloire cette infamie et cette lâcheté, en osant dire: « qu'il ne faisait pas la guerre avec l'impétuosité comme les autres capitaines français, mais qu'il la modérait et la mûrissait à l'instar des Italiens. » Mais cela nonobstant, toutes les fois que ses cavaliers ou ses fantassins rencontraient l'ennemi, ils étaient bien plus prompts à s'enfuir qu'à lui tenir tête. F. Guicciardini, liv. XV, chap. 2.

(2) Ce sont les paroles mêmes de l'historien Henri Leo, liv. XI, chap. 4, page 303.

(3) Henri Leo, liv. XI, chap. 4. F. Guicciardini, liv. XV, chap. 3, page 125. Giovio, liv. III, *Vie de Pescara.*

Digitized by Google

par-là commencer la grosse guerre. Et en effet les Français sont attaqués à Garlasco où ils subissent de fortes pertes. Ils sont également assaillis à Sartirano, d'où ils sont délogés après avoir essuyé, là aussi, des pertes considérables. Dans ces entrefaites, la garnison de Milan fait une sortie et s'empare du village de Saint-Georges; on les chasse de Pizzighettone; on les harcelle d'un côté, on les harasse de l'autre sans leur laisser un instant de repos.

Jean de Médicis s'empare de Caravaggio, passe l'Adda et détruit le pont que l'amiral y avait fait construire pour le passage de dix-mille Suisse et des cinq-mille Grisons, sur lesquels il comptait pour battre l'ennemi. En attendant, le duc de Milan avec ses troupes et le peuple vont attaquer l'amiral à Abbiategrasso, dans son camp retranché qui fut emporté d'assaut. Les Français furent défaits et dispersés. Monseigneur de Bonnivet, s'étant retiré à Mortara, quitte bientôt cette ville pour aller à Novare attendre le secours de Dieu et des hommes.

Mais hélas! la joie de cette victoire, remportée par les Milanais, se convertit en tristesse; car, la peste fit irruption à Milan, et peu après s'étendit dans les campagnes et dans les villages. La cause de ce fléau fut le butin fait sur l'ennemi qui en était infecté. Plus de cinquante-mille habitans de la ville de Milan y moururent: dans les villages et dans les campagnes prèsque tout le monde y périt (1).

Voilà deux beaux cadeaux que la France nous donne: la maladie vénérienne et la peste. On ne donne que ce qu'on a.

Après nous avoir donné la féodalité, l'asservissement aux prêtres, l'inquisition et le schisme, elle nous donna le *miserere*.

Des secours que M. Bonnivet attendait à Novare, c'est-à-dire, les quinze-mille Suisses et Grisons, huit-mille étaient arrivés à Ivrée, mais les Italiens manœuvrèrent de sorte à leur empêcher la jonction. Dix-mille autres, arrivés à Gattinara, se refusent d'aller plus loin. M. de Bonnivet s'y rend de sa personne pour les engager à se joindre à lui, mais attaqué, n'ayant plus que des débris de son armée, il est complétement défait, on lui enlève sept pièces d'artillerie et presque la totalité de ses munitions et de ses vivres.

(1) Guicciardini, liv. XV, chap. 3, page 128. Henri Leo, liv. XI, chap. 4, page 304. *Histoire des Frudsbergiens*, page 34. a.

A deux milles de Rovisingo, monseigneur est encore rejoint par le marquis de Pescara qui l'attaque vivement; le chevalier Bajard, blessé d'un coup de feu, se rend, et meurt quelques instants après; monseigneur de Bonnivet fut également blessé à un bras; ces événements jètèrent la confusion dans les rangs. Les Français se donnent à la fuite confusément; abandonnant tout le matériel de guerre, repassent les monts (1).

A l'apparition de monseigneur de Bonnivet le bras en écharpe, Sa-Majesté parut être très-affligée. Elle réunit, aussitôt, en conseil les Grands de l'état. « J'ai décidé de retourner en Italie », dit-elle! Et comme Xerxés, François-Premier finit sa péroraison par ces mots: *Je vous ai réunis pour vous montrer que je ne veux rien faire de mon chef; mais souvenez-vous bien que je veux que vous tous m'obéissiez, plutôt que de me conseiller.*

Les cris de: Vive le Roi! retentirent dans toute la salle avec un tel enthousiasme que la voûte en fut ébranlée.

Ce tout-puissant Gédéon, à la tête d'une formidable armée, passe les Alpes et arrive devant Milan. Cette malheureuse ville, presque sans habitans, ayant été ravagée par la peste, se rendit le 26 octobre 1524. Fière de ce premier succès, Sa-Majesté va assiéger Pavie. Pendant que ce siége se faisait régulièrement, l'ancienne idée du Lac revint à l'esprit du roi très-chrétien; et, sous prétexte de chasser les Turcs, il veut attaquer Naples.

La république de Venise conclut un nouveau traité avec François-Premier, au commencement de 1525. Les républiques de Sienne et de Lucques lui donnent aussi de l'argent à titre de subsides. Alphonse, duc de Ferrare, lui débourse soixante et dix mille ducats, dont cinquante-mille comptant, et vingt-mille en munitions. Jean de Médicis, qui s'était battu contre les Français, se met à leur disposition avec ses *Bandes-noires*, que François Premier envoie au siège de Pavie(2). Enfin, le pape Clément VII (Jules de Médicis), qui avait succédé à Adrien VI, dans cette combustion de guerre laisse faire le roi très-chrétien, qui se charge d'arranger l'Italie.

(1) Giovio à la fin du liv. III, *Vie du marquis de Pescara*. Henri Leo, liv. XI, chap. 4, page 304.

(2) F. Guicciardini. Henri Leo, liv. XI, chap. 4, page 306.

On ne peut réellement pas lire l'histoire de ce malheureux pays sans en être indigné, en voyant à chaque page cette férocité insensée de se jeter, en fratricides, les uns sur les autres, pour agrandir l'étranger au dépens de la propre patrie. Ah, c'est douloureux ! L'expérience de plusieurs siècles, qui tourne à notre honte, devrait nous faire réfléchir sérieusement.

Ainsi, Venise, Sienne, Lucques, le duc de Ferrare et le pape donnent, qui de l'argent, qui des munitions, et qui des bénédictions à l'oppresseur étranger.

Pendant ce temps-là, le marquis de Pescara (1), qui juge de la situation des choses, se hâte de réunir bon nombre de troupes; sort de Lodi et va attaquer François sous les murs de Pavie. La nuit du 25 février 1525 fut mémorable. L'armée française prouve d'aimer son roi en se faisant tuer. Le roi, lui-même, combat vaillamment. Pescara l'attaque avec fureur; l'escadron du roi plie; François, se voyant en danger, comme à Marignan, invoque, derechef, Saint-Dénis et Saint-Martin; mais ceux-ci, trompés par les promesses faites par Charles VIII et par Louis XII d'aller chasser les Mahometans, ne croient plus, même, aux paroles de François Premier; lequel, blessé à la main, et la figure balafrée, tombe de cheval et est fait prisonnier.

Le marquis del Guasto fit aussi une brillante charge sur l'aile droite de l'armée française, et en fit une horrible boucherie. Antoine de Leyva fit, en même-temps, une sortie de Pavie; et, suivi par tout le peuple, culbuta les Français qui se sauvèrent de tous côtés. L'arrière-garde, composée de quatre-cents lanciers, commandée par le duc d'Alençon, se retira lâchement au commencement de l'action. Elle se sauva en Piémont en abandonnant tout le matériel de l'armée. Chargé de honte et rongé par le chagrin, d'Alençon ne put survivre à cette lâche action, et mourut ignominieusement (2).

Il est constaté qu'il est mort par le fait des armes, dans cette bataille, ou noyés dans le Tessin, plus de huit-mille Français, et plus de vingt personnages de la haute noblesse;

(1) Le marquis de Pescara, né et élevé en Italie, est descendant d'une famille Catalane établie depuis plus d'un siècle à Naples. Henri Leo, lib. XI, chap. 4, § 2, page 310. Sismondi, pag. 156. Guicciardini, liv. XV, chap. 3.

(2) Henri Leo, liv. XI. F. Guicciardini.

parmi lesquels on cite l'amiral de Bonnivet, Jacques Cabané, monseigneur de la Palisse, de la Trémouille, le grand-écuyer, d'Aubigny, Boissy, monseigneur de Lescuns et Thomas de Foix.

Parmis les prisonniers se trouvèrent, d'abord, le roi, ensuite, René le bâtard de Savoie, de Montmorency, François de Bourbon, le comte de Saint-Pôl, Brion, de Lavalée, Jean d'Ambricourt, Galéas Visconti, Frédéric de Bozzolo, Barnabo Visconti, Guidones, et une infinité d'autres gentilshommes, et presque tous les chefs qui echappèrent à la mort. Jean de Médicis, grièvement blessé, fut transporté à Plaisance.

De la part des autres il n'y eut à-peu-près que sept-cents hommes de tués. Des chefs il y eut seulement Ferrand Castioto.

Le butin qu'on y fit fut si considérable, qu'à mémoire d'homme on n'avait souvenir d'avoir vu tant de soldats s'enrichir.

Les Espagnols, naturellement agiles, se jetèrent, désordonnés ça et là, sur les flancs de la cavalerie française, d'après l'ordre qu'ils avaient reçu de Pescara. Ce fut une ruse de guerre toute nouvelle. On a de la peine à concevoir comment tant de braves hommes de guerre se soyent laissés culbuter par une poignée de fantassins (1).

L'honneur de cette mémorable journée est dû, principalement, au marquis de Pescara, à Alphonse Davalo, marquis del Guasto son neveu, et à Antoine de Leyva. Del Guasto tomba, avec sa cavalerie, sur les Suisses qui formaient l'aile droite de l'armée française, commandés par Anna de Montmorency. Le choc porté par les Allemands décida de la victoire sur toute la ligne. Les Italiens et les Espagnols, réunissant tous leurs efforts, et de Leyva, qui sortit de Pavie, contribuèrent beaucoup à la défaite totale des Français (2).

François-Premier écrivit à sa mère : *Tout est perdu fors l'honneur.*

La nouvelle, parvenue à Milan comme une étincelle électrique, jeta le découragement parmi les Français qu'y étaient de garnison : ils évacuèrent la ville ainsi que tout le Milanais er toute hâte.

François-Premier, ayant été remis entre les mains de Lan-

(1) *Histoire des Frundesbergiens*, page 42.
(2) Henri Leo, liv. XI, chap. IV, page 307 et 308.

noy, vice-roi de Naples, fut emmené prisonnier en Espagne et enfermé dans la forteresse de Madrid.

Charles-Quint eut là une belle revanche sur le roi François-Premier, qui chercha à lui enlever la couronne impériale.

Le différend entre la maison des Valois et des Habsbourg fut porté sur un autre terrain. Pour obtenir sa liberté, François promit de céder à Charles la Bourgogne: il promit aussi de renoncer à toutes ses prétentions sur le royaume de Naples et sur le duché de Milan; et fit serment sur l'Evangile en promettant à Charles-Quint de retourner en prison si par un motif quelconque il n'eût rempli ses promesses.

Ces dernières mots n'étaient pas encore entièrement tombés des lèvres de Sa-Majesté, qu'ils furent coupés par un « Hum » poussé et fortement accentué par le grand-chancelier, Mercure Gattinara, qui, par-là, témoigna éprouver une sensation désagréable.

« Promesses françaises, se dit-il, je n'y ajoute aucune foi. » Et il chercha par tous les moyens de dissuader Charles, son maître, de ne point compter sur ce que promettait le roi de France.

Nous savons ce que valent les promesses faites par les Français, dit Gattinara à Charles-Quint. *Les Français, prompts et éveillés en toute chose, sont maitres experts dans la tromperie. François est si pauvre en faits, qu'il est abondant en paroles* (1).

Le grand-chancelier était tellement convaincu que ses promesses n'étaient que des boules de savon, qu'il ne voulut point mettre sa signature sous ce traité (2).

L'empereur Charles, voyant que son grand-chancelier persistait toujours dans ses dispositions négatives, souscrivit de sa propre main la convention.

Le roi François, aussitôt arrivé à Bayonne, où il devait ratifier ces promesses, prouve une fois de plus qu'elles n'étaient que des boules de savon, comme l'avait fort bien supposé le grand-chancelier. Sa-Majesté très-chrétienne ne veut rien reconnaître de ce qu'il avait promis.

Charles, à ce manque de foi jurée, fut profondement indigné,

(1) F. Guicciardini, *Hist. d'Italie*, liv. XIV, chap. 5.
(2) F. Guicciardini, idem, liv. XVI, chap. 6.

tandis que le grand-chancelier n'en fut point surpris, vu les antécédents que l'histoire lui fournit.

La réalité se montra alors dans toute sa nudité.

— *Ah que j'ai été crédule en ajoutant foi au serment fait par François-Premier!* s'écrie Charles-Quint en 1526.

— *Ah que les souverains sont impolitiques,* se dit le grand-chancelier.

Comment Charles d'Anjou a-t-il traité la malheureuse famille de Manfred? Qu'a-t-il fait de Conradin? Louis XII, comment se conduisit-il envers Ludovic Sforza, qui fournit de l'argent et reçut chez lui Charles VIII? Qu'a fait Napoléon III à Louis-Philippe, qui fut généreux envers lui? — Il confisqua les biens de sa famille. Comment recompensa-t-il François-Joseph de s'être montré ingrat envers la Russie dans la guerre de Crimée?

Pour en revenir. Le roi François, afin de délivrer ses enfans, le Dauphin et le duc d'Orléans, retenus en ôtages par Charles-Quint, excite à la guerre contre lui le pape Clément VII, les Vénitiens et le duc de Milan.

Au mois de mai 1526, les susdits signèrent à Cognac un traité entr'eux, qui fut appelé la Sainte-Ligue. Entre autre, il fut convenu d'attaquer le royaume de Naples par terre et par mer; reservant l'autorité à Sa-Sainteté d'en donner l'investiture à celui qu'elle jugerait convenable, mais qu'il serait tenu de payer à l'Église le cens annuel de quarante-mille ducats (1).

Clément VII, fin matois florentin, trafiquait tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre de ces deux souverains.

Le roi de France promet monts et merveilles aux confédérés, afin qu'ils l'appuyent dans son entreprise contre Naples; et le prétexte de chasser les Turcs se présentait fort à propos, vu que ceux-ci avaient fait irruption en Hongrie.

Il promet à Clément VII de lui donner bien plus de ce qu'avait donné Charles d'Anjou à Clément IV.

Le pape, les pieds chauds dans ses mules, et le cœur tranquille des promesses qui lui sont faites, dort paisiblement sur ses deux oreilles; quand tout-à-coup, la sainte-ville est prise et pillée par Charles de Bourbon. Sa-Sainteté se reveillant en sursaut, n'a que le temps de se refugier dans le fort Saint-Ange.

(1) P. Giannone, liv. XXXI, chap. 3, page 489.

Charles de Bourbon, prince sans apanage, que les Allemands appelaient le *gueux*, parce qu'il avait été dépouillé de tous ses biens, traître à sa patrie, s'était enrôlé, à la mort de Pescara, sous les drapeaux impériaux; et maintenant, à la tête de quarante-mille Frundsbergiens et de six-mille Espagnols, se jeta sur Rome comme un oiseau de proie. Au premier assaut qu'il donna il fut atteint d'un coup d'arquebuse qui le tua raide aux pieds des murs de la ville, laissant un nom couvert d'opprobre et d'infamie.

Ce fut *Benvenuto Cellini* (que M. Quinet appelle l'homme féroce et brutal) qui lui tira ce coup de feu.

A cette nouvelle, l'hérésie se déchaîna et se porta à tous sortes de crimes; elle poussa les Luthériens au pillage, et à mettre la main sur toute chose, divine et humaine; ils dévalisèrent même le tabernacle de Saint-Pierre. Plusieurs cardinaux, évêques et autres prélats furent processionnellement faits promener, les mains attachées derrière le dos, dans les rues de Rome jusqu'à ce qu'ils leur eussent payée la rançon qu'ils leur demandaient. Les églises, les monastères, tous les lieux saints furent pillés et dévastés. Calices, ostensoirs, ciboires et reliquaires, tout fut jeté au creuset. L'hérésie ne connut plus de bornes; elle les poussa jusqu'à porter une main sacrilège sur les tombeaux. Ils enlevèrent du doigt du cadavre de Jules II la bague. Les filles et les femmes furent déshonorées et violées sous les yeux de leurs pères et maris. Six mille habitans furent massacrés; à tout cela s'en suivit la peste qui fauchа la vie à plusieurs autres milliers de personnes, à Rome ainsi que dans plusieurs autres villes.

« Les Allemands, qui portaient une haine à l'Église romaine, traitèrent bien plus cruellement les personnes de haut rang. Ils ne respectèrent ni amis, ni leurs attenants; ils violèrent tout, et rien ne fut épargné. Les prélats et les courtisans espagnols et allemands furent tout aussi cruellement traités que les autres » (1).

« Ces Allemands étaient tous attaqués des contagieuses maximes de Luther; ils étaient conduits par l'impie capitaine Georges Fraunsberg qui venait pour gaspiller et ravager les autels, les reliques et les objets consacrés au culte. Ils étaient excités

(1) F. Guicciardini, liv. XVIII, chap. 3

à cela, comme l'a bien dit Surio, par les chefs de cette secte impie » (1).

L'histoire des Fraunsbergiens, qui cherche à les excuser, jette le blâme sur les Espagnols et sur les Italiens; elle avoue cependant que *les Allemands se coiffèrent des chapeaux des cardinaux, s'habillèrent de leurs longues robes d'écarlate, et parcoururent la ville montés sur des ânes en faisant force railleries* » (2).

Georges Fraunsberg disait: *vouloir tuer de sa propre main le souverain pontife,* et cela avec un poignard d'or qu'il portait sur lui; *et étrangler avec un cordon de soie cramoisie tous les cardinaux.*

Cet impie fut frappé de paralysie; et, ainsi puni par la main de Dieu, il fut porté en litière à Ferrare.

Le pape Clément VII, pendant que toutes ces horreurs se commettaient dans la ville-sainte, se tenait caché et verrouillé au château Saint-Ange flottant dans l'incertitude, et en rusé florentin, feignit d'être tout pour Charles-Quint.

Le roi François-Premier, en perdant l'appui du pape Clément, perdait une grande partie de ses ressources, et se trouvait dévié de sa base d'opérations; aussi lui rappelle-t-il les promesses qu'il lui avait faites.

Sa-Sainteté, se leurrant dans cet espoir, cherche à duper l'empereur; mais celui-ci, qui avait bien étudié cette double nature, ne la perd pas de vue, et l'exhorte à la mansuétude. Elle se sent gênée; mais Sa-Majesté impériale la tient en laisse l'encourageant toujours à la paix et à la tranquillité.

Aux exhortations de ce moraliste austère Sa-Sainteté se sent opprimée. Elle sent tout le poids de la Sainte-Croix! Captive, et abymée dans ses propres douleurs, elle écrivit à François-Premier son fils bien aimé, de lui envoyer de l'argent et de se hâter de marcher sur Naples (3).

Ce monarque lui répondit: « Mon cœur est navré, et je suis affligé de la triste position dans laquelle se trouve Votre Sain-

(1) Giovio, *Éloge des Frunsbergiens.*

(2) *Histoire des Fraunsbergiens*, page 115. Sismondi, page 281. Henri Leo, liv. XI, page 321.

(3) Clement VII, pour faire face aux dangers qui le menaçaient, demanda à François-Premier cent-mille ducats. F. Guicciardini, liv. XII, chap. 5.

teté. Qu'elle se rassure, et compte entièrement sur un fils dévoué qui prie Dieu pour elle, mais quant à l'argent = *l'usage n'a jamais été en France d'en donner* (1).

Le pape Clément, pour l'aider dans l'expédition contre Naples, aurait cédé à la France les dîmes ecclésiastiques.

Privé de secours et sans argent, Sa-Sainteté se frappe la poitrine et s'écrie: *Deus meus, in te speravi; salvum me fac ex omnibus persequentibus me, et libera me.*

Malgré tout ça, l'armée de la Ligue marche vers le royaume de Naples. Le roi de France avait soudoyé douze-mille Suisses. Valdemont, par d'anciennes prétentions de René d'Anjou, veut les faire valoir sur la succession du royaume de Naples; vu cela, le Saint-Père le nomme son lieutenant pour agir de concert avec la Ligne. Les escadres, française, vénitienne et papale bombardent Mola-de-Gaète, s'en rendent maîtres et la pillent, et s'emparent également de Castellamare, de Sorrento et de Salerne, où le lieutenant du pape, Valdemont, fait main basse sur les vases d'argent au Sépulcre de l'apôtre Mathée (2), et il se dit Roi de Naples partout où il passe.

On en était-là, lorsque Langes, envoyé par le roi de France, arriva à Rome, où il était attendu depuis longtemps; il fut reçu à bras ouverts par Sa-Sainteté. Mais hélas! au lieu d'apporter de l'argent pour soudoyer des hommes, il n'apporta que des promesses! François-Premier avait promis d'envoyer au pape par ce personnage quarante-mille ducats. Le pontife, voyant qu'il arrivait les mains vides, mais les poches pleines de promesses (3), fut déconcerté et fort avili, s'abandonne à Charles qui lui baise la mule et le retire de prison, où il avait été retenu pendant sept mois.

L'empereur et le pape, le 30 octobre 1527, se sont donnée la main, et convinrent que dorénavant l'Église et l'Empire ne seraient qu'une seule pensée, et ne formeraient qu'une seule force.

« La France, dit M. Quinet, s'aperçoit qu'elle a fait elle-même la fortune de son ennemi. »

(1) Guicciardini, liv. XII, chap. 5.

(2) P. Giannone, liv. XXXI, chap. 3, page 491.

(3) Bugallo et Sorio disent: que François-Premier fut toujours généreux, en promesses, mais que s'abandonnant aux plaisirs, il n'accomplissait rien de tout ce qu'il avait promis.

« La déception qui souvent suit nos promesses, est, peut-être, la raison pour laquelle nous seuls avons l'art de provoquer contre nous des Vêpres-Siciliennes et des Pâques de Vérone. Plus on croit en nous, plus nous inspirons de colère si nous manquons à cette attente; quand nous opprimons, nous semblons non-seulement des barbares, mais des traîtres » (1).

L'armée française commandée par le fameux Odet de Foix, monseigneur de Lautrec, général en chef de la Sainte Ligue, passe les Alpes, descend en Piémont et prend Alexandrie. Arrivée devant Pavie, cette ville sans défense se rend. L'armée veut exhaler sur elle la colère française et prendre une vengeance barbare de la mémorable défaite du 25 février 1525, en la livrant aux flammes et au pillage qui dura huit jours (2). Après quoi, elle passe le Pô et campe entre Parme et Plaisance. Gênes, serrée de prêt, se rend aussi.

On en était-là, quant on cherchait à réconcilier ces deux rivaux, l'empereur Charles et le roi François. Ce dernier prétend ne point sortir de l'Italie avant que restitution ne lui soit faite de ses enfants. L'empereur s'y oppose. De là surgit une dispute fort grave, et ils s'interpellent: *Qui de nous deux est honnête homme; qui de nous a raison de se mefier de l'autre?* L'empereur prétend ne pouvoir se fier à celui qui l'a trompé dans la foi jurée.

Le roi François répond: *Puisque tu te dis trompé par moi, je ne puis me fier à toi.*

A cette insulte, la colère de Charles fut extrême; et il jeta le gant à la figure de François, en lui disant: *Afin que par notre différend les peuples n'aient pas à en souffrir, et que le sang des innocents soit épargné, que la quérelle entre nous deux soit définie par un combat personnel. François, tu t'es conduit envers moi d'une manière indigne; tu as manqué lâchement à la foi jurée!*

— *Tu en as menti!* répond François (3).

A ce démenti porté à brûle-pourpoint à l'oreille de Charles,

(1) *Les Révolutions d'Italie*, liv. II, chap. 6, page 324 et 326.

(2) Henri Leo, liv. XI.

(3) Ce dementi donné à Charles-Quint par François-Premier est particulièrement rapporté par Ballai, Tarcagnotta, Giustiniano, Bugallo, Gosellini, Dolce, Triglia et Guicciardini, liv. XVIII, chap. 5.

Bellone fit flamboyer l'épée, et la torche de la discorde se ralluma.

François-Premier jure une guerre éternelle et haine mortelle à l'Italie, qui ne l'avait point offensé.

De Lautrec marche sur Naples; Valdemont, ce soi-disant successeur, prend le même chemin; André Doria, commandant l'escadre de la Sainte-Ligue, met également cape sur Naples; enfin, on aurait dit que le deluge universel allait se verser sur ces malheureuses contrées.

Le pape Clément VII répand des deux mains bénédictions sur bénédictions sur tous ces *bienfaiteurs* de l'Italie.

Lautrec traverse les États romains et passe par la Marche d'Ancône; le pape Clément, en père amoureux, l'accompagne du cœur, comme Napoléon III accompagna des yeux les régiments français qui allaient en Crimée pour soutenir l'intégrité de l'empire musulman en Europe.

L'armée de Charles-Quint, commandée par Philibert de Châlons, prince d'Orange, sort de Rome et va secourir Naples; fort éprouvée par la faim et par la peste, il ne lui manquait plus que la guerre, do laquelle Sa-Sainteté lui fit cadeau pour compléter les trois fléaux.

Lautrec, obligé de prendre le chemin des Pouilles le plus long, s'empara de Loccra et de Foggia. L'armée de l'empereur Charles, bien résolue de défendre Naples et Gaète, établit son camp à Mont-Saint-Martin.

Lautrec, qui avait sous ses ordres quatre-vingt mille hommes d'infanterie, et plus de vingt-mille de cavalerie, s'empare de Capoue, de Nole, d'Acerra et d'Aversa; et il s'avance si près de Naples, qu'il campe entre Poggio-Réale et Mont-Saint-Martin, poussant ses vedettes jusqu'à un demi-mille de la ville, et il établit son quartier-général dans la Métairie du duc de Montalto; il fit couper les acqueducs qui portaient l'eau à la capitale, et détruisit aussi les moulins.

Philippe Doria, neveu d'André, bloque le port. Ainsi Naples se trouva assiégée par terre et bloquée par mer.

Cette ville se voyant aux extrêmes, veut faire une levée de peuple apte à porter les armes et défendre la ville. Chose curieuse! comme il arriva à Rome au temps des serfs, il en advint à Naples de cet enrôlement. Le Sénat romain, en pareille circonstance, pour éviter la confusion, avait délibéré de faire

mettre sur les tuniques des serfs une marque pour les distinguer des citoyens; mais, lorsqu'il s'aperçut que le nombre était grand, et qu'ils auraient pu, par-là, connaître leur force, il s'abstint de cette mesure; il en fut de même à Naples, où les capitaines espagnols, pour le même motif, persuadèrent le prince d'Orange et le vice-roi Hugues de Moncada d'agir autrement (1).

Philippe Doria livre un combat naval dans le golfe de Salerne à l'escadre espagnole, qu'il vainquit et dispersa entièrement.

Lautrec, après ce fait (glorieux pour la marine génoise), pensa vaincre par les mêmes armes qu'avait employé monseigneur l'amiral de Bonnivet aux portes de Milan; c'est-à-dire, la trahison et la corruption, au lieu du courage militaire; il espérait faire passer à lui, par la défection, sinon tous, au moins la majeure partie des ennemis (2). Il croyait d'autant plus réussir par ces moyens iniques, qu'il écrivit au roi François, *que bientôt il sera maître de Naples* (3). De Lautrec renouvela à Naples la plate pasquinade de monseigneur de la Trémouille au siége de Novare.

Pendant que François attendait l'accomplissement des promesses de son général, André Doria, fort mécontent de ce que les Français tenaient sa patrie asservie, et que le roi ne faisait aucun compte de ses services personnels, lui déclara ne vouloir plus le servir; et cela d'autant plus, que le temps de ses engagements était outre-passé. Il se retira de devant Naples, et passa avec sa flotte au service de Charles-Quint, qui lui promit de rendre Gênes à la liberté.

Dans ces entrefaites, Antoine de Leyva, commandant le corps d'armée impériale en Lombardie, reprend aux Français Pavie et Mortara.

Le port de Naples se trouvant libre pendant que l'escadre vénitienne s'était éloignée pour aller en Calabre se ravitailler, un grand nombre de navires chargés de vivres y entrèrent, ce qui fut d'un grand secours à cette malheureuse ville accablée par tant de maux.

Lautrec, qui voyait tout cela de son quartier-général, en fut

(1) P. Giannone, liv. XXXI, chap. 4, page 500 et 501.
(2) F. Guicciardini, liv. XIX, chap. 2.
(3) P. Giannone, liv. XXXI, chap. 4, page 501.

très-mortifié, et il le fut bien d'avantage en s'apercevant que son armée était attaquée par la peste, produite par les mauvaises exhalaisons, émanées par les eaux qui s'étaient répandues dans la plaine par la rupture des aqueducs que lui-même avait ordonné.

L'arme, que ce fameux général avait forgée pour tuer Naples, servit à détruire sa propre armée; car, à fure et à mesure que le fléau de la peste ravageait les siens de plus en plus, par contre il déclinait à Naples.

L'armée française se décime de jour en jour; son général en chef-même est attaqué de cette maladie, ce qui jeta la consternation et la confusion dans son camp.

La cavalerie impériale, qui parcourt librement le pays, lui enlève des provisions, de sorte que, d'assiégeante, l'armée française devint assiégée (1).

De Lautrec, dans cette facheuse situation, demande des renforts; car, son armée souffrait la faim et la soif, attendu que les vivres lui étaient enlevés, et les citernes ne lui fournissaient plus d'eau à cause de la sécheresse qui régnait.

Ce général, qui avait écrit à son roi, lorsqu'il était à Milan, *qu'il empêcherait les impériaux de passer l'Adda*, ce même preux, qui lui avait annoncé, « que bientôt il aurait pris Naples, » déçu dans son espoir de voir l'armée de l'ennemi qui ne défectionne pas, s'affecte si fortement qu'il en meurt. Valdemont, le prétendu héritier, le suit de près.

L'armée française, privée de son général et du lieutenant du pape, en fut fortement découragée, et ce découragement s'augmenta bien plus encore et arriva à son comble en voyant André Doria avec son escadre se présenter et entrer dans le port de Naples; alors, elle profita des ténèbres de la nuit pour se retirer à Aversa.

Les impériaux, qui s'en aperçurent, s'élancent à sa poursuite, l'attaquent vivement, en tuent un grand nombre et font une quantité de prisonniers (2).

Après cette défaite, l'armée francaise capitula, et par-là, elle fut contrainte à la restitution de toutes les villes et places qu'elle occupait dans le royaume. Il fut aussi convenu dans cette capi-

(1) P. Giannone, liv. XXXI, chap. 4, page 504.
(2) *Ibidem.*

tulation, que les Vénitiens, ses alliés, rendraient également toutes les places et lieux qu'ils avaient conquis; et que les Français laisseraient les drapeaux, les armes et munitions, les chevaux et tout le matériel de guerre. Il fut seulement accordé à quelques officiers distingués des baudets ou des chevaux-courtauds (1).

Chassés et anéantis dans l'Italie du Midi, on s'apprête à les chasser aussi de la Lombardie.

André Doria, altéré de liberté, les chasse de Gènes. Rend sa patrie libre et il y fait regner la vraie justice.

Pavie! la malheureuse Pavie, délivrée, un instant, de ses cruels ennemis, hélas! elle retombe entre les serres des Français, qui la livrent de nouveau au pillage et au meurtre.

Les troupes françaises, occupées à s'emparer de Milan, apprenant la prise de Gènes, se mettent, aussitôt, en route pour la reconquerir. Antoine de Leyva, en voyant cela, sort de Milan et les suit. Il les rejoint à Landriano dans la nuit du 20 juin 1529; et sans perte de temps il lance sur elles ses bataillons qui les mettent en déroute, et leur font prendre la fuite dans le plus grand désordre. Saint-Pol, commandant en chef, avec un grand nombre d'officiers supérieurs, furent faits prisonniers. Les Français perdirent beaucoup d'hommes et de chevaux; ils abandonnèrent aussi tous leurs équipages, ainsi que l'artillerie. Tous ceux qui réussirent à se sauver dans cette nuit désastreuse, prirent le chemin des monts pour rentrer chez eux (2).

Le pape Clément VII, lui aussi, voyant les Français chassés de Naples ainsi que de Gènes, battus et dispersés en Lombardie, et forcés d'abandonner le sol italien sur tous les points, ne pouvait en croire à ses yeux. Et ne pouvant plus compter sur eux, en rusé politique, fait volte-face et s'accorde avec Charles-Quint.

A la paix conclue à Barcelone, 1529, il fut stipulé entr'autre, que la *Carta-magna*, c'est-à-dire le vasselage du royaume de Naples à l'Eglise que Charles d'Anjou avait si complaisamment signé le 6 janvier 1266 en faveur de Clément IV, fût annullée. Les vingt-cinq ignominieux articles de cette charte furent réduits, à Barcelone, au simple don d'une mule blanche

(1) F. Guicciardini, liv. XIX, chap. 2. P. Giannone, liv. XXXI, chap. 4, page 504.

(2) *Ibidem*, chap. 4.

que Naples devait envoyer au Saint-Père, pour le jour de Saint-Pierre (1).

M. Quinet appelle ce gran fait: *de l'astuce des rois téutons.*

L'histoire nous apprend, cependant, que ces mêmes rois téutons redonnèrent aux Italiens, par ce fait, la liberté, que les rois français leur avaient ravi en les asservissant aux prêtres.

« Règle générale, » dit M. Quinet, « toutes les fois que les Français ont vaincu en Italie, c'est l'emperenr d'Alemagne qui a hérité de la victoire. Cela s'est vu sous Charles VIII, Louis XII, François I, comme au temps de Napoléon » (2).

Où donc les Français ont-ils été vainqueurs en Italie? L'histoire lui demande, où sont les victoires remportées par Charles VIII, par Louis XII et par François I? Où les a-t-il prises? où les a-t-ils lues? Pourquoi ne cite-t-il pas les lieux et les dates? Lui, qui a lu les historiens italiens, Guicciardini, etc., etc., et qui sont cités par lui, pourquoi ne les réfute-t-il pas, quand ils assurent que les susdits souverains ont été battus et mis en fuite à Rapallo, au Taro, à Barlette, à Cirignola, au Garillan, à Novare, à la Bicocca, à Rebecco, à Rovisingo, à Pavie, à Aversa et à Landriano? Vous avez pour vous seulement la bataille du Ronco, sous Ravenne; et vous n'avez pas oublié de la citer. Je ne sais pas si à Ravenne, où les armes françaises se sont couvertes de honte, puisse se dire victoire, celle de surprendre la bonne foi, au moment où l'on capitulait, et de s'introduire dans la ville par surprise. Et d'ailleurs, à cette bataille les Français n'étaient pas seuls; car, comme il a été dit, ils étaient appuyés par Alphonse d'Este avec son artillerie, 700 lanciers et ses fantassins tudesques; il y avait aussi l'escadron des Italiens, conduit par Bozzolo, et 300 hommes d'armes fournis par Florence.

La règle générale de M. Quinet n'existant pas, nous voyons par contre la règle de conduite à suivre par le trône et l'autel qui, à Barcelone, se jurèrent amitié et union perpétuelle, et ne formant l'un et l'autre qu'une seule volonté, une seule intelligence. La première volonté de Clément VII, après ce traité, fut celle de vouloir mettre à Florence son neveu, Alexandre, fils de Laurent de Médicis.

(1) P. Giannone, liv. XXXI, chap. 5, page 508. Giovio. Guicciardini. Summonte. Chiocciarelli.

(2) *Les Révolutions d'Italie*, liv. II, chap. 6, page 326.

Que la volonté de Sa-Sainteté soit faite! répondit Charles-Quint.

Florence, république incorrigible, est condamnée!!

Le roi François, réduit, donc, à reconnaître sa propre nullité, fut docile à se laisser ramener à conclure la paix avec l'empereur Charles. A cet effet, les ambassadeurs de toutes les puissances se réunirent à Cambrai. Le roi François promet beaucoup aux ambassadeurs de Florence qui, dans ce moment-là, était menacée, et à ceux de Venise, quoique dans le fond de son cœur il ne voulait leur rien tenir. Ainsi les Français donnaient à entendre à ces ambassadeurs-là tout le contraire de ce qui se manigançait dans les conférences (1).

La république de Florence, dignement représentée par ses hommes d'état; Florence, qui se voyait mise à l'index par Clément VII, fait de vives instances à François-Premier (comme Pise en fit à Carles VIII et à Louis XII); elle le supplie à mains jointes de ne point l'abandonner dans sa triste position. Le roi François généreux et magnanime, comme le furent Charles VIII et Louis XII, promet qu'il ne concluera rien sans que ses alliées, Venise et Florence, ne soient comprises dans le traité de paix (2).

Le 5 août 1529 à Cambrai, François-Premier, pour réavoir ses enfants, livra à Charles-Quint Venise et Florence!

Le roi de France, le crime empreint sur le front, évite l'abord des ambassadeurs de Venise et de Florence qu'il a lâchement trahies. Il les voit quelques jours après pour s'excuser de n'avoir pu mieux faire pour eux; promettant, cependant, aux Florentins, gravement menacés, de leur prêter quarante-mille ducats, mais il retenait *in pecto* de ne pas le faire, comme cela arriva en effet (3).

Chose incroyable! François-Premier excitait les Florentins contre Charles-Quint auquel il les avait livrés. Et pourtant, il leur avait juré, *foi de gentilhomme, vouloir plutôt être privé de ses enfants, que d'abandonner ses alliés* (quoique ils les

(1) F. Guicciardini, liv. XIX, chap. 5. Giovio dit, que les alliés de la France furent indignement trompés par le roi François-Premier.

(2) Guicciardini, liv. XIX, chap. 5.

(3) *Ibidem.* Henri Leo, liv. XI, chap. 4, § 3, page 336.

avait déjà trahis); et plus encore, il défendit aux négociants florentins, établis à Lyon, de leur envoyer de l'argent.

Et voilà, Florence, qui fut toujours libérale envers les Français, abandonnée par eux, et livrée à ses ennemis. Et Venise, trahie à Cambrai, le 10 décembre 1508, par Louis XII; Venise, qui aida si vaillamment François à Marignan, et qui s'allia de nouveau avec lui au commencement de 1525, et en mai 1526, fut indignement abandonnée par ce même roi François-Premier à Cambrai le 5 août 1529.

Il serait temps de s'apercevoir des avantages qu'on a tiré de ces alliances.

Florence, abandonnée par tout le monde, se leurrant toujours des belles promesses qui lui a faites la France, et forte des prophéties du moine Savonarola, Florence sans généraux à elle, sans armée comme sans marine, assiégée par l'armée de Charles-Quint, trahie par le général Malatesta Baglioni, succomba. Et force fut d'accepter les Médicis, ses anciens patrons (1530). L'ochlocratie florentine devint monarchie aristocratique (1).

Le pape Clément, très-reconnaissant à Charles-Quint du service qui lui a rendu, le couronne roi et empereur; et il fait cadeau à la France de Cathérine de Médicis, sa nièce, qui, mariée à Henri, duc d'Orléans, fils cadet de François-Premier, donna occasion aux écrivains français et aux populations de crier en chœur: « d'une seconde Florentine *libera nos, Domine.* »

Le Saint-Père, autorité céleste, ayant donné l'encens à Charles, empereur tout-puissant, qui lui asservit Florence à sa première demande, ce qui fit mûrir le germe semé à Barcelone, produisit la jalousie de la France, qui se vit mise à l'écart pour n'avoir jamais su comprendre l'Italie, comme dit M. Quinet. François, comme Charles VIII, comme Louis XIV et

(1) Grovio dit: « Les Florentins firent comme font les comédiens; en changeant de costume, ils changèrent de figure. » Henri Leo, liv. XI, page 334 et 335, dit: « Les Florentins ne voulurent point suivre les conseils de Nicole Capponi, de Machiavelli, d'Alamanni et d'André Doria, qui s'efforçaient de leur faire comprendre, qu'en se rapprochant et s'accordant avec Charles, ça aurait été pour eux moins nuisible, que les promesses de la France ne leur seraient funestes. François-Premier les a excités à la guerre contre Charles, leur promettant de venir lui-même les aider. Une fois qu'ils furent engagés, il les abandonna à l'Autriche. »

comme Napoléon-Premier, qui furent habilement joués par les papes et par les empereurs (1), François se fâcha contre l'une et l'autre autorité; en roi très-chrétien, et clef de voûte de la catholicité, il se fait premier porte-étendard des Musulmans en excitant Soliman à venir en Italie et d'aller conquerir le royaume de Naples.

Les Turcs, à cette invitation faite par le roi très-chrétien, viennent et louvoyent le long des côtes de ce royaume (l'an 1534). Ils effleurent les Calabres et Gaète, et en passant, ils pillent Fondi.

Chayreddin, enhardi par ce succès, va à Messine où il s'empare de dix-huit navires qu'il incendie après les avoir pillés. De là, il s'abat sur les Calabres, et pille Saint-Lucido, et réduit en cendres le Citraro des frères Cassinais, ainsi que sept autres navires qu'y étaient en construction. De là, il se dirige sur l'île de Procida, attaque et se rend maître de Sperlonga, d'où il enlève grand nombre d'habitants qu'il fait esclaves (2). Après ces beaux faits, il mit à la voile pour Tunis; en chasse Muley-Hassan et il le remplace par Barosso.

Charles-Quint, apprenant toutes ces barbaries, appareille, et se met à la tête de trois-cents voiles (le 13 juin 1535) pour Tunis. Le 4 juillet, cette ville fut prise d'assaut; Chayreddin s'enfuit, et Muley-Hassan fut remis sur le trône; et par ce fait Tunis devint tributaire à l'empereur (3).

Tel était l'état des choses, quand François Sforza, duc de Milan, mourut; et, ne laissant point d'enfants, l'empereur y envoie Antoine de Leyva prendre possession du duché, qui lui était dévoulu. Cette manière d'agir de la part de Charles-Quint déplut au roi de France, son antagoniste, et ils se brouillèrent de nouveau. François envoie en Italie l'amiral Philippe Chabot à la tête d'une armée, afin d'obtenir l'investiture du duché en faveur du duc d'Orléans, son fils. De plus, il déclare la guerre au duc de Savoie et se jette sur le Piémont. Et ce qu'il y eut de pire, il fit alliance avec Soliman, qui gardait rancune à l'empereur Charles, d'abord, pour s'être immiscé dans les affaires de Tunis, ensuite, pour l'avoir chassé de la Hongrie.

(1) *Les Révolutions d'Italie*, liv. II, chap. 6.
(2) P. Giannone, liv. XXXII, chap. 11. Henri Leo, liv. XI, chap. 7, page 374.
(3) *Ibidem*, chap. 2.

Pendant qu'en Piémont les diverses villes passaient alternativement des mains de Charles-Quint dans celles de François-Premier, et vice-versa, sans autre résultat que celui d'avoir versé des torrents de sang, Soliman ressemble une nombreuse armée, à la tête de laquelle il arrive à Vélone (Albanie) le 13 juillet 1537. Lussibée-Pacha fond comme un oiseau de proie sur Castro, pille et brûle cette ville, emmène les femmes et les enfants, et passe par les armes le reste des habitants. Ugento eut le même sort. Chayreddin débarque à Otrante, mais ayant trouvé une forte résitance, il retourne à ses vaisseaux. Dans le même-temps, Doria, avec trente galères, parcourant les mers du Levant, contraignit Soliman à se retirer de Vélone (1).

En 1543 la flotte de Chayreddin, allié à la France, reparut devant Messine (Toute la catholicité fut indignée de voir sur la flotte musulmane l'ambassadeur français, accrédité auprès de la Sublime-Porte (2)). Ce barbare, après avoir saccagé les côtes de Naples et de Sicile, va assiéger Nice. Et l'année après il s'empare et pille Porto-Talamon et Porto-Ercole, il quitte Piombino après avoir enlevé et mis en esclavage plusieurs milliers de ces malheureux habitants (3).

De Porto-Ercole la flotte française, commandée par l'amiral Termes, appareille et va de conserve avec la flotte turque commandée par Dragut-Reys, lieutenant de Chayreddin, pour se rendre en Corse. Bastie fut prise et pillée par Dragut qui emmena en esclavage environ sept-mille personnes. Toute l'île fut la proie des Français; Ajaccio devint celle des Turcs et des Français réunis.

Les Turcs, de conserve avec la flotte française commandée par François de Bourbon, duc d'Enghien, assiegèrent Nice, l'an 1544 (4).

A tant de barbaries, André Doria crut qu'il y allait de son honneur de délivrer cette île de Corse. Il l'attaque et s'empare de Bastia (5).

(1) P. Giannone, liv. XXXII, chap. 4.

(2) Henri Leo, liv. XI, chap. 7, page 374.

(3) Muratori, liv. XIV, page 497. Henri Leo, liv. XI, chap. 5, page 553 et 354.

(4) Henri Leo, liv. XI, chap. 6, page 365

(5) Muratori, liv. I, page 580.

Son neveu, Janneton, détruisit, dans les eaux de cette île, l'escadre de Dragut et le fit prisonnier.

André Doria, moyennant une forte rançon, lui rendit la liberté.

Le marquis del Guasto et Charles de Savoie chassent les Turcs et les Français de Nice (1543). Les Français reviennent l'année suivante; il y eut un combat très-vif à Cerisola le 14 avril; Del Guasto fut battu et blessé; Carignan tomba au pouvoir des Français le 22 juillet.

Enfin, le pontife Paul III, qui avait succédé à Clément VII, très-scandalisé de voir la France alliée aux Musulmans souiller la chrétienté et l'abreuver de sang humain, fit tant qu'il put pour l'apaiser, et parvint à la reconcilier avec l'empereur Charles.

Peu de temps après cette reconciliation, François-Premier mourut, en mars 1547. Henri II lui succeda. Et, comme ses prédécesseurs, il se répandit en promesses envers Sienne, qu'il excita à se soulever contre Florence en l'assurant de son aide et de son assistance. Mais, hélas! attaquée et vaincue à Lucignano, le 17 avril 1555, par les Florentins, sans avoir reçu aucun secours de celui-là-même qui l'avait poussé à la révolte, elle redevint sujette de Florence. Et chose étonnante, les Siennais, qui se refugièrent à Montalcino, après leur défaite, eurent à souffrir de la part des Français, qui se disaient leurs alliés, beaucoup plus de mauvais traitements qu'ils n'éprouvèrent des Florentins-mêmes (1).

Non seulement Pise, Florence et Venise furent trompées par les promesses de Charles VIII, de Louis XII, de François-Premier, mais Sienne aussi éprouva le même sort, s'étant laissée leurrer par Henri II, qui la poussa à la révolte et qui la livra à ses ennemis en l'abandonnant au moment du danger. Ainsi, Venise, Pisa, Florence et Sienne forment le quadrilataire de la duplicité, élevée au dégré pyramidal par Charles VIII, par Louis XII, par François-Premier et par Henri II.

Voilà ce qu'on a eu d'avoir écouté les promesses de ces souverains. Dans ce temps-là, Charles-Quint maria en secondes nôces Philippe, son fils, à Marie, fille d'Henri VIII d'Angleterre, et lui donna la succession de Naples, de Sicile, de Milan, des Pays-Bas, les États, titres et prétentions de la Flandre et

(1) Henri Leo, liv. XI, chap. 5, page 360. Lebret, vol. 8, page 106.

de la Bourgogne, le royaume d'Espagne, la Sardaigne, les îles de Majorque et de Minorque et de toutes les nouvelles régions découvertes dans les Indes. Il renonça, en faveur de son frère Ferdinand, à l'Empire. Puis, il se retira dans un couvent de moines dans l'Estremadure, où il mourut le 21 septembre 1558, laissant de lui un grand renom.

La guerre se rallume entre le roi de France, Henri II, et Philippe II, roi d'Espagne. Les Musulmans, attirés en Italie par le roi de France et par le pontife Paul IV (1), qui succéda à Marcel II, envoyèrent une flotte de cent-vingt galères, commandées par Sangiacco Piale, Mustafa-Pacha, qui entra dans les eaux de Naples (en 1557). Il attaqua et prit Reggio, il la pilla; ensuite, il se dirigea sur Sorrento, débarqua nuitamment, surprit cette malheureuse ville, lui fit souffrir toute sorte d'horreurs, et emmena la presque totalité des habitants en esclavage (2).

Pendant ce temps-là, Henri II envoya le duc de Guise avec une nombreuse armée pour attaquer le royaume de Naples. Le duc d'Alba, qui en était le vice-roi, alla à sa rencontre à Civitella et l'en déloge; l'armée du pape étant battue à Saint-Quintin, le pontife Paul IV fut contraint à faire la paix le 14 septembre 1558. L'année suivante le roi de France, Philippe d'Espagne et le pape stipulèrent un traité de paix à Château-Cambrai. Par ce même traité il fut convenu que les Français devaient évacuer le Piémont et la Corse.

Philippe II, étant devenu veuf, passa en troisième nôces avec Isabelle, fille aînée d'Henri II. Les nôces furent solennisées par des joûtes, des festins et autres amusements. Le roi Henri, voulant joûter, fut blessé d'un coup mortel et il perdit la vie. François II lui succéda.

(1) P. Giannone, liv. XXXIII, chap. 1, page 12 et 20.
(2) *Ibid.*, page 27.

CHAPITRE XI.

Nous allons, maintenant, faire une courte digression pour nous entretenir des Musulmans.

Les Turcs, après s'être emparé de l'île de Scio (1566) qui appartenait depuis trois siècles aux Génois, se dirigent sur Pescara, dans les Abrusses Citérieurs, et n'ayant pas pu s'en emparer, il pillent et ravagent partout où ils peuvent débarquer, emmenant en esclavage tous ceux qui tombent entre leurs mains.

L'horrible massacre que ces barbares firent des chrétiens à Famagosta (Ile de Cypro) après qu'ils s'en furent emparés, fait frémir en y pensant. Antonio Bragadino, pour avoir vaillamment défendu la ville, après lui avoir coupé le nez et les oreilles, on l'ecorcha tout vif. Ces actes de cruauté jetèrent l'épouvante et la désolation dans toute la chrétienté.

Dieu eut pitié du genre humain si indignement outragé.

Les Vénitiens attaquèrent à Lépante Mursinsade-Ali, Capudan-Pacha, qui, à la tête de trois-cents galères, venait pour supplanter la Croix par le Croissant; mais celui-ci fut obscurci par le soleil de la foi chrétienne. Les Vénitiens combattirent en vrais héros contre ces mécréants; ils leur incendièrent quatre-vingt-quatorze galères, et leur en prirent cent-trente, le reste se dispersa. Tel fut le résultat de cette brillante victoire, qu'elle délivra de l'esclavage quinze-mille chrétiens. Ce jour-là, le sept octobre 1571, fit briller le soleil de la liberté chrétienne.

Le feroce Sangiacco, un des Capudan-Pacha, et presque tous les principaux capitaines, furent faits prisonniers. Sangiacco fut conduit à Rome et présenté au pape Pie V qui avait succédé à Pie IV; et fut enfermé au fort Saint-Ange.

Venise, la reine des mers, est seule digne de porter la couronne de la rédemption chrétienne.

Si l'Italie a eu de grands vices, elle a aussi eu de grandes vertus. Celui qui s'acharne contr'elle à cause de ses vices, sans tenir aucun compte de ses gloires, abuse trop de sa situation.

Cette éclatante victoire fut remportée le premier dimanche d'octobre, jour auquel les frères dominicains célébraient pro-

cessionellement la fête do la Vierge du Rosaire. Pie V, qui était de cet ordre, ainsi que Grégoire XIII, son successeur, instituèrent, en commémoration d'un fait si glorieux, dans tout l'orbe catholique la célébration de cette même fête tous les ans, le même jour.

Après que les Musulmans eurent éprouvé cette immense défaite, la France s'interposa pour amener les belligerants à une paix qui fut effectivement conclue, mais à des conditions honteuses pour les Vénitiens (1). Le roi *très-chretien* défendit bien plus les intérêts des Turcs que ceux des chrétiens, et cela pour que les premiers employassent leurs bons offices pour que la couronne de Pologne fût donnée au duc d'Anjou, son frère.

La parfaite intimité qui régnait alors entre la France et les Mahométans, rendit ceux-ci plus hardis; et on les vit reparaître bien plus formidables dans les eaux de la Méditerranée et de l'Adriatique. Les voilà donc de nouveau se jeter sur la petite ville de Castro et la piller (1574), et puis faire voile sur le Cap d'Otrante. Deux ans après, Uluzali, Capudan-Pacha d'Hamurath, recommence à désoler et à piller les côtes de la Pouille. Chassé de là, il se dirige sur les Calabres, prend terre et débarque ses troupes près de Trebisaccia, devastant le pays et emmenant les habitants en esclavage.

En 1593 ils reviennent pour envahir la Sicile, s'approchent à la Catona, près de Reggio; mais Charles Spinelli, marin très-habile, étant accouru en toute hâte, les força à se retirer, ce qu'ils firent non sans enlever quelques habitants. Ils revinrent encore et se dirigent sur Cap d'Arme avec une flotte de cent galères, mouillent à la Fossa de Saint-Jean, pillent Reggio et quatorze villages des environs; puis ils se transportent à Tarente et Gallipoli, où voyant qu'il n'y avait à recevoir que des arquebusades, ils se retirent à la Vélona (2).

Au mois d'août 1600 Hamurath-Rays reparaît avec six vaisseaux, il débarque avec ses gens sur les rivages de la Scalca, en Calabre, mais ayant trouvé une vigoureuse resistance de la part de François Spinelli, prince de ce pays, il fut obligé de se rembarquer après un sanglant combat dans lequel le brave Spinelli perdit la vie. Une autre tentative fut encore faite deux

(1) P. Giannone, liv. XXXIV, chap. 1, page 122.
(2) *Ibidem*, chap. 5, page 153 et 154.

ans après par le Pacha Cicala, qui débarqua à Reggio et la mit au pillage.

Enfin, ces barbares, s'étant commodement installés à Durazzo (Albanie), à trente-trois lieues du Cap d'Otrante, ne cessaient pas de se jeter sur la Pouille, mettre les villes au pillage, et d'emmener beaucoup de monde en esclavage. En présence de ce danger constant on résolut de les dénicher. Le marquis de Santa Croce, commandant la flotte du royaume, alla attaquer Durazzo, prit la ville d'assaut, l'abandonna au pillage, et ensuite la réduisit en cendres.

Nous avons cité les faits glorieux de Venise à Lépante: cela nonobstant, une infâme conspiration fut ourdie pour la détruire. Des officiers français qui étaient au service de cette république, d'intelligence avec Alphonse de Gueva, marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, et le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, et gouverneur de Milan, conspirèrent contr'elle en 1618 (1). Charles Botta diffère peu quant aux faits cités par Saint-Réal et par L. Ranke (Berlin, 1831).

Jacques Pierre, Normand, quitte, en 1617, le service d'Ossuna pour embrasser celui de la république de Venise, qui l'accepta volontiers, malgré qu'elle fut avertie par Contarini, son ambassadeur à Rome, de se méfier de cet homme. Ce passage de Jacques Pierre d'un service à l'autre ne fut pas sans l'intelligence secrète du duc d'Ossuna et de l'ambassadeur d'Espagne à Venise, d'après ce qui dit Pierre Giannone. Le lieu et le temps pour réunir les forces du roi d'Espagne, Philippe III, dans le Milanais, et le rassemblement d'un grand nombre de galères dans l'Adriatique fut concerté. Jacques Pierre suborna plusieurs aventuriers français au service de Venise, parmi lesquels un, nommé Langlad, très-habile en pyrotechnie, s'introduisit dans l'arsenal pour exercer son art; ainsi qu'un autre, appelé Renault, qui était un des premiers; ceux-ci parvinrent à corrompre bon nombre de Hollandais, également au service de la république. Jacques Pierre assurait aux conspirateurs le concours du régiment du comte Liewenstein dans cette affaire; plus, celui du régiment de Nassau, formant ensemble quatre-mille-cinq-cents hommes, et de plusieurs aventuriers.

(1) P. Giannone, liv. XXXV, chap. 4, page 203. Henri Leo, liv. XII, chap. 11, page 442.

Il fut concerté qu'à l'approche d'un navire anglais, appelé *Haillot*, le duc d'Ossuna ferait entrer ses navires et ses galères dans le port pour y mettre la confusion ; que Langlad mettrait aussitôt le feu à l'arsenal, et que d'autres feraient main basse sur l'hôtel de la monnaie, égorgeraient les nobles et ceux du Conseil-des-Dix et pilleraient la ville (1). Tout cela fut prouvé par une lettre écrite par Jacques Pierre, datée du 7 avril, adressée au duc d'Ossuna.

La Providence a voulu sauver l'héroïne de Lépante de cet infâme attentat.

Une tempête éclata soudainement et dispersa la flotte d'Ossuna!

Gabriel Montecasino, Normand, et Balthasar Juvin, Dauphinois, découvrirent tout au Conseil-des-Dix. Et quoique un grand nombre de conspirateurs réussissent à s'échapper, plus de cinq-cents coupables furent justiciés. L'ambassadeur d'Espagne se sauva en toute hâte (2).

Vraiment, ce fut la main de Dieu qui a sauvé Venise.

Naples, exaspéré par la manière de gouverner du duc d'Ossuna, sollicita la cour d'Espagne de rappeler cet homme, qui compromettait le royaume. Le vice-roi, voyant cela, soudoya plusieurs mercenaires français ; et, caressant la populace, crut pouvoir se soutenir à sa place, malgré l'ordre venu de Madrid de partir. Enfin, il fut remplacé par le cardinal Borgia. La France et la Savoie étaient bien disposées de favoriser le vice-roi déchu (3).

D'Ossuna, étant retourné à Madrid, réussit, par l'intermédiaire du duc d'Uzeda, à apaiser la colère de Philippe III ; il parvint même à le persuader de rappeler le cardinal Borgia pour le replacer à Naples vice-roi. Telles étaient les intrigues à la cour d'Espagne. Mais Philippe III, venant à mourir, et Philippe IV, lui succedant, on intenta un procès en règle à d'Ossuna, qui fut emprisonné, et mourut captif dans le fort d'Almeda le 24 septembre 1624 (4).

(1) P. Giannone, liv. XXXV, chap. 4, page 206.

(2) Dochez.

(3) Les aventuriers français qui entouraient d'Ossuna le poussaient à la rébellion. Le capitaine Laverrière le leurrait de l'appui de la France. En effet, il envoya à Paris un agent qui eut de longues conférences avec le connétable Lesdiguières et avec le duc de Savoie. Il revint non sans de promesses. Mais la France se dédit de tout ce qu'elle avait promis. Henri Leo, liv. XII, chap. 1, page 433.

(4) P. Giannone, liv. XXXV, chap. 4, page 209 et 210.

Digitized by Google

Naples, débarrassé de ce vice-roi, fut de nouveau infestée par les Musulmans qui, profitant de l'absence de l'armée engagée dans la guerre de la Valtelline, parcouraient les eaux de la Méditerranée, et capturèrent six navires chargés de blé près de Circello. Ensuite, ils attaquèrent Sperlonga, non loin de Gaète; ainsi que d'autres villes de la côte. Une autre escadre turque de quatorze vaisseaux fit butin au Cap d'Otrante; et si le marquis de Santa-Croce n'était pas parvenu à les mettre en pleine déroute, on aurait eu d'autres désastres à déplorer (1).

On en était-là, quand un traité de paix fut signé à Monçon le 6 mars 1626. Par ce même traité la France manqua honteusement aux promesses qu'elle avait faites aux Vénitiens, et au duc de Savoie, son allié, à l'égard de la Valtelline, que le roi Louis XIII donna aux Grisons, et livra les forteresses au pape Urbain VIII pour qu'elles fussent détruites (2).

Ce ne fut qu'après ce manque de foi que le duc de Savoie se détacha de la France pour s'allier à l'empereur Téuton, comme le firent Venise, après la bataille de Vaïla, le pape Clément VII, André Doria à l'égard de Gênes, la république de Florence, etc.

M. Quinet a bien raison de dire: « que les Français ne comprennent rien. Ils ont toujours fait la fortune des rois Téutons (3).

L'année après, le duc de Mantoue, Vincent II, mourut sans enfants, le 26 décembre: quatre compétiteurs se présentent pour la succession. Charles de Nevers, en ligne collatérale, était le plus proche parent; l'Espagne la prétend pour don Ferrant Gonzaga, et pour la duchesse, veuve de Lorraine, Margarite, sœur des trois derniers duc de Mantoue; et le duc de Savoie, qui redemande la dot de la duchesse veuve, sa fille, veut faire valoir ses prétentions sur le Montferrat, et il trouve appui auprès de l'empereur. Charles de Nevers, pris entre trois feux, recourt à la France qui, sans se le faire dire deux fois, envoie en Italie quatorze mille hommes commandés par le marquis d'Uxelles. Le duc de Savoie réussit à leur barrer le chemin et les empêcha d'avancer.

Louis XIII, en apprenant cela, se met à la tête de vingt-six mille hommes, passe les Alpes, attaque le duc de Savoie à Suse,

(1) P. Giannone, liv. XXXVI, chap. 1, page 218.
(2) Muratori, page 314 et 315. Henri Leo, liv. XII, chap. 2, page 447.
(3) *Les Révol. d'Italie*, liv. II, chap. 6.

et met son armée en fuite. Charles-Emmanuel fut contraint de signer un traité, par lequel on accordait aux Français le passage de Suse; à la suite de cela, Louis XIII repassa les monts.

Ce fait d'armes est parfaitement bien décrit par M. Michelet. Cette plume française a été trempée en maître dans le jus de l'*éloquemiscendum*. Voici comme cet historien le rapporte. « Après avoir brisé le parti protestant en France, Richelieu battit le parti catholique en Europe: il força les Espagnols dans l'Italie, où ils régnaient depuis Charles-Quint. Il trancha par une vive et courte guerre le nœud de la succession de Mantoue et du Montferrat, petites possessions, mais grandes positions militaires. Le dernier duc les avait léguées à un prince français, au duc de Nevers. Les Savoyards, fortifiés au pas de Suse, se croyaient inexpugnables; Richelieu lui-même le pensait ainsi. Le roi emporta de sa personne cette terrible barrière; le duc de Nevers fut affermi, la France eut un avant poste en Italie, et le duc de Savoie sut que les Français passaient chez lui quand ils voulaient » (1).

Cet arrangement n'était pas du goût de l'empereur: aussi envoie-t-il un corps d'armée autrichien, commandé par le comte Rambaldo de Collalto. L'Espagne, elle-aussi, envoie à Milan, comme gouverneur, Ambrose Spinola, qui, sans perte de temps, entre dans le Montferrat et renferme les Français à Casal; tandis que les Allemands assiégent Mantoue.

La France, qui voit le pays de son protégé et ces *grandes positions militaires* menacés, déborde comme un torrent sur l'Italie.

Les maréchaux de Baussempierre, de Créqui et de Schomberg, le cardinal de Richelieu et le roi Louis XIII, à la tête d'une formidable armée, viennent en 1630, et fondent sur le duc de Savoie.

Richelieu crut atteindre du premier coup le but: il crut surpendre Rivoli et y faire prisonnier le duc. Il fut grandement déçu; car celui-ci lui glissa des mains comme une anguille. L'armée française s'empare de la Savoie, où Louis XIII se donna bon temps, pendant que les Allemands emportent d'assaut Mantoue, qui fut livrée au pillage pendant trois jours.

Le duc de Nevers, protégé de la France, fut obligé de se

(1) *Histoire moderne* chap. XII.

sauver, et d'attendre la bonne saison pour revenir. En effet, à la paix qui fut stipulée après ces faits, le duc fut réintégré dans le duché de Mantoue et du Montferrat. Et comme tous les protégés, il fut obligé d'aller mendier à Venise quelques centaines de soldats pour garder une partie de ses forteresses (1).

Tout cela valait-il la peine de priver la France pendant tout ce temps de ses maréchaux et faire tant de bruit pour un si mince résultat? d'autant plus qu'elle avait l'appui des Musulmans; car à cette même époque, qu'elle envahit la Savoie (1630), les Turcs reparurent dans les mers de Naples; ils firent une incursion, dévastant les côtes de Salerne, emmenant en esclavage plusieurs des habitants, après avoir incendié Agropoli (2).

En 1640 les Mahometans reparurent encore, et cette fois avec le projet de piller le Sanctuaire de Lorette; mais, grâce aux vaisseaux de la vaillante république de Venise, ils furent chassés et dispersés, et leur infâme dessin fut éventé (3).

Aussi, en 1644 se montrent-ils, et on les voit d'Otrante, ayant quarante-six galères commandées par BechirPacha; mais, par bonheur, les vents les repoussèrent loin de là. Ils allèrent dans le golfe de Tarente, où ils pillèrent la Rocca-impériale et ils enlevèrent presque deux-cents personnes. L'année suivante on les aperçut derechef sur les côtes de la Calabre, où ils débarquèrent et saccagèrent plusieurs villages (4).

CHAPITRE XII.

Nous disons donc: la France, profitant des embarras et des misères de Naples, ourdit, par l'entremise des son ambassadeur à Rome, le marquis de Covré, par celle de monseigneur Mazzarin et d'un autre haut personnage, une trahison pour s'emparer par surprise de ce royaume. Cet inique projet ayant été dévoilé par un des conjurés au vice-roi, R. Gusman, duc de Medina-

(1) Henri Leo, liv. XII, chap. 1, page 451.
(2) P. Giannone, liv. XXXVI, chap. 2, page 223.
(3) *Ibidem*, chap. 4, page 236.
(4) *Ibidem*, chap. 7, page 252.

las-Torras, ce haut personnage, arrêté, jugé, dépouillé de ses titres et de ses décorations, fut décapité sur la place du marché de Naples (1).

La France ne rougit point, elle ne perdit point courage à cet insuccès. Elle fait partir de Toulon, sur-le-champ, une forte escadre commandée par l'archevêque de Bordeaux, qui se présente devant Gaète, espérant de s'en emparer, comptant bien plus sur les mécontents, que sur la force de ses propres armes. Mais il fut mal reçu; et vivement repoussé par les canons de la place, force lui fut donc de se retirer. Il se présente dans le golfe de Naples, et vers la mi-septembre 1640, avec trente-quattre vaisseaux, s'approche de la capitale. Les Français tentent plusieurs fois d'opérer un débarquement, mais, là-aussi, ils furent repoussés par le peuple armé et par les canons des forts, et contraints de se retirer après avoir souffert d'assez graves pertes. Ils allèrent s'abriter à Ponza, toujours poursuivis par dix-huit galères, commandées par Melchior Borgia. Ils se persuadèrent, enfin, qu'ils s'étaient laissés tromper par leur propre illusion, en s'imaginant que le peuple napolitain, mécontent du gouvernement espagnol, se serait soulevé en leur faveur (2).

Le pape Urbain VIII, qui était fort complaisant envers la France, venait de rendre son âme à Dieu. Le 29 juillet 1644, Innocent X fut élu pape; celui-ci n'était pas du tout inclin à la France; mais au contraire il l'était envers l'Espagne. Innocent eut, d'abord, l'imprudence de ne point perdre de vue l'emploi des revenus publics, sur lesquels son prédécesseur, Urbain, semblait être tout-à-fait aveugle; car il les laissait gaspiller par ses neveux, les Barbérini; en suite, il eut la mal-adresse d'intenter un procès à ces mêmes Barbérini. Le cardinal Antoine, l'un de ceux-ci, ne pouvant point rendre compte d'un vide de presque deux millions et demi d'écus qui se trouvaient dans la caisse de l'état, pour ne point donner de scandale et ne pas se priver de la majeure partie des biens de sa famille, fit son paquet et s'en alla à Paris se refugier sous l'ombre des Lys.

A l'auguste nom du Droit, la France se déclare sa protectrice. L'épée à la main, elle veut peser au poids le soi-disant

(1) P. Giannone, liv. XXXVI, chap. 4, page 237.
(2) *Ibidem*, page 238.

droit du faible contre l'oppression du fort. Posée en dive Astrée, elle somme le pape Innocent de vouloir bien supprimer le procès mal intenté contre un fort-honnête prélat.

Le pontife fait la sourde oreille à un si étrange langage et laisse continuer le procès.

A cette désobéissance de la cour de Rome, le cardinal Mazzarin, alors tout-puissant, se dresse comme un Jupiter tonnant; et, lancant des deux mains la foudre, il fait partir une nombreuse flotte et une armée pour corriger cet homme opiniâtre (1).

Le prince Thomas de Savoie eut le commandement en chef de toutes ces forces de mer et de terre. Le duc de Brézé, amiral, était soumis à ses ordres. De larges et solennelles promesses furent faites au prince Thomas par le cardinal Mazzarin, qui lui promit aussi la couronne de Naples (2).

Au nom de ce même soi-disant droit, les Français débarquent et s'emparent de Talamon; ils assiégent pendant trois mois Orbetello. Le duc d'Arcos, vice-roi du royaume de Naples, avait confié au brave capitaine Charles de la Gatta la défense de cette place, de sorte que tous les efforts de l'amiral pour s'en rendre maître furent vains: il fut tué par un boulet qui lui emporta la tête. Par ce malheur, l'escadre française fut forcée de se retirer et de retourner en France. Alors Charles de la Gatta sort de la place, trouve les tranchées abandonnées et s'empare de vingt pièces de canons (3).

Le marquis de Torrecuso, capitaine expérimenté, fait voile pour Talamon, pour en chasser le prince Thomas: à peine est-il débarqué, qu'il incendie tous les navires de charge des Français, et força le prince Thomas à se retirer en Piémont (4). Les Français s'en retournèrent en Provence. Tout ce grand déploiement de forces n'aboutit donc qu'à s'attirer la risée de la cour de Rome. En effet, le pape Innocent X, satisfait de ce résultat, fait continuer le procès.

Le cardinal Mazzarin devint furieux d'entendre les reproches

(1) Le cardinal Mazzarin fit partir de la Provence, le 10 mai 1646, dix galères, trente-cinq vaisseaux et soixante et dix autres navires de moindre portée; sur lesquels furent embarqués six-milles fantassins de choix, et six-cents chevaux. P. Giannone, liv. XXXVII, chap. 1, page 258.

(2) Henri Leo, liv. XII, chap. 1, § 2, page 462.

(3) P. Giannone, liv. XXXVII, chap. 1, page 259.

(4) *Ibidem.*

qui lui arrivaient de toute part, d'avoir abandonné la Catalogne et la Flandre pour s'occuper des Barbérini. Il rassemble, aussitôt le conseil de Régence à Fontainebleau pour prendre une revanche sur Piombino et Porto-Longone, qui appartenaient à la Toscane. La France veut à toute force protéger la Toscane, qui ne veut point de la protection française.

Elle envoie une forte armée pour s'emparer de ces deux positions militaires, et, vu que le prince Thomas s'est rendu suspect, elle donne le commandement au maréchal de la Meilleraye et au maréchal Plessis-Praslin. Les Français débarquèrent, sans qu'on s'en aperçoive, à l'île d'Elbe et s'emparent de Porto-Longone et ensuite de Piombino, où il n'y avait que quatre-vingts hommes de garnison. Ce grand coup porté par les Français eut lieu le 29 octobre 1646 (1).

Mazzarin, en profond politique, fit d'une pierre deux coups; d'abord, en occupant ces deux positions, il sépara l'Espagne de Naples; ensuite, en donnant un abri aux armées françaises, il le donnait aussi aux Turcs, qui infestaient les mers de Naples et empêchaient la navigation.

Le pape Innocent, très-effrayé de cette manœuvre, fut forcé de révoquer le séquestre qu'il avait fait mettre sur les biens des Barbérini, de leur restituer les charges et dignités dont ils étaient investis, non sans l'extrême indignation du peuple romain (2).

La France, par-là, fit triompher l'injustice et approuver la rapine d'un pieux fainéant.

Mazzarin, une fois maître de ces deux positions dans la Méditerranée, l'envie lui vint d'aller attaquer Naples et de lui brûler ses navires. A cet effet il envoie le chevalier Pôl avec cinq gros vaisseaux et deux brûlots, qui se présente le 1.er avril 1647 devant cette ville; mais à peine aperçoit-il quelques galères napolitaines qu'il disparaît sans plus s'y montrer.

Hélas! ce que le charitable cardinal n'avait pu faire effectuer, le hasard ou la malveillance le servit au de là de ses souhaits. Le feu prit au vaisseau amiral de l'escadre espagnole, la nuit du 12 mai. Toutes les munitions sautèrent; qua-

(1) P. Giannone, liv. XXXVII, chap. 1, page 260.

(2) Henri Leo, liv. XII, chap. 1, § 2, page 462. P. Giannone, liv. XXXVII, chap. 1, page 260.

tres-cents soldats périrent, et trois-cent-mille ducats en numéraire furent engloutis (1).

Le même accident eut lieu de nos jours à Naples, lorsque l'escadre anglaise, qui attendait à Ajaccio la flotte française, menaçait cette susdite ville de bombardement, parce que le roi Ferdinand II ne voulut pas se laisser imposer la loi par eux. La poudrière du fort Saint-Elme sauta avec un horrible fracas; et quelques jours après une frégate à vapeur napolitaine, qui était dans le port, sauta également, le feu ayant été mis à la Sainte-Barbe.

Pour en revenir, le cardinal Mazzarin, bien installé dans cet avant-poste (île d'Elbe), se mit à l'œuvre pour réaliser l'antique *idée*. Pour cela, il envoie des émissaires secrets à Naples et en Sicile pour sonder et préparer le terrain, promettant aux avides et aux crédules monts et merveilles. Le centre de ces opérations était Rome, où était l'ambassadeur français, le marquis de la Fontaine.

Ces dispositions prises, ces puissantes batteries dressées produisirent malheureusement un résultat tout contraire à l'*idée:* ce fut comme les autres fois. Voilà ce qui advint.

En Sicile les impositions étant devenus insupportables, l'avarice des vice-rois et des ministres, et surtout la propagande de Piombino et de Porto-Longone, firent soulever le peuple de Palerme, et crier: « *A bas les impôts, vive l'Egalité!* » Le gouverneur Los-Veles, sans forces pour réprimer, et sans talent pour persuader, accorde tout. Le peuple, incontentable et insensé comme il a été de tout temps, devient exigeant et fait des demandes inadmissibles. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, vint y rétablir l'ordre, et chacun rentra à sa place et reprit son ouvrage. De sorte que le plan formé par monseigneur Mazzarin échoua complètement.

L'Ætna ne fut pas sitôt éteint, que le Vésuve ouvre ses cratères. Les voies souterraines, les menées secrètes de Piombino et de Porto-Longone avaient labouré le sol.

Il faut savoir que les Espagnols, pour se défendre des coups que la France leur portait en Flandre et en Catalogne, avaient épuisé d'hommes et d'argent le riche et fertile royaume de Naples. Et voulant encore extorquer à ce pays un million de ducats pour

(1) P. Giannone, liv. XXXVII, chap. 1, page 261.

s'armer et aller chasser les Français de Porto-Longone et de Piombino, le 3 janvier 1647, ils publient un édit pour un nouvel impôt sur les fruits. Ce fut alors que la mine éclata, le peuple se révolta.

Cette révolution, comme toutes les révolutions, fut bientôt exploitée par les nobles. Thomas Aniello, d'Amalfi, vulgairement appelé Masaniello, homme issu du peuple, promoteur de la révolte, fut décapité le lendemain de son triomphe, comme le furent Joseph d'Alessi, auteur de la révolte de Palerme, Cola de Renzi à Rome (1347), et Michel Lando, à la révolution de 1378, qui, chassé de Florence, alla mourir ignominieusement à Chioggia.

Les nobles, pour se venger de leurs humiliations, commencent à maltraiter le peuple, et à faire renchérir le pain. Ce furent deux étincelles qui suffirent à rallumer le feu de la révolte. Le cadavre de Masaniello fut exhumé, et porté dans la ville en triomphe par le peuple. Le duc d'Arcos, vice-roi, à la vue de ce spectacle, se renferma dans le fort de Castel-Nuovo, où le 7 septembre il octroya et jura une seconde charte contenant 88 articles, qu'on peut lire dans Lunig, vol. 2, page 1374.

Le peuple napolitain n'étant pas content de ces réformes, demande qu'on lui livre les forts; il détruit les armoiries royales et proclame la république. La propagande des idées progressistes, dont la France avait établi l'apostolat à Piombino et à Porto-Longone, applaudit; elle souffle et pousse les révolutionnaires, au nom de la régénération sociale, à demander l'appui de la France, laquelle ne cessait de faire de belles promesses par l'entremise de son ambassadeur à Rome monsieur le marquis de la Fontaine (1).

La propagande s'efforce d'induire les badauds à proclamer chef-président de la république, Henri de Lorraine, duc de Guise, qui se trouvait *ad hoc* à Rome (2).

La France a toujours eu des princes en disponibilité. Elle eut Charles-de-Valois, surnommé *Charles-sans-terre*. Elle eut Charles de Bourbon, dit *Charles-le-gueux;* voilà, maintenant, que se trouve un Henri de Lorraine qui cherche fortune à Naples. Comme les comètes, il apparaît de temps à autre sur l'horizon

(1) P. Giannone, liv. XXXVII, chap. 3, page 270.
(2) *Ibid.*

quelque astre lumineux qui nous éblouit et qui laisse une longue queue d'appréhensions. En 1860, reparut un de ces astres à Florence, le prince Napoléon. Florence, qui gardait souvenance de Charles-sans-terre, devint sourde-muette. Le prince, qui vit Florence guère galante envers lui, ne fit qu'y glisser légèrement et s'éloigna. *Bettino Riccasoli*, président du conseil des ministres du Gouvernement provisoire, fit aussitôt recouvrer les sens à cette belle Flore qui, en robe de nôces, fut cédée au *Roi Galantuomo*.

Pour revenir aux évenements de Naples, Henri de Lorraine, par ces intrigues habilement concertées, s'introduisit dans la capitale, où, applaudi par ce peuple ingénu et de bonne foi, il jura fidélité à la république naissante. Il fit bénir son estoc et se fit proclamer duc de la république, REIP. NEAP. DUX, à la grande indignation du citoyen Gennaro Annese, qui se vit souffler le pion de la présidence par un étranger intrus.

A peine la république eut-elle son duc, que la confusion éclate parmi le parti français: plusieurs d'entr'eux proclament le duc d'Orléans roi de Naples (1).

L'Espagne profitant de ce désaccord, envoie un nouveau vice-roi, don Innico Velez de Guevara: ce haut personnage, saisissant le moment où le duc-président était allé à Pausilippe pour soumettre Nisida, petite île, fort revêché au système républicain, appuyé par don Juan d'Autriche, se rend maître de la capitale, ce qui fut fait sans bruit et sans effusion de sang, le 6 avril 1648. Cette date rappelle celle du 7 juillet 1495, jour auquel Gilbert, duc de Montpensier, fut aussi expulsé de la ville de Naples.

Le duc président se voyant supplanté, se réfugia précipitamment dans les Abrusses; mais il fut bientôt rejoint et fait prisonnier comme Gilbert de Montpensier, et conduit à Gaète, et de là envoyé en Espagne comme Charles d'Anjou, prince de Salerne, et comme François-Premier, où il resta jusqu'à ce que le prince de Condé, qui se déclara pour le parti espagnol, l'ayant demandé comme une grâce à Philippe IV, celui-ci le relâcha.

Le roi Philippe, pour éviter le renouvellement d'une république ducale, délibéra de chasser les Français de Piombino et de Porto-Longone. A cet effet, une armée siculo-napo-

(3) P. Giannone, liv. XXXVII, page 271 et 272.

litaine, commandée par don Juan d'Autriche et par le vice-roi don Innico Velez, fut embarquée sur cinquante-trois galères, et le 25 mai 1650 elle fit voile vers l'île d'Elbe. Arrivée devant cette île, les deux commandants sommèrent les Français de l'évacuer.

Novillac, commandant les troupes françaises, leur répond: que cette île, étant dépendante de l'Espagne, devenue une conquête de la France, elle en est la maîtresse.

A cette réponse, le feu s'ouvre; et, après un combat assez vif, les Français furent contraints de quitter l'île; ce qui eut lieu le 15 août 1650 (1).

Plombino et Porto-Longone délivrés des Français, furent rendus à la Toscane.

Comme nous avons dit, le duc de Guise fut relâché par le roi Philippe. Il ne fut pas sitôt libre, qu'il enfreignit la foi jurée au roi d'Espagne. Il rassemble sept gros vaisseaux, quinze navires marchands, six galères et six tartanes; il s'embarque sur cette flotte avec sept-mille fantassins, et cent-cinquante chevaux, sort de Toulon, au commencement d'octobre 1654, et fait voile pour Naples. Il se présente devant Castellamare, et dans un clin-d'œil il se rend maître de la ville. En homme pieux et en bon chrétien, il descend au dôme pour rendre des actions de grâce à Dieu; et accompagné de cinquante chevaliers jérusalemitains, il se proclame de son chef vice-roi du royaume et capitaine-général du roi de France (2).

Le duc de Guise, porte-enseigne du républicanisme, proclamé, provisoirement, vice-roi pour se faire demain roi par un coup d'estoc qu'il donnera à la république, s'avance vers la capitale; mais il est repoussé par Charles de la Gatta. Il essaye plusieurs fois d'y pénétrer, il en est toujours repoussé avec pertes. Alors les généraux français, reunis en conseil, décident d'abandonner l'idée.

— Nous voyons bien, se disent-ils, que nous nous sommes trompés sur l'inclination du peuple, qui était la base de nos opérations. —

Le prince vice-roi fut d'autant plus effrayé de cette délibé-

(1) P. Giannone, liv. XXXVII, chap. 5, page 378 et 279. Henri Leo, liv. XII, chap. 1, § 3, page 470.

(2) *Ibidem*, chap. 6, page 283.

ration, qu'il vit affiché dans la ville de Castellamare-même un avis, qui promettait trente-mille ducats à celui qui apporterait la tête du soi-disant vice-roi et capitaine-général du roi de France. Il n'acheva pas la lecture de cette horrible affiche, qu'il ordonna de faire les apprêts de rembarquement pour fuir les dangers; il quitta le sol et prit le large le 10 décembre 1654.

Avant de quitter la ville, les Français voulurent laisser un souvenir de leur sympathie pour elle; ils pillèrent les maisons et dépouillèrent les Eglises de leurs ornements et de leurs vases sacrés (1).

Vrai, il ne faut pas trop en vouloir au duc de Guise; il entreprit tout cela bien innocemment, croyant ne porter préjudice à personne. Il ne savait pas que Son Éminence le cardinal Mazzarin avait déjà disposé de la couronne de Naples, et qu'il en avait pris hypothèque en faveur du prince Thomas de Savoie, commandant en chef des forces terraques françaises destinées à agir contre le pape Innocent X. Il crut tout naïvement, une fois qu'il serait chef de la république Parthénopéenne, de devenir DUX, et le lendemain REX.

A l'occasion du troisième mariage de François-Premier, duc de Modène, avec une des Barbérini, et à la demande faite à Son Éminence le cardinal Mazzarin de sa nièce en mariage pour son fils aîné, le prince Alphonse, mariages qui donnaient trop d'influence aux fleurs de Lys, le gouverneur de Milan, Caracena, demanda, pour la sureté de l'Espagne, une forteresse Modenaise. Le duc François-Premier, à cette prétention fort-indiscrète, prévient Son Éminence et la prie de vouloir bien faire désister de cette prétention le gouverneur Caracena. Son Éminence, qui avait pris sous sa protection le père et le fils de la Maison de Modène, se hâte d'envoyer seize-mille fantassins, et sept-mille cavaliers, commandés par le prince Thomas de Savoie (réintégré dans ses bonnes grâces), et le charge d'aller mettre à la raison cet étourdi.

L'armée française, devenue plus nombreuse par cinq-mille soldats du duc de Modène, entre dans le Milanais et assiége Pavie, où le duc François pour arrhes reçut une grave blessure. Les forces françaises, à peine découvrirent-elles les Espagnols,

(1) P. Giannone, liv. XXXVII, chap. 6, page 284.

qu'elles tournèrent le dos et s'enfuirent en France; cela eut lieu le 15 septembre 1658 (1).

Le pauvre duc, blessé et déconcerté, alla à Paris montrer son triste état à Son Eminence.

Par cette retraite précipitée finit la guerre en Lombardie, et il survint la paix des Pyrenées entre la France et l'Espagne (le 7 novembre 1659), signée à l'île des Faisans, où fut conclu le mariage de l'Infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Cette paix apaisa le multinombre des principions de l'Italie. Il y eut seulement le pape Alexandre VII, qui avait succedé à Innocent X, qui trouva que les intérêts de l'Église avaient été trop négligés. Comme père et pasteur des Fidèles, il était dans ses attributions de régler la paix; Son Éminence le cardinal Mazzarin le laissa à l'écart: le traité ne fut rédigé qu'entre lui et don Louis de Haro. Depuis lors, les papes furent exclus de toute sorte de traités. Ce fut le premier coups que le pouvoir civil porta au tout-puissant pouvoir temporel de l'Église.

Tandis que la France s'occupait à protéger le duc de Nevers, le duc de Modène et la cause des Barbérini; pendant que Son Eminence, le Nestor de la politique, s'occupait à bien marier sa nièce; en somme, pendant que la grande protectrice s'efforçait à conserver sur ses protégés la haute juridiction, les Musulmans assiégeaient Candie. Celle-ci implore la protection et les secours de la France. Louis XIV, surnommé Le Grand, s'amuse au jeu de Dame avec son ministre le cardinal Mazzarin. Ce ne fut qu'après vingt-quatre ans de larmes et de supplications que le Grand Roi et le Grand ministre jetèrent un regard sur cette sublime infortunée; ils resolurent de secourir Candie quand ils la virent aux trois-quarts déjà entre les mains des Turcs. La France a parlé! Elle veut *revendiquer les droits méconnus!* En juin 1669 elle se décida de faire partir quinze galères, ainsi qu'une armée, et donna l'ordre au duc de Noailles d'aller secourir Candie. A l'apparition du pavillon français le Lion de Saint-Marc se raviva. Mais hélas! cet éclair d'espoir s'évanouit à l'instant! Le commandant français ne se trouve point d'accord avec Morosino qui commande les forces vénitiennes: ainsi, deux mois après son apparition le duc de Noailles rentre en France avec ses galères et son armée (2).

(1) Henri Leo, liv. XII, chap. 2, page 471 et 472.
(2) *Ibidem*, page 480.

La France a-t-elle envoyé ces forces pour être spectatrice de l'horrible massacre qu'on fait des chrétiens?

Morosino, après des efforts surhumains, épuisé, exténué, exangue, force lui fut de traiter de la cession de l'île. Candie, l'héroïque Candie, après vingt-quatre ans de guerre, vingt-huit mois et vingt-sept jours de siége, fut livrée au grand-visir Achmed Huprile, le 27 septembre 1669.

Le pape Clément IX profondement ému à cette douloureuse nouvelle, mourut le 9 décembre.

Une fois maîtres de Candie, les Turcs devinrent encore plus audacieux dans les mers de Naples. Ils débarquent dans la province de Bari, en juin 1672, où ils enlèvent plus de cent-cinquante personnes; et au mois d'août, sept galères turques s'emparent et pillent plusieurs navires dans le golfe de Salerne (1).

Dans ce temps-là, Messine, jalouse des anciens priviléges qui lui furent accordés par Roger et par Guillaume (Voir Lunig, vol. 2, page 845 et 855, 2515 et 2517); Messine jouissant d'une liberté complète, nommant elle-même ses magistrats, appelé Sénat, avec plein pouvoir d'administrer les déniers publics, et de distribuer des emplois; Messine, pas contente d'être la seule des villes soumises à l'Espagne, qui jouissait de semblables priviléges, eut l'idée de déclarer nulles les ordonnances du vice-roi. En juin 1674 elle se soulève, prend les armes et force les Espagnols à se retirer dans le palais-royal où elle les assiége.

La France, qui voit cela du coin de l'œil, se met à l'œuvre, se fait protectrice de Messine. Elle se hâte de gréer six vaisseaux de guerre, quatre brûlots et quelques tartanes; donne le commandement à Valbel, avec ordre d'aller secourir Messine. En effet, le 5 janvier 1675 ces forces y arrivèrent. Après ce premier secours, la France fit partir de Toulon neuf vaisseaux de guerre, trois brûlots et huit autres navires chargés de vivres: le duc de Vivonne, déjà crée vice-roi de Messine, eut le commandement en chef de toutes les forces françaises. Le 11 février l'escadre espagnole, qui venait à sa rencontre, se présente; le combat s'engage, et l'on se bat avec acharnement de part et d'autre depuis neuf-heures du matin jusqu'au soir. Les Espagnols furent forcés de se replier; alors Valbel sort du port de Messine avec douze vaisseaux et va appuyer Vi-

(1) P. Giannone, liv. XXXIX, chap. 3, page 340.

vonne. L'escadre espagnole prise entre deux feux fut défaite et détruite aux trois-quarts. Le 12 février, le nouveau vice-roi fit son entrée solennelle à Messine (1).

Après ce premier haut-fait d'armes, le maréchal de Vivonne cherche à séduire par des promesses flatteuses les autres villes de la Sicile, afin qu'elles se détachent de la domination espagnole; mais l'ancienne rouille contre les Français existait encore et il ne fut écouté par personne. En somme, après avoir perdu son temps en vaines tentatives, il fait voile pour Naples avec le projet d'incendier les vaisseaux espagnols ancrés dans ce port; mais, là-aussi, il échoua. Voyant alors partout des dispositions hostiles, il met cape sur Messine, fort peu satisfait du résultat de ses entreprises, sans, pourtant, abandonner l'idée de faire soulever tout le royaume contre le pouvoir espagnol. Et en effet, de menées secrètes forgées à Rome par l'ambassadeur français eurent lieu avec les bandits des Calabres, et l'on répandit partout des manifestes séditieux qui excitaient les populations à suivre l'exemple de Messine (2).

Naples, qui se tenait sur le qui-vive, à peine découvrait-elle quelques emissaires secrèts, qu'elle les faisait pendre.

A cela, Louis XIV fait distribuer un manifeste portant la date de Versailles, le 11 octobre 1678 (qu'on peut lire dans Lunig), exposant les motifs par lesquels il fut poussé d'envoyer secourir Messine, opprimée sous le joug insupportable des Espagnols.

A cet exposé lumineux, survint un grand fait bien plus lumineux et véridique. Les Messinais, fatigués de l'insolence française, et effrayés par le bruit que de jour en jour s'affermissait d'avantage, que les Français voulaient mettre Messine au pillage (3), car, ceux-ci, voyant l'insuffisance de leurs moyens de réaliser l'*idée*, il était de leur intention de l'abandonner, et de livrer à la merci des Espagnols toute une population que s'était compromise, prirent les armes et détruisirent les protecteurs isolement. L'alarme, l'épouvante, l'incertitude et l'anxiété rendirent la position des Français si difficile, qu'ils se décidèrent à quitter l'Ile (4).

(1) P. Giannone, liv. XXXIX, chap 3, page 347.

(2) *Ibidem*, chap. 4, page 351.

(3) *Ibidem*, page 352 et 353.

(4) De vingt-mille Français alliés à Messine à peine en restait-il le quart. Les trois-quarts furent tués dans les combats ou détruits par la misère. P. Giannone, liv. XXXIX, chap. 4, page 353.

A la paix de Nimègues, conclue en 1678, Louis-le-Grand abandonna les Messinais après les avoir compromis.

Pour échapper à la vengeance espagnole, sept-mille et plus de Messinais des plus compromis s'embarquèrent avec les Français pour être transportés en Provence. Ils furent pourvus des moyens d'existence par le généreux roi pendant dix-huit mois, mais s'étant ravisé, il les chassa de France. Plusieurs d'entr'eux abandonnés et sans aucune ressource, se firent voleurs de grand chemin; quinze-cents environs allèrent en Turquie, où ils abjurèrent la foi chrétienne pour trouver à vivre; et cinq-cents autres qui retournèrent en Sicile furent impitoyablement pendus (1).

Cette effrayante page devrait être gravée dans le cœur de tous les Italiens pour les rendre moins confiants envers la protection étrangère.

Voici encore un trait caractéristique du Grand-roi. En 1674, Clément X mit un impôt de trois deniers pour cent sur toutes les denrées qui entraient à Rome. Louis-le-Grand ordonna à son ambassadeur de ne point-payer cet impôt.

Le pape Innocent XI, qui avait succédé à Clément X, veut enlever aux ambassadeurs le droit d'asile, qui causait de si graves scandales à Rome. Le roi de France s'y oppose encore; ordonne au marquis de Lavardine, son nouvel ambassadeur, de soutenir fermement le droit d'asile.

Les émissaires que deviendraient-ils si on leur ôtait à Rome la succursale de leurs opérations clandestines?

A cette opposition systématique de la part du gouvernement français, le pape Innocent XI refuse audience à son ambassadeur. Alors, le roi renchérit sur ses prétentions à l'égard du temporel de l'Église française; et, bravant l'autorité pontificale, il se jette sur Avignon et il s'en empare. En somme, en se posant au dessus du spiritnel, il menace le pape Innocent d'un concile général (1688) (2).

Chose drôle, Louis XII menaça le pape Jules II d'un concile à Pise. François-Premier en fit autant à Jules III, le menaçant d'un concile national; et, maintenant, Louis XIV intimide Innocent XI par un concile général.

A la suite de toutes ces contrariétés et abreuvé de chagrin, le pape Innocent passa à l'éternité.

(1) Note de monsieur Dochez. Henri Leo, liv. XII, chap. 2, page 486.
(2) Henri Leo, liv. XII chap. 1, § 2. page 490.

Le grand protecteur, Louis XIV, jéta un coup-d'œil de protection sur le duc de Savoie, dans l'intention de lui enlever ses États. Il l'engage à devenir son allié contre l'Espagne, et il forma le projet de le marier avec une princesse portugaise. Victor-Amédée, qui s'aperçut où allait aboutir l'alliance française, se dit malade, et fit dire « qu'il ne pensait pas au mariage. » (1).

A Louis-le-Grand ne manquaient pas de grandes idées. En voilà une autre. En vertu d'un traité idéal il veut mettre garnisons française à Casal. Le duc Ferdinand-Charles proteste contre cette violation, et dit: n'avoir aucune connaissance d'un pareil traité; mais étant toujours court d'argent à cause de ses prodigalités envers les femmes, Louis-le-Grand lui garnit la bourse, et le soi-disant traité obtint force de loi. Moyennant la somme de cinq-cent-mille livres payées comptant, Ferdinand-Charles ouvrit les portes de la forteresse de Casal pour recevoir la garnison française, le 30 septembre 1681 (2). Ce même jour le Grand-roi s'empara de Strasbourg.

Il n'eut pas plutôt mis la main sur Strasbourg et Casal, que l'idée de s'emparer de Gènes lui vint.

Gènes, l'impertinente Gènes, avait en construction plusieurs navires; le bruit des haches et des marteaux troublaient le sommeil du grand monarque. Il se reveille en sursaut et fait dire de suspendre toute construction.

Les Génois ne font aucun cas des ordres de Sa Majesté.

Monsieur de Ségnalai, autrefois chargé d'affaires français à Gènes, qui n'eut pas honte de recouvrer chez lui des malfaiteurs, et qui n'eut pas vergogne de frauder l'octroi de la ville de Gènes (3), se présente devant elles avec une flotte et la bombarde (mai 1684).

Aussitôt qu'il eut mit Gènes à la raison, il se tourne vers la Toscane, et il intime à Cosme III de lui compter la somme de soixante-mille francs pour menus-frais de toilette de son épouse, Marguerite-Louise d'Orléans nièce de ce monarque, qu'à cause de sa mauvaise conduite, était renfermée au couvent de Mont-

(1) Henri Leo, liv. XII, chap. 1, § 2. pag. 488.
(2) *Ibidem*, pag. 488 et 489.
(3) *Ibidem*, pag. 489.

martre. Le pauvre Cosme, qui n'avait pas pu vivre un seul jour en paix avec elle, déboursa cette somme l'an 1688 (1).

Après avoir réglé ses comptes avec le grand-duc de Toscane, il va chercher querelle à Victor-Amédée, duc de Savoie. — Et à raison de quoi? — D'abord, parce que celui-ci s'est rapproché de l'empereur; ensuite, pour avoir voulu négocier avec le roi Guillaume d'Oranges; et enfin, pour ne pas avoir voulu entendre parler de mariage avec une princesse du Portugal, projetée par lui. —

A cause de cela, ce Jupiter fronça le sourcil, et lui dépêcha Catinat, gouverneur de Casal, de ce même Casal obtenu pour une si mince somme de Ferdinand-Charles. Catinat, à la tête de seize-mille Français, se présente et somme Victor-Amédée de lui remettre les forteresses de Turin et de Verrua. A cette menace le duc de Savoie recourt à l'Autriche et à l'Espagne qui envoient une armée et assiégent Casal. Le commandant de la place, marquis de Crénau, est forcé de se rendre aux confédérés; de sorte que ce ne furent plus les forteresses de Turin et de Verrua, mais celle de Casal qui fut rasée (2).

Le roi de France, se voyant privé de cette position militaire, propose la paix à Victor-Amedée en lui promettant la restitution de tout ce qu'il avait conquis sur lui.

Le 29 avril 1696 Louis XIV parvint à le détacher de la confédération. A ce volte-face imprévu, force fut aux Espagnols et aux Impériaux de consentir à ce que l'Italie fut déclarée pays neutre. Ainsi eut lieu la paix de Vigevano le 7 octobre de la même année 1696.

A peu d'années de-là, Charles II, fils de Philippe IV, étant décédé sans enfants le 1.er novembre 1700, le vaste royaume d'Espagne menaçait un horribile partage, tel que nous eûmes à voir de l'empire de Charlemagne à la mort de Charles-le-Gros (an 888). Louis XIV, pour éviter cette grande catastrophe à l'Espagne, travailla si bien et si à propos, qu'il parvint à mettre sur ce trône son petit-fils, Philippe duc d'Anjou, fils cadet du Dauphin. Alors, l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, le duc de Savoie et l'empereur Léopold se liguent pour chasser Philippe de Madrid. Une guerre sanglante s'en suivit. Les flottes anglaises dé-

(1) Henri Leo, liv. XII, chap. 1. § 2, pag. 490.
(2) *Ibidem*, pag. 494 et 495.

barquèrent en Catalogne Charles III, archiduc d'Autriche, fils cadet de l'empereur; et il fut reconnu comme roi d'Espagne par les coalisés. Ainsi, Charles établit sa cour royale, provisoirement, à Barcelone, en attendant que Philippe fût chassé de Madrid.

Pendant cette guerre, le duc de Mantoue, Ferdinand-Charles, toujours d'argent court, accepta l'offre qui lui fut faite par la France de lui acheter Mantoue; mais comme l'amour propre du duc ne voulait pas que cela fut connu, ils convinrent entre eux, que la place serait attaquée, et feindrait de n'avoir cédé qu'à la force (1). Ainsi, quinze mille Français s'avancent bravement: on échange quelques coups de fusil, après quoi les portes s'ouvrent, ils entrent, et se rendent maîtres de la ville ainsi que de la forteresse.

Le duc Ferdinand-Charles proteste contre cette soi-disant violation.

A la nouvelle de l'occupation de Mantoue tout Paris est dans l'ivresse. Pendant que toute la France s'abandonne à la joie et aux plaisirs pour ce grand fait, un épais nuage passe sur les têtes et jette dans tous les esprits une amère désillusion.

Le prince Eugène de Savoie défit et mit en fuite l'armée française à Carpi; elle fut obligée de se retirer sur la rive droite du Mincio (2).

Un éteignoir tomba alors, et l'on ne vit plus de cette éblouissante lumière de Mantoue qu'une noire fumée.

Louis XII se hâta d'envoyer en Italie le maréchal Villeroi à la tête d'une formidable armée pour s'opposer aux progrès de l'ennemi.

Le prince Eugène, de moitié inférieur en forces au maréchal, l'esquive adroitement, mais ayant reçu des renforts, il bloque Mantoue et tente un coup de main sur Crémone où il réussit à surprendre et faire prisonnier Villeroi lui-même (3).

A la suite de cela, le roi de France rassemble une nouvelle armée, de laquelle il donne le commandement au duc de Vendôme. Celui-ci, à la tête de presque quatre-vingt-mille hommes, Français et Espagnols, fond sur le prince Eugène, qui n'a que

(1) Henri Leo, liv. XII, chap. 1, § 3. pag. 500, dit que Ferdinand-Charles consentit à recevoir garnison française à Mantoue à la condition que Louis XIV lui payât trente-six-mille écus par mois, et soixante-mille autres en sus.

(2) Henri Leo, liv. XII, chap. 1, § 3 page 500.

(3) *Ibidem*, pag. 501 et 502.

trente-mille Allemands (le 15 août, 1702), et le force à accepter la bataille près de Luzzana. La victoire fut longtemps incertaine; la nuit survint et interrompit le combat, qui n'eut de résultat décisif ni pour les uns ni pour les autres (1).

Victor-Amedée, qui s'est laissé prendre par les belles promesses faites par Louis XIV à la paix du 29 avril 1696, voyant que la restitution de tout ce qu'il lui avait pris ne s'effectuait point, et voyant qu'il n'était plus considéré par le roi comme commandant en chef de l'armée française, mais bien comme un simple valet, et surtout indigné de l'air hautain et fier avec lequel le traitait le maréchal Villeroi, qui ne se souvenait plus d'avoir été fait prisonnier à Crémone, il quitte le camp français pour se remettre sous les ordres de l'empereur Téuton, tout comme le firent André Doria, Clément VII, Venise, etc.

La déception qui souvent suit nos promesses est peut-être la raison pour laquelle nous seuls avons l'art de provoquer contre nous des Vêpres, etc. (paroles de M. Edgar Quinet.)

Cette déception l'Italie ne l'a-t-elle pas éprouvée de tout temps?

Victor-Amedée, aussitôt retourné sous les drapeaux de l'empereur, le comte de Staremberg va le rejoindre et ils vont attaquer la Savoie qui était presque toute au pouvoir des Français.

Le duc de Vendôme, fatigué de n'avoir rien pu faire, sent le besoin de se reposer, attendant que les renforts lui arrivent. En effet, de la Feuillade vient tout frais du Dauphiné avec dix-mille hommes, et ils vont assiéger Turin.

Dans ces entrefaites l'empereur Léopold meurt, et son fils Joseph lui succéda au trône impérial (1705).

Le duc de Vendôme, malgré le renfort qui lui est venu du Dauphiné, ne se croit pas encore assez fort, et il fait tout son possible de persuader Venise de s'allier à la France, en l'assurant qu'elle serait largement récompensée.

Venise remercie la France de ses dispositions bienveillantes, et dit qu'elle ne veut plus entendre parler d'alliance. La République se souvient de deux dates: la première, le 10 décembre 1508 à Cambrai, où elle fut maltraitée par Louis XII; la seconde, le 5 août 1529 à Cambrai, où elle le fut de nouveau par François-Premier.

(1) Henri Leo, liv. XII, chap. 1, § 3, pag. 502 et 503.

Le prince Eugène avec Victor Amedée, le 7 septembre 1706, livrent bataille aux Français. Le duc d'Orléans et da la Feuillade sont vigoureusement attaqués dans leurs retranchements, entre la Dora et la Stura. Après deux heures de combat acharné, les troupes de Brandebourg, conduites par le prince d'Anhalt, se jettent comme la foudre sur l'ennemi et décident de la bataille. L'armée gallo-ispana, battue et mise en déroute, se débande de toute part en désordre, laissant sur le champ de bataille quattre-mille morts et sept-mille prisonniers; cent-cinquante canons, soixante mortiers et une immense quantité de munition, la vaisselle d'argent du duc d'Orléans, la caisse-militaire; enfin, tout ce qui se trouvait dans le camp fut abandonné aux vainqueurs (1).

Les Français, après avoir éprouvé cette immense défaite, levèrent le siége qu'ils avaient mis devant Turin, et quittèrent Mantoue et Milan ainsi que toute la Lombardie, et rentrèrent en France (2).

Le comte Daun s'empara (1708) de Pérosa, Exilles et de Finestrelles, forteresses appartenantes aux Français.

Les armes impériales, non seulement en Italie, mais aussi dans les Flandres, furent victorieuses contre les Français. Et si les Français n'eussent gagné la bataille d'Almanza (le 25 avril 1707), l'Espagne aurait bien été toute au pouvoir de Charles III, qui avait déjà chassé de Madrid Philippe, duc d'Anjou, petit fils de Louis-le-Grand.

Les troupes impériales entrèrent dans le royaume des Deux-Siciles, le 7 juillet 1707, et s'en emparèrent au nom de Charles III, roi d'Espagne.

Les Anglais et les Hollandais, ayant complètement battu les troupes françaises sur l'Escaut, forcèrent Louis XIV à signer la paix de Gertruidemberg, peu satisfaisante pour la France.

L'empereur Joseph-Premier étant décédé le 17 avril 1717, et n'ayant point laissé d'enfants, les électeurs se réunirent à Francfort et élurent empereur Charles d'Espagne, qui prit le titre de Charles VI.

La France étant parvenue à ramener la reine Anne d'Angleterre à de meilleures dispositions envers elle, Anne retira ses

(1) Henri Leo, liv. XII, chap. 1, § 3. page 506.
(2) P. Giannone, liv. XL, chap. 1, page 385.

troupes des Flandres; alors la France attaqua la Hollande qui était restée seule. A Denain, celle-ci, vivement assaillie par le maréchal de Villars, eut à souffrir des pertes immenses.

Après quoi, on vint à la paix d'Utreckt (le 11 avril 1713). Par cette paix il fut établi par l'Angleterre, par la Hollande, par le Portugal, par la Savoie, par la Prusse, par la France et par l'Espagne, que Philippe d'Anjou ainsi que ses descendants, renonçassent à la couronne de France, et que les descendants du duc d'Orléans renonçassent aussi à la couronne d'Espagne, qui resterait à Philippe d'Anjou, roi d'Espagne et des Indes. La Sicile serait cédée à Victor-Amedée. Le royaume de Naples et le duché de Milan à l'empereur Charles VI; qui, pour ne point préjudicier ses prétentions sur l'Espagne, n'a point voulu ratifier le traité d'Utreckt.

On ne sait comprendre comment un homme tel que monsieur Guizot n'ait tenu aucun compte de ce traité d'Utreckt en l'enfreignant par le mariage du duc de Montpensier avec l'infante dona Louisa Fernanda, sœur d'Isabelle II reine d'Espagne!

Un autre traité eut lieu à Rastadt, le 6 mars 1714, entre la France et l'empereur Charles VI; celui-ci, confirmant tout ce qui avait rapport aux autres puissances, se reserva sa libre action de faire valoir par les armes ses prétentions et ses titres sur la monarchie espagnole.

Au lieu de la Sicile Victor-Amedée eut la Sardaigne en partage, la Sicile resta réunie à Naples.

Ni Charles VI, ni Philippe V d'Espagne demandèrent l'investiture au pape Clément XI, qui avait succédé à Innocent XII. Voilà le second coup qui fut porté par le pouvoir civil à la puissance temporelle de la Papauté. Ce fut le fruit du traité des Pyrenées d'où le pouvoir papal fut éxclu par le cardinal Mazzarin.

Victor-Amedée fut largement recompensé par l'empereur Joseph-Premier et par Charles VI. Il reçut du premier Casal, le Montferrat et plusieurs autres villes; du second il obtint la Sardaigne.

Et le pauvre Ferdinand-Charles, qui avait si bien mérité de la France en lui livrant les portes de Mantoue, fut abbandonné par elle. La France, pour obtenir de meilleurs conditions de ses ennemis, le dépouilla du duché de Mantoue et du Montferrat: Indigné de se voir traité de la sorte, il en éprouva un

si fort chagrin, qu'il tomba malade et alla mourir quelques mois après à Padoue.

Charles de Nevers alla à Venise mendier quelques soldats pour garnir ses forteresses. Ferdinand-Charles alla mourir à Padoue.

A quelques années de là, Philippe V, se croyant héritier du royaume des Deux-Siciles, envoie ses troupes et ses flottes pour s'en emparer et donner à son fils, don Carlos, né d'Elisabeth Farnese (qu'il avait épousé en secondes nôces) la belle couronne de Naples, ce qui eut lieu le 3 juin 1735.

L'empereur Charles VI mourut le 20 octobre 1740, laissant l'empire à sa fille Marie-Thérèse, épouse du grand-duc de Toscane.

En force d'un traité stipulé entre Charles-Quint et Ferdinand-Premier son frère, traité qui avait trait à la ligne mâle des Absbourg en Espagne, la branche ispano-napolitaine réclame les États de la branche Tudesque d'Absbourg : Philippe V veut donc occuper Milan, Mantoue, Parmo et Plaisance.

La France, dans ce différend, ne reste point les bras croisés; elle veut s'y immiscer, et offre à l'Espagne son appui pour combattre l'Autriche et Charles-Emmanuel, qui était son allié. Elle veut, dans cette circonstance, se servir de Venise, et l'engage à devenir son alliée, lui faisant des offres attrayantes, en lui promettant toute la partie du territoire Mantouan, située sur la rive gauche du Pô et de l'Oglio, et même la possession de la ville de Mantoue (1).

Venise lui fit repondre qu'elle ne se souciait nullement de se mêler dans cette affaire, et la remercia de ses offres généreuses.

A force d'expérience, Vénise avait enfin appris à connaître ce qui valaient les promesses.

La république de Gênes fit tout le contraire; elle se laissa entraîner par les propositions très-avantageuses qu'on lui fit. Ce qui la flatta surtout, ce fut la promesse qui lui fit la France de lui donner la possession du Final. Gênes s'allia donc à la France.

Il en fut toujours de même, si ce n'est pas Milan c'est Florence, si ce n'est pas Florence c'est Sienne, si ce n'est pas Sienne c'est Venise, si ce n'est pas Venise c'est Gênes, et si ce n'est pas celle-ci c'est le Piémont ou Rome : toujours est-il que l'un ou l'autre tombe dans le piége.

(1) Note de M. Dochez. Henri Leo, liv. XII.

Gènes, qui avait pris le couteau par la lame, se sentit bien vite couper; car l'amiral anglais Mathews, après lui avoir capturé plusieurs navires, il lui lança des bombes en grand nombre (1).

Dans ces entrefaites, l'armée française, commandée par le maréchal Maillebois, s'empare d'Asti, de Casal et d'Aqui; mais ce triomphe fut de courte durée; car, Charles-Emmanuel reprit bientôt Casal et Asti en lui faisant cinq-mille prisonniers, parmi lesquels il y eut trois-cent-soixante officiers et cinq généraux (2).

Le maréchal Maillebois se hâte de réunir toutes ses forces et se jette sur Plaisance. Dans la nuit du 15 au 16 juin 1746, il attaque l'ennemi. La bataille se prolonge avec un grand acharnement jusqu'au soir du lendemain. L'armée de Marie-Thérèse triompha sur toute la ligne (3). Les Français et les Espagnols furent repoussés de la rive droite du Pô, et les communications avec Gènes leur furent coupées. Les généraux Lichtenstein, Boerenklau et Botta-Adorno se distinguèrent dans cette bataille.

Les choses en étaient-là, quand la nouvelle de la mort de Philippe V vint apporter un changement dans la politique.

Ferdinand VI, son fils, né de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, retira l'armée espagnole de l'Italie. Les Français, poursuivis jusqu'à Voghera, ne tardèrent pas longtemps de se retirer et de rentrer en France.

Gènes, la crédule Gènes, se trouva alors seule et abandonnée à la vengeance autrichienne, comme le furent, autrefois, Florence, Messine, etc., etc. Dans cet imminent danger, elle cherche la France. Hélas! elle n'est nulle part!

France, France, où es-tu?

Sans échos, dans ce grand vide, elle fut forcée de capituler.

Chotek, commissaire impérial, demanda, au nom de sa souveraine, trois millions de génovines. (Une génovine valait trois florins.) Un million payable dans quarante-huit heures; un million dans huit jours, et le troisième million dans quinze jours (4).

(1) Note de M. Dochez. Henri Leo, liv. XII, chap. 1. § 3, page 546.

(2) Henri Leo, liv. XII, chap. 1, § 3, page 548. Note de M. Dochez.

(3) *Ibidem*, page 548.

(4) Charles Botta, *Histoire d'Italie*, liv. I, 44. Henri Leo, liv. XII, cap 1. § 3, page 550.

Les Génois avaient déjà compté les deux premiers millions, lorsqu'à leur grande surprise ils apprirent que les impériaux voulaient livrer la ville au pillage: tel était du moins le bruit qui courait. Le désespoir, la désolation et la haine se gravèrent sur tous les visages; il ne fallait qu'une étincelle pour faire éclater l'incendie. L'incident produit par un gros mortier, que les Autrichiens transportaient d'un endroit à l'autre, son immense poids effondra la dalle d'un égout, et cette lourde masse s'y enfonça; les Autrichiens prétendaient que le peuple leur aidât à l'en retirer: un officier osa même lever la canne sur un des spectateurs; ce fut alors que l'étincelle partit et la mine éclata. Cet officier fut atteint d'un coup de pierre lancé par un garçon, nommé *Balilla;* cela embrasa tous les esprits, et une pluie de pierres tomba sur les Autrichiens qui en furent accablés de toute part. La haine, depuis longtemps comprimée dans le cœur, fit une terrible explosion sur ces pillards qui fuirent le peuple, comme les Hébreux fuirent la vengeance de Dieu (1).

Gènes s'est délivrée d'elle-même.

Par les promesses fallacieuses que la France avait fait à Gènes de la possession du Final, bien peu s'en fallut qu'elle n'arrivât à son jour final.

Gènes eut à souffrir la perte de la Corse que les Français ne voulurent plus lui rendre, malgré ce qui avait été stipulé à la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 18 octobre 1748, où il fut convenu que les choses resteraient *in statu quo* (2).

Gènes et Messine sont les deux stylobates du grand quadrilataire.

En somme, les Français ne respectèrent en Italie que la petite république de Saint-Marin.

(1) Henri Leo, lib. XII, chap. 1, § 3, page 551 et 552.
(2) *Ibidem*, page 554.

CHAPITRE XIII.

Entretenons-nous un moment avec. M. Edgard Quinet.

M. Quinet a dit, quelques part, que l'*Italie c'est le vase brisé que le prophète jette sur le chemin des peuples modernes* . . . . .

« Les artistes italiens du seizième siècle excellèrent par instinct » comme les glossateurs du douzième siècle » dit-il.

La science des jurisconsultes poussa par une sorte d'intuition, par le produit de l'instinct, par l'idée que l'empire romain durait toujours (1). « Les artistes, ajoute-t-il, conservant » l'indépendance des républicains du douzième siècle, restés » sans patrie, citoyens des mondes, voulurent, eux-aussi, se » placer au foyer de l'univers, s'identifièrent avec le génie in- » time de la création . . . » — « Que serait le *Jeune Bacchus*, » le *Saint-Jean*, le sourire de la *Joconde*, la *Sainte-Cène* de » Léonard de Vinci, si l'on en effaçait tout ce que l'instinct sa- » cré y a fait entrer spontanément et aveuglement? . . . . . » « Ce qui fait immortelles, ce qui rend invincibles ces œuvres » à tous les caprices du monde, c'est qu'elles renferment, à » l'insu-même de leurs auteurs, une foule de vérités en ger- » mes, de notions obscures, de rapports cachés avec l'univers, » qui en se manifestant par degrés, les réparent, les renou- » vellent à mesure que les changements des temps menaçent » de les rendre inintelligibles à la postérité » . . . « Comme les » hexagones de l'alvéole de l'abeille, l'artiste créa avec la même » impulsion aveugle que l'insecte. Il est un point par où se » tiendront toujours l'insecte et l'homme de génie; c'est le » moment où ils créent avec la même impulsion aveugle. Un » mathématicien suprême fait également la loi à la cellule de » l'abeille, au nid de l'oiseau, à la hutte du castor, au temple » de Thésée, à la Vénus de Milo, comme au *Saint-Jean* et à » la *Sainte-Cène* de Léonard » (2).

(2) Edgar Quinet, *Les Révolutions d'Italie*, liv. II, chap. 8, § 1.
(1) *Ibidem.*

D'après la théorie de M. Quinet, il est à présumer que ce ne sera que dans trois à quatre siècles que la Sémiramis, le Barbier de Séville, etc., se rendront immortels et invincibles à tous les caprices du monde, par cela-même, qu'ils renferment, à l'insu de Rossini, une foule de vérités en germes, de notions obscures, de rapports cachés avec l'univers. Ce ne sera donc que d'ici à plusieurs siècles que les oreilles se prêteront à comprendre les œuvres de Rossini.

Brunelleschi et Michel-Ange créèrent leur hexagone, l'un à Florence, l'autre à Rome, avec la même impulsion aveugle que l'abeille. L'une et l'autre coupole renfermaient, à l'insu de leur auteur, par instinct, une foule de vérités en germe; c'est donc par la pluie et le soleil de trois siècles et plus que ce germe se développa et les fit grandir au point de faire l'admiration de l'univers.

Et puisque dans l'insecte et dans l'homme de génie il est un point par où ils se tiennent l'un à l'autre, pourquoi l'hexagone de l'abeille de l'Italie corresponde-t-il parfaitement à celui de l'abeille de France, tandis que les Euclides de ce pays-là ne correspondent pas aux artistes d'Italie? Cet intuition, cet instinct, cette impulsion aveugle, pourquoi produisirent-ils dans l'Italie, courbée sous le joug de l'étranger, tant de prodiges dans les arts et dans les découvertes, tandis qu'en France tout resta petit et mesquin? Pourquoi Christophe Colomb, comme Dante et Petrarque sans patrie, avec l'idée de l'universalité dans l'âme pour guide, alla-t-il à la recherche d'un autre hémisphère?

M. Quinet s'étonne fortement de ce que les Italiens gardent encore le souvenir de l'antique empire romain. « Ces illusions, » ces chimères, ces traditions informes, ces systèmes mystiques, » les a fascinés, leur a fait perdre la nationalité. Il y a je ne sais » quoi de fiévreux comme le rêve d'une nation endormie.... » « Personne plus que le Dante ne confirme l'Italie dans le rêve » de la restauration de l'empire romain » (1).

M. Quinet, fort versé dans la littérature italienne, fait un bel éloge du poëme du Dante, qu'il appelle l'Homère-chrétien.

« Dans un moment de colère, motivé par l'idée de l'exil, il » créa l'*Enfer*. Dans une heure d'entretien avec une jeune fille » il produisit le *Paradis*. »

(1) Edgar Quinet, *Les Révol. d'Italie*, liv. I, chap. 4.

« Dès que la nouvelle de l'exil lui fut apportée, il a vu véritablement dans un tourbillon de colère la terre s'ouvrir sous » ses pieds, et les cercles maudits s'étendre d'abyme en abyme » peuplés de ceux qui l'ont livré.... » — « Ce jour-là, le » poëme de la haine s'est creusé dans son cœur, comme le » poëme du Paradis et de l'amour était né dans cette heure » où il avait entendu, avec Béatrix et son amie Primevère, le » *Salve regina* sur le perron d'une église de Florence. Béatrix » devint un personnage de légende, l'idéal de la beauté, de la » sagesse, de la philosophie et de la théologie.... »

« Dante (dit-il), son premier progrès fut l'idée de trouver une » langue, la parole de l'Italie. Terrible nécessité où le poète se » trouve en Italie de se forger, lui-même, artificiellement une » langue que personne ne parle » (1).

« Dante est incomparablement plus artiste que Calderon est » plus orthodoxe dans ses autos sacramentales. La séparation » du spirituel et du temporel de l'Église et de l'État est marquée » avec une précision que les temps modernes n'ont pas de- » passées.

» L'œuvre de Dante sera un acte de citoyen, non pas seule- » ment un rêve de l'esprit, un divertissement de l'art pour l'art. » Moment rapide et unique où la poésie est conviction, foi, » vérité, force consacrée à sauver un peuple. La *Comédie di- » vine* est le manifeste de cette foi encore vive et populaire.

» Qui assurait, en effet, que l'empire universel de Rome fût » tombé pour toujours? Peut-être il ne fallait qu'un effort, une » parole pour redresser le géant, la *Comédie divine* ne serait- » elle pas cette parole qui doit évoquer la société morte? Le » poème de Dante est le plus chrétien qui fut jamais, par » celà-même qu'il ne sort pas de la mort. Il se déroule hors des » limites du temps et du visible, dans les seules bornes de l'in- » visible et de l'éternité (2). Dante est l'homme écrasé par sa » propre pensée; voilà une situation que le génie antique ne » connaissait pas, elle conduit à un principe tout nouveau de » style.

» Dante entre dans le sein de Dieu, où le poème et la vérité s'achèvent » (3).

(1) Edgar Quinet, liv. I, chap. 7, § 1.
(2) *Ibidem*, § 5.
(3) *Ibidem*, § 3.

Cela nonobstant, M. Quinet avoue: « que plusieurs détails » semblent avoir été transportés dans le poème du Dante d'un » rêve du frère Albéric, moine de Mont-Cassin, fait dans le » douzième siècle, emporté par une extase magnétique, et » qu'on a trouvé de nos jours. Les créations effrénées de la » fièvre des maremmes reparaissent dans l'épopée (1). Est-ce » à dire que Dante ne soit pas l'inventeur de son poème, et » qu'il faille en rapporter l'honneur à un somnambule des ma- » rais-Pontins? »

Voyez un peu où il est allé chercher le magnétisme animal. — Au douzième siècle, dans les Marais-Pontins, au couvent des Bénédictins à Mont-Cassin!

Et pourquoi s'est-il complu de le trouver-là, et non à Paris, demeure de tout l'esprit humain?

En somme, M. E. Quinet a été bien miséricordieux, surtout quand Dante, accablé sous le poids de sa pensée, appelle à son secours le lecteur. M. Quinet ne s'est point refusé de lui accorder sa sympathie et son cœur; ce que n'a point fait monsieur Alphonse de Lamartine qui l'a condamné au bûcher avant d'avoir appris à le connaître, en disant (2): « La *Divine co-* » *médie* du Dante n'est qu'un poème qui s'adresse aux croyan- » ces, aux superstitions, aux passions infimes de la multitude.

» Pour comprendre le Dante il faudrait ressusciter toute la » populace florentine de son époque . . . . .

» La lyre du Dante n'est qu'une tenaille pour torturer ses » adversaires, n'est qu'une claie pour traîner les cadavres aux » gémonies; il faut laisser cela à faire au bourreau. Ce n'est » pas œuvre de poète. Le Dante eut ce tort . . . . . »

« Au lieu de faire un poème épique vaste et immortel com- » me la nature, le Dante a fait la gazette florentine de la po- » stérité. C'est-là le vice de l'*Enfer* du Dante. Une gazette ne » vit qu'un jour . . . . . »

« Réduisons donc ce poème bizarre à sa vraie valeur, le » style, ou plutôt quelques fragments de style; nous pensons à » cet égard comme Voltaire, le prophète du bon sens. Otez du » Dante soixante ou quatre-vingts vers sublimes et veritable- » ment séculaires, il n'y a guère que nuage, barbarie, trivia- » lité et ténèbres dans le reste . . . . . »

(1) E. Quinet, liv. I, chap. 7, § 4.

(2) Voir, le *Siècle*, journal de Paris, 14 décembre 1856.

« Quant à nous, nous n'avons trouvé, comme Voltaire, dans le » Dante, qu'une trivialité grossière qui descend jusqu'au cy- » nisme du mot, et jusqu'à la crapule de l'image. Une quintes- » sence de théologie scolastique qui s'élève jusqu'à la vaporation » de l'idée. Enfin, pour tout dire d'un mot: un grand homme » et un mauvais livre. »

(*Signé*) De Lamartine.

Bien s'en faut que monsieur de Lamartine puisse se comparer au Dante; quoique, au nom de l'Egalité, il voulait, non seulement se comparer à lui, mais le surpasser. M. de Lamartine voulait renverser du piédestal mondial l'auteur de la *Divine Comédie* pour s'y poser lui-même. *Otes-toi de-là que je m'y mette*, dit la Sainte-Trimourti *Liberté, Egalité, Fraternité.*

Mais Dante, ce brillant luminaire, brille et brillera toujours, tandis que M. de Lamartine, n'étant qu'un lumignon auprès du Dante, ne parvint pas à jeter un peu de lumière même quant on voulut en faire un homme d'état.

Monsieur de Lamartine, comme une vieille coquette, esprit vaniteux, voulait remplacer par l'artifice ce que la nature lui avait refusé. Fort contrarié de cette injustice, lui, homme de lettres et homme d'état, fit force de rimes pour abattre la statue de Théogène, de laquelle il était fort jaloux. Par cette manière d'agir il atteignit le sublime du ridicule, le mérite du Dante lui tomba dessus et l'écrasa.

Pour en revenir à M. Quinet, il fut tout cœur pour le Dante, comme il fut tout amour pour Pétrarque. Nonobstant, dit-il, « il est » bien aise de reprocher à l'un et à l'autre le genre qu'ils vou- » lurent empreindre au moyen âge; le premier, par sa Béatrix; » l'autre, par sa Laure. *Un espoir qu'ils savaient bien ne pas » pouvoir se réaliser, celui d'embrasser sur la terre une Italie.*

» Pétrarque, dit M. Quinet, est retombé sur la même fasci- » nation que le Dante; il croit comme lui que l'empire romain » n'est pas mort; que de paroles brûlantes peuvent le relever » du sépulcre. La figure de Laure, comme celle de la Béatrix » du Dante, sont debout, vivantes sur un monçeau de ruines ro- » maines. Pétrarque écrivit à Charles IV les mêmes choses que » Dante avait écrites à Henri VII. »

En effet, comme le Dante, comme Pétrarque, Rossini, fasciné par le rêve de la restauration de l'empire romain, écrivit lui

aussi la Sémiramis et le Barbier de Séville. Ainsi, comme les poètes, les musiciens l'emportèrent sur les jurisconsultes dans cette chimère.

Savez-vous pourquoi Florence éleva, en 1855, un immense amphithéâtre en bois sur la vaste place Barbano? C'est qu'elle rêva d'être la capitale de l'ancien empire romain! L'entrepreneur, la veille-même de la première représentation, se jeta dans l'Arno. Messer Nanni, auteur de ce monstre édifice, se suicida plein de patriotisme. Il fit la stupeur de tous les spectateurs.

Savez-vous pourquoi Napoléon I fut grand? C'est parce que, étant Corse, issu des Gibelins de Florence, il avait la pensée innée, la *restauration de la monarchie de l'univers.*

M. Quinet semble se contredire, il reproche à l'Italie, qu'elle avait pris le tempérament de l'Église; tandis que Béatrix et Laure, s'adressant aux empereurs, témoignent le contraire. M. Quinet a raison; le Dante et Pétrarque furent des imbécilles en s'adressant aux empereurs téutons: c'est aux Philippes et aux Louis de France qu'il fallait s'adresser; et alors l'utopie de Campanella aurait cessée d'être une utopie; le cataclysme ne se serait pas fait attendre longtemps pour changer la face de l'Italie. L'*idéal* de la nationalité italienne, au dire de M. Quinet, doit être dans la fraternité française, promise et prouvée par la tendresse qu'elle montra en tout temps envers Venise, Naples, Rome, Florence, Pise, Gènes, Milan, et principalement pour la Sicile.

M. Quinet dit: « L'Italie politique remplit la pensée du Dante; » elle n'apparaît plus que par intervalles à Pétrarque; elle a » cessé d'exister pour Boccace. . . » — « La licence, la corru- » ption, pire encore, Boccace a propagé l'indifférence de l'â- » me. Des malheurs de l'Italie Boccace est le premier Italien » qui s'y soit résigné; bien plus, il s'en console, il s'en distrait » dans l'épicurisme » (1).

M. Quinet a raison. Boccace ayant été conduit à Paris pour faire son apprentissage dans une maison de commerce, il prit les habitudes de cette capitale; il devint galant et volage, et le devint bien plus encore à Naples, à la cour de la reine Jeanne d'Anjou. N'ayant point l'extase du Dante et de Pétrarque, l'auteur du Décaméron devint un typhe français, léger, railleur et d'esprit superficiel.

(1) E. Quinet, *Les Révolutions d'Italie*, liv. 1, cap 9.

Après nous avoir représenté le Dante comme un rêveur qui somnambulise l'Italie, la taillant sur le patron d'une robe de sa Béatrix, Pétrarque comme une révolution morale, faisant sortir cette même Italie d'un corsage de sa Laure, et Boccace se moquant de l'un et de l'autre, M. Quinet, géant dans la littérature italienne, entasse Pélion et Ossa et fait claquer son fouet sur les poètes et sur les artistes, sur les écrivains philosophes et politiques.

« Savonarole est une révolution sociale qui s'obstine sur la » mort mystique de son peuple.

» L'impôt sur le capital est une révolution fiscale. Machiavel » est la négation du droit, c'est la politique sans Dieu, la reli- » gion de la force, c'est l'avocat du crime. En dépit de ses » théories savantes dans l'art de parvenir, il n'a pu réussir à » rien dans sa vie.

» Guicciardini est le modèle accompli de l'homme qui veut » réussir. Machiavel a inventé le machiavélisme; Guicciardini » la dégénération du machiavélisme. Ce que Machiavel appelle » infâmie, Guicciardini l'appelle prospérité. Guicciardini le flo- » rentin assassine son pays avec le poignard forgé pour le dé- » fendre. »

Après la révolution morale, sociale et fiscale M. Quinet nous donne la révolution dans les arts.

« Léonard da Vinci en est une. Il a tout fait aveuglement, » par instinct et à l'insu de lui-même. Benvenuto Cellini, cet » homme sauvage, se rencontre tout entier dans Machiavel; » puisque, comme lui, il n'admet pour autorité morale que » la force et le fer. »

Et c'est vrai, cet homme bestial, sans principes d'éducation, flanqua un coup d'arquebuse à Son Altesse le connétable de France, Charles de Bourbon, qui donna l'assaut et le pillage à Rome: il fut un des premiers tués. Ce même Benvenuto fut sans respect pour le prince d'Oranges qu'il blessa brutalement. L'orfèvre de Florence a les maximes du Secrétaire florentin.

Après les révolutions M. Quinet nous donne les réactions.

« Le Tasse est une réaction littéraire. C'est un gentilhomme, » un paladin, un don Quichotte réel qui tend les bras vers un » passé que rien ne peut faire renaître. Il porte en lui deux Jéru- » salem qu'il ne peut concilier, la divine et l'humaine; il entend » deux voix; il aime à la fois deux femmes du nom de Léonore. » Quel malheur qu'un si grand homme soit devenu fou! »

M. Quinet a raison de dire que c'est un fou. Il a eu la folie de faire parler Pierre l'Ermite qui dit à Godefroy.

» La tua mente del campo è vita....
» Tu sol lo scettro, tu sol la spada...
» Tu muovi, o duce! le armi terrene
» Ma di là non comici ove conviene.

Jérusalème délivrée.

« Comme la littérature, la philosophie italienne a la même » maladie morale que le Tasse, la folie! *Marsile Ficin, Pic » de la Mirandola, Politien et Laurent de Médicis* n'avaient » qu'une même foi: reconcilier Jésus-Christ avec Platon, Orphée » avec Moïse. Comme les sculpteurs, les peintres, les architectes » et les philosophes italiens subissent l'inspiration païenne et » chrétienne. Tous les Arts ne font qu'un seul art. Pomponace » fut le premier qui brisa la corde de la lire de Marsile Ficin. » Cardan c'est un fou. Giordano Bruno en est un autre. Mais » quoi? La terre n'est plus immobile! dit ce dernier. Giordano » Bruno, de Nole (royaume de Naples), *est un ardent Carbonaro » qui veut détrôner dans le ciel la tyrannie du Dieu Antique. » Il a le rire du bouffon napolitain; il a la majesté du grand- » prêtre de Pan! Tantôt solennel comme un hiérophante que » dissipe les fantômes de la superstition, tantôt burlesque et » populaire comme un* lazzarone. »

Et cependant, M. Quinet devrait savoir, que l'on croit que René Descartes ait pris de ce même lazzarone le système de la pluralité des mondes.

« Vanini c'est le quatrième fou. Cet homme, qui a perdu le » sens de la raison, pour atteindre à la liberté il affecte la ser- » vitude. Pour mieux cacher sa foi philosophique il va jusqu'à » contrefaire la folie. »

— Ce même Jules-César Vanini, d'Otrante, accusé à Toulouse de magie par un officier nommé Franconi, le Parlament dressa un procès et le condamna aux flammes, lui ses livres et ses écrits. Cela eut lieu en février 1619. Avant d'être jeté sur le bûcher on lui arracha la langue.

« Campanella c'est un utopiste : il est l'opposé de Silvio » Pellico. Campanella c'est un millénaire, fou comme Cardan. » Il est pieux et consulte les astres du fond de son cachot, où il

» se fait législateur de la révolution universelle qui, annoncée » par les astres, renouvellera la face du monde. Il combat le » machiavélisme et veut fonder la monarchie du Christ sur le » machiavélisme socialiste. Le prophète catholique n'a foi que » dans l'Espagne, il répudie la France qui, seule, doit entrer » dans la voie de ses prophéties. Apôtre de la lumière, il mau- » dit la lumière naissante dans la France moderne . . . . . » » Il maudit ceux-là même qui sont appelés à tenter son rêve » du christianisme social. »

— M. Quinet, à cet égard, semble se dédire; il oublie la manière barbare par laquelle fut livré au bûcher Vanini: après de pareilles atrocités comment le Calabrais Thomas Campanella aurait-il pu avoir foi dans la France?

Après trente ans de prison soufferts en Espagne, Campanella sort brisé et rompu; il vient nonobstant se refugier en France, et meurt dans le couvent des jacobins à Paris (1630) où il a laissé, malgré lui, une partie de son esprit.

En voilà encore un autre, Marini. M. Quinet répète sur lui le mot d'Alphonse d'Est: « Quel malheur qu'un si grand homme soit fou! »

« Mario Pagano c'est le premier Italien qui veut l'affranchis- » sement des masses, et que chacun soit propriétaire. Il devance » en esprit la déclaration des droits de l'homme et les instincts » démocratiques des Assemblées françaises. »

M. Quinet ne s'est pas encore bien prononcé si c'est un fou ou non. Il laisse résoudre cela aux démocrates de l'Assemblée législative de 1848.

« Alfieri, voilà un original! Révolutionnaire, il maudit la » révolution française, qui portait écrit sur sa bannière la pensée » du Christianisme réalisé dans les lois.

» Monti la maudit aussi. C'est un autre original.

« L'originalité d'Alfieri c'est, qu'il haït le Christ comme » Voltaire, en même temps qu'il haït la philosophie comme un » Lazzaron. C'est la fureur dans le vide, une âme déchaînée » dans le néant, un patriotisme effréné sans patrie, un grand » écrivain qui a oublié sa langue natale.

» Même caractère dans le roman d'Ugo Foscolo. Son héros » s'est épris d'une patrie qu'il ne peut embrasser nulle part, » il se tue de désespoir. Le patriotisme aboutit au suicide; » vraie conclusion de la politique d'Alfieri.

» Tel est Botta. Ce que l'on sent chez lui comme dans Al-
» fieri, c'est la plaie d'une nationalité qu'il rêve, désirée,
» regrettée, sans pouvoir la saisir. L'histoire de la révolution
» française, écrite dans le tombeau d'un peuple, tout y prend
» un teinte sépulcrale. La langue même, calquée sur l'imita-
» tion latine, étrangère au monde moderne, semble une langue
» morte. Alfieri et Botta, se vengeant sur l'umanité tout entiè-
» re, paraissent chercher le salut dans un grand suicide. Dans
» Alfieri et quelques autres âmes de cette trempe, je retrouve
» ce que la Bible appelle la vanité du sépulcre. »

De tout ce que vient de dire M. Quinet, il s'en suivrait que le temple de Santa-Croce, à Florence, n'est autre chose qu'une vérité païenne; la chapelle des Médicis, le sépulcre de l'Italie; les arts, les lettres et la philosophie sont l'épitaphe, les inscriptions du suicide. M. Quinet seul est dans le vrai.

Dans cette Arche rendue splendide par tant d'illustrations, un sombre travail, une sourde rumeur fait courir d'un bout à l'autre le frison d'un courroux dédaigneux.

— Qui es-tu ombre d'un jour, qui dans le magistère des siècles veux obombrer le jour qui ne t'appartient pas? A quoi bon te railler de l'œuvre qui survit et dont le nom seul te donne le vertige!

Il faut savoir gré à M. Quinet d'avoir épargné le sarcasme à Galilée, à Beccaria et à Filangieri; silencieux dans le grand cimetière (Italie), il sauta à pieds joints par dessus ces trois caveaux.

M. Edgar Quinet a voulu faire pompe d'érudition italienne. Par un singulier privilége du génie français, bravant le ridicule, il assimila tous les génies au génie de la mort.

Polyphème, ayant mal digéré les compagnons d'Ulysse, en eut le cauchemar.

Encore un mot. M. Quinet affecte de trop aimer l'Italie et veut la guérir de ses maux. Ces misères ne dérivent que de son catholicisme; une fois calviniste ou socinianiste, elle sera nation libre et indépendante; voilà comme il le prouve.

« Rien n'explique mieux les causes de cette lente agonie que
» de comparer l'Italie et les Pays-Bas dans leur résistence à la
» monarchie espagnole. On voit d'un côté chez ceux-ci un petit
» peuple acculé à la mer tenir tête à la puissante maison d'Au-
» triche, et finir par lui imposer la loi; de l'autre, la péninsule

» foulée, écrasée sans défense par ces mêmes Espagnols. Pour-
» quoi cette différence? Les Pays-Bas, dans leur lutte, ont trouvé
» un terrain solide, une révolution religieuse, le protestantisme.
» Là fut leur rempart. Cette différence de réligion rendait toute
» capitulation impossible (1).

Il nous semble que vous vous contredites vous-même en oubliant tout ce que vous avez dit six pages plus haut; vous tracez une ligne sur l'histoire, par laquelle vous faites croire que vous êtes à la fois l'oui et le non, l'affirmation et la négation. Vous tombez dans la contradiction en disant: « Charles VIII,
» Louis XII, François-Premier et Louis XIV s'abîment les uns
» après les autres dans ce gouffre (Italie); nos armées y pas-
» sent, elles s'y fondent les unes après les autres, sans qu'il
» y ait jamais rien de gagné » (2).

Ce n'est donc point le protestantisme, mais bien le catholicisme qui fit fondre tant d'armées françaises, disparaissant les unes après les autres comme les ombres de Rotomago. Vous exhortez l'Italie au protestantisme; vous en voulez au catholicisme; est-ce parce que les Français ont été fort maltraités par l'Espagne à la guerre injuste qu'ils lui ont faite? Est-ce parce qu'il est de proverbe historique, l'Italie être le tombeau des Français? Les Français se sont toujours montrés incapables de la comprendre.

Certes, ce n'est pas le catholicisme, c'est l'aversion qu'a l'Italie pour l'étranger, et elle est d'autant plus profonde que vous l'avez toujours leurrée par de belles promesses, et elle fut toujours trahie dans ses espérances. Et d'ailleurs, vous-même, M. Quinet, vous l'avouez, en disant: « Au seizième siècle l'Italie avait at-
» tendu des libérateurs, elle avait trouvé des insulteurs et des
» bourreaux » (3). Commines (*Mémoires*, liv. VII, page 180) dit:
« Les Italiens nous avouaient comme saints, estimant en nous
» tout foi et bonté, mais ce propos ne leur dura guère par
» notre desordre et pillerie. »

Les Pisans, lorsqu'ils se sont soustraits à la tyrannie de Florence, qu'ont-ils demandé à Charles VIII et à Louis XII? la liberté! Les rois très-chrétiens, ne comprenant pas la valeur de

(1) Edgar Quinet, *Les Révolutions d'Italie*, liv. II, chap. 5, page 320 et 321.
(2) *Ibidem*, chap. 6, page 327.
(3) *Ibidem*, page 325.

ce mot, Louis XII, les vendit à leurs oppresseurs au prix de cent-cinquante mille ducats, comme nous avons dit plus haut. Les Pisans vinrent crier au roi, en allant à la messe en grand nombre d'hommes et de femmes: Liberté, liberté (Commines, *Mémoires*, page 188).

L'Irlande, il est vrai qu'elle se meurt de faim parce qu'elle est catholique; mais qui est ce qui la fait mourir de faim? Dans ses angoisses qui est-ce qui l'a secourrue? Les Indiens pourquoi se révoltèrent-ils contre leurs oppresseurs? Reçurent-ils toutes sortes de mauvais traitements du catholicisme? La guerre faite à la Chine pour la forcer de s'abrutir par l'opium, fut-elle faite par le catholicisme? Cette mesquine politique d'intérêt privé, aujourd'hui connue et reconnue, est-elle inspirée par le catholicisme? Nous ne voulons point nous engouffrer dans un sujet qui est en dehors de notre livre. Nous prierons M. Quinet de vouloir bien lire quelques pages du livre qui porte pour titre: *Un coup-d'œil à l'Angleterre.*

La civilisation, les lettres, les arts et la charité nous sont-ils venus du protestantisme? La réforme de quel temps date-t-elle? Pourquoi les réformateurs se divisent-ils? L'unité pourquoi ne se trouve-t-elle pas dans la réforme telle qu'elle est dans le catholicisme? Le pillage de Rome fut-il l'ouvrage d'une doctrine douce et charitable qui entraîne et persuade, ou fut-il l'œuvre de l'Hydre déforme? Cet exemple sublime que donnèrent en Crimée les sœurs de la Charité de l'Ordre de Saint-Vincent de Paul, se trouva-t-il du côté du protestantisme, ou bien de celui du catholicisme? Il est vrai, qu'on peut reprocher au catholicisme l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, et les nombreux méfaits commis par les Espagnols en Amérique et dans les Indes: mais de tout cela l'Italie est hors de cause.

Enfin, vous dites: « que la papauté est une chimère qui engloutit l'Italie. Être d'impossibilité radicale de constituer une patrie italienne tant que la souveraineté d'un État d'Italie appartient au pape, à un homme qui, s'il est quelque chose, est l'exclusion-même do toute patrie. »

Vous dites, que vous-même avez exposé ces idées élémentaires à l'Assemblée constituante de 1849, et vous avouez, que vos idées demeurèrent toujours pour elle une métaphysique incompréhensible » (1).

(1) E. Quinet, lib. IV, chap. 3, page 499.

Et vous qui avez résumé pour l'Italie le programme politique, redigé en quatre beaux livres, vous confessez que cette chimère qui engloutit l'Italie, lui fut de nouveau imposée par la force des armes, par la France en 1849 (1).

Ce n'est donc pas que le fil de l'histoire vous échappe à chaque pas, c'est qu'à tout instant vous vous sentez piqué par la pointe de l'aiguille, la vérité qui vous contredit.

Abjurer pour embrasser le protestantisme c'est un mal: se servir du mal pour obtenir un bien, est contraire au texte de Saint-Paul, que dit: *Non sunt facienda mala ut inde eveniant bona.*

Avec la permission de monsieur Quinet, nous allons reprendre notre sujet de plus haut.

CHAPITRE XIV.

L'Italie, après la paix d'Aix-la-Chapelle, semblait respirer. Dans cette époque deux hommes ouvrirent une ère nouvelle dans l'ordre des idées sociales.

César Beccaria, né à Milan l'an 1735, dota l'Italie de son livre *Des délits et des peines*, qui produisit une influence immédiate dans la reforme des lois criminelles.

Gaëtan Filangieri, naquit à Naples l'an 1752. Son ouvrage *De la science de la législation* fut accueilli par des applaudissements presque universels.

En suite, Lambertini, Ganganelli, Braschi, Chiaramonti, ce qu'ils dirent et tout ce qu'ils firent avec la science sacerdotale retrempée par la science civile, prenant pour point de depart les réformes que Léopold-Premier avait introduites en Toscane; le livre *Des droits de l'homme*, publié à Rome par Spedalieri; la célèbre Homélie de l'évêque d'Imola; tout cela réuni annonçait la régénération de l'homme à la vie civile; quand, tout-à-coup, la révolution française, qui s'est constituée en république, vint en entraver le développement.

Cette même république ordonne, en 1792, au général Mon-

(1) E. Quinet, lib. IV, chap. 3, page 500.

Digitized by Google

tesquiou d'aller attaquer la Savoje et Nice. L'amiral Truguet eut l'ordre d'aller avec six-mille republicains assaillir Cagliari (Sardaigne). A cette agression Cagliari repond par des boulets rouges. Cela nonobstant, ils débarquent, mais les insulaires se défendent vaillamment. Truguet, voyant alors la mauvaise disposition de ces habitants, se rembarque avec les siens et fait retour à Toulon. (Février 1793) (1).

En 1795 la république française demande, au nom du droit, au roi de Sardaigne le libre passage par ses états pour aller envahir la Lombardie. Le roi Victor-Amedée III, comme de raison, le lui refuse. Alors, les républicains, fort de la conscience de la nouvelle doctrine, marchent sur le Piémont.

Le 27 mars de l'année après 1796, Napoléon Bonaparte, général en chef de l'armée, arrive à Nice; et, se tournant vers le Sud de l'Italie, dit à ses troupes: « Vous êtes nus, mal nourris. Le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Regardez ces belles contrées; elles vous appartiennent. Vous y trouverez honneurs, gloire et richesses » (2).

Ces mots ne furent pas plutôt prononcés que trente-mille républicains français se jettent sur la Lombardie. La défaite d'Argentau, général de l'armée autrichienne, à Montenotte, fit ouvrir les coffres au Piémont.

Le traité de Paris, le 15 mai 1796, mit le roi du Piémont à la disposition de la république. La place d'Alexandrie et celle de Coni lui furent enlevées. Suse, la Brunette et Exilles furent démolies, et il n'y eut plus de barrière aux alpes. Le roi du Piémont ne fut plus maître que de Turin et de Bard (3).

Le 3 juillet 1798, Charles-Emmanuel fut forcé de céder Turin; en somme, il fut chassé de ses États.

Le duc de Parme, par un traité conclu le 9 mars, fut contraint d'abandonner à Bonaparte tout le duché, et de lui payer deux millions, argent comptant. Il fournit une grande quantité de blé, d'avoine et de fourrage; et en outre, de lui livrer seize-cents chevaux; de défrayer toutes les routes militaires et les hôpitaux qui seraient établis dans ses États (4). Ce fut à cette même occasion que Napoléon imposa une contri-

(1) Henri Leo. liv. XII, chap. 1, § 3. page 554.
(2) Michaud. *Vie abregée de Napoléon Bonaparte.*
(3) *Mémoires de Napoléon I*, page 197.
(4) *Ibidem*, page 173.

bution d'objets d'art pour le Musée de Paris. Le duc Ferdinand, pour ne point céder le Saint-Jerôme, offrit à Napoléon deux millions de francs qui furent refusés. Cette effrayante volerie jeta l'alarme dans toute l'Italie. Tous les principions voulurent faire cause commune contre le spolitateur. Venise, l'insensée, veut garder une stricte neutralité: la manière dont fut respectée la neutralité de Gènes par la France ne l'instruisit point.

Les Français passent l'Adda et entrent à Milan, où ils mirent une contribution de guerre de vingt millions de francs.

Peu de temps après, Pavie se soulève, les Français la livrent au pillage.

Napoléon passe le Mincio; et avec l'artillerie qu'il avait enlevée au pape, il assiège Mantoue. Il avait conclu une espèce de trève avec le duc de Modène: bien entendu sur la même teneur de celle qu'avait obtenu celui de Parme. Le duc de Modène eut à débourser dix millions de francs, de fournir des chevaux, des subsistances de toutes sortes, et un certain nombre de chefs-d'œuvres d'art (1).

Venise, à ces nombreuses spoliations, à ce grand bruit d'armes, se réveille en sursaut, et s'appuye sur sa neutralité, espérant d'être respectée.

Le pape Pie VI, qui avait succédé à Clément XIV, orné de grandes vertus, donne preuve d'un grand courage. Voyant que Napoléon s'avançait à grands pas vers ses États, sollicite lui-aussi une trève. Napoléon accorde tout à Sa-Sainteté, hormis de faire valoir ses droits. Par le traité de Tolentino (23 juin), il lui enlève Ferrare, Bologne et Ancône; plus, cent objets d'art qui furent choisis dans le Muséum par les commissaires républicains; cinq-cents manuscrits et vingt-et-un millions de francs, comme contribution (2).

Napoléon, pas encore content de cela, suivit l'exemple de Zoton et la tradition de Grimoald, qui pillèrent le sanctuaire de Mont-Cassin et la basilique de Mont-Gargan (3); il ordonne à

(1) *Mémoires de Napoléon I*, page 184.

(2) *Ibidem*, page 215.

(3) Du temps du roi Autharis, Zoton, duc de Bénévent, en l'an 589, pilla le riche sanctuaire de Mont-Cassin, à Bénévent, fondé par Saint-Benoît.

Grégoire-Magne, liv. II, *Dialogues*, chap. 7 *Nocturno tempore nuper illic Longobardi ingressi sunt.* Abbate della Noce, *Chronique Cassin.*, liv. I, chap. 2, in excur. Chronologie. P. Giannone, liv. IV, chap. 2.

Grimoald, autre duc de Bénévent, dépouilla, lui aussi, la riche basilique de

Marmont, son général, d'aller en faire autant du sanctuaire de Nôtre-Dame de Lorette. Napoléon fut frustré dans son attente, car Marmont n'y trouva que fort peu de chose, la partie essentielle du trésor avait déjà été enlevée et cachée. N'ayant pu emporter rien de précieux, les républicains enlevèrent des parois la Sainte-Vierge et l'expédièrent à Paris.

Le 19 février 1797, Bologne eut à débourser quatre-millions de francs de contribution qu'on lui avait imposé.

La république française s'étant emparée de Mantoue, se mit à constituer l'Italie, et en forma plusieurs petites républiques; et de l'ancienne république de Venise, elle en fit un cadeau à l'Autriche. Le traité de Campoformio (du 7 octobre 1797), comme nous allons le dire, trouva Venise encore endormie entre les bras de son erreur.

La Toscane fut frappée d'une imposition de trois millions de francs (1).

L'Italie, ainsi constituée en républiques, Transalpine, Cisalpine et Cispadane, Napoléon en nomma les directeurs; il donna une constitution, accordant aux Comités tout, hormis la parole.

Par ce système français, fort recommandable, les impôts furent élevés. Tout ce que le peuple considérait comme sacré fut profané. Bologne, Lodi, Monza et Pavie tumultuèrent en voyant que rien n'est sûr.

Vérone, qui se sent oppressée, torturée et sur le point d'être cédée à l'Autriche, comme Venise, par Bonaparte en compensation des Pays-Bas et de Milan (2): Vérone se soulève le 17 avril 1797, jour des Pâques, et fait revivre le 30 mars 1282 des Siciliens. Tous les Français qui tombèrent entre les mains du peuple furent mis à mort; le massacre dans les rues fut long, et ceux qui échappèrent à la mort se refugièrent dans le fort. Le peuple veut s'en rendre maître et veut l'arracher des mains de ses oppresseurs. Les Français foudroyent la ville et mitraillent les assaillants. Incomparable combat, horrible carnage, cinq jours de lutte sanglante! Hélas! Vérone fut étouffée

Saint-Michel à Mont Gargan (Pouille, Séponte; aujourd'hui Manfrédonia), vis-à-vis des îles Diomédées, appelées aujourd'hui Tremiti. PELLEGRINO. P. GIANNONE, liv. IV, chap. 8. FERDINAND UGNELLO, *Ital. sacer.*, V. 8. *De Archiep. Benev.*

(1) HENRI LEO, liv. XII, chap. 2, § 2, page 595.

(2) CHARLES BOTTA, *Histoire d'Italie*, liv. X.

dans le sang! Pour se racheter du pillage elle dut payer à Balland 40,000 sequins. Kilmaine y arrive et lui en extorque 120,000 autres. Bonaparte, lui-aussi, en veut encore 50,000, et fit enlever l'argenterie aux églises (1).

La même année, le 15 et 16 mai, Baraguay d'Hilliers s'empare de Venise ainsi que de ses forts. Il fait main basse sur toutes les propriétés des Anglais, des Russes et des Portugais; et enlève 190,000 sequins, que le duc de Modène, Hercule III, pour plus de sûreté, avait déposé entre les mains de l'ambassadeur impérial. Ensuite, on stipula, que Venise payerait à la république française trois-millions de livres tournoises, argent comptant; et trois-autres millions en agrées de marine; plus, elle doit lui céder trois vaisseaux de ligne, deux frégates, ving tableaux et cinq-cents manuscrits, le tout au choix de Bonaparte (2).

Bonaparte, au lieu des trois millions de livres tournoises, en exigea cinq millions. En garantie de ces cinq millions il accepta l'argenterie des églises et les gages qui étaient au Mont-de-piété. Il leva le séquestre des biens des nobles, mais il y resta l'empreinte de la main par laquelle ils durent passer. Les *provveditori* de l'État furent imposés de moitié de leur fortune; ils furent contraints de payer cinquante mille sequins. Le livre d'or fut jeté aux flammes, et le *Bucentaure* fut brûlé pour en retirer l'or de ses dorures; enfin on arracha jusqu'aux fermoirs des codes de la bibliothèque de Saint-Marc (3).

Ce fut dans ce malheureux état que Bonaparte abandonna Venise aux Autrichiens.

Cette même année 1797 fut funeste aussi pour Gènes, qui succomba sous les coups portés par la Matrone République, qui eut le triste génie de tout détruire sans savoir rien construire.

La *Déesse Raison,* sortie toute-puissante d'une nuit obscure, fut reine suprême de l'absurde. Assise sur les bords de la Seine, mère de la terre, elle peupla l'Olympe de têtes exposées à la lanterne. *Femme grosse,* elle accouche et donne au monde sa ressemblance frappante, la Guillotine. L'autel lui brûle l'en-

(1) Henri Leo, liv. XII, chap. 2, § 2. page 591.
(2) *Ibidem*, § 2, page 593
(3) *Ibidem*, pag. 593. Corri, pag. 83.

cens; autour de *l'homme de paille* les Corybantes agitent les grelots de la folie; l'ivresse exulte la fille dans les bras de la mère.

L'arbre de la Liberté répandit sur la terre ses fruits bienfaisants. A l'ombre de ce beau jujubier les faux monnayeurs frappent doctrine et fétiches, et le dieu Moloch disparaît à force d'assignats. La Terreur, horrible mégère, se présente fratricide secouant la torche de l'incendie et la faux de la destruction. L'erreur et l'absurde s'élevèrent jusqu'à l'apothéose.

Pour revenir, comme le furent la Lombardie, Gènes et Venise, le Piémont, Rome et Naples étaient profondement remués par la propagande des agents de la république qui, au nom de la Liberté, Egalité et Fraternité cherchaient partout à faire soulever les populations contre leurs gouvernements.

Le Piémont fut laissé de côté pour le moment, n'étant pas encore assez mûr aux idées du progrés.

Quant à Rome, le Directoire avait dressé une ligne de conduite à suivre, à savoir, qu'une fois Pie VI décédé il ne serait plus question d'élire un autre pape; ainsi il fallait encore attendre pour civiliser Rome. — Attendre? ce n'était pas le cas!

La hache était levée, et elle tomba si rudement sur le chef de l'Église que la terre en trembla (1).

Les Français entrent à Rome et portent une main sacrilége sur la personne du suprême hiérarque qui, octogénaire et infirme, est emmené à Briançon, et de là à Valence, où il fut écroué. Pie VI, la palme du martyr à la main, rendit le dernier soupir dans les cachots. Les dépouilles mortelles du chef de l'Église catholique restèrent cachées pendant six mois dans l'oubli (2).

Le général Berthier, fier de ce triomphe, monte au Capitole; et couronné de lauriers comme Pétrarque, Lucilius suprême, décrète: *En vertu des imprescriptibles droits de l'homme, l'empire tyrannique des prêtres est aboli. La république de Rome est rétablie par les descendants de Brennus qui donnent la liberté aux descendants de Camille* (3).

Ce jour ineffaçable dans l'histoire (15 février 1798), les paroles de Berthier ne furent point des boules de savon, elles retentirent aux oreilles comme des coups de canon.

(1) Charles Botta, liv. XIII.
(2) Pierre Colletta, *Hist. de Naples*, liv. III, page 179 et 180.
(3) *Ibidem*, liv. III, chap. 2, page 179.

Digitized by Google

En vertu de ces mêmes *imprescriptibles droits de l'homme*, les Romains furent dépouillés. Malgré la convention passée à Tolentino, les Français, pire que les Goths d'Alaric, pire que les Luthériens d'Hauensberg, firent main basse sur les caisses publiques, où ils trouvèrent une immense somme en obligations sur l'État (*cedole*). Vingt-sept millions, valeur de ces papiers, à leur arrivée, fut réduite au quart. Les biens du collége de la Propagande, ceux du Saint-Office, ceux de l'Académie ecclésiastique, les Marais-pontins, ainsi que les biens-fonds de la Chambre apostolique, furent livrés au fisc de la république française. Ceux-ci pour les immeubles. Quant aux meubles, ce fut une rafle générale de tout ce qui ornait le Quirinal et le Vatican. Du Vatican, édifice gigantesque qui contient onze mille chambres ou pièces, on enleva, non seulement le riche mobilier, les bustes, les tableaux, les statues, les camées, les marbres, les colonnes, etc., mais on arracha même les clous et les serrures des portes (1). Les palais de Montecavallo, de Castel Gandolfo, et celui de Terracina eurent le même sort. Les vases sacrés de la Chapelle Sixtine ainsi que ceux de toutes les autres chapelles furent volés. Les ornements sacerdotaux furent jetés aux flammes pour en retirer l'or et l'argent desquels ils étaient ornés. Les Français se montrèrent en cela bien plus insatiables que les Goths et les Vandales. La Maison de ville, le palais du cardinal Braschi, celui du cardinal York ainsi que la villa Albani furent fouillés et pillés de fond en comble (2). Après cet affreux pillage on augmenta les impôts, et d'énormes contributions d'argent furent imposées aux Romains, et de telle sorte, qu'il fut impossible d'atteindre la pesée de Brennus sans porter la main sur l'avoir des particuliers. La rapine et l'insolence des commissaires français les rendirent odieux à tout le monde. Cela pour les meubles et les immeubles. Quant à la religion, *Laréveillère-Lépeaux*, quinquevir de la république française, eut l'idée de fonder en Italie une nouvelle religion, portant le nom de *Théophilanthropie* (3). Voyez un peu quelle idée eut le quinquevir? Ce mot, pris à la lettre, en sens invers comme les programmes de ce temps-là, voulait dire, culte animalesque. Vu que la *Dive Raison* avait exproprié Dieu de l'Église de Fran-

(1) Charles Botta, liv. XIII.
(2) *Ibidem.*
(3) Henri Leo, liv. XII, chap. 2, page 596.

ce, il devait l'être aussi de celle de Rome par les *Théophilanthropes* qui, se hâtant d'enlever l'or et l'argent des églises ainsi que des maisons, firent à Milan, de la salle où, est la sublime fresque de la Sainte-Cène de Léonard de Vinci, une écurie pour les chevaux de l'armée.

La république française, nageant dans le *plenum dominium* de la philosophie, ayant trouvé dans le *mare-magnum* des idées ce que vaut la dignité de l'homme dans le vrai sens de la loi, décréta que l'Italie, en vertu de ses imprescriptibles droits, fût fraternellement dépouillée et *théophilanthropiquement* insultée dans ses croyances.

Sur le drapeau que la France donna à Bonaparte, lorsqu'il fut de retour à Paris, après la paix de Campoformio, on y lisait: « Napoléon avoir envoyé en France onze-cent-cinquante canons, deux-cent millions de francs, cinquante et un navires de guerre, et de grands trésors en objets d'art et de manuscrits. »

Le président du Directoire appella Bonaparte, l'homme de la providence. Napoléon eut raison d'indiquer à ses soldats *les riches plaines de l'Italie.*

Ces braves légions, à moitié nues, mal nourries et ne recevant point de soldo, trouvèrent dans ces riches plaines de quoi se refaire, y trouvèrent la pierre philosophale. Et pour se moquer des peuples de l'Italie, il fut inscrit sur le drapeau, déjà cité, que *Napoléon avait donné la liberté à dix-huit populations.*

Les soi-disant libérateurs reviennent en Toscane et délogent le grand-duc du palais Pitti. Celui-ci, ayant reçu son congé, s'exécute d'assez bonne grâce, et s'en va tranquillement. Après quoi ils agissent librement et sans façon, portant la main sur les musées et sur les galeries des tableaux, sur les biens du grand-duc et sur ceux de l'Ordre de Malte. En somme, ils firent *tabula rasa.*

De Florence ils vont faire une promenade militaire jusqu'à Lucques: à leur approche cette petite république disparut comme une ombre. Ils s'emparèrent des caisses publiques, où ils trouvèrent trois-millions de francs. En sorte que, de la pauvre *Botte* il ne restait que le talon, Naples.

Naples, après l'armistice de Brescia, venait d'être frappée de deux-millions de ducats, soit presque huit millions de francs d'impositions. Mais la république française, qui avait trouvé dans la bourse des divers États de l'Italie l'archétype de la raison civile, voulait de Naples, non seulement le corps, mais aussi l'âme.

Le général Championnet marche sur Naples, préparée et tout prête à le recevoir; et, en effet, il y fut reçu avec joie comme *libérateur et régénérateur*, d'après les promesses qu'il avait faites par son programme. Le premier acte de bienfaisance de ce libérateur fut celui d'imposer à la ville l'énorme imposition de dix-sept millions et demi de ducats, soit, soixante et dix millions de francs; et, pour donner une preuve de liberté au peuple, il ordonne le désarmement général dans toutes les provinces; à la suite de quoi il dit aux Napolitains: *Soyez libres, nous respectons les droits sacrés de la propriété et des personnes* (1).

Naples désarmée et se disant libre, fut constituée en république, dite Parthénopéenne.

Dans la triste condition dans laquelle se trouvait cet état en ce moment-là, il lui fut de toute impossibilité de pouvoir réunir une si énorme somme. Championnet, toujours au nom des imprescriptibles droits de l'homme, ayant pris en considération le respect à la propriété, il ne veut pas s'en déssaiser, il veut l'absorber toute entière. Les maisons et les palais furent tous dépouillés des objets d'or et d'argent; les femmes furent forcées de se priver de leurs bijoux; et les mères furent contraintes d'enlever du cou de leurs enfants les médailles, les croix et les amulettes; et nonobstant toutes ces spoliations, on ne parvint pas à former la somme exigée par le *libérateur*.

Dans cette extrême contrainte, une députation se présente au général pour le supplier de vouloir bien accorder un delai au payement total de la somme. Joseph Abbamonte, un des membres de la députation, implore la justice et l'humanité.

— *Malheur aux vaincus!* répondit à Naples d'un accent barbare l'avide Français, comme répondit à Rome Brennus plus barbare encore.

A ce mot de *vaincus*, Gabriel Manthoné, capitaine d'artillerie, ne put pas se contenir plus longtemps; et il s'écria:

— Général français, depuis quand es-tu vainqueur? Ne te souviens-tu donc plus que c'est nous qui t'avons livré les forts, et cela d'après une intelligence secrète avec toi? Nous avons trahi notre patrie au nom de la liberté que tu nous as promise, et dont tu en méconnais le nom. C'est à la trahison que tu es

(1) Pierre Colletta, *Hist. de Naples*, liv. III, chap. 3, page 214.

redevable d'être ici, et non aux batailles, et bien moins encore aux victoires et à ta vaillance (1).

Terrassé, anéanti par cette foudroyante apostrophe, le général ne sait quoi répondre. Enfin, reprenant sa contenance primitive, il promet d'informer la république de ce qui se passe.

Que les choses sont changées depuis lors! Notre lecteur bénévole partagera avec nous cette douce émotion, de voir que les Français, en 1860, versèrent leur sang sur les champs de Magenta, Solferino et ailleurs pour délivrer l'Italie. Tout Italien doit leur être reconnaissant de ce grand fait.

Revenons aux choses de Naples. La république autocephale, que avait trouvé l'*utile dulci* dans les coffres de l'Italie, confirma ce qui avait fait son général : de plus, en force du *magnum dominium*, elle décréta être patrimoine français, les biens de la couronne, les palais, les forets, les biens de l'Ordre de Malte et de Constantinople, ceux des monastères, les biens allodiaux, ceux des banques, la fabrique de porcelaine et les antiquités de Pompéya et d'Herculanum.

A cette spoliation générale l'indignation napolitaine n'eut plus de bornes, comme la liberté française n'avait plus de limites. L'on se passe le mot d'ordre; et à l'instant les Abrusses, les Pouilles et les Calabres se lèvent comme un seul homme et s'organisent en guerrillas (2).

Le général Duchesne se retire après avoir pillé et détruit la ville de Sansevère. Le général Broussier fut contraint d'en faire autant après avoir livré au pillage et aux flammes Andria et Trani. A la même époque, la bataille de Magnano force les Français à se retirer de l'Adige et puis de l'Oglio. Le général Scherer, battu à plusieurs reprises, fut presque anéanti. Le général Moreau perdit la bataille de Cassano. Les Français abandonnent Milan. Les Austro-Russes passent le Pô. Macdonald, qui avait remplacé Championnet, quitte Naples pour se retirer jusqu'à la Trebbia, où il fut battu par les Russes. Le général Joubert le fut aussi à Novi. Le général Lecourbe l'a été également en Piémont. Garnier fut contraint de quitter Rome (3).

(1) Pierre Colletta, liv. IV, page 224.

(2) L'art des peuples de vaincre les armées arrive de là. Ce système fut adopté par les Espagnols, ensuite par les Allemands.

(3) P. Colletta, *Hist. de Naples.*

Enfin, les Mutius, les Caïus-Lucilius et les Crassus furent renversés comme des faux dieux et repoussés partout jusque sur les bords du Var, et au de là des montagnes de la Savoie.

Que de ravages, que de spoliations, que d'extorsions n'ont pas commis ces Théophilanthropes fort dévots au culte de la *Dive Raison!* Les villes, les villages, les hameaux, les châteaux et les maisons se virent, tour-à-tour, dépouillés par ces doctrinaires insatiables du bien d'autrui.

Napoléon étant, ensuite, nommé Premier-Consul, réunit une armée de quatre-vingt mille hommes, et vient fondre sur l'Italie par quatre chemins presque impraticables. Les Goths, sans qu'on sût de quel côté du Septentrion ils fussent sortis, tombèrent sur l'Italie.

La victoire de Marengo, remportée par les Français le 14 juin 1800, rendit Napoléon maître de la majeure partie de la Péninsule. La république Cisalpine, rappelée à la vie, fut obligée à payer deux millions de francs par mois. Napoléon, après avoir rétabli l'ordre en Lombardie, en Piémont, à Gènes, et en Toscane, voulut le rétablir aussi à Naples. Le roi de Naples, Ferdinand IV, fut obligé de recevoir chez lui seize-mille hommes de troupe française, ainsi reparties: quatre-mille dans les Abrusses, et douze-mille dans les Pouilles; et il s'engagea de les défrayer en tout point; plus, de payer cinq-cent mille francs par mois durant cette occupation, et cinq-cent mille autres pour dédommagement des pertes souffertes par les sujets français soit à Naples, soit à Viterbe (1). En somme, par le traité de Florence, Napoléon enlaça Naples par des fils les plus subtils.

Le Piémont dut, d'abord, payer un million et demi de francs, comme contribution; ensuite, un million de francs par mois. Gènes... de Gènes on ne pouvait rien en tirer, car elle était réduite à la dernière misère.

En somme, l'*homme de la Providence* avait retrouvé le Paradis perdu.

Rentré en France, après tous ces triomphes, il fut proclamé empereur; et peu après, il fit arrêter le prince d'Enghien sur un territoire étranger et le fit juger et fusiller.

A la paix de Présbourg l'empereur Napoléon reprit Venise qu'il avait cédée à l'Autriche; il reprit aussi Piombino et

(1) P. Colletta, *Hist. de Naples.*

Lucques, et puis après il s'empara du royaume de Naples: sur le trône duquel il plaça son frère Joseph, quoique le roi Ferdinand IV, qui s'était retiré en Sicile, n'eut point renoncé au titre de roi des Deux-Siciles.

Joseph Bonaparte, par la grâce de son frère, roi de Naples, répéta aux Napolitains sur un motif varié le même verset que Championnet: « Napolitains, soyez libres, nous respectons les droits sacrés de la propriété et des personnes. »

Les Napolitains n'ajoutèrent pas foi à ces promesses. Les Calabrais, qui prirent ces beaux mots en sens inverse, firent entendre le son du tocsin et se soulevèrent contre le nouveau maître.

Le général Lamarque, après trois jours de combat acharné contre ces rebelles, abandonna Maratea au pillage et assiégea Amantea; mais les populations de cette province le contraignirent à se retirer après avoir souffert des pertes considérables (1). Le général Regnier, battu par les Anglais et les Siciliens à Maïda (Santa-Eufemia), se retire, lui aussi, jusqu'à Cosenza, où, ayant été rejoint par le général Verdier, il réussit à se retirer en Basilicata. (Steward, ce même qui avait battu Regnier en Egypte, le défit à Maïda) (2). Les Français furent aussi chassés de Cotrone qui fut repris par les Anglais et les Siciliens. Enfin ils fuyent de toute part poursuivis par les guerrillas calabraises. Les Abrusses et les Pouilles, voyant de si beaux résultats, se mirent eux aussi de la partie.

A cette mauvaise attitude, le général Massena veut revendiquer l'honneur français et humilier l'arrogance des Calabrais. A cet effet, il se met en marche pour aller les soumettre. Il abandonne au pillage et aux flammes Lauria, où presque tous les abitants furent brûlés (3). A ces débuts, Verdier remet le siége à Amantea, mais il fut bientôt obligé de se retirer avec pertes, comme Lamarque après avoir tenté plusierurs assauts. Il revint sur cette ville avec de nouvelles forces. Amantea n'avait que trois vieux canons de fer, mais les poitrines de ses habitants étaient de bronze. Les Français réussirent à y entrer quatre fois, et quatre fois ils

(1) P. Colletta, *Hist. de Naples*, liv. VI, chap. 2, page 356.
(2) *Ibidem*, pag. 357.
(3) *Ibidem*, liv. VI, chap. 3, page 365.

furent forcés de reculer devant cette population énergique; mais ils ne se rebutent point; leur général fait construire un chemin couvert, vu qu'il ne réussissait pas par les chemins découverts. Par-là, il parvint à faire sauter un des bastions; par cette brèche il parvint à rentrer pour la cinquième fois: mais, hélas! il fut encore refoulé. Enfin, après quarante jours de siége et plusieurs assauts, la petite Amantea, exangue, en présence des forces toujours croissantes d'un inexorable ennemi, fut forcée de se rendre; elle obtint des conditions honorables (1).

Encouragés par ce succès, les Français envoyent partout des renforts de troupes et de munitions. Mais les guerillas ne se découragent point. A Campotanese quatre compagnies de Français formant cinq-cents hommes furent battus et contraints à se retirer précipitamment. A Laurenzana un escadron de cavalerie tout entier fut pris et passé par les armes. La garnison de San-Grégorio, qui était de quatre-cents hommes, fut attaquée et prise. Les populations, qui s'étaient toutes levées furieuses, forcèrent les Français à changer de tactique de guerre. Les soldats n'osent plus entrer dans les villes; ils parcourent les campagnes dépouillant les habitants désarmés et s'enfuiaient à la hâte. Cette stratégie de destruction était adoptée et pratiquée avec un art admirable.

Pendant que tous ces faits se répétaient, le soi-disant roi de Naples, changeant de domicile en passant roi d'Espagne, céda sa place à Murat. Celui-ci s'y installa bien plus comiquement roi de Naples.

L'empereur Napoléon ne se contenta pas de donner des couronnes à tous ceux de sa famille, il voulut aussi faire de Rome sa seconde bonne ville impériale; mais le pape Pie VII, par contre, veut que Rome soit papale; de cela il en résulta une rupture. Sa-Sainteté, fortement offensée, secoue ses clefs et veut lancer l'anathème. Le tout-puissant empereur, ne faisant aucun cas des foudres du Vatican, au nom du *plenum dominium* le fait arrêter et conduire en France, malgré le Concordat moyennant lequel il voulait se faire sacrer empereur des Romains, par droit divin (Voir les écrits de Ugo Foscolo).

(1) P. Colletta, liv. VI, chap. 3, page 366 et 367.

Il amadoua l'Église pour pêcher dans le sacerdoce la légitimité que le temps-même lui refusait (1).

(1) Le 13 novembre 1805, Pie VII protesta contre la violence pour la prise d'Ancône. — Napoléon lui fit entendre, par l'entremise du cardinal Fesch, qu'il se considérait à l'égard du pape dans la même position que Charlemagne envers les pontifes de son temps. — Pie VII lui répondit par ces mots: « Napoléon n'être point empereur de Rome, parce que cette dignité n'existait pas. L'Empereur Romain être le roi des Autrichiens. — Napoléon, qui voulait que le pape lui fut lige, occupe Rome et chasse les cardinaux. Se considérant comme successeur de Charlemagne, sans se souvenir nullement du *pro redemptione animarum*. (*Clause des donations*. SALVIEN, liv. II), le 1.er avril 1808 il révoque la donation faite à l'Église Romaine par Charlemagne, par la raison, dit-il, que le pape Pie VII se servait à l'avantage des mécréants Anglais, véritables ennemis de l'Église romaine.

Le Saint-Père proteste. — Et Napoléon, sans se rappeler ce que dit l'histoire, réplique: « Charlemagne et Pepin n'avoir doté les papes de biens territoriaux qu'en qualité de leurs feudataires. L'État de l'Église n'être donc qu'un fief de la couronne de France, et par conséquent, moi, successeur de Charlemagne, je reclame ce fief; d'autant plus que l'union du temporel avec le spirituel avait enjendré de la confusion. Je décrète donc que Rome est ville libre de l'Empire. »

A ce mot *libre* Napoléon aurait dû se souvenir que Rome, du temps du pape Grégoire II ayant secoué le joug de l'empereur grec, Léon Isaurien, s'était rendue libre (voir page 12). Du temps de Pepin et de Charlemagne Rome étant déjà libre, s'appartenait à elle-même, et elle était loin d'être un *fief* de la couronne de France.

Pie VII, à ces prétentions, exclame: Le règne me vient de Dieu!

Ce fut une vaine exclamation. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, Sa-Sainteté, arrêtée par le général Miollis, est renfermée dans une voiture et transportée à Fontainebleau où elle est retenue captive (HENRI LEO, *Hist. d'Italie*, liv. XII, chap. 2, page 620, 622, 625).

Napoléon, dans cette nuit ne se souvint que de ce que avait fait le vandale Trasimond, qui envoya en exil, en Afrique, deux-cent-vingts évêques, au temps que Simmac occupait la chaire de Rome (PAUL VARNEFREDO, lib. XV, sub Anast.)

Aux prétentions avancées par Napoléon on pourrait se demander: Est-ce une portion du territoire français que Charlemagne donna à Saint-Pierre? La Pentapoli fut-elle formée par des villes françaises ou par des villes italiennes? Et, d'ailleurs, la donation ne fut point faite au pontife, mais au bienheureux Pierre, à la république romaine. La lettre du pape Étienne III, rapportée par Muratori l'an 755, s'explique clairement: *Nec unius palmi terræ spatium Beato Petro Sanctæ Dei Ecclesiæ vel Reipublica Romanorum deddere passus est.* Et Pepin confirma par ces paroles: *Propria voluntate per donationis paginam B. Petro, Sanctæque Dei Ecclesiæ et reipublicæ civitates et loca restituenda.*

Napoléon, qui déclara dans le Concordat, la Papauté être une admirable institution «... Soyons heureux qu'il siége dans l'ancienne Rome, tenant la balance parmi les souverains catholiques inclinant un tant soit peu vers le plus fort, et se redressant subitement contre lui, aussitôt qu'il devient oppresseur. » (THIERS, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, L. du Concordat.)

En somme, de toute l'Italie il ne restait à subjuguer que l'extrême pointe de la botte, la Sicile. Ordre fut donné par Napoléon à Murat, roi de Naples, de tacher de s'en emparer. Celui-

Napoléon, qui parla alors comme Bossuet, devenu oppresseur, frappa le pape Pie VII précisement parcequ'il se redressa: il expropria Saint-Pierre et la république romaine qui ne l'avait point offensé. Au nom du *plenum dominium*, il étouffa l'enfant, et accusa d'adultère la mère. Napoléon, sans aucun égard *à l'œuvre des siècles*, envers la personne du suprême Hiérarque, offensa l'Église romaine; ce qui émut profondement toute la catholicité.

Napoléon ne s'empara pas seulement de la donation faite à Saint-Pierre par Charlemagne, mais aussi des donations faites à l'Église par les princes, par la comtesse Mathilde et par d'autres, qui n'avaient rien de commun avec celle de Charlemagne. Il s'empara du palais Lathéran, cadeau fait par Constantin le Magne au pape Saint-Sylvestre à l'occasion de son baptême. Parmi les ecrivains réputés qui le disent, il y a Dante (*Enfer*, chant XIX). Il prit aussi Bénévent qui fut donné en 1078 au pape Grégoire VII par Robert Guiscard, trois siecles après la donation de Charlemagne (P. Giannone, *Hist. de Naples*, liv. X. chap. 4, page 214.)

Napoléon ne se souvint ni des dates ni des lieux; il ne se rappela pas même du Concile de Lyon convoqué par Grégoire X, où furent fixés les frontières de l'état de l'Eglise y comprenant Radicofani jusqu'à Cepperano, l'Exarchat, la Pentapoli, la Marche d'Ancône, le duché de Spolette, le comté de Bertinoro et les biens donnés par la comtesse Mathilde; confins qui furent approuvés par Rodolphe, reconnu roi légitime des Romains (Henri Leo, liv. VIII, chap. 1, § 3. Raynald, an 1, page 220) Ces confins-là constituaient le Patrimoine de l'Église. La donation faite par Charlemagne ne figurait que comme une fraction. Ce concile de Lyon eut pour objet exprès d'éviter toute prétention de souveraineté sur les États de l'Église de la part des empereurs de la maison Souabe, et des rois de la maison d'Anjou. Malgré les précautions prises à ce concile, il restait une porte de derrière ouverte à la chicane. On pouvait soupçonner que Rodolphe de Habsbourg, soit comme protecteur de l'Église, ou en qualité de roi des Romains, eut pu exiger des diverses villes de la Romagne, des Marches, etc., serment de fidélité, qui aurait pu se considérer comme un indice de vasselage: pour chasser même cette ombre, il fut convenu, par un traité passé entre Rodolphe et le pape Nicole III, que la prestation de ce serment serait à tout jamais abolie. Il en résulta que la Romagne, suivant l'exemple de Bologne, se soumit au pouvoir de l'Église, en l'an 1278 (Henri Leo, liv. VIII, chap. 1. Raynald, an 1272, vol. XIV, page 294. Léopold Galeotti, *De la souveraineté et du gouvernement temporel des papes*, liv. 1, chap. 2. Catalani. Muratori, etc. etc.).

Le pape Nicole fit encore plus. La dignité sénatoriale, donnée à Charles d'Anjou, échéant dans cette même année, 1278, il proclama que la susdite dignité ne serait plus conférée à aucun prince, ni à aucun autre étranger, et qu'elle ne serait exercée que pendant un an. A ce décret la noblesse romaine se révolta contre le pontife et sollicita Martin IV, qui lui avait succédé, afin qu'il abolisse la loi promulguée par son prédécesseur. Ce même pape, Français de nation, ne se le fit point répéter.

ci se met à l'œuvre, et débarque près de Messine; mais il en fut rudement repoussé et forcé de se rembarquer au plus vite. Humilié par cet insuccès, il ordonne au général Manhes d'aller purger les Calabres des rebelles.

Ce général, plus barbare qu'Alaric et plus vandale que Genseric, traita avec la dernière cruauté les populations de ces provinces. Des familles entières, quoique innocentes, furent inhumainement immolées. A Stilo, des femmes et des enfants, onze personnes, qui ramassaient paisiblement des olives non loin de la ville, furent arrêtés et impitoyablement mises à mort. — Et cela pourquoi? — Parce qu'on avait trouvé sur elles du pain qui devait leur servir de repas de midi (1).

A Nicastro, dans la ville-même, une femme qui nourrissait un enfant d'un soi-disant brigand (les Français appelaient brigands tous ceux que défendaient Ferdinand, leur roi légitime), fut tuée d'une manière la plus barbare, et cela par ordre de Manhes (2).

Près de Cosenza on tua dans un bois un pauvre vieillard, parce qu'il parlait à son fils, qui fut pris et fusillé ensemble (3).

Un chef de brigands, Benincasa, trahi par les siens, fut pris dans le bois de Cassano pendant qu'il dormait; Manhes, qui de jour en jour devenait plus féroce et plus raffiné dans les tourments qu'il faisait souffrir à ceux qui tombaient entre ses mains, le fit emmener à Cosenza, où il ordonna que les deux mains lui fussent coupées, et qu'on les lui attachât sur la poitrine par les pouces, et le fit conduire ainsi à pied jusqu'à San-Giovanni-in-Fiore, son pays natal, où il a été pendu le lendemain. Il monta sur l'échafaud avec une intrépidité brutale qui fit l'étonnement de tout le monde (4).

La noblesse romaine, comme toutes les noblesses, plaie dévorante et absorbante les humeurs du corps social (le travail), empêcha qu'à Rome s'établît la constitution d'un gouvernement communal. Elle fut le sujet de graves désordres et d'esclandres causés à l'Eglise et à la Papauté vers la fin du treizième siècle.

Napoléon, comme Philippe-le-Bel, ne considérant les hommes que comme des chiffres, et les choses qu'au point de vue du *plenum dominium* qui l'avait aveuglé, porta sur la personne du Chef-suprême de l'Église un tel coup qui produisit pour lui un revers de fortune. Le coup, comme s'il fut porté contre un vieux chêne, rebondit sur lui-même.

(1) P. Colletta, liv. VII, chap. 2, page 422.

(2) *Ibidem*, page 422 et 423.

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibidem*, page 423 et 424.

L'histoire nous transmet mille et mille autres actes de cruauté de cet impitoyable général. Les scélératesses, commises par ce monstre, indigne la terre-même qui couvre ses os.

En Basilicata le pal fut à l'ordre du jour. Pierre Colletta raconte avoir été témoin oculaire de cette fraternité mise en œuvre par un colonnel français, dont il cache le nom par pudeur.

A Monteleone un malheureux fut suspendu par les cheveux comme Absalon, et condamné d'être mis à mort à coups de pierres (1).

De tels actes de cruauté furent commis par des officiers d'une nation civilisée telle que la France. On dirait que la pitié leur était tout-à-fait étrangère et inconnue. Il y eut prodige de barbaries parce qu'il y eut prodige de mépris pour les choses divines et humaines.

Les fusillations, les lapidations, les pendaisons et le pal firent frémir tout le royaume de Naples. Les habitants s'échappèrent en Sicile pour respirer l'air de la liberté qu'y régnait depuis les *Vêpres*, et où Ferdinand avait donné une constitution, tandis qu'à Naples, quoique on avait promis la liberté et l'égalité, tout était profané.

L'Italie toute entière était subjuguée, excepté la Sicile, tous les divers états frémissaient sous une même pression: *Ab uno disce omnes.* Les monarques mises au rebut; le suprême Hiérarque détenu en France loin du Saint-Siége; la religion était devenue une raillerie; l'espèce humaine courbée sous le poids du joug; quand Napoléon, se confiant à l'avenir par les triomphes du passé, voulant tout absorber, enfreint le traité de Tilsit. Il passe le Niémen, entre à Witepsk, ravage Smolensk et arrive jusqu'à Nura. Les flammes de Moscou soulèvent une sombre fumée qui obscurcit le ciel: l'étoile s'assombrit! Le géant, ébranlé et confus, repasse le Niémen et l'Oder: il abandonne l'Elbe, et fuit de Dresde. La bataille de Leipsic lui fut fatale; accablé et rejeté en de-ça du Rhin, il est rejoint à Paris par la main de Dieu et par les armes des hommes.

La domination française aux abois, ô honte d'un grand peuple! il applaudit au premier venu! Paris n'a pas suivi l'exemple d'Athènes devant Xersès, et moins encore celui de Moscou. Les Français passèrent sous les fourches caudines selon le bon plai-

(1) Pierre Colletta.

sir de la force de l'étranger. La capitulation de Paris marqua le suicide. Les traités de 1814 et de 1815 furent une humiliation pour une grande nation.

Par le fait de ce traité, le pape Pie VII fut délivré et retourna au Vatican, la Lombardie et la Vénetie furent rendues à l'Autriche, le Piémont à Victor Emmanuel, et la Toscane au grand-duc Ferdinand III; le colosse fut envoyé à l'île d'Elbe.

A ces rapides changements, les Abrusses, les Pouilles et les Calabres relèvent la tête, et s'apprêtent à chasser les Français, qui furent contraint, effectivement, à s'enfuir. Le général Manhes, ce féroce, cet homme sanguinaire, avant de quitter le royaume de Naples, fait piller et mettre le feu à la malheureuse ville de Cepperano, et puis il s'échappe chargé de malédictions. Le roi Murat fut aussi forcé d'abandonner son trône, et il s'en alla en cachette, nuitamment.

Dans ce démenagement général Ferdinand IV quitte, lui-aussi, la Sicile et rentre à Naples.

Le géant, qui avait renversé de sa main presque toutes les dinasties, hélas! anéanti, est relégué sur un rocher.

Une observation digne d'être remarquée. De tout ce que les Français avaient enlevé à l'Italie, Wellington, après la désastreuse bataille de Waterloo, à la gloire de l'histoire, fit entendre sa voix dans le conseil. Ayant gardé souvenir de l'*Out Law*, que les Anglo-Saxons lancèrent aux Normands, après la bataille d'Hasting (1), il éleva la voix, en disant: « Que la France rende le mal acquit, et que le monde ait un exemple de probité (2). »

La France, qui voulait nous donner à entendre ce que valait la dignité de l'homme devant la loi, fut humiliée et forcée à la restitution de tout ce qu'elle avait enlevé à l'Italie. Elle reçut de l'Anglais le même affront que Scipion fit souffrir aux Carthagénois pour la restitution de tout ce qu'ils avaient pris aux Siciliens (3). La France reçut donc la même insulte que fit Charles VIII à Florence en la forçant de restituer aux Pisans tout ce qu'elle leur avait ravi (4).

(1) Après la bataille de Hasting, qui fit du duc Guillaume un roi d'Angleterre, il n'y eut qu'un seul normand, le baron Guilbert, qui renonça à la rapine, en disant: « Que le bien volé ne le tentait pas. » LABÉ FLEURY, *Hist. du moyen âge*, liv. I. *Les funerailles de Guillaume-le-conquérant.*

(2) F. D. GUERRAZZI, *L'Ane*, chap. 8.

(3) VALER. MAXIM., liv. V, chap. 1.

(4) F. GUICCIARDINI, *Hist. d'Italie*, liv. II, chap. 5.

Le bien volé ne profite pas.

Mais de tous les objets d'art que les Français ont détruit, brisé, ou brûle, y eut-il jamais eu une compensation? Surent-ils jamais réedifier quelque chose?

Les Romains conquirent et dominèrent les Gaules, l'Espagne, la Brétagne, la Macédoine, la Grèce, la Sirie, l'Egypte, la Dace, l'Arménie, en somme toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique: Ils apportèrent partout la civilisation, édifiant partout des temples et des théâtres, élevant des murailles, creusant des puits, des canaux, des aqueducs, établissant des ponts, et mille autres choses qui resistent encore aux intempéries des saisons et aux injures des siècles, comme, pour dire au passant: *Rome sans confins.*

Les anciens débris romains s'y montrent de toute parte, et attestent le passage d'une civilisation militaire fort puissante, a dit Méry (Retraite de Clausel de Constantine).

Ils eurent le tact si délicat dans la raison civile, tant leurs lois furent sages et équitables, que les nations barbares de l'Euphrate reçurent volontiers de César les lois romaines, dont la bienfaisance les consolait de leur servitude. *Tu regere imperio populos romane, memento: hac tibi erunt artes,* etc. (1)

. . . . . Victorque volentes
Per populos dat jura (2).

Quelle leçon pour notre amour propre souffrant!

Les Romains se distinguèrent autant par leur sagesse, par leur grandeur et par leur justice, que Cicéron dit: « Que les lois et les mœurs des autres nations, en comparaison des Romains, lui semblaient risibles et ineptes » (3).

Sidonio Apollinare persuade Euthropio d'aller à Rome apprendre la jurisprudence, appelant Rome: *Domicilium legum* (4).

Claudiano appelle Rome: *Armorum legumque parentem, quæ prima dedit cunabula juris* (5).

(1) Virgile, *Æneid.*, liv. VI, v. 851.
(2) Virgile, *Georg*, liv. IV, v. 561.
(3) Cicéron, *Livre des. Orat.* Virgile, *in præfat.*
(4) Sidonio, liv. I, Epître 6.
(5) Claudian, in panegyr. 3 Stiliconis. Et dans plusieurs autres endroits il l'appelle: *Legum genitricem.*

Summaco nomme Rome: *Latiaris facundiæ domicilium* (1); ainsi qu'Ennodio, Jerôme, Cassiodore et plusieurs autres écrivains.

Il y a des auteurs d'un mérite reconnu qui ont cru à un effet de la providence, qui voulait que les Romains fussent les maîtres du monde, pour que, par leur science qu'ils portèrent dans leurs sages et justes lois, rendissent bien plus traitables et douces les mœurs de tant de nations barbares, et disposassent peu à peu le genre humain au bonheur de recevoir la religion du Christ qui illumina de son flambeau le monde entier (2).

Un édit de Dioclétien et de Maximien, qu'on lit dans le Code Grégorien (Liv. V, Tit. *des Nupt.*), nous transmet ces mots à jamais ineffaçables: *Nihil nisi sanctum ac venerabile nostra jura custodiunt: et ita ad tantam magnitudinem romana majestas cunctorum Numinum favore pervenit: quoniam omnes suas leges religione sapienti, pudorisque observatione devinxit.*

Il s'en suit de là, que les Romains répandirent partout la civilisation; tandis que les Français en Italie ne furent pas capables de constituer un état qui pût devenir indépendant, quand-même ils seraient contraints de l'abandonner.

« Tout ce qui est ancien est superbe, tout ce qui est moderne est hideux », a dit Théophile Gautier (*Voyage en Espagne*).

Pour revenir, autant la révolution de 89 ouvrit l'ère d'un ordre de choses nouvelles, autant les traités de 1814 et de 1815 fixèrent un point d'égoïsme et de corruption. Le roi légitime rentra, mais le règne de sa branche fut de courte durée. Survint (1830) celui de Louis Philippe. La blessure que reçut la France par le traité de 1815 s'élargit encore d'avantage par le germe de la vénalité. La passion de l'argent s'étant emparée des âmes agitées par les ardeurs impures de la société, finit par s'abîmer dans un matérialisme complet.

La corruption infecta tout l'ordre social: ce n'est plus qu'égoïsme et individualisme. Les promesses de Louis-Philippe faites à la Pologne furent tout aussi vaines que celles faites par François-Premier au pape Clément VII et à la malheureuse république florentine.

(1) Simmac., 1, 8. Epître 68.
(2) Augustin, liv. V, chap. 12 et 15 *De Civit. Dei.* P. Giannone, liv. 1.

A ce sujet, le premier ministre fut interpellé par un député de la Chambre, qui lui dit: « Où en sommes-nous avec la Pologne? » Sebastiani répondit: « L'ordre règne à Varsovie. »

Il disait vrai; le silence de la mort y régnait. Les Russes s'y étaient casés.

Quel désappointement pour notre désir effréné d'individualité!

L'indifférentisme, l'égoïsme, l'individualisme, *la paix à tout prix*, devise de ce gouvernement, engeandra la gangrène dans le cœur de la nation.

« Un homme s'est enfui du palais des Tuileries où il volait: » ce voleur est un aide-de camp du duc de Nemours, fils de » Louis-Philippe. Un homme a été condamné pour avoir com- » mis un faux: ce faussaire est allié aux plus hautes familles » du royaume, cet homme c'est un prince. Un homme, en pleine » cour des pairs, a été flétri pour s'être rendu coupable de » concussion: ce concussionnaire est un ministre du roi. Un » homme, dans un procès fameux, figure comme ayant prêté son » cabinet à la vente d'une charge de finances: ce complice » d'une prévarication est le président du Conseil (1). »

L'arbre de la corruption devait porter son fruit, le voilà.

Un pair de France, le duc de Prasslin, assassina sa femme, la fille de Sebastiani, maréchal de France.

Des flaques de ce grand bourbier devait sortir quelque chose; il sortit un sphinx qui dévora ses enfants.

Ce ne fut pas la Déesse Raison, ce fut un serpent vénimeux qui sortit des détritus de ces lagunes infectes, la République parée de *communisme*.

La France, qui ne peut se passer de monarque un seul instant, se coiffa en république; non pas du bonnet phrygien, mais du chapeau tricorne, à la fois, communiste et princière. Chaque nation se coiffe selon ses propres persuasions.

La France ne s'inquiète plus sur *l'incertitude du lendemain*. Ce n'est plus *l'imprévu* qui l'embarrasse: elle a tout prévu. La republique démocratique-sociale, persuadée qu'elle aura une longue existence, élut un prince pour président. La démocratie, qui a la souveraineté du peuple pour principe, choisit un prince pour chef; elle fournit, par le suffrage universel, la mesure exacte de ce qui aurait été possible.

L'étranger lui prévit une courte existence; la France opta contre une longévité.

(1) Louis Blanc, *Révolution de Février*, 1848.

Rome, ingénue et crédule, se modela sur elle en république. Qu'est-ce qu'il en advint de cette sœur cadette ?

Sur cette grave matière nous laissons parler M. Edgar Quinet, témoin oculaire et auriculaire ; l'un des sept-cents représentants de l'Assemblée législative.

« Après avoir employé une partie de ma vie à m'occuper du » passé et du présent de l'Italie,.... je devais me trouver dans » deux assemblées destinées, la première par incapacité, la se- » conde par perfidie, à préparer, tramer la destruction de cette » nationalité. Je devais assister aux conseils, aux délibérations » publiques ou privées, aux piéges, aux embûches, aux machi- » nations dans lesquelles a été consommée la ruine de cette se- » conde patrie dont la renaissance m'avait toujours paru être » le présage de la résurrection de tous les peuples tombés.

» Assurément, je fus de ceux qui souffrirent le plus tant que » l'existence du peuple italien resta en litige. La connaissance » que j'avais des lois et de l'histoire italienne ne me servait » qu'à voir d'avance la conclusion. Car les Français mettent tant » de bonne grâce dans la perfidie; ils ont l'art de dissimuler le » coup qu'ils veulent frapper, sous tant de questions de formes, » de préliminaires innocents, de paroles caressantes, que le » peuple italien ne pouvait manquer d'être étouffé avant que » son nom fût prononcé dans la discussion. Je découvris-là que » la pratique du fond des choses est absolument inutile avec la » méthode qui consiste à consommer le temps dans les questions » accessoires et à tuer en un clin-d'œil, quand on s'aperçoit » que l'attention est distraite ou épuisée. Avec la précaution » d'écarter la pensée capitale, le mot important, les Français » d'aujourd'hui étouffent la vérité sous la parole, comme d'autres » sous le silence.

» Cet art de se servir du discours pour masquer l'action, est » une chose que je n'aurais jamais cru possible dans une grande » assemblée, si je n'en eusse été témoin. Mais tout le monde » sembla s'y complaire; le plus grand nombre sachant ce qu'ils » faisaient, quelques-uns seulement dupes de leur propre élo- » quence. Ils n'avaient pas encore achevé ici la question de » priorité, que là-bas la tragédie était finie. J'appris-là que les » plus grandes affaires et les plus injustes peuvent se consom- » mer dans le retentissement des débats publics, sans que la » parole qui contient toute la situation s'échappe de la bouche

» de personne. Il semble que lorsque certains événements doi-
» vent s'accomplir contre la conscience du genre humain, une
» force supérieure enchaîne ou embarasse les langues les
» mieux faites pour tout dire. Les pierres crient, les hommes
» balbutient et se taisent.

» On peut juger en ces jours, combien le caractère de la
» nation française a été altéré par l'hypocrisie religieuse qui se
» glisse chez elle depuis la souillure des invasions de 1814 et
» 1815. La langue avait encore gardé des habitudes de fran-
» chise qui contrastaient avec la perfidie récente. Ce mélange
» d'expansion libérale, de bonhomie révolutionnaire dans les
» formes, et de mensonge calculé dans la pensée, parut quelque
» chose de nouveau. L'esprit français, qui se met à ramper, pro-
» duit un effet monstrueux; c'est l'aigle qui se fait serpent.

» Quand la taciturnité cache la trahison, il semble au moins
» que la crainte de parler atteste un reste de respect pour la
» conscience; mais quand c'est la rhétorique qui prend le rôle
» de la perfidie, le cynisme paraît s'ajouter à la duplicité. Une
» assemblée française qui ment par six ou sept cents bouches,
» du haut de la tribune, prostitue, non pas une nation seule-
» ment, mais la nature humaine tout entière.

» On s'étonna de voir des vieillards dont la vie s'était passée
» à provoquer les peuples à la rébellion, user du premier essai
» qu'ils faisaient du pouvoir, pour solliciter le châtiment des
» peuples qui les avaient écoutés. J'ai été témoin, dans ma vie,
» d'injustices et de violences nombreuses; du moins celles-là
» étaient ouvertes et attendues. Mais le spectacle de ces vieil-
» lards libéraux qui se prenaient à ramentevoir, en cheveux
» blancs, leurs anciennes phrases de tribune pour enchaîner le
» monde, et qui venaient, à leur tour de parole, mettre leurs
» béquilles au service de l'inquisition, fit horreur.

. . . . . .

» Quand on sort d'une monarchie corrompue, ce qui rend
» particulièrement difficile l'établissement de la république,
» c'est que les hommes démêlent fort bien que, dans le nou-
» veau régime, il y a un réveil de la conscience; cette idée
» leur fait peur. Car la conscience est pour eux le plus insup-
» portable de tous les gouvernements, puisqu'il les poursuit jus-
» qu'au dedans d'eux-mêmes; et il leur est véritablement odieux
» de revenir si vite à la vérité après un si long commerce avec
» le mensonge.

» J'ai vu des hommes que la pensée seule de l'obligation » d'être désormais gens de bien pour être quelque chose, met- » tait véritablement au désespoir. Avec quelle ingénuité ils » s'exprimaient devant moi sur l'impossibilité où ils étaient de » se brouiller avec leurs vices, sur la cruauté qu'il y aurait de » l'espérer! On aurait dit qu'il s'agissait de leurs plus chers » amis, de leurs plus proches parents, dont ils étaient menacés » d'être séparés par l'exil; la torture morale était chez eux si » naïve, que j'avais toutes les peines du monde de ne pas en » être touché. »

» Il paraît, en effet, que cette brusque nécessité de rentrer » dans la droiture après que l'âme s'est engourdie dans l'inju- » stice, est tout ce qu'il y a de plus douloureux, de plus cui- » sant pour l'homme. Le méchant lié à la justice, c'est, au mo- » ral, le supplice de la roue. J'en ai connu qui, plutôt que de » s'y soumettre, ont préféré se jeter dans les hasards les plus » périlleux. Les lâches mêmes devenaient braves un moment, » quand il s'agissait de se débarrasser enfin de la tyrannie de » la conscience.

» Entre la perfidie savante des uns et la naïveté systématique » des autres, il y avait d'ailleurs tant de distance, que nulle » lumière véritable ne pouvait sortir de la discussion. Au mo- » ment où l'affaire se consommait, je me hasardai à dire à l'un » des républicains expérimentés du Comité des affaires étran- » gères, que l'armée française marchait contre la République, » non contre l'Autriche. — Ah! me dit-il, je ne croirai jamais » à une si grande perfidie de la nature humaine! —

. . . . . .

» Il ne faut pas oublier que ce sont les républicains modérés » qui ont pris l'initiative de l'expédition française en Italie. Ce » sont eux qui l'ont voulue, proposée, pressée. Mais en même » temps qu'ils y mettaient cette hâte, ils prenaient si bien leurs » mesures, que cette expédition devait nécessairement s'accom- » plir contre eux et les détruire.

» Le champ de bataille de la France contre les Impériaux a » été et sera toujours la haute Italie. Pour que l'armée française » rencontrât l'Autriche, il aurait fallu qu'elle abordât dans le » Piémont à Nice ou à Gênes sur le flanc des Autrichiens. Dès » que les républicains s'envoyaient eux-mêmes à Civita-Vecchia » où ils n'avaient pas d'ennemis, il était de toute évidence qu'elle

» ne trouverait rien à détruire que la République romaine, et » par suite celle de France. Je m'écriai dans l'Assemblée, que, » puisqu'il en était ainsi, notre expédition était une expédition » autrichienne.

. . . . . .

» C'est dans cette question qu'il fut visible que notre nation » a perdu, en partie, ses instincts les plus vifs; car tout le monde » y semblait égaré. On voulait d'abord protéger l'Italie, puis » garantir la liberté particulière du peuple romain, lui restituer » sa pleine indépendance, puis, pour conclusion, l'enchaîner et » l'étouffer dans les liens du saint-office. La langue française a » peine à suivre le chemin tortueux que parcourut l'esprit fran- » çais à la solde du mensonge religieux. Les républicains mo- » dérés se contentaient de protéger la personne du pape; leur » pensée ne s'étendait pas plus loin. Mais ils commencèrent par » choisir, pour diriger l'expédition, les hommes qui auraient » choisis leurs ennemis les plus acharnés. Ainsi, dès les pre- » miers pas, l'entreprise n'appartenait plus à ceux qui la fai- » saient; ils touchaient un monde qu'ils ne connaissaient pas, » et perdaient à la fois les libertés de la France et celles de » l'Italie.

» Quant aux républicains démocrates, il sembla que le nom » de la papauté avait suffi pour déconcerter leur audace. Au » lieu d'accepter l'émancipation italienne avec toutes ses con- » séquences, ils parurent plaider pour des coupables! Ce n'é- » tait pas, dieu merci, la liberté de conscience, ni une réforme » religieuse que réclamait l'Italie. Loin de là, elle ne préten- » dait porter aucun atteinte à l'autorité illimitée absolue du » chef spirituel. Les républicains de France se faisaient les ga- » rants de l'orthodoxie, de la soumission, de l'esclavage intel- » lectuel des républicains de Rome et d'Italie. Une si extraor- » dinaire prétention que celle d'échapper à l'Eglise du moyen » âge, n'était pas entrée dans leurs esprits; c'était calomnie » de le supposer. Les peuples ne demandaient que quelques » changements dans l'ordre temporel, sachant assez qu'il serait » criminel de prétendre penser par eux-mêmes!

» Parlaient-ils ainsi dans la peur de se brouiller avec l'igno- » rance et les superstitions du peuple? Peut-être. Car on ne » peut supposer la foi. Dans tous les cas, on remarqua, chez » les uns, comme chez les autres, la même complaisance à flat- » ter ce qu'on craignait le plus.

» Sitôt que la question fut posée dans ces termes, il demeura » évident qu'elle était perdue. L'esprit français désarmé au mi- » lieu d'une révolution, reculait en deçà de toutes les libertés » acquises par le dernier siècle. Ce fut le signal pour les enne- » mis de se déchaîner; ils sentirent qu'on leur donnait la victoi- » re; ils la reçurent sans combat.

. . . . . .

» La destruction de la République romaine par la République » française fut loin de produire dans le peuple l'impression » qu'on en attendait. Nul signe de remords. Rien ne témoigna » que cette nation eût le sentiment profond de ce qui venait de » s'accomplir en son nom. Il ne put échapper à ceux qui l'ob- » servaient, que le cœur commençait à s'engourdir. Chez beau- » coup, la superstition ou le respect empêchèrent tout ressenti- » ment, quelques-uns s'indignèrent, le plus grand nombre resta » indifférent. Dès ce jour, les ambitieux purent se dire que la » nation était mûre pour la servitude.

» On vit sous le peuple nouveau reparaître un reste de l'an- » cien peuple. Celui qui a fait la guerre des Albigeois, la Saint- » Barthélemy, la Révocation de l'édit de Nantes, la guerre des » Cévennes, est peut-être le seul en Europe qui eût le droit de » faire, sans s'étonner, une guerre religieuse au milieu du dix- » neuvième siècle.

» Dès que la démocratie française se fut prosternée aux pieds » de l'esprit du moyen âge il arriva une chose merveilleuse et » qui dépassa toute la science des politiques. C'est que les for- » ces vitales produites par la révolution française, se trouvèrent » soudainement enchaînées au service de la contre-révolution. » Le lion qu'on disait rugissant, se réveilla attelé au char de la » vieille Cybèle.

» Tout ce qui avait été crée pour l'innovation et la liberté » tourna au profit de la servitude. On vit dans le monde une » démocratie triomphante ardente d'avenir, s'arrêter pour re- » bâtir ce qu'elle avait détruit. Le poids de la France nouvelle » passa tout entier et sans effort du côté du passé; la balance » du monde en fut rompue. L'avenir, que l'on croyait saisir, » sembla s'enfuir et disparaître en un clin-d'œil à l'extremité des » temps.

» Une chose dut frapper les hommes qui réfléchissent sur les » événements accomplis sous leurs yeux.

» A peine les chefs de la République française l'eurent placée » sous l'empire du principe catholique, elle leur échappa, pour » se précipiter, en aveugle, dans les formes des républiques » italiennes; elle parcourut, en peu de mois, le cercle stérile » où s'étalent agitées pendant des siècles les petites sociétés » dont nous venons de suivre l'histoire. Nous revîmes en un » moment la bataille entre le peuple gras et le peuple maigre; » les Ciompi avec leur ancienne crédulité; l'intolérance reli- » gieuse servant d'appui à l'intolérance politique; tous les pré- » jugés de l'Église survivant aux croyances, même chez les plus » affranchis; dès lors les partis incapables ni de se convertir ni » de vivre en présence les uns des autres; la république ca- » tholique devenant une république princière, la république » princière une principauté absolue; de nouveau les proscrip- » tions en masse guelfes ou gibelines; enfin la société désespé- » rant de la liberté, se précipitant les yeux fermés sous les » pieds d'un maître. Ce passé de plusieurs siècles que nous » avons parcouru en esprit dans les petites cités italiennes, il » nous a été accordé de le faire revivre en quelques mois; et » nos yeux ont pu voir le grand travail d'un peuple incapable » de franchir l'enceinte de la religion du moyen âge, aboutir » aux institutions politiques de Buénos-Ayres, du Paraguay et » du Mexique.

» Maîtrisée par la religion du moyen âge, la révolution fran- » çaise se perd dans une seigneurie, de la même manière que » nous avons vu la république de Florence se démettre sous un » duc d'Athènes, Bologne sous un Bentivoglio, Mantoue sous un » Gonzague, Milan sous un Sforza, Pérouse sous un Baglione, » Padoue sous un Ezzelin, la Romagne sous le duc de Valenti- » nois; et dans l'autre hémisphère catholique, le Mexique sous » Santa-Anna, le Paraguay sous Francia, la République argen- » tine sous Rosas; ainsi la France, dans son caractère d'uni- » versalité, représente, avec éclat, un monde entier de servi- » tude volontaire. Elle s'est chargée de donner la plus puissante » démonstration des lois de l'histoire, en résumant la vie des » sociétés qui s'étant proposé d'abord de concilier le catholi- » cisme avec la liberté, puis voyant que ce problème est inso- » luble et se trouvant acculées à l'impossible, se sont volontai- » rement anéantis dans un suicide national (1). »

(1) Edgard Quinet, *Révol. d'Italie*, liv. IV, chap. 4, pag. 520 et suiv.

M. Quinet, ayant touché de ses doigts la vérité, comme Saint-Thomas, il avoue que la France a tué la nationalité italienne, avoir sacrifié Venise à Vaïla ou Agnadello (1), avoir également sacrifié Florence en 1530 (2), Gènes en 1746 et Rome en 1849.

Brennus mit autant de mauvaise grâce pour tromper, que la Chambre législative française mit de bonne grâce pour trahir Rome (le 29 juin 1849). Brennus et la République française employèrent l'extrême opposé. Espérons que le sang français versé à Magenta et à Solferino produise la rédemption de l'Italie.

En 1848 la Sicile se souleva, et décréta la déchéance des Bourbons, proclamant roi de Sicile le duc de Gènes, fils cadet de Charles-Albert. Les flottes anglaise et française saluèrent par cent et un coups de canon l'élection. Tout semblait être fini par ces démonstrations et par les promesses faites au peuple sicilien par ces deux grandes puissances. Amère déception! La flotte de la république française et celle de la reine d'Angleterre assistèrent tranquillement au long bombardement de Messine sans se soucier le moins du monde du combat et du carnage que dura pendant trois jours dans cette malheureuse ville.

La France fut conséquente en Sicile comme à Rome. Elle crut voir clair en éteignant le soleil à Rome. Elle était loin de mille lieues de croire que le soleil ne puisse s'éteindre dans un endroit sans s'éteindre par tout.

Et malgré l'avertissement solennel donné par Thiers à l'Assemblée législative: « Le mot viendra quand il voudra, mais l'Empire est fait; » cela nonobstant, endormie dans l'ivresse de son méfait, la république rêvait sa longévité. Hélas! ses jours étaient comptés! L'arme de laquelle la mère se servit pour tuer sa fille fut aussitôt employée contr'elle-même. Le coup d'État du deux décembre 1851 la renversa.

Hélas! la prédiction de l'oracle fut trop frappante!

Sept millions et demi de républicains applaudissent au coup porté à la république. Le prince Napoléon est proclamé empereur.

Une fois Louis-Napoléon empereur, dans une occasion solennelle, il dit: *L'Empire c'est la paix.* L'Empire c'est l'épée,

(1) E. Quinet, *Les Révol. d'Italie*, liv. II, chap. 6.
(2) *Ibidem.*

il voulait dire. Fidèle à son programme, il fait la guerre à la Russie. L'empereur serre la main à sa perfide voisine qui a si mal traité le grand homme, son oncle. Par une nouvelle étreinte ils s'accordent et se coalisent contre le colosse du Nord.

Oui, la Russie a les ailes trop étendues, il faut les lui raccourcir.

Attaquée en Crimée et dans la mer Baltique, les deux grandes puissances ne purent parvenir à l'expulser de la mer Noire, ni de pénétrer dans Cronstadt; au contraire, après deux sanglantes campagnes, nous avons vu la Russie venir se caser à Villa-Franca dans la Méditerranée.

La France en fut pour son argent et pour son sang inutilement versé. L'Angleterre en a rapporté la honte de n'avoir su rien faire avec son immense flotte pendant ces deux campagnes.

Après les demonstrations matamores par lesqueles ces deux puissances entendaient combattre la Russie, elles se tournent vers Naples et lui cherchent chicane. — Et cela pourquoi? Parceque Ferdinand II n'a pas voulu employer des trésors et verser le sang de son peuple pour les aider dans la guerre de Crimée.

Voilà, Naples assailli par des révolutionnaires embarqués sur le *Cagliari*, bateau à vapeur génois, qui les débarque avec des munitions de guerre à Ponza et à Salerne pour susciter la révolution dans le royaume. Pour contre-carrer ce coup *muratiste* tenté sur Naples, d'autres révolutionnaires, provenant d'Angleterre, avec la république en poche, fabriquée à Londre, capitale de l'industrie, tentent, le 29 juin 1857, de soulever Gènes. Autant Victor-Emmanuel, qui avait prodigué son or et versé le sang de son peuple en Crimée, que Ferdinand II, qui n'a voulu rien entendre à cet égard, l'un et l'autre se trouvèrent attaqués contemporainement par la révolution. L'un et l'autre attentat avortèrent. Les Napolitains s'emparèrent du *Cagliari* qui fut jugé de bonne prise. L'Angleterre s'oppose par la force brutale de ses canons à la justice, qui se voile à un trait pareil. Ferdinand II livre le *Cagliari* comme une personne attaquée sur la grande route à qui l'on demande la bourse ou la vie.

Mais tout n'est pas fini: la France et l'Angleterre en veulent à la dinastie de Naples. La presse française et la presse anglaise font retentir les trompettes pour diseréditer Ferdinand II, unique roi de notre époque qui eut une volonté ferme pour soutenir ses droits.

Avec quelle inexprimable profondeur de mépris fut traité ce roi, qui n'eut d'autre tort que celui de s'être maintenu neutre dans la guerre de Crimée! Ferdinand couvre la bassesse des calomnies de l'une et l'autre presse par la générosité de ses dédains. Les deux puissances unies s'en irritent d'avantage.

Le Comité révolutionnaire à Londres décerne un prix de cent mille francs à quiconque assassinerait *Bomba* (c'est le nom que la presse lui donnait), et en même temps on fabriquait dans cette même Londres les *bombes Orsini* contre Napoléon III.

Le prodige de l'industrie de la capitale qui se dit à la tête de la civilisation, ne se fit pas attendre longtemps. Ferdinand fut frappé d'un coup de baionnette par un de ses soldats, Agesilas Milano d'Albanie (Grèce). Napoléon fut frappé de stupéfaction de la bienveillance cordiale de sa voisine.

L'empereur Napoléon s'indigne contre Palmerston, supçonné force motrice de cette infernale invention. Le premier ministre de la reine quitte son porte-feuille, il recule d'une toise pour le resaisir avec plus de vigueur; après quoi il est plus intime avec le souverain d'outre-Manche qui se déclare satisfait.

La France et l'Angleterre, s'étant ralliées, se mettent à l'œuvre pour saper le trône de Naples; et elles en voulaient d'autant plus à François II, qui avait succédé à Ferdinand II; car, la modération de celui-ci, ne leur ayant pas même fait l'honneur de les haïr lorsque l'escadre anglaise à Ajaccio attendait l'escadre française pour aller bombarder Naples, les irrita d'avantage contre le fils.

Pendant ce temps-là, la France, l'Angleterre, la Prusse et la Russie avaient projeté d'organiser l'Italie en confédération, l'Autriche s'y apposa. A la suite des conférences tenues à Paris en avril 1859, le comte Buol de Schauenstein, premier ministre d'Autriche, répondit aux depêches envoyées à son gouvernement par le comte de Kisseleff, par lord Cowley et par le comte de Portales, que *l'Autriche n'entend point s'asseoir dans un congrès où siége un plénipotentiaire Sarde;* et, à la parole suivant le geste, l'Autriche envahit les États du roi de Sardaigne.

La France alliée à Victor Emmanuel accourt à sa défense et ils repoussent, à la suite des batailles de Magenta et de Solferino, les Autrichiens au dela du Mincio. Aussitôt après survint le traité de Villa-Franca, par lequel l'Autriche céda à la France la Lombardie, laquelle, à son tour, la céda à Victor Emmanuel II

contre le payement à l'Autriche de deux-cent-cinquante millions de Francs.

Notre avis est que Victor-Emmanuel II a fait une faute impardonnable, celle d'appeler la force étrangère pour chasser les Autrichiens de l'Italie. Les Italiens de 1859, comme les Italiens du moyen âge, cherchèrent l'Italie en dehors d'elle-même. Le Piémont, agissant ainsi, s'assujétit à la volonté de l'étranger qui l'a secouru.

Vraiment, après dix siècles de triste expérience rouler l'ancien rocher di Sisyphe, c'est à faire pitié.

Il est vrai que les paroles contenues dans le programme de l'empereur Napoléon III sont sublimes et rassurantes pour l'Italie; car il a dit:

« Je ne veux pas de conquête, mais je veux maintenir sans » faiblesse ma politique nationale et traditionnelle » ... « J'avoue » hautement ma sympathie pour un peuple, dont l'histoire se » confond avec la nôtre, et qui gémit sous l'oppression étran- » gère.

» La France a montré son aversion pour l'anarchie; elle n'a » point abdiqué son rôle civilisatenr. Ses alliés naturels ont » toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et » quand elle sort l'épée du fourreau, elle ne le fait point pour » dominer, mais bien pour délivrer.

» Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle- » même, et non de la faire changer de maître; et nous aurons » à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépen- » dance.

» Nous n'allons pas en Italie pour mettre le désordre, ni pour » abattre le pouvoir du pape, que nous avons remis sur le » trône; mais bien pour le soustraire à la pression étrangère, » qui pèse sur la Peninsule, et pour y fonder l'ordre sur des » intérêts légitimes satisfaits. »

» Courage donc et union! La providence bénira nos efforts; » car une cause qui s'appuye sur la justice, sur l'humanité, » sur l'amour de la patrie et de l'indépendance est une cause » sainte aux yeux de Dieu.

» Palais des Tuileries, le 3 mai 1859.

(*Signé*) NAPOLÉON.

Ah! la perte de Nice et de la Savoie fut pour l'Italie un douloureux sacrifice! A la paix de Villa-Franca il fut convenu entre l'empereur Napoléon III et l'empereur François-Joseph la réintégration des princes dépossédés.

Mais les gouvernements provisoires qui s'étaient formés en Toscane, dans le duché de Modène et dans celui de Parme et Plaisance, ainsi que celui des Légations, ne voulurent rien en savoir, et se déclarèrent tous pour l'unité italienne; se donnant par suffrage universel à Victor-Emmanuel II, roi de Sardaigne, malgré ce qui fut convenu à Villa-Franca et confirmé par le traité de paix de Zurich.

Et, nonobstant ce qui a été, de prime abord, convenu par la France et l'Angleterre de constituer l'Italie en confédération, et malgré ce que stipulait le traité de Zurich (la réintégration des princes dépossedés), l'on voit avec surprise la France tolérer que la stipulation de ce traité ne soit pas respectée par ces divers gouvernements provisoires. L'on voit ces deux grandes puissances assister paisiblement, et même favoriser à Marsalla, par la présence du pavillon anglais, le débarquement de Garibaldi à la tête d'une partie de tous les révolutionnaires de l'Europe qui attaquent et s'emparent de la Sicile, et ensuite de Naples, où le jeune roi, François II, comme Manfred, trahi par ses généraux, fut obligé d'aller se renfermer à Gaète, où dans ce moment que nous mettons sous presse, se défend, abandonné par toutes les puissances de l'Europe. Il eut beau protester contre cette violence inouie. (Voir sa protestation du 6 septembre 1860.)

Le jeune roi, sans expérience, épouvanté de la situation, se laisse persuader par les conseils de Napoléon à évacuer la Sicile, donner à son peuple la constitution et faire des réformes libérales, qui n'aboutirent à rien; car la presse anglaise et la presse française continuant à le dénigrer, encourageaient les révolutionnaires, qui accouraient de tous les pays pour détrôner François et le droit.

Ce fut à la suite de cela que le jeune roi François II adressa à l'empereur Napoléon les lignes suivantes:

« Vous m'avez conseillé de donner des institutions constitu-
» tionnelles à un peuple qui ne les demandait point: j'ai adhéré
» à votre désir. Vous m'avez fait abandonner la Sicile sans com-
» battre sous promesse que vous m'auriez garanti mon royaume.

» Jusqu'à présent les Puissances semblent persister dans ce » qu'elles se sont proposées, c'est-à-dire de m'abandonner. Je » préviens Votre Majesté, que dorénavant, je suis résolu de ne » point descendre de mon trône sans combattre. Je fais donc » appel à la justice de l'Europe; et elle saura que je défendrai » mon royaume partout il sera attaqué.

» Naples, août 1860 ».

Tel fut le langage tenu dans cette pénible circonstance par le jeune roi Francois II avant d'abandonner sa capitale.

Nous résumons notre récit, laissant à part la situation présente, de laquelle nous ne voulons nous charger d'aucune responsabilité, nous abandonnant entièrement et en toute confiance aux nobles paroles, que Napoléon adressa à l'Europe par son programme, en date du 3 mai 1859. La France, sous les diverses formes et aux différentes époques qu'elle s'est présentée en Italie, son trait caractéristique a toujours été celui de travestir le mot par le *mensonge religieux*, comme le dit M. Quinet.

Nous avons vu la France ornée de ses fleurs de Lys. — Qu'a-t-elle fait pour l'Italie? — Charles VIII, Louis XII, François-Premier, Henri II, Louis XIV, après l'avoir dépouillée, l'ont garrottée.

Nous l'avons vue rayonnante, tricolore. — Qu'a-t-elle fait pour l'Italie? — Sa politique, *la paix à tout prix*, la exclue du principe revolutionnaire qui porta sur le trône la branche des Orléans.

Nous l'avons vue deux fois en bonnet phrygien. — Qu'a-t-elle fait pour cette pauvre Italie?

— Sans faire mention de tout ce qu'elle lui a fait la première fois, Bastide, Lamartine, Cavaignac, en un mot, l'Assemblée constituante, enfantée par le suffrage universel, produisit l'expédition de Rome; chef-d'œuvre moderne auquel il ne manque qu'un poète pour le chanter.

Nous la revoyons sous le bleu impérial — Qu'à-t-elle fait pour l'Italie la première fois?

— Elle est venue au nom de la Liberté et elle y resta au nom de la force. Comme toutes les autres fois, incapable de la constituer en un seul royaume. Nous espérons, qu'instruit par ces nombreuses et tristes expériences, l'empereur Napoléon III

Digitized by Google

comblera cette lacune en la constituant nation libre et indépendante; et nous en sommes d'autant plus convaincus qu'il le fera, que les expressions de son programme du 3 mai 1859 furent corroborées par le sang français versé sur le sol italien dans la dernière campagne contre l'Autriche.

En somme, la France, sous toutes les nuances qu'elle s'est présentée en Italie, elle lui a toujours fait sentir la dent du sphinx. Elle a suivi sa politique française, qui est celle de l'Angleterre et de l'Autriche: *Asservir l'Italie.*

Rien nous porte à croire que l'Angleterre soit disposée à tolérer l'Italie unie ou confédérée, d'après la déclaration clairement faite par Palmerston, premier ministre, à la Chambre des Communes le 10 février 1857, lorsque, répondant à une interpellation que lui fit Disraeli, il dit: « Je reproche à l'honorable » gentleman d'avoir accusé le gouvernement de la reine de » professer un grand intérêt pour les Italiens, et d'encourager » les nationalités italiennes, pendant qu'il agissait d'une manière » toute opposée concourrement avec la France et l'Autriche. »

Avons nous donc des oreilles pour entendre?

Arbitres suprêmes, la France, l'Angleterre et l'Autriche ne veulent donc pas qu'il soit dit: « Italie, fille de Dieu, tu seras libre! »

Mais les destins de l'Italie sont entre les mains de Dieu et non dans celles des hommes; dans cette ferme croyance que l'Italie sera nation, libre et indepéndante, nous finissons notre ouvrage.

Que notre Lecteur bénévole veuille bien ne pas éprouver trop de répugnance pour ce livre. Qu'il veuille bien pardonner quelques manques de règles et de style; bien loin que nous voulions prétendre à l'agréable et au correct, nous nous sommes efforcés de nous faire comprendre dans une langue qui nous est peu familière, et qui n'est pas la nôtre.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

770311

Digitized by Google

B.22.1.84
B.N.C.F.
FIRENZE

Price — Fr. 3.